Capitaine de l'Armée active

L'OFFICIER

ET LA

CRISE FRANÇAISE

> Un jour Paris n'aima plus le soldat ;
> de là une guérison.
>
> (VICTOR HUGO, *Paris*.)



PARIS

P.-V. STOCK, ÉDITEUR

(Ancienne Librairie TRESSE & STOCK)

8, 9, 10, 11, GALERIE DU THÉATRE-FRANÇAIS

PALAIS-ROYAL

1900

L'OFFICIER

ET LA CRISE FRANÇAISE

Il a été tiré à part de cet ouvrage cinq exemplaires sur papier de Hollande.

* * *
Capitaine de l'Armée active

L'OFFICIER

ET LA

CRISE FRANÇAISE

> Un jour Paris n'aima plus le soldat ;
> de là une guérison.
> (VICTOR HUGO, *Paris*.)



PARIS
P.-V. STOCK, ÉDITEUR
(Ancienne Librairie TRESSE & STOCK)
8, 9, 10, 11, GALERIE DU THÉATRE-FRANÇAIS
PALAIS-ROYAL

1900

AVERTISSEMENT

Ce livre a été terminé avant le verdict de Rennes. La publication, par suite de certaines circonstances, en a été retardée, mais l'intérêt d'actualité est loin d'en être diminué. Les événements ont donné et donnent au contraire de plus en plus aux observations et aux réflexions de l'auteur, une importance et une portée d'autant plus considérables qu'elles sont consacrées par l'expérience des faits. Il sera facile au lecteur de le constater.

***

APPEL

AUX INSTITUTEURS & AUX INSTITUTRICES DE FRANCE

La République vous doit tout et ne « fait » rien pour vous. La raison en est bien simple : vous êtes des fils du peuple et des modestes. Or notre République n'en est pas une. Sous l'étiquette de la démocratie, la monarchie se continue en France, nos mœurs gouvernementales n'ont guère changé. Nous en sommes encore, à peu de chose près, à la constitution de 1830. La bourgeoisie dirigeante veut bien la République conservatrice dont les privilèges lui sont acquis, mais elle ne saurait s'accommoder de la vraie, de la République libérale, de celle du peuple.



A qui la faute? à nous tous, sans doute, mais à vous surtout, éducateurs, je n'hésite pas à le dire.

Un peuple peut changer de lois du jour au lendemain, une révolution suffit. Il peut même changer de tyran : aujourd'hui Louis XVI, demain Robespierre. Il ne saurait aussi rapidement transformer ses mœurs. Les révolutions n'ont pas un effet immédiat sur celles-ci; l'évolution seule agit efficacement sur les mœurs. Mais cette dernière peut être plus ou moins lente, suivant la vigueur de l'impulsion qu'on lui a imprimée, et surtout suivant les efforts plus ou moins soutenus de ceux qui président à son mouvement. L'évolution sociale qui date de 1789 a bien commencé; la secousse initiale fut on ne peut plus énergique et l'on pouvait espérer une marche rapide. Malheureusement l'effort fut peu soutenu et défaillant. Les géants du début disparurent, fauchés par l'échafaud, et il ne resta plus que les nains et les traîtres : le terrain était déblayé pour le Corse aux cheveux plats et le despotisme !

Depuis, à plusieurs reprises, on a tenté de reprendre le mouvement, d'accélérer l'allure. Toujours on a manqué de force pour aller jusqu'au bout.

Devrons-nous toujours nous contenter ainsi de triomphes éphémères?

Le moment est venu de remporter la victoire décisive.

Educateurs de la jeunesse ! Elle dépend de vous, elle est entre vos mains, vous êtes les troupes de première ligne.

Pour changer les mœurs, il faut changer l'*enseignement*. Toutes les conceptions de la politique, quelque bonnes qu'elles soient, toutes les réformes sociales échoueront, si le terrain n'est pas prêt à recevoir la semence. C'est votre tâche, vous n'y faillirez pas !

L'affaire Dreyfus a montré l'étendue du mal. Le cléricalisme, l'ennemi mortel de tout progrès et le vôtre par conséquent, est loin d'avoir désarmé. Tournant nos positions et se faufilant prudemment, il s'est glissé jusqu'au camp du militarisme qui sommeillait et il l'a réveillé peu à peu. Peu à peu aussi il s'est emparé de son âme et lui a communiqué l'ancienne ardeur qui depuis Sedan semblait éteinte. Puis, se plaçant derrière lui, il l'a lancé à l'assaut de la Nation, décidé à vaincre ou à mourir, car c'est son dernier effort, il le sait.

Eh bien ! soit. Nous acceptons la lutte. A notre tour, portons-nous en avant, au cri mille fois répété : *Le militarisme, voilà l'ennemi !*

Si l'homme rouge est vaincu, l'homme noir le sera aussi. Peut-être ce dernier essaiera-t-il encore, dans les convulsions de l'agonie, de nous mordre

au talon. On lui écrasera la tête et ce sera fini à jamais.

Instituteurs !

Enseignez à vos enfants les devoirs envers la Patrie et plus encore envers l'Humanité. Parlez-leur de la douloureuse nécessité d'une armée pour un certain temps encore, mais parlez-leur surtout de *science* et de *justice*. Cessez d'exalter les gloires guerrières, ces deuils des nations et ces hontes. Enlevez Napoléon du sommet de la colonne et mettez-y Pasteur. Ou plutôt abattez la colonne.

Institutrices !

Apprenez à vos fillettes à être plus tard de bonnes épouses et de bonnes mères de famille, à aimer le paysan, l'ouvrier, le juge, l'écrivain, mais apprenez-leur surtout à ne plus « *aimer* » le soldat. Que la culotte rouge leur devienne indifférente et le sabre odieux !

Nous vous engageons, les uns et les autres, à vous tenir très au courant du mouvement social de notre temps. Vous trouverez dans notre modeste étude quelques-unes des idées nouvelles que nous croyons utile de répandre. Peut-être ne les approuverez-vous pas toutes. N'importe. Il en est une que vous approuverez sûrement, étant données vos aspirations démocratiques, c'est celle qui sert de base à notre travail, c'est notre cri de guerre : « Le militarisme, voilà l'ennemi ! » C'est

une question de vie ou de mort pour la Nation. Le militarisme, nous le répétons, c'est le cléricalisme déguisé. Si nous succombons encore sous les coups des cohortes noires, nous sommes un peuple fini. Que l'Espagne nous serve d'exemple!

Je sais que ce n'est pas l'intérêt personnel qui vous poussera à faire votre devoir : vous avez l'âme trop haute. Je ne puis pas m'empêcher de remarquer cependant, que dans notre pays, un sous-officier rengagé a plus de considération et de bien-être qu'un instituteur, qu'un éducateur de nos enfants. Cela donne la mesure de notre intellectualité. A vous de la relever, maîtres et maîtresses ! Votre situation ne sera ce qu'elle doit être que lorsque vous aurez fondé la vraie République.

L'OFFICIER

ET LA CRISE FRANÇAISE

/

INTRODUCTION

Frappé comme tous les citoyens français de l'étendue du mal révélé par l'affaire Dreyfus, nous avons cherché à nous rendre compte des causes d'un événement aussi considérable. Ayant la chance de vivre dans le milieu militaire, nous nous trouvions admirablement bien placé pour faire notre étude avec des éléments d'appréciation qu'un don d'observation, si pénétrant fût-il, n'eût que très difficilement remplacés chez un observateur étranger. Pour bien connaître une place, pour bien se rendre compte de ses moyens de défense et surtout de ses points faibles, il faut être à l'intérieur. De l'extérieur, quelque habile que l'on soit, on ne peut s'en faire qu'une idée approximative, souvent juste, c'est possible, mais toujours hypothétique.

D'autre part, pour que cette étude fût vraie et profitable, il fallait nous tenir constamment en communication avec le dehors. C'est ce que nous avons fait le plus consciencieusement possible. Pour cela nous avons eu à cœur de nous pénétrer de tout ce qui s'est passé autour de nous, des propos des uns et des autres et surtout des manifestations en sens contraires de la presse et de la rue. Ainsi placé entre l'armée assiégeante et l'armée assiégée, avec la faculté d'aller de l'une à l'autre et de nous rendre compte de tous les événements, nous avons pu en apprécier tous les contre-coups et en analyser les effets. Aussi avons-nous pu nous faire une juste idée, comme tous les gens éclairés, d'une part : des énergies nouvelles que les triomphes insolents des prétoriens suscitaient dans le camp des défenseurs du Droit, de l'esprit de sacrifice et de dévouement qui animait la plupart de ceux-ci et qui savait se hausser progressivement à la hauteur de toutes les attaques; d'autre part : des fureurs aveugles et de l'exaspération sans cesse croissante des premiers, puis de leur abattement au fur et à mesure des événements.

Il serait puéril de dire aujourd'hui que l'affaire Dreyfus, cette cause désormais historique, n'a été qu'une affaire judiciaire importante, très importante même, mais somme toute une affaire. Elle a été une révolution, tout le monde en convient et elle le sera bien plus encore par ses futurs résultats. Elle marquera une ère nouvelle dont la portée considérable ne pourra être exactement déterminée qu'avec le recul de l'histoire. Il s'agit dès maintenant de la bien comprendre, de bien en saisir la

psychologie. Pour cela il faut remonter à sa cause, et dans un double but qui est le suivant :

1° Tuer le mal dans sa racine.

2° Préparer les voies de l'avenir dans un sens convenable.

Suivant l'expression hardie de Taine, dans le domaine moral comme dans le domaine physique, tout n'est que produit : « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et comme le sucre. »

De quelle matière première l'affaire Dreyfus a-t-elle été le produit? Que nous a-t-elle révélé? Elle a été incontestablement une manifestation du militarisme dont la vitalité latente était à peine soupçonnée en France. La question est donc celle-ci.

De quelle matière première le militarisme est-il le produit?

Tout d'abord notre réponse a été celle-ci : « Du catholicisme ! » Puis, à la réflexion, nous nous sommes aperçu que sans faire fausse route, tout en marchant dans la direction voulue, nous nous écartions sensiblement de la bonne voie.

Expliquons-nous.

Dans ces dernières années, il s'est produit, à notre avis, un phénomène singulier de prime abord et pourtant bien conforme à l'éternelle tradition de l'esprit humain : il s'est fondé une nouvelle religion, celle du drapeau. La genèse de cette opération nous a paru relativement simple.

Le parti catholique français n'est pas sans se rendre compte depuis longtemps, du discrédit continu du dogme, de l'indifférence sans cesse croissante en matière de religion. Quelle que soit sa puissance et son habileté, il sent très bien qu'il est

devenu désormais impossible de mener les masses au seul nom de la Sainte-Trinité.

Pour tuer le scepticisme et surtout pour conserver sa domination, il s'est décidé à remplacer une idole par une autre : au Christ en croix il a substitué le Drapeau. « Substituer » est inexact, car les catholiques dirigeants, c'est-à-dire ceux qui savent à quoi s'en tenir sur la valeur de leur fétichisme, sont bien trop habiles pour brûler ainsi publiquement ce qu'ils adoraient hier encore : ce serait éveiller la méfiance de la foule qui, en présence de ce spectacle, pourrait bien se dire que ce qu'on propose à son culte d'aujourd'hui ne vaut peut-être pas mieux que ce qu'on vient de détruire sous ses yeux et que jusqu'à ce jour, elle avait cru sacré. Ils ont donc conservé la première idole, se contentant de la masquer un peu, sans en avoir l'air, derrière la nouvelle.

Quoi qu'il en soit, pour fonder cette religion, comment a-t-on procédé? Toujours de la même façon et c'est ici que nous rentrons dans la tradition signalée plus haut.

On a choisi une idée noble et élevée, l'idée de patrie. On l'a symbolisée au moyen du drapeau, puis on a créé des dogmes : l'infaillibilité des conseils de guerre, la confiance aveugle en la parole des généraux, le respect absolu d'un honneur spécial, celui de l'armée.

La célébration du nouveau culte a beaucoup d'analogie avec celle du culte catholique. On a créé quelques temples, le Musée de l'armée, par exemple, mais on a surtout édifié des monuments patriotiques et des plaques commémoratives destinés

à remplacer les croix aux carrefours et sur les places publiques. Les processions ont été maintenues. Au lieu de suivre le Saint-Sacrement, on se groupe derrière une bannière tricolore qu'on dépose au besoin chez le marchand de vins du coin. Les médailles du Sacré-Cœur de Jésus, de la Vierge mère et des saints, ont été remplacées par d'autres avec ruban qu'on fixe à la boutonnière. Le bonnet baroque des conscrits a succédé à l'ancien capuchon de la cagoule monacale. On a mêlé habilement les deux cultes dans des messes patriotiques à la mémoire de ceux qui sont tombés glorieusement sur les champs de bataille, soi-disant pour le salut de leurs âmes. En un mot, on a concrété, en la dénaturant, la grande idée du début. On a fait du patriotisme, noble en soi, quoique d'une conception désormais trop étroite, un agent de dissolution sociale. Au lieu de le laisser dans la région sereine de l'Idée et d'élever les cœurs jusqu'à lui, pour les faire rebondir ensuite de plus en plus haut, on l'a rabaissé jusqu'à nos passions et à nos instincts grossiers pour le transformer en un vil instrument de domination. Il se dépense aujourd'hui en cérémonies carnavalesques, en cris d'un autre âge et en clinquant. Des hommes capables de tous les méfaits et de tous les crimes, l'ont saisi au collet et l'exhibent sur des tréteaux de foire.

Est-ce à dire que ce sont les catholiques qui ont fondé la nouvelle religion? Nullement. Belle en elle-même, surtout depuis l'Année Terrible, elle devait rallier derrière elle toute la France. Peut-être nous eût-elle conduits à de brillantes destinées. Elle était vraie en somme, puisqu'elle n'était que la

protestation fière et digne du Droit vaincu par la Force, mais non abattu. Et cette protestation portera ses fruits dans l'avenir, nous en sommes convaincu, quoique matériellement impuissante et malgré l'ignoble confiscation dont elle a été victime de la part du catholicisme. C'est là en effet, le crime de ce dernier. Il n'a pas créé la religion nouvelle, mais il l'a confisquée comme il avait fait pour Jésus et pour Jeanne d'Arc, et comme il fera toujours tant que les hommes ne seront pas suffisamment éclairés. Sa destinée semble être de tout souiller.

C'est donc au pseudo-patriotisme qu'il faut s'attaquer. C'est de lui que le militarisme est le produit et non du catholicisme dont il n'est que l'instrument. Tout en ne négligeant pas celui-ci il faut donc d'abord porter ses coups sur le premier, afin de le démolir avant qu'il ait étendu son œuvre néfaste.

Dans notre modeste étude, nous avons voulu atteindre le pseudo-patriotisme par un seul côté, notre prétention n'allant pas, avec nos faibles forces, jusqu'à vouloir l'envelopper complètement. Comme il se propage surtout par l'influence exercée sur l'élément civil par l'élément militaire, comme c'est en l'officier surtout qu'il semble s'être concentré, que ce dernier en est incontestablement le signe le plus visible aux yeux de la foule sur laquelle il exerce un prestige d'autant plus grand qu'il est plus brillant extérieurement et moins connu, c'est à l'officier que nous nous sommes attaqué.

Deux chemins s'offraient à nous pour réaliser notre plan. Nous pouvions d'un côté, synthétiser

en une action plus ou moins imaginative, en un roman quelconque, les défauts et les vices plus particulièrement applicables aux militaires, de façon à faire ressortir en un tout complet, les quelques types d'officiers égoïstes, ambitieux et rétrogrades, rétrogrades surtout, qu'on trouve à profusion dans l'armée française.

Nous pouvions, de l'autre, transcrire en quelque sorte sous forme d'articles de revue, nos observations journalières et nos réflexions de tous les instants. Ce procédé nous a paru plus simple et surtout plus sincère. Nous l'avons adopté, d'autant plus qu'il nous a paru offrir un caractère d'étude impersonnelle beaucoup plus prononcé. C'est moins des personnalités en effet, que tout un système que nous avons ainsi mis en jeu. Aucun de nos camarades ne pourra se reconnaître dans notre ouvrage puisque nous n'avons point fait de portraits, mais discuté « un état d'âme presque général », des idées et des mœurs. Cette dernière considération l'a emporté sur les autres. Peut-être de ce fait, notre humble travail sera-t-il moins agréable à la lecture, peut-être obtiendrons-nous un résultat moindre? Il n'importe : entre la folle imagination dont les écarts sont toujours à craindre et l'observation sincère et réfléchie traduite scrupuleusement, il n'y avait pas à hésiter. Au surplus, nous ne cherchons point un succès de librairie que notre notoriété absolument nulle, ne nous permet pas d'espérer. Nous apportons seulement notre pierre pour la reconstruction de l'édifice social de demain. Puisse-t-elle y trouver sa place et être utilisée par des mains habiles et expérimentées!

En ce qui concerne le catholicisme, nous ne pouvions pas avoir la prétention, après Voltaire, Hugo et Renan, de le vouloir battre en brèche sérieusement. Nous voulions cependant lui porter quelques coups que nous ne jugions pas inutiles. Nous avons remarqué en effet, que ces géants ne sont guère lus et surtout compris que par les esprits relativement supérieurs. Bien que leurs idées soient répandues un peu partout, qu'elles aient été semées dans une grande quantité de productions littéraires, elles n'ont pas encore suffisamment pénétré les masses, elles ne font pas encore partie de leur atmosphère respirable : elles planent toujours un peu sur les sommets. La foule ne pourra réellement se les assimiler que lorsqu'elles auront complètement acquis droit de cité dans l'enseignement officiel. Que de bacheliers, que de gens ayant une certaine culture intellectuelle, que d'esprits moyens, complètement ignares en matière de philosophie religieuse! Combien, parmi eux, seraient capables de soutenir une discussion un peu sérieuse avec un théologien, combien seraient capables de réfuter un dogme plus ou moins absurde? Bien peu.

C'est surtout pour ces esprits moyens, au nombre desquels nous croyons pouvoir nous compter, que nous avons écrit le dernier chapitre de notre livre; on y trouvera une réfutation sommaire mais suffisante, croyons-nous, des principaux dogmes catholiques. Inutile de dire que les arguments que nous donnons sont loin d'être nouveaux et inédits. En les reproduisant nous avons voulu simplement les vulgariser davantage.

Au surplus, ce dernier chapitre n'a qu'un rapport très éloigné avec le reste de l'ouvrage, et il pourrait presque être négligé par ceux qui n'aiment pas les spéculations philosophiques.

Nous avons, d'autre part, toutes les fois que l'occasion s'est présentée, émis quelques réflexions sur le catholicisme, de façon à contribuer suivant nos faibles ressources, à le discréditer le plus possible. Nous estimons que c'est là un devoir sacré, qu'il faut combattre en lui l'ennemi de tout progrès, que la lutte à outrance doit continuer jusqu'à son écrasement définitif et même après. On n'est jamais sûr de la victoire avec certains ennemis : quand ils sont morts il faut encore les pousser pour les faire tomber.

Dans un autre ordre d'idées, quelques-uns de nos lecteurs trouveront peut-être que nous avons un peu abusé des digressions. Il nous est en effet arrivé assez souvent, de nous écarter volontairement du sujet traité, auquel nous avions cependant soin de nous relier constamment. Nous avons voulu en agissant ainsi, envisager plus complètement l'objet de notre étude. Ces digressions portent sur les discussions habituelles aux milieux militaires, et plus particulièrement sur celles de ces deux dernières années, sur la liberté de la presse, par exemple. Nous avons cru utile de les reprendre à tête reposée, et pour notre instruction personnelle et pour celle de certains lecteurs qui ne seront peut-être pas fâchés de trouver chez nous, par écrit, la traduction de leurs propres pensées. Que de fois ne nous est-il pas arrivé en effet, en lisant certains articles ou certains ouvrages, de trouver exprimés

en termes clairs et précis, méthodiquement, les sentiments qui s'agitaient confusément en notre âme ou les pensées tourbillonnant dans notre esprit. Et nous étions heureux de pouvoir ainsi classer plus facilement dans notre cerveau, ce qui jusqu'alors nous demandait un effort parfois pénible. Toutes ces digressions du reste tendent au même but : le triomphe du libéralisme, de la cause du progrès sur celle de l'obscurantisme, de la vérité sur le mensonge. Par là elles se rattachent intimement au reste de l'ouvrage.

Il n'en est pas moins vrai cependant que nous avons surtout visé deux adversaires redoutables dont l'alliance intime est évidente : le catholicisme et le pseudo-patriotisme. Ce dernier se maintient surtout par l'officier, lequel exerce un grand prestige sur la foule parce qu'elle le voit en relief à travers un stéréoscope ; nous avons voulu le lui montrer à l'œil nu. Nous nous sommes efforcé de faire comprendre au public par suite de quels faits psychologiques l'officier a pu se solidariser délibérément avec des criminels avérés, comment il y était prédestiné. Il y a là un phénomène de pathologie morale particulier à toute une catégorie d'individus et qu'il s'agissait de bien mettre en lumière. Nos lecteurs jugeront si nous y avons réussi.

II

L'officier. — Son origine. — Son état d'esprit général.

Les officiers de l'armée française sortent de deux sources de recrutement essentiellement différentes. Les uns sont nommés directement sous-lieutenants, sans passer par les corps de troupes, en sortant d'écoles spéciales où l'on est reçu à la suite de concours. Les autres sont dits « les officiers du rang. » Autrefois ces derniers passaient directement du grade de sous-officier à celui d'officier. La troisième République a institué des écoles d'élèves-officiers où les sous-officiers, reçus au concours quand ils réunissent certaines conditions déterminées, suivent des cours spéciaux pendant un an.

Les écoles spéciales pour la première catégorie d'officiers sont celle de Saint-Cyr pour l'infanterie et la cavalerie, l'école polytechnique pour l'artillerie et le génie. La durée des cours est de deux ans, et défalcation faite des congés, de dix-huit mois.

Les officiers de l'artillerie et du génie passent en outre deux années supplémentaires à l'école d'application de Fontainebleau.

Les écoles secondaires pour les officiers dits du rang sont Saint-Maixent pour l'infanterie, Saumur pour la cavalerie, Versailles pour l'artillerie, le génie et le train des équipages. Les officiers d'administration sont fournis par l'école de Vincennes qui est recrutée parmi les sous-officiers de tous grades et de toutes armes.

Les quelques renseignements qui précèdent ont pour but de mettre le public un peu au courant de cette question du recrutement des officiers plus que jamais à l'ordre du jour. Mais ce n'est pas de l'origine militaire que nous voulons nous occuper. Quoiqu'elle explique bien des choses, elle n'est elle-même qu'une conséquence découlant directement de l'origine sociale. C'est de celle-ci que nous voulons parler, c'est dans celle-ci que nous trouverons l'explication de cette mentalité particulière qui fait du corps d'officiers un organisme rétrograde, un foyer de réaction, un nid de passions violentes et malsaines, indignes de notre âge. C'est surtout chez lui que le virus antisémite a fait le plus de ravages, que le levain démocratique, cette aspiration vers l'idéal, fait le moins de progrès. Il n'y a pas à se le dissimuler : l'officier appartient au Passé.

Parfois certains journaux parlent des officiers démocrates et semblent compter sur eux pour arrêter les menées césariennes ,toujours à craindre dans notre malheureux pays. Ces derniers sont extrêmement rares, hélas! et on aurait tort de s'abuser ;

il ne faut pas compter sur eux. Heureusement la troupe, sur ce point, offre plus de garanties. Nous croyons qu'il serait impossible de retrouver les soudards du Deux-Décembre.

Des deux catégories d'officiers dont nous venons de parler, la première se recrute presque exclusivement dans les classes dirigeantes, noblesse et bourgeoisie. Les fils de la noblesse vont de préférence dans la cavalerie qui conserve toujours son prestige d'ancienne arme des preux. Or, nul n'ignore que tous nos gentilshommes descendent, à peu d'exceptions près, des anciens preux de Charlemagne. Au reste leur blason ne leur enlève pas leur mérite, après tout.

Les fils de la bourgeoisie, bien que quelques-uns plus audacieux osent se risquer dans la cavalerie, ont encore un reste de pudeur et s'en tiennent modestement à l'infanterie ou aux armes savantes. Celles-ci, par contre, sont presque totalement délaissées par la noblesse. « *A déclaré ne pas savoir écrire vu sa qualité de gentilhomme.* » Il en reste toujours quelque chose.

C'est d'un goût très douteux, d'ailleurs, que de savoir trop de mathématiques ; ça vous donne un air de savant grotesque et peu compatible avec l'élégance de nos sémillants cavaliers. C'est un fait reconnu et avéré dans l'armée, que les officiers de cavalerie sont ceux qui travaillent le moins, surtout pour leur instruction personnelle.

* * *

Cette invasion du corps d'officiers par la noblesse et la bourgeoisie nous paraît pouvoir être attribuée à deux causes principales.

La première est celle du service militaire obligatoire pour tous. Du jour où ils ont vu qu'il n'y avait pas moyen de se soustraire au dur sacrifice, nos jeunes dirigeants, sans autrement consulter leur vocation, se sont dit qu'il valait mieux être officiers que soldats, et ils ont préparé Saint-Cyr ou Polytechnique. Ils évitaient ainsi la caserne, cette école de moralité et d'honneur *pour les autres*, mais dont certaines promiscuités sont parfois pénibles. Leur intention était souvent de démissionner, leur dette payée; puis, une fois officiers, trouvant que la vie n'était pas trop mauvaise en somme, que fonctionnaire ici ou fonctionnaire là, cela, en définitive, revenait au même, ils restaient. Après tout, à vingt et un ans, débuter avec deux cents francs par mois, un valet de chambre pour presque rien, une situation très enviée, une foule d'avantages et de privilèges, ce n'est pas à dédaigner. Nous savons bien que les officiers servent pour l'honneur et que l'esprit de dévouement, d'abnégation et de sacrifice les porte seul à entreprendre une carrière si mal rétribuée; mais enfin, si peu que ce soit, ils consentent tout de même à accepter quelque argent. Nous reviendrons sur cette question. Ajoutez à cela que l'uniforme est très séduisant pour les jeunes gens et même, il faut bien le dire, pour les jeunes femmes, et c'est quelque chose, on peut nous en croire.

D'autre part, notre régime politique actuel n'a pas l'heur de plaire à tout le monde et particulière-

ment aux gens dont nous nous occupons. Sous la monarchie ils trouvaient leurs débouchés naturels dans la diplomatie, dans la magistrature, au Conseil d'Etat, dans les administrations diverses, et particulièrement dans les finances et l'administration préfectorale.

Depuis l'établissement de la République, toutes ces fonctions ayant un caractère politique qui leur déplaît, sont généralement délaissées par eux et ils sont en quelque sorte forcés de se rejeter sur l'armée, corps neutre d'où la politique est bannie, du moins officiellement. Cette dernière réserve nous est inspirée par de récents événements, qui ont prouvé jusqu'à l'évidence que les officiers s'intéressent à la politique, beaucoup plus qu'ils ne le devraient aux termes des règlements existants.

Ce sont du reste ces événements qui nous ont permis de nous faire une idée exacte des sentiments rétrogrades que nous avons déjà signalés. A la vérité, nous savions bien qu'ils existaient et nous n'avions pas été sans en constater, *in petto*, le danger, mais nous ne le croyions pas si grand, et nous avouons humblement avoir été comme épouvanté par certaines dispositions d'esprit. Nous ne le croirions pas encore si nous ne l'avions pas constaté. Que de fois, en présence de certaines aberrations, ne nous sommes-nous pas demandé si nous ne devenions pas fou? Hélas! c'était bien la triste réalité qui était devant nous, c'étaient bien les âmes dépouillées d'artifice, dans leur nudité féroce. Ah! que cette crise aura été salutaire! Que de points de vue nouveaux ne nous a-t-elle pas révélés, que d'hécatombes peut-être, ne nous a-t-elle pas évitées!

Et les sentiments dont nous venons de parler ne sont pas particuliers à certains officiers. A de très rares exceptions près, qu'ils sortent des écoles spéciales ou des écoles secondaires, ils en sont tous animés.

Tout d'abord nous avions fait quelque fonds sur les officiers du rang. Ceux-ci sont, en général, issus des classes populaires. Fils de petits commerçants, de petits industriels, de modestes fonctionnaires, quelquefois d'ouvriers, rarement de paysans, assez souvent d'anciens sous-officiers, nous pensions trouver chez eux moins de préjugés bourgeois, plus de largeur de vues, pas d'esprit de caste, quelques sentiments démocratiques. Hélas! notre déception fut grande.

Comme beaucoup de parvenus, les officiers du rang, en général, n'ont qu'un but : se faire pardonner leur origine « roturière », être tolérés. Aussi sont-ils plus royalistes que le roi. Du jour où ils sont officiers, ils se figurent que c'est arrivé. Du moment où ils sont reçus chez le colonel au même titre que les autres, ils croient être sur le même pied, et mille nuances leur échappent qui devraient cependant les éclairer s'ils étaient tant soit peu observateurs. Aussi étaient-ils les premiers à s'indigner des prétendues attaques contre l'armée. Ils se figuraient être l'armée, les malheureux, eux, qui pour la plupart ne dépasseront pas le grade de capitaine. Ils se solidarisaient avec certains grands chefs, eux, modestes ouvriers, simples instruments dont on se sert mais qu'on ne rétribue pas. Ils proclamaient bien haut l'honneur des grands criminels, eux qui sont témoins tous les jours de tous

les passe-droits qu'on leur fait, de toutes les infamies que l'on commet sous leurs yeux. Pas une fois l'idée ne leur est venue que ceux qui sont continuellement injustes envers eux, avaient bien pu l'être à plus forte raison, envers un « *sale Juif.* » Victimes d'un favoritisme éhonté qui finira bien par décomposer entièrement l'armée française, écartés systématiquement d'un avancement égal pour tous aux termes de la loi, ils ne tenaient aucun compte de la mentalité particulière qu'un pareil état de choses dénotait, et ils n'avaient pas le moindre doute sur le loyalisme de leurs oppresseurs. En un mot ils constituaient et ils constituent l'éternel troupeau qui de tout temps se laisse mener par les mauvais bergers. Ils n'échappent pas à la loi commune qui veut que la force des oppresseurs soit précisément faite de la faiblesse des opprimés et de leur ignorance.

Mais ici il ne saurait être question d'ignorance. La plupart des officiers du rang, même ceux qui se font le plus d'illusions, ont fait les mêmes réflexions que nous sur l'ostracisme dont ils sont l'objet, surtout en matière d'avancement. Cela ne les empêche pas de se ranger sous la bannière ennemie ; ils consacrent ainsi leur propre déchéance; ils autorisent cette accusation d'infériorité qu'on leur jette à la face et qu'ils semblent justifier, tout au moins par une passivité dégradante, car, qui se soumet à l'injustice manque à sa dignité d'homme quelle que soit sa situation sociale. Bien plus il manque à l'avenir. C'est à la suite des défaillances des uns que s'engendrent les abus qui profitent aux autres; c'est par une tolérance d'autant plus coupa-

ble qu'elle est plus longue, que ces abus prennent racine et deviennent la loi. On prépare ainsi à ceux qui suivent une situation insupportable de laquelle ils ne peuvent quelquefois sortir que par la révolution; les générations sont solidaires.

Et qu'on ne vienne pas nous parler de discipline, d'esprit militaire, de camaraderie. En France on se paie trop de mots. Il suffit qu'un personnage officiel entonne hypocritement le couplet patriotique; qu'il fasse défiler sous les yeux des badauds éblouis, les clichés habituels, « vaillance de nos troupes, traditions de gloire et d'honneur, abnégation sans réserve, dévouement absolu aux institutions, respect des lois, travail en silence, futures destinées, confiance dans les chefs, etc... » pour que tout aussitôt les dits badauds soient transportés et applaudissent. Quant à savoir ce qu'il y a au fond de ces grands mots, cela n'est point nécessaire. « *Quand un ministre me dit quelque chose, je le crois toujours* », a dit certain général. Le peuple français peut prendre cette formule à son actif; elle résume bien son peu de souci du libre examen et du contrôle. Par contre, il devient furieux quand il s'aperçoit qu'il manque, non seulement de boutons de guêtre, mais encore d'armes et de munitions.

*
* *

On vante toujours les sentiments de l'armée et surtout la camaraderie des officiers.

« Malgré ses détracteurs, la discipline de l'ar-
» mée est absolue et elle a confiance dans ses chefs.
» Ceux-ci sont unis plus que jamais par les liens

» de camaraderie et d'affection qui caractérisent la » grande famille militaire. »

C'est la thèse des généraux et des militaires.

Des mots!

Cette camaraderie et cette affection sont loin d'être aussi parfaites qu'on veut bien le dire. On a bien pu réunir les officiers dans les mêmes haines, ce qui était relativement facile, hélas! on ne les a pas réunis dans les mêmes aspirations. Des dissentiments existent, profonds, créés par un état de favoritisme et d'injustice qui fait craquer l'édifice de toutes parts. Le bloc se désagrége, quoi qu'on en dise, et on le verra, pour peu que l'occasion se présente.

Assez de mensonges!

Les gens « de l'ordre » à leur profit, auront beau emboucher le fameux clairon de Déroulède, nous savons ce que sonner veut dire. Nous sommes quelques-uns dans l'armée, voyant clair depuis longtemps et depuis longtemps décidés à ne pas faire le jeu de toutes les réactions combinées. Nous savons fort bien que la guerre et la revanche sont le moindre souci de tous ces fanfarons du patriotisme qui se rendent coupables du plus grand des crimes en abusant de l'ignorance du peuple. « Leur chère armée » n'est que leur chère gendarmerie, qui les garantit contre la poussée de plus en plus formidable du prolétariat enfin conscient de ses droits et de sa force. Mais nous ne nous prêterons pas à leurs infâmes projets. Notre esprit de discipline ne va pas jusqu'à soutenir l'iniquité. Nous avons trop le sentiment du droit pour entraver des revendications légitimes. Notre épée appartient à la France et non aux partis politiques. L'évolution sociale est la loi

et nous n'avons pas à la combattre. Au contraire !

« M. Déroulède, si — par une hypothèse invrai-
» semblable et dont je m'excuse — le général Roget
» l'avait suivi, croit-il que les autres généraux au-
» raient aussi, eux, foulé les lois sous leurs talons? »

Ainsi s'exprimait M. l'avocat général Lombard dans son réquisitoire au procès Déroulède.

Eh bien ! l'hypothèse n'est pas aussi invraisemblable que M. l'avocat général feignait de le croire. Il ne nous appartient pas de faire de personnalités et nous garderons pour nous l'opinion que nous pouvons avoir à ce sujet sur le général Roget. Ce que nous pouvons affirmer, étant donné l'état d'esprit des officiers, c'est que 90 pour cent au moins d'entre eux, sont disposés par leurs sentiments intimes, à prendre part à un coup de force. Tel poète académicien qui demandait un jour, paraît-il, dans la galerie du Harlay, un capitaine ou même un simple lieutenant, pour faire un coup d'Etat, peut se rassurer : il en trouvera vingt pour un.

Le coup d'Etat! Mais ils ne rêvent que ça, et soyez persuadés qu'ils sauraient faire fusiller la « crapule » sans aucune hésitation.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la situation est très troublée. Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve. Peut-être serons-nous mis demain en demeure de marcher contre le peuple défendant ses droits. Eh bien ! nous le déclarons hautement, suivant en cela l'inspiration de notre conscience : si pareille éventualité devait se produire, notre sabre resterait au fourreau. Nous considérerions comme nuls et non avenus les ordres qui nous seraient donnés à ce sujet.

Nous nous trompons en disant que notre sabre resterait au fonrreau. Nous l'en sortirions au contraire pour marcher contre les ennemis de la liberté. Et nous ne nous contenterions pas de marcher personnellement; nous userions de la légitime influence que nous croyons posséder sur les hommes que la Patrie nous a momentanément confiés, pour les entraîner avec nous dans la voie du devoir. Il est temps d'en finir avec les équivoques. Il est temps de faire savoir à la France que l'armée, contrairement à l'affirmation des amis de « l'ordre » n'est faite pour défendre la société contre les ennemis de l'intérieur, que sous certaines réserves. Si on trouve qu'il n'y a pas assez de gendarmes, on n'a qu'à en augmenter le nombre. Nous ne connaissons pas ces « prétendus ennemis de l'intérieur » qui en veulent à la « Société! » Laquelle? — L'Etat, c'est nous. — Possible, mais cela ne veut pas dire que vous le serez indéfiniment. Nous ne voyons pas pourquoi l'armée serait là pour garantir votre pouvoir. Il y a lutte entre deux classes, pourquoi l'armée prendrait-elle parti pour vous? Nous estimons qu'elle doit rester neutre, ou, si elle doit protéger quelqu'un, c'est le faible et non vous.

Les idées que nous venons d'exprimer ne sont pas, nous le reconnaissons, très en faveur parmi les officiers, mais elles gagnent du terrain tous les jours, qu'on le sache bien.

On dirait que les amis « de l'ordre » s'en doutent un peu; déjà ils ne comptent plus sur nous tout autant qu'autrefois. Il y a quelques jours un gros bourgeois nous parlait des « Sections de Vétérans » qu'on a organisées un peu partout sur le territoire.

Partout il y a eu des cérémonies avec le concours de l'armée. Il paraît que la bourgeoisie compte beaucoup sur ces vétérans pour contenir ou réprimer les mouvements populaires.

— Ce sont de braves gens, voyez-vous, nous disait notre interlocuteur ; ils marcheraient tous comme un seul homme !

Quelques minutes avant, il venait de nous parler du peuple en regrettant qu'on lui donnât trop d'instruction.

— L'instruction trop répandue, voyez-vous, ça ne fait que des déclassés et des voyous.

Mais les dits voyous devenaient de « braves gens », du moment qu'on voyait en eux des défenseurs éventuels. Et remarquez que ce brave homme était certainement sincère dans ses deux opinions successives et contradictoires. Reste à savoir maintenant si tous les vétérans se prêteraient à ce calcul. Nous sommes sûr du contraire. La plupart d'entre eux ne se doutent même pas que le mobile dont nous venons de parler a uniquement inspiré leurs organisateurs. Poussés par ce besoin instinctif des hommes à se grouper, à faire partie d'une société quelconque, ils ont demandé à entrer dans une section de vétérans comme ils auraient demandé à faire partie de la fanfare municipale ou de la chorale, s'ils avaient été musiciens ou chanteurs. N'ayant qu'un titre, celui d'avoir pris part à la guerre, ils ont voulu l'utiliser. Après tout, être « un vétéran », cela vaut toujours mieux que de n'être rien. Cette manie des titres, des distinctions et des honneurs qui est la caractéristique des hommes en général et des Français en particulier est certainement la

cause principale de cet embrigadement quelque peu puéril en somme, quand on songe que la plus grande partie de ces prétendus vétérans n'ont simplement fait que leur service militaire, comme tout le monde. Mais on a des insignes, des médailles même, et cela fait toujours « bien » en France. Tout le monde ne peut pas être officier d'académie ou chevalier du mérite agricole. On est ce qu'on peut, mais il faut être quelque chose, fût-ce « académicien ». Quant à essayer d'être quelqu'un, comme c'est affaire entre sa conscience et soi, que généralement cela ne se voit pas du dehors, on ne s'en préoccupe guère.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que les réactionnaires ont tort de compter sur les vétérans. Du reste, eussent-ils pour eux l'armée tout entière et toutes les forces sociales coalisées, ils n'arrêteraient pas le progrès parce qu'il est dans la fatalité des choses. Il est vrai qu'ils pourraient nous répondre que telle n'est pas leur intention; que comme nous ils souhaitent et veulent le progrès, mais que nous différons sur la façon d'en régler la marche. Soit; il y a là matière à une longue discussion qui n'est rien moins que celle de la question sociale et dans laquelle nous n'avons pas à entrer ici. Pour revenir à notre sujet qui est de décrire l'état d'esprit des officiers, nous dirons que cette conception du progrès « fatal », ne semble pas faire partie de leur entendement. Nous nous rappellerons toujours un jeune officier, frais émoulu de Saint-Cyr, nous disant un jour qu'il était impossible de se représenter une société sans « classes nettement tranchées. »

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui préconisent une égalité impossible, qui n'existe nulle

part dans la nature et qui ne saurait exister. Aucun esprit sérieux, du reste, si révolutionnaire fût-il, ne l'a jamais défendue. Mais de là à admettre des castes sociales, il y a un abîme. Des hiérarchies du mérite, soit, des castes, non. Et encore faut-il que ces hiérarchies s'imposent d'elles-mêmes par une réelle supériorité et qu'elles soient librement acceptées. Il faut qu'elles résultent de mœurs policées et non de la force coercitive de la loi; devant celle-ci l'égalité de tous les citoyens doit être absolue.

Pour prendre un exemple, nous ne voyons pas pourquoi madame X....., bourgeoise aussi bête que prétentieuse, croirait devoir, parce qu'elle a une fortune qu'elle n'a même pas eu le mérite de gagner, mépriser madame Z...., sa modiste, femme intelligente, bien élevée et relativement supérieure. Nous ne voyons pas pourquoi la première serait bien reçue dans une cérémonie officielle, alors que la seconde le serait mal ou pas du tout. Qu'on veuille bien remarquer que nous ne parlons pas ici des relations particulières ; chacun se les fait à sa façon et dans le monde qui lui plaît, puisque monde il y a. Nous parlons de ce qui a un caractère officiel. Encore une fois nous ne comprenons pas que monsieur A...., petit dandy inutile à lui et aux autres, soit admis là où son tailleur, homme intelligent et correct, ne l'est pas. Entre un honnête ouvrier, modeste et bien élevé comme il y en a tant, quoi qu'on en dise, et un « monsieur », faisant la révérence dans les formes et se tenant à table suivant les règles d'un prétendu « savoir-vivre », mais au fond grossier et mal élevé, il n'y a pas d'hésitation possible ; la véritable éducation

part du cœur. Nous pardonnerions plus volontiers à quelqu'un de se déganter chez son hôtesse avant de se mettre à table, que de dire du mal de son voisin ou d'être impertinent avec une femme. Il est vrai que cette impertinence s'appelle galanterie. Tel brave homme sera un malotru parce qu'il aura offert le bras droit au lieu du bras gauche à madame Une Telle; au contraire, tel homme élégant n'en sera pas moins « copurchic et galant », bien que dans une valse entraînante il ait affecté de compromettre la même madame Une Telle, sous les yeux du mari. A moins qu'il n'ait préféré se retirer avec elle dans un petit salon écarté.

Et voilà où nous en sommes avec nos usages surannés et ridicules. Tout pour la forme. Pourvu qu'on y mette la forme, on peut se permettre à peu près toutes les petites canailleries coutumières, et pas mal de saletés. Ça ne choque même pas.

Quelle ne fut pas la surprise du jeune officier quand nous lui exposâmes un peu ironiquement ces idées! Il nous regarda comme un phénomène et se tut, ayant l'air totalement ahuri. Comparer une femme du monde à sa modiste! Il n'a pas encore digéré cela, qu'on nous passe le mot.

Et sur toutes choses il en est ainsi. Les jeunes officiers, émanant des sphères bourgeoises, essentiellement conservateurs, arrivent avec des idées toutes faites, ne concevant pas qu'il en puisse être autrement. Le mal ne serait pas incurable, si, dans leur nouveau milieu, ils trouvaient une atmosphère nouvelle, capable d'agir sur leur esprit et de l'orienter peu à peu vers le progrès. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Le milieu militaire est

éminemment réfractaire à toute étude sociologique, et à toute spéculation philosophique. Avec sa puissante organisation hiérarchisée, il est en quelque sorte enfermé dans un moule d'où aucune individualité ne saurait surgir, si ce n'est au point de vue militaire : on n'y pense point. Comme dans toutes les associations à règles étroites et rigoureuses, il est interdit d'avoir une personnalité. Les opinions ne s'y croisent pas, ne s'y choquent point, pour la bonne raison qu'il n'y en a qu'une : celle de la communauté, l'opinion officielle. La discussion n'est permise que sur les questions militaires et encore est-elle renfermée dans des limites relativement étroites. Du reste le nombre de galons prime tout.

Il nous revient à la mémoire, à ce sujet, cette appréciation donnée par un grand journal du matin, sur le commandant Hartmann, dont on cherchait à fixer la personnalité, à la suite de sa déposition publiée par le *Figaro*.

« Cet officier, disait en substance le journal, n'a » rien de particulier et ne saurait avoir une com- » pétence supérieure à celle des officiers de son » grade. »

« De son grade », résume tout. Pour nous cela évoque toute la hiérarchie à chacun des degrés de laquelle, la phrase légendaire : « Brigadier, vous avez raison », est la formule de rigueur. Un capitaine ne saurait être aussi compétent qu'un chef d'escadrons, celui-ci ne saurait l'être autant qu'un colonel. Ce dernier, du reste, en passant général acquiert *ipso facto*, une compétence supérieure. De nos jours entre le capitaine Bonaparte du siège de

Toulon, et son imbécile de général en chef, on n'hésiterait pas : on accorderait la supériorité au dernier.

Cependant les officiers venant de Saint-Cyr ou de Polytechnique, n'émanent pas tous des classes dirigeantes. Quelques-uns, plus modestes, viennent de ce qu'on est convenu d'appeler la petite bourgeoisie, petits commerçants, petits industriels, etc... D'autres sont des fils de fonctionnaires de la République et arrivent quelquefois imbus de sentiments républicains. Ces sentiments ne tardent pas à s'effacer. Au bout de quelques années ces officiers, subissant l'influence du milieu, sont aussi réactionnaires, aussi rétrogrades que les autres, sinon plus.

Et comment voudrait-on qu'il en fût autrement?

Tout le haut commandement appartient à la réaction, surtout dans la cavalerie. Il n'y a qu'à consulter les noms des généraux et chefs de corps pour s'en rendre compte : on dirait l'armée de Condé, comme le dit si bien M. Gohier. L'armée du second empire était certainement moins aristocratique que celle de la troisième République, nous avons expliqué pourquoi. Ajoutez à cela que dans les régiments, c'est généralement la marquise de X... ou la vicomtesse de Z..... ou la baronne de T.... qui donnent les soirées ; qu'on y dit beaucoup de mal des républicains en général et de « Loubet » en particulier, et vous vous rendrez compte facilement du phénomène.

— N'êtes-vous pas de cet avis, capitaine? dit la petite comtesse, dans un joli sourire.

— Certainement, madame, répondit l'élégant capitaine, le monocle vissé dans l'œil; tout ça, c'est Canaille et Compagnie.

Le jeune officier écoute et, peu à peu, il est convaincu que « tout ça, en effet, c'est Canaille et Cie. »

Et puis enfin n'a-t-il pas un sabre, et n'est-il pas le successeur de ces gentilshommes à rapière qui autrefois rossaient le guet et les manants ? Pourquoi voudriez-vous qu'il se considérât comme un simple citoyen, ayant une mission spéciale dans la société, rien de plus ? En vérité, il lui faudrait pour cela un désintéressement un peu trop rare encore, malheureusement, et une compréhension de la vie qui n'est pas à la portée de tout le monde.

Du reste nous reviendrons sur ce sujet.

* * *

Donc le corps d'officiers est réactionnaire. Cela est incontestable, il n'y a pas à se le dissimuler. Il l'est plus qu'aucun organisme social, même plus que le clergé. Il est de plus antisémite et antisémite « féroce » ; il n'y a qu'à consulter les « *Listes rouges.* » Et qu'on ne croie pas que certaines rubriques de souscription ne sont inspirées que par une jactance exagérée. Non pas ; les sentiments exprimés sont réels, ils partent du cœur. Une Saint-Barthélemy de Juifs serait accueillie avec plaisir par la presque totalité des officiers ; au besoin on massacrerait volontiers quelques protestants. Si l'on pouvait y ajouter les socialistes, la fête serait complète. En somme il ne devrait rester debout que Rome et ses suppôts.

Nous n'exagérons point. Nous avons entendu des discours tellement odieux, on a formulé en notre présence des propositions tellement mons-

trueuses, que nous osons à peine y croire nous-même. Franchement nous ne nous croyions pas si près de l'homme des cavernes. Nous en sommes épouvanté.

Et c'est là, peuple français, une partie de l'élite de la société, c'est là ce qu'on appelle les classes dirigeantes. Ces brillants officiers que tu vois de loin, dorés, chamarrés, reluisants, sont bien sombres quand on les voit de près. Leur âme est noire, vois-tu, aussi noire que la robe de leurs anciens professeurs. Tu crois qu'ils ne vivent que pour l'honneur et pour la patrie, comme on te l'a dit? Mensonge! Ose regarder de près, n'aie pas peur, approche-toi, tu verras que tout cet or n'est que du clinquant. Ah! encore une fois, ne te laisse pas éternellement berner par des mots! Discute, va au fond des choses, rends-toi compte, contrôle. Souviens-toi que les affirmations, d'où qu'elles viennent, ne doivent jamais être acceptées sans examen, sans libre discussion. Perds une fois pour toutes cette confiance aveugle en les personnalités officielles, en les savants officiels, en les critiques officiels, en tout ce qui a le caractère officiel. Rappelle-toi les cinq ministres de la guerre et tous les corps sociaux mentant à l'envi! Oui, souviens-toi de la leçon et qu'elle te soit profitable. Plus de dogmes, ni religieux, ni politiques, ni sociaux, ni philosophiques, ni scientifiques, ni littéraires! Partout le libre examen, la lumière, la vie avec son imprévu. A bas la mode, le banal, le convenu, le déjà vu! Vivent la nouveauté hardie, l'originalité rationnelle, le vécu, le sincère et le vrai! Vivent le Beau et le Bien, en un mot!

III

Rapports de l'officier avec ses inférieurs, ses égaux et ses supérieurs. — Quelques mots sur les « postards ». — Relations mondaines dans l'élément militaire et dans l'élément civil. — Femmes d'officiers. — Nostalgie des officiers retraités.

Pour l'officier, il y a deux sortes d'inférieurs :

1° Les hommes de troupe, c'est-à-dire les soldats, les brigadiers ou caporaux et les sous-officiers de tous grades.

2° Les officiers d'un grade inférieur ; ceux-ci, à proprement parler, s'appellent plutôt des subordonnés, « de précieux auxiliaires », disent les grands chefs.

Nous voulons parler ici des hommes de troupe.

Tout officier qui se respecte, si peu entiché de son grade soit-il, part de ce principe que ses hommes lui sont réellement « inférieurs », même en dehors de toute hiérarchie.

D'une façon générale, nous avouons que cette

conception nous paraît être juste, mais entendons-nous. Pour nous, il ne s'agit ici que d'une infériorité d'instruction, d'intelligence même, d'un défaut de culture intellectuelle, dirons-nous. Nous pensons que ces hommes, vis-à-vis de Dieu et de la Société ont absolument les mêmes droits que nous, que nous ne sommes pas d'une essence supérieure à la leur, qu'ils sont nos frères et qu'il nous appartient, chacun dans notre petite sphère, de les élever peu à peu jusqu'à nous. Nous nous considérons comme des aînés dont la mission est de conduire les petits.

C'est là une vérité banale, dira-t-on, presque toutes les religions l'ont ressassée, le catholicisme aussi bien que les autres. Soit. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a peu pénétré dans les masses en général et dans le corps d'officiers en particulier, bien qu'une grande partie de ceux-ci aient été élevés par des religieux, ou peut-être à cause de cela.

Pour l'officier, sauf de rares exceptions, l'homme est une brute. C'est presque un axiome. Parlez-lui du cheval, à la bonne heure; il lui reconnaît quelque intelligence. Aussi ce dernier est-il traité avec tous les ménagements possibles, — nous allions dire tous les égards. Il est caressé, choyé, astiqué, bien nourri, bien entretenu, soigné on ne peut mieux. On n'ignore rien de ses particularités, on connaît ses plus petites tares, ses origines, ses performances, ses dispositions aux diverses allures, à l'obstacle, etc...

De l'homme on ignore souvent jusqu'à son nom.

Faut-il considérer cet attachement pour le cheval comme un besoin d'affection? Ne riez pas. Nous

connaissons des officiers pour qui le mot est loin d'être exagéré. Bien entendu, il ne faut voir là qu'un sentiment d'égoïsme d'un genre tout particulier. C'est encore soi qu'on aime dans le cheval, c'est le plaisir qu'il procure, la satisfaction éprouvée, qui nous portent à aimer la bête. On s'attache de même à tout objet de luxe ou de simple utilité.

Donc, en principe, pour l'officier l'homme est une brute.

Est-il au moins capable de progresser ? Question difficile.

Et d'abord, qu'entendons-nous par là ? Pour nous, l'idée de progrès est le mobile qui, consciemment ou inconsciemment, pousse les hommes en avant. Nous croyons fermement au développement progressif des individus et des sociétés ; nous pensons que ceux-là marchent tous vers les mêmes destinées et que l'égalité, si mal comprise ici-bas, sera certainement réalisée quelque part. Où et comment ? Nous n'en savons trop rien. Mais nous ne comprendrions pas qu'il en fût autrement. Si l'inégalité définitive des créatures devait être un article de foi, Dieu nous serait incompris. Cette inégalité ne peut être que momentanée, car elle nous paraît incompatible avec l'idée que nous nous faisons de sa justice.

Cette idée de progrès est loin d'être acceptée par tout le monde. Pour beaucoup, l'humanité n'a guère changé, le mal affecte des formes variables, voilà tout. Quant à croire à sa disparition, utopie.

« Il en a toujours été ainsi, nous dit-on couram-
» ment, et il en sera toujours de même ; c'est hu-
» main ».

Et voilà le grand mot lâché.

« C'est humain », justifie toutes les platitudes, toutes les lâchetés ; « c'est humain », justifie le favoritisme des uns et l'insolence des autres, la paresse des muscadins et le surmenage des pauvres diables ; « c'est humain » justifie l'écrasement du faible par le fort, « c'est humain » justifie toutes les monstruosités. Que si par hasard vous intervenez au nom de la conscience, au nom du droit, on vous regarde comme un pauvre hère, comme un toqué. C'est le *struggle for life* des espèces animales que guide seul l'instinct, prétendant régir les attributions de l'intelligence humaine, prétendant soumettre le libre arbitre à l'empire de la force. A quoi donc nous servirait alors la connaissance du bien et du mal ? Lutte pour la vie, soit, mais par le droit. Transformisme tant qu'on voudra, mais par l'équité. Où a-t-on vu que la force fût le plus puissant levier de transformation sociale ? S'il en est ainsi, nous nions Dieu.

Certes le mal a toujours existé et il est loin d'avoir disparu. Mais nous prétendons qu'il s'est considérablement atténué. Sans vouloir entrer dans des développements peu en rapport avec le cadre de cette étude, nous n'avons qu'à considérer notre société et celle du siècle de Louis XIV, par exemple, pour constater les immenses progrès réalisés, même au point de vue moral, car ce sont ceux-là surtout qu'on nie. On ne se permettrait pas aujourd'hui ce qu'on se permettait en ce temps-là. Chacun de nous a maintenant sa personnalité reconnue et nul ne s'aviserait d'y porter impunément atteinte. Quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, nous pouvons dire que nous possédons désormais, sinon en

fait, du moins en droit, la liberté et l'égalité, et ces deux grandes choses-là, voyez-vous, procèdent d'une morale supérieure.

Quant au progrès matériel, nul ne le conteste.

Or, s'il y a progrès, si faible soit-il, il y a atténuation du mal, et l'atténuation indéfinie conduit fatalement à ce qu'on peut considérer comme la disparition.

Les officiers, eux, comme tous les gens rétrogrades, sont en général partisans du « struggle for life ». Encore une fois, l'homme est une brute, et ils le traitent en conséquence.

Il faut cependant faire une classification. Parmi eux, comme dans tous les milieux, il y en a de bons et de mauvais, ceux-ci en grande majorité. Les premiers traitent les hommes avec bienveillance, sont polis avec eux et se préoccupent constamment de leur bien-être. Souvent ils s'enquièrent de leurs besoins et provoquent leurs confidences. En un mot ils leur font le plus de bien possible.

Mais ici encore le sentiment qui les fait agir est celui de la bonté et non celui de la justice. Etre bon, c'est très beau, être juste, c'est sublime. Il ne faut pas confondre la charité avec la justice. La première, si grande et si délicate soit-elle, n'en conserve pas moins toujours un certain caractère dégradant. On nous parle souvent des anciens seigneurs et du bien que quelques-uns faisaient autour d'eux. Nous n'en disconvenons pas. Mais ce bien, à leurs yeux n'avait pas le caractère obligatoire que nous lui désirerions et qu'il doit avoir selon nous. (*Obligatoire* en conscience, bien entendu; il ne saurait être question de faire interve-

nir la loi en pareille matière.) A notre avis, la fortune, le talent, toutes les richesses de la terre, n'appartiennent pas à celui qui les détient; elles ne sont entre ses mains qu'un dépôt qu'il est tenu d'employer au mieux des intérêts du prochain et du sien propre, et dont il rendra compte. En thèse générale, le pauvre n'a pas seulement droit à l'aumône du riche, il a droit à une juste part. C'est là le principe fondamental du socialisme. C'est un devoir élémentaire pour le riche, de faire du bien avec sa fortune, et cela le plus intelligemment possible, sans qu'il ait droit, de ce fait, à aucune reconnaissance. C'est dû! Récompense-t-on le devoir?

* * *

Les officiers de la deuxième catégorie, les mauvais, traitent les hommes avec un mépris et une brutalité révoltants et emploient, pour les leur appliquer, les expressions les plus grossières. Quelques-uns se laissent aller jusqu'aux voies de fait, tout au moins aux bousculades. Tous regrettent que les châtiments corporels ne soient plus autorisés.

— Ah! si on pouvait leur f... des coups de trique à ces c.... là, vous verriez comme ils marcheraient!

Et ils parlent du bon vieux temps, où la bastonnade était une punition réglementaire. Quand ils donnent un ordre, c'est sur un ton sec, hautain, insolent, ou en g..., suivant les tempéraments. Leurs observations sont toujours excessives. Aussi les pauvres diables de soldats tremblent-ils constamment.

Plutôt que de s'adresser à leurs officiers, ils aiment mieux tout souffrir ; la seule pensée d'aller parler au capitaine, les terrorise.

Le règlement est cependant bien explicite au sujet de la discipline ; voici ce qu'il dit textuellement :

« Si l'intérêt du service demande que la disci-
» pline soit ferme, il veut en même temps qu'elle
» soit paternelle. Toute rigueur qui n'est pas de
» nécessité, toute punition qui n'est pas déterminée
» par le règlement, ou que ferait prononcer un sen-
» timent autre que celui du devoir, tout acte, tout
» geste, *tout propos* outrageant d'un supérieur en-
» vers son subordonné, sont sévèrement interdits.
» Les membres de la hiérarchie militaire, à quel-
» que degré qu'ils y soient placés, doivent traiter
» leurs inférieurs *avec bonté*, être pour eux des *gui-*
» *des* bienveillants, leur porter tout l'intérêt et avoir
» envers eux tous *les égards* dus à des hommes dont
» la valeur et le dévouement procurent leurs suc-
» cès et préparent leur gloire. »

Cette page est tout simplement sublime. Elle est inscrite dans notre règlement depuis 1833, et on dirait qu'elle se ressent du souffle révolutionnaire. Malheureusement on en tient peu compte. Et cependant c'est bien là la définition de la vraie discipline pour les chefs, c'est bien ainsi que doit être compris le rôle du supérieur. Quand donc ne verra-t-on plus en lui qu'un appui ferme et sûr, qu'un juge bienveillant mais impartial, au lieu d'un oppresseur, presque un bourreau ? Quand donc les supérieurs se décideront-ils à être tout au moins polis ? Jusques à quand conserveront-ils ces mœurs de soudards qui détonnent dans notre civilisation ?

Et jusques à quand, osons-le dire, les inférieurs se laisseront-ils traiter comme des bêtes?

Qu'on y songe bien! malgré la mauvaise application de la loi sur l'instruction obligatoire, les esprits s'élèvent peu à peu, et, peu à peu ils prennent conscience de leurs droits. Comme des courants intellectuels semblent sillonner l'air, chassant devant eux les miasmes pestilentiels de l'ignorance, balayant les bas-fonds. De l'ombre, les masses surgissent. Encore éblouies par cette lumière du jour, aveuglante pour qui sort de la nuit, elles hésitent, la vue trouble, sur le choix des nouveaux points de direction ; elles cherchent à se reconnaître. Mais cette incertitude ne durera pas éternellement. Malgré les obstacles, malgré les mirages, malgré les faux-jours, la marche décisive en avant aura lieu, car elle est dans la fatalité des choses, et tout fait prévoir qu'elle n'est pas éloignée. Nous sommes à un tournant de l'histoire, suivant l'expression courante. Evolution ou révolution, quelque chose est dans l'air, cela se sent. Il dépendra du plus ou du moins de résistance des forces de réaction de déterminer l'une ou l'autre. L'esprit humain n'est pas compressible à l'infini ; à partir d'une certaine limite, il y a explosion.

Ouvrons donc les yeux et cessons de croire à l'infériorité définitive des races ou des castes. Que les officiers abandonnent ces airs hautains et insolents qui leur aliènent la sympathie de leurs hommes, braves gens tout disposés à s'attacher, qu'un simple regard, un peu plus doux, qu'un mot d'encouragement, attireraient à jamais. Camarades, observez-les! Ne les voyez-vous pas prêts à tous

les dévouements, à tous les sacrifices, s'ils sentent tant soit peu que vous les aimez? Ah! prouvez-leur une sincère affection, très paternelle, mais n'ayant rien de « protecteur » et vous les verrez.

Souvent des officiers que nous classerions plutôt dans la catégorie des bons, mais ayant de leur supériorité une idée encore un peu fausse à notre avis, s'adressant à un homme lui disent, par exemple : « Eh bien! que désirez-vous, mon ami? Qu'est-ce qu'il y a, mon garçon? etc., et leur ton, pour être bienveillant, n'en a pas moins un caractère de protection, un air grand seigneur qui choque. Cela consacre en quelque sorte l'infériorité de l'homme, cela semble s'adresser à un domestique, cela a quelque chose de féodal. Il est évident qu'on ne parlerait pas ainsi à des égaux. Or, l'infériorité ainsi comprise, n'a pas de raison d'être, nous nous sommes déjà expliqué à ce sujet.

Nous, nous considérons nos soldats comme des égaux, ayant à remplir un rôle plus modeste que le nôtre, voilà tout. Le titre de collaborateur, de précieux auxiliaire que les grands chefs appliquent aux officiers sous leurs ordres, nous l'étendons à nos hommes. Nous sommes tous associés pour une œuvre commune, préparer la défense éventuelle de la patrie. Chacun d'eux, si modeste que soit sa situation sociale, a sa dignité qui vaut la nôtre. Si les règlements militaires ne s'y opposaient pas, nous dirions « monsieur » à chacun de nos hommes, au lieu de dire « Un tel » tout court, ou d'écrire « le sieur X..., le nommé Z..., jusqu'au grade d'adjudant inclusivement, en réservant le titre de « monsieur » pour les officiers. Nous sommes déjà

loin du temps où celui de « madame » était réservé aux seules prétendues grandes dames. Aussi admirâmes-nous fort cette spirituelle réponse d'un homme politique assez connu, qu'un juge d'instruction avait cité à comparaître à son cabinet, en employant la formule :

« Le sieur X... est invité, etc... »

Il répondit au juge que

« Le sieur X... faisait connaître au sieur Z..., juge » d'instruction, etc... »

Dans les citations suivantes le magistrat employa le terme de « monsieur ». La leçon avait porté. Il est temps, en effet, d'en finir avec ces restes de l'ancienne société.

* * *

Nous avons examiné jusqu'ici les relations de l'officier avec les simples soldats. On pourrait les résumer en quelques mots. Le premier n'a pour les seconds, à de rares exceptions près, qu'un mépris injustifié. Il ne s'occupe guère d'eux, si ce n'est pour s'en servir comme d'instruments dociles. Le soldat est un outil, rien de plus. On oublie que c'est un outil intelligent et que comme tel il ne doit être employé qu'avec tact et discernement.

La mission de l'officier serait cependant fort belle s'il savait la comprendre ou s'il ne la jugeait pas indigne de lui. Comme tous les hommes exerçant une certaine action sur une partie de leurs concitoyens, il devrait être un éducateur social. C'est ainsi que, personnellement, nous comprenons notre rôle. Et qu'on ne croie pas que ce soit par

dilettantisme! Même si notre goût ne nous y portait pas, nous considérerions cela comme un devoir absolu. Nul de nous n'est assez grand pour dédaigner les petits. Dieu s'occupe des insectes les plus microscopiques, d'infiniment petits que nous ne soupçonnons même pas. La vraie grandeur ne consiste pas à « planer. » Les gens qui, par un orgueil déplacé, par un esprit de caste ridicule et grotesque, ne daignent même pas adresser la parole à ceux qui ne sont pas de « leur monde », sont de pauvres hères, de pauvres diables, bien au-dessous incontestablement de leurs prétendus inférieurs. Ils excitent d'abord une certaine colère, puis, à la réflexion, ils n'inspirent plus qu'une immense pitié. Ce sont des frères arriérés que des conventions sociales aussi fausses qu'arbitraires semblent avoir placés au premier plan, mais qui n'en croupissent pas moins dans les bas-fonds de l'esprit. A nous de les en tirer, à nous de les aider! Il y a en effet une solidarité fatale entre les individus d'une génération, comme entre les générations elles-mêmes. Le devoir ne consiste pas seulement à s'élever soi-même, mais aussi et *surtout* à aider les autres. Sans cela à quoi serviraient les bons? La Providence les a heureusement mêlés aux méchants et aux ignorants pour les améliorer et les instruire, pour faciliter leur ascension. Tant que nous ne nous occupons que de nous, quelque méritoires que soient nos efforts, quelque scrupuleuse que soit notre conscience, quelque sévérité que nous ayons pour nous-même, nous n'avons fait que la moitié du chemin. Pour parcourir l'autre moitié, il faut tendre la main au voisin qui en a besoin, en

l'engageant à s'appuyer sur nous. Et ce n'est qu'à ce prix-là que nous monterons, sachez-le bien. Le mal est un boulet que l'humanité traîne au talon; il ne pourra disparaître que grâce aux efforts combinés et soutenus de tous. Il n'est pas fatal, répétons-le. Laissons aux esprits simples et au catholicisme qui vit à leurs dépens, cette croyance absurde et manifestement anti-divine, à un esprit des ténèbres, qu'il s'appelle Ahriman ou Satan. Nous, nous ne croyons qu'au Dieu de bonté infinie et au progrès indéfini.

Donc, tant qu'il y aura des méchants sur la terre, les bons ne seront pas complètement affranchis du mal et ils en souffriront plus ou moins. Cela se comprend.

Vous possédez une bonne terre et d'excellents instruments de travail; vous y semez une bonne plante. Celle-ci, grâce à vos soins quotidiens, devient belle et prospère, mais une autre plante, parasite et mauvaise, vient la paralyser dans son développement. Il faut l'extirper, sinon la première en souffrira jusqu'à en mourir, bien que ce ne soit pas de sa faute. Ainsi pour nos esprits; nous aurons beau les cultiver : si nous ne les débarrassons du voisinage des mauvais, nos efforts seront presque vains.

Cette comparaison, comme toutes les comparaisons, est incomplète. On pourrait même en tirer des conséquences absolument contraires à nos idées. Il ne faut y voir que le principe que nous avons voulu poser, à savoir que le Bien ne peut acquérir son maximum de puissance qu'autant qu'il est débarrassé du voisinage du Mal. Notre ascension n'est possible qu'à condition d'entraîner celle de

ceux qui sont au-dessous de nous. Prétendre monter en les laissant dans les bas-fonds est contraire à la loi du progrès et impossible. Il faut donc en prendre son parti : que ceux auxquels la satisfaction du devoir accompli ne suffit pas, pensent au moins à leur intérêt.

*
* *

Examinons maintenant les rapports des officiers avec les sous-officiers.

Ici quelques nuances apparaissent que nous voudrions définir. Vis-à-vis de ces derniers on se montre déjà plus poli ; à de nombreuses exceptions près, on leur fait des observations plus fréquentes peut-être, mais moins grossières. Beaucoup d'officiers évitent autant que possible de les faire en présence des hommes. Sans être familier, et en cela on a raison, on a plus de bienveillance; on se laisse aller quelquefois jusqu'à parler de choses qui ne concernent pas le service.

Mais ces bons rapports cessent vite, dès que le sous-officier fait mine de vouloir s'élever, dès qu'il aspire à devenir officier.

Expliquons-nous.

Tant que le sous-officier reste dans son rôle de subordonné, l'officier a pour lui la bienveillance que l'on accorde à un serviteur zélé, à un bon contremaître ou à un bon commis, à n'importe quel employé subalterne qui sert bien. C'est qu'alors il n'a rien à craindre pour son prestige ou son intérêt; aucune difficulté ne saurait surgir, il est le maître incontestable et incontesté. La distance hiérarchique

ou sociale qui les sépare est telle qu'aucune compétition n'est possible. Il n'en va plus de même dès que le sous-officier aspire à se placer sur le même plan que l'officier. Oh! alors, c'est fini du « brave homme »; le « bon serviteur » d'antan n'est plus qu'un monsieur outrecuidant et prétentieux, n'ayant aucune conscience de son infériorité.

Il voudrait être « maître » à son tour, pensez donc! Comme s'il était né pour cette situation, comme si les hautes conceptions pouvaient être son affaire, à lui, l'homme *du détail*, à lui qui ne saurait jamais être qu'un instrument!

Et cela est tellement vrai que la bienveillance dont nous parlions n'existe plus, d'une façon générale, vis-à-vis des adjudants, qui ne sont cependant que des sous-officiers ayant leur bâton de maréchal. Pourquoi? Parce qu'ils ont un costume, sauf les galons, exactement semblable à celui des officiers; quelquefois on les prend pour tels. C'en est assez pour que ces derniers les voient d'un mauvais œil. Il est vrai que ce sentiment n'est guère commun qu'aux jeunes officiers et surtout aux sous-lieutenants. Se sentant trop près de l'adjudant à l'égard des droits et de l'autorité, ils essaient de s'en éloigner le plus possible, en le tenant à distance. A partir du grade de capitaine, cette distance est tellement grande qu'on n'y pense plus; on retombe alors dans les conditions premières de l'officier vis-à-vis du simple sous-officier.

Nous nous rappellerons toujours les interminables et fréquentes discussions sur les adjudants, aux tables des jeunes officiers. C'était à qui leur enlèverait quelque chose. Qu'on leur donne la

même tenue qu'aux autres sous-officiers, avec tous les galons qu'on voudra, qu'on les dore sur toutes les coutures, si l'on veut, mais qu'ils aient un costume différent du nôtre. Depuis qu'on leur a donné la tenue d'officier, ils sont insupportables; « *ils se croient quelque chose*, alors qu'après tout ce ne sont que des « bas-off. ».

Il faut dire, en effet que cette expression de *bas-of*... dont les gentilshommes se servaient autrefois vis-à-vis des roturiers, a été reprise par nos aristocrates modernes, par ces bourgeois de tout poil ayant hérité, avec les biens nationaux et autres titres de propriété plus ou moins volés, des privilèges de l'ancienne noblesse et surtout de ses défauts et de ses tares.

Après tout, descendre d'un épicier enrichi ou d'un marchand de vins en gros, vaut au moins autant que d'être le descendant d'un baron de grand chemin, d'un mignon de Henri III, voire même d'un bâtard de grand seigneur. Toutes ces noblesses-là se valent : hier, c'était la spoliation près du manoir, aujourd'hui c'est le vol dans la boutique et l'officine ou sous le péristyle de la Bourse. Question de temps et de mœurs, voilà tout.

Le sentiment que nous avons essayé de définir se rencontre d'ailleurs dans toutes les classes sociales. Partout celui qui commande aime peu voir son subordonné s'élever jusqu'à lui ; s'il consent parfois à être aimable et bon envers lui, c'est à condition qu'il reste dans son rôle secondaire. Ainsi s'expliquent l'aumône, le bien que beaucoup de gens font autour d'eux. Ils sont charitables mais ils ne consentiraient pas à être justes. La charité

et la justice ne procèdent pas du même principe; la première est l'apanage de toutes les natures un peu sensibles ou vaniteuses, quelque vulgaires qu'elles soient, la seconde n'est accessible qu'aux esprits relativement supérieurs. Nous parlons ici de la justice dans la plus noble acception du mot. Voyez ce qui se passe pour les races dites inférieures, pour les nègres, par exemple.

Tant qu'ils consentent à être des bêtes de somme, ils sont « les bons nègres », les braves gens simples et naïfs, les grands enfants. Dès qu'ils font mine de se révolter un peu, de demander un peu plus de justice, ils ne sont plus que « de sales moricauds » qu'il faut exterminer. Demandez un peu à monsieur Légitimus, député de la Guadeloupe.

Que de gens, en France, trouvent extraordinaire que ce moricaud vienne nous faire des lois? Entre nous, je crois qu'il s'en tire aussi bien que beaucoup d'autres, sinon mieux.

* * *

Nous voudrions considérer maintenant les rapports des officiers entre eux.

On croit communément dans le public que les officiers sont tous unis comme les cinq doigts de la main et qu'ils sont tous des camarades.

Entendons-nous.

Qu'il y ait entre eux une forte solidarité, cela n'est pas contestable, malheureusement, car si elle n'avait pas existé, la réparation d'une erreur judiciaire n'aurait pas pris les proportions d'une véritable révolution qui a failli conduire le pays à sa perte.

Mais cette solidarité n'est pas la camaraderie et la raison en est qu'elle n'est pas absolument volontaire.

Parmi les officiers, comme partout, il y a d'un côté la masse, et de l'autre quelques dirigeants. Cette masse se compose naturellement d'individualités de second ordre, incapables pour la plupart de se rendre compte de la psychologie de leur milieu et surtout de celle de leurs maîtres. Ceux-ci n'ont qu'à faire appel de temps à autre à l'esprit de corps, aux traditions des champs de bataille qui n'ont que faire en notre état de paix prolongée, aux devoirs nobles et élevés qu'impose l'épaulette, en un mot à tous les clichés connus, pour être sûrs de garder leur empire sur des esprits habitués depuis longtemps à subir leur impulsion. Qu'un colonel donne « du cher camarade » à un simple sous-lieutenant, et celui-ci se figure que c'est vrai, qu'en dehors du service, il n'y a presque plus de hiérarchie : « Tous hommes du monde », est une phrase qu'on nous sert à chaque instant.

Oui et non, répondons-nous.

Oui, s'il s'agit d'officiers appartenant à la même caste sociale et instruits à la même école; non, dans le cas contraire.

Les différences de classes caractéristiques de la société civile, se retrouvent à peu de chose près dans le milieu militaire, mais la lutte n'y est qu'à l'état latent. Cela provient de ce qu'elle est à peine possible, toutes les hautes situations de l'armée étant occupées par les gens du même bord, et la libre discussion étant interdite. A la vérité, quelques subalternes, quelques modestes se rendent bien

compte qu'ils sont exploités et que cette solidarité dont on leur rebat les oreilles ne profite qu'à quelques-uns, toujours les mêmes. Ils voient bien qu'on n'y fait appel que lorsqu'il s'agit de faire bloc contre un ennemi extérieur, dans les moments de crise, par exemple, comme ceux que nous venons de traverser. Ils finissent par comprendre que lorsqu'il s'agit de distribuer des faveurs ou simplement d'être justes, elle se réduit aux proportions d'une solidarité de coterie. Oui, ils voient tout cela, mais ils n'osent pas protester. L'autorité et la tradition pèsent sur eux avec une force si grande que la réaction leur est presque impossible. Aussi restent-ils écrasés, comprimés à jamais, jusqu'au moment de l'explosion, inévitable, nous en sommes persuadé. En attendant, la haute armée, sachant grouper habilement autour d'elle, avec des mots trompeurs et dans une feinte camaraderie, tous les simples et tous les naïfs, constitue le plus formidable instrument de réaction que la République ait à combattre. Si on la laisse faire, elle est capable, pour un temps, d'arrêter la marche en avant. Qu'on y songe, les congrégrations, par un travail souterrain qui dure depuis des années et des années, sont arrivés à l'avoir presque tout entière entre leurs mains : c'est dire à quels périls nous sommes exposés.

C'est qu'ils sont nombreux, les « postards. » C'est ainsi qu'on appelle dans l'armée tous les anciens élèves des congrégations, qu'ils aient passé par la rue des Postes ou non. Dans les hauts grades ils sont la majorité. C'est parmi eux que la vraie camaraderie existe. Là, c'est le cas de le

dire, la hiérarchie disparaît; la fraternité des francs-maçons n'est rien à côté de la leur. Il faut reconnaître qu'ils sont habiles dans leurs relations.

Tout en gardant les uns envers les autres des préférences marquées, ils ne les laissent pas percer sans nécessité; ils savent se mettre « bien » avec tout le monde, grâce à une correction et à une politesse auxquelles il faut rendre hommage. Beaucoup se laissent prendre à leurs manières affables mais hypocrites et à leurs prévenances. Souvent ils ne se doutent même pas à qui ils ont à faire. Un jour nous avons étonné beaucoup un de nos camarades, en lui nommant trois officiers du régiment, « postards ».

— J'aurais dû m'en douter, nous répondit-il, ils ne sont pas comme tout le monde. Trop polis pour être honnêtes, comme dit le proverbe. Maintenant que je le sais, je trouve en effet qu'ils sentent le Jésuite.

En dehors des postards, la camaraderie existe également entre les Saint-Cyriens et entre les Polytechniciens, mais avec des nuances. Si la même origine d'école leur donne une grande cohésion, elle est elle-même subordonnée à l'origine sociale.

C'est ainsi que, dans tous les régiments, on a d'abord le clan de la noblesse qui, sans être aussi fermé que celui du noble faubourg, n'en est pas moins nettement délimité. On y reçoit bien tous les officiers, parce que cela est obligatoire dans le monde militaire, mais les relations conservent un caractère en quelque sorte officiel qui est loin

d'être celui de la franche camaraderie; celle-ci n'existe que pour les officiers du même monde.

Vient ensuite le clan bourgeois qui est la masse et où la différence d'école ou de fortune est la base des relations. Le phénomène se manifeste surtout dans les groupes de jeunes officiers; bien qu'ils prennent leurs repas en commun, il se forme parmi eux des petites coteries qu'on ne dissimule même pas. En sortant du mess ou de la pension, des groupes sympathiques se constituent; il en est de même au cercle. Presque toujours, à de rares exceptions près, on voit d'un côté les officiers des écoles spéciales, de l'autre, ceux du rang. Dans l'artillerie surtout, on peut dire qu'il n'y a aucune camaraderie entre les anciens élèves de Polytechnique et ceux de Versailles.

Comme on le voit, d'après notre rapide examen, cette camaraderie tant prônée à tout moment par les grands chefs et les militaristes, n'est qu'apparente parmi les officiers. L'hypocrisie des uns et la lâche complaisance des autres, en sont les liens uniques et factices. Que le peuple ne s'y laisse donc pas prendre plus longtemps. Sur ce point, comme sur tant d'autres, on ne lui montre que la façade.

*
* *

Les rapports des officiers avec leurs supérieurs sont de deux sortes : les rapports de service et les rapports mondains.

Pour les premiers, la formule générale en est bien simple et peut se résumer ainsi : *le supérieur ordonne et l'inférieur obéit.*

Comment?

Nous avons déjà dit plus haut de quelle façon la discipline devait être comprise par le supérieur. Nous avons montré, règlement en mains, qu'elle devait être paternelle et bienveillante. C'est dire que les ordres, quelque fermes et quelque précis qu'ils soient, doivent être donnés dans des termes et sur un ton convenables. Ces allures dites « militaires », affectées par certains officiers, c'est-à-dire raides, cassantes, brusques, hautaines, souvent grossières, ne sont donc nullement obligatoires; depuis longtemps, elles devraient être reléguées aux Invalides parmi les vieux débris et avec les vieilles coutumes de l'ancienne armée. Dans notre société de plus en plus policée, elles sont déplacées.

D'autre part, comment doit s'exercer l'obéissance de l'inférieur? Doit-elle être passive et absolue? Ouvrons le règlement.

Voici ce que nous y lisons :

« La discipline faisant la force principale des ar-
» mées, il importe que tout supérieur obtienne de
» ses subordonnés une obéissance entière et une
» soumission de tous les instants, que les ordres
» soient exécutés littéralement, sans hésitation ni
» murmure; l'autorité qui les donne en est respon-
» sable et la réclamation n'est permise à l'infé-
» rieur que lorsqu'il a obéi. »

Donc pas de doute. « Littéralement, sans hésitation ni murmure, » telle est la formule et il n'y a pas de place pour l'équivoque. On peut en penser ce qu'on voudra, mais c'est formel : l'obéissance doit être passive.

Pour notre part, nous l'admettons assez volontiers dans le principe. Dans la pratique du reste, il y a assez souvent place à la discussion, à moins qu'on n'ait affaire à des brutes. Dans ce cas on obéit purement et simplement, pourvu que l'ordre soit donné en des termes convenables. « L'autorité qui les donne (*les ordres*) en est responsable. » Tant qu'on n'engage que la responsabilité du chef, on n'a donc pas à discuter. Il n'en va plus de même quand on engage la sienne propre. Ouvrons encore le règlement.

« La subordination doit avoir lieu rigoureuse-
» ment de grade à grade : l'exacte observation des
» règles qui la garantissent, « en écartant l'arbi-
» traire », doit maintenir chacun dans ses droits
» comme dans ses devoirs. »

Par conséquent le subordonné peut avoir des droits intangibles qu'aucun supérieur ne saurait atteindre. C'est ainsi qu'un officier comptable, par exemple, responsable pécuniairement, peut refuser d'exécuter certains ordres engageant des dépenses non réglementaires ; qu'un officier, juge dans un conseil de guerre, n'a d'ordres à recevoir que de sa conscience.

D'ailleurs l'obéissance, toute passive qu'elle soit, a des limites.

Quand un officier arrive dans un corps, il doit être reçu par un officier d'un grade supérieur au sien, devant la troupe qu'il est destiné à commander.

Supposons qu'il s'agisse d'un colonel. Le régiment est réuni en grande tenue avec le drapeau ou l'étendard et le général de brigade procède à la réception en ces termes :

« De par le Président de la République, officiers, » sous-officiers, caporaux (ou brigadiers) et sol- » dats, vous reconnaîtrez pour votre colonel, mon- » sieur X... et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous » commandera pour le bien *du service et pour l'exé- » cution des règlements militaires.* »

C'est clair ! on ne doit obéissance que pour « le bien du service et l'exécution des règlements militaires. »

Cette obéissance a donc des limites et on ne saurait qu'approuver, aux termes du règlement, le major Labordère de ne pas avoir obéi. Le devoir de tout officier, en pareille circonstance, est de l'imiter. On ne voit pas trop, en effet, ce que « le bien du service et l'exécution des règlements militaires », ont à faire dans la perpétration d'un coup d'Etat. On ne voit même pas très bien ce qu'ils ont à faire dans certaines grèves ; cela pourrait se discuter.

Sous ces réserves, l'obéissance doit être entière et absolue, nous venons de le voir. Et elle l'est, en effet. Si on avait un reproche à faire aux officiers, ce ne serait certes pas celui de l'insubordination. Sans de rares, de trop rares exceptions, ils ont plutôt une tendance à trop obéir que pas assez. C'est au point que la plupart d'entre eux en perdent toute initiative et toute personnalité. Au bout de quelques années de métier, on peut dire que les militaires ne sont plus que des machines, des instruments, sinon inconscients, du moins prêts à toutes les besognes, pourvu que l'ordre en soit donné. Dans beaucoup de corps, le règlement n'existe presque plus. Chaque colonel, chaque général a le sien. Si quelques esprits indépendants protestent,

les autres, les disciplinés, leur répondent en plaisantant :

« Le règlement est comme les jolies femmes, il » est fait pour être violé. » Cette grossière banalité court toutes les casernes.

Quelques-uns vont plus loin et disent : « A quoi » servirait l'autorité, si on n'en abusait pas ? » Ils ont l'air de plaisanter, mais au fond c'est leur règle de conduite.

Etonnez-vous après cela que tout ce monde ne fasse aucun cas des lois et des droits les plus sacrés des individus. En dehors de l'armée, pour eux il n'y a rien. Qu'on se rappelle les protestations de quelques maires, *anciens officiers*, lors de l'affichage de l'arrêt de la Cour de cassation. Du moment qu'ils avaient eu l'honneur de « porter l'épaulette », ils ne croyaient pas devoir obéir aux ordres de la Chambre et du gouvernement, sous prétexte que cet affichage était une insulte à l'armée nationale. On croit rêver en entendant de pareils propos. Ainsi pour ces gens-là le Tribunal suprême de France n'est rien, la loi n'est rien, la justice n'est rien ! Pour ces individus, retirer du bagne un innocent, dont le martyre horrible a duré près de cinq ans, est un crime, du moment qu'ils jugent défavorable à l'armée cet acte de réparation.

Quelle armée !

La réunion de quelques jésuites et réactionnaires de tout poil ?

Allons donc ! Ce n'est point là l'armée de ce pays-ci. Cette dernière n'est rien moins que la nation elle-même qui ne saurait se passer de justice, sous peine de mort. Il n'y a que les misérables ayant

intérêt à donner le change, les éternels ennemis du peuple, qui ont pu répandre de pareilles idées. Malheureusement beaucoup d'imbéciles, d'ignorants devrions-nous dire, les ont adoptées et défendues.

C'est l'histoire.

N'avons-nous pas vu la Vendée et la Bretagne, se soulever en faveur de leurs oppresseurs contre ceux qui voulaient les émanciper?

— Vive le roi! vive le curé! criaient ces malheureux chouans.

— Vive l'armée! crient aujourd'hui leurs descendants.

Eh! oui, vive l'armée, mais la vraie, l'armée nationale, celle qui aura pour mission de défendre la frontière et non de protéger ceux qui nous exploitent en se disant nos bienfaiteurs. Ah! pauvres gens, c'est toujours la même chose : il faut faire votre bonheur malgré vous.

* * *

Grâce aux entorses données au règlement, les grands chefs finissent par être omnipotents. Et ils ne se font pas faute d'user de leur pouvoir. Malgré les relations mondaines plus ou moins cordiales, malgré les apparences, le subordonné n'est en définitive « qu'un marchepied » pour le supérieur. Pour satisfaire son ambition, celui-ci ne recule généralement devant aucune exigence, même extraréglementaire. Un officier ambitieux, surtout lorsqu'il est dans les conditions de services et d'ancienneté voulues pour être proposable au grade supérieur,

est tout simplement féroce. S'il le fallait, pour monter d'un échelon, il ferait « crever » sa troupe et ses officiers. Il n'hésiterait pas à sacrifier les amitiés les plus chères, à briser un ou plusieurs subordonnés, à faire toutes les démarches possibles, quelquefois à commettre toutes les platitudes, voire même quelques bassesses, ou pis encore, pour atteindre son but. C'est ce qu'on appelle être mû par l'intérêt du service et le bien de la Patrie. Ah! que de beaux zèles s'éteindraient s'il fallait travailler par pur désintéressement !

Et les femmes sont plus ambitieuses que les hommes. Telle jeune commandante n'a qu'un rêve : être la générale une telle; telle « colonelle » ne rêve que de corps d'armée, de gouvernements militaires de Paris ou de Lyon, de maréchalat peut-être. Aussi faut-il les voir à l'œuvre. Il est toujours curieux pour l'observateur froid, d'étudier leurs petites manœuvres de salon, leurs petites coteries, leurs petites mesquineries, leurs petits sentiments, un tas de petites choses, en un mot, — il est vrai que les infiniment petits mènent le monde, — si nous osions, nous ajouterions, pour faire contraste : et leur grande bêtise.

Il est rare en effet, de trouver un milieu féminin plus nul, plus creux, plus insignifiant, que celui des femmes d'officiers. On dirait qu'elles sont taillées sur un patron spécial. Il y a bien quelques exceptions, nous en connaissons, mais elles sont rares.

A quoi cela tient-il ?

A la hiérarchie.

Les femmes d'officiers se recrutent dans la noblesse et dans la bourgeoisie. Il n'y a donc de prime

abord, aucune raison de croire qu'elles vaillent moins que leurs compagnes mariées avec des civils. Même origine, même éducation. Mais leur mentalité se transforme dès qu'elle pénètrent dans le monde militaire : pas à leur avantage, hélas! En effet, à tous les préjugés caractérisant déjà l'éducation bourgeoise, viennent s'en joindre quelques autres, spéciaux au milieu. Aux différences de fortune et de monde, s'ajoute celle, aussi considérable, du grade. Les femmes d'officiers tiennent compte de la hiérarchie, autant, sinon plus, que leurs maris. Leur pauvre esprit étroit, leur désir de « briller » au premier rang, peuvent se donner libre carrière quand elles ont le bonheur de posséder des maris très galonnés. Aussi ne voit-on pas, en principe, la femme du colonel, par exemple, frayer avec celle d'un simple capitaine. Quant aux femmes de lieutenants, c'est à peine si elles comptent.

Rien n'est plus curieux que d'observer ces dames prendre place dans une cérémonie militaire, la fête du régiment, par exemple. C'est tout juste si elles n'appliquent pas les prescriptions réglementaires en ce qui concerne les officiers : le colonel en première ligne, les officiers supérieurs en deuxième ligne; derrière eux, les officiers subalternes, par grade, sur trois lignes. Ce serait amusant si ce n'était profondément bête.

Dans leurs salons, les visiteurs ne sont pas reçus simplement en « hommes du monde », sans distinction de grade. Une commandante, par exemple, recevra les capitaines et les lieutenants, ainsi que leurs dames, avec un certain air de protection à peine déguisé. En revanche elle sera très aimable

et très prévenante à l'égard du lieutenant-colonel et du colonel.

Et voilà comment ces pauvres femmes perdent jusqu'aux avantages de leur sexe. Leurs grâces et leurs charmes finissent par prendre une raideur toute militaire. On ne voit plus en elles cet être divin et exquis qu'est la femme, mais quelque chose d'hybride qui n'est plus ni homme ni femme et qui porte un jupon sous lequel percent des bottes et des éperons.

Aussi leur fait-on peu la cour. Les assidus de leurs salons sont généralement des ambitieux qui prisent fort peu leurs charmes et beaucoup l'influence du mari. Les visites, dans ce cas, sont une de ces corvées indispensables que s'imposent les gens décidés à arriver. Les autres, les indépendants, s'en abstiennent le plus possible. Il faut avouer que les sujets de conversation ne les incitent guère à se déranger. Nous avons rarement entendu une causerie intéressante dans un salon militaire. On se traîne de banalités en banalités jusqu'au moment de prendre congé — jusqu'à la délivrance. Ah! ce n'est point dans ce milieu qu'on discutera quelque idée neuve ou généreuse, qu'on trouvera des aperçus hardis, qu'on entreverra des horizons plus vastes. C'est désespérant de nullité.

C'est surtout dans les visites à ces dames et dans les papotages de salon, que se nouent les relations des officiers de différents grades en dehors du service. Il faut y ajouter quelques soirées au cours de l'hiver et surtout quelques « thés » suivis d'une petite sauterie le plus souvent. De cela, on ne saurait faire un grief. A vrai dire cependant nous

aimerions mieux voir moins d'amusements, lorsqu'à côté du salon brillamment illuminé, des êtres humains souffrent de la faim : le râle des miséreux nous fait trouver bien tristes les accents joyeux de l'orchestre.

*
* *

Les relations mondaines des officiers s'étendent à l'élément civil dans la plupart des garnisons. Elles comprennent généralement la magistrature, quelques fonctionnaires « bien pensants » de l'ordre administratif et certaines notabilités.

On entend par notabilités des gens qui ont de l'argent ou qui sont censés en avoir.

Ces relations avec les « pékins » sont certainement très profitables aux militaires qui perdraient sans cela tout contact avec le monde extérieur; dans la société civile, ils se retrempent à la vie commune. Et bien que cette société soit loin d'être ce que nous voudrions, malgré ses préjugés de caste et son éducation bourgeoise, il faut avouer qu'elle est de beaucoup supérieure à la société militaire. De temps en temps il arrive qu'on y découvre tout de même une idée orientée vers l'avenir. Nous ne saurions à ce propos, trop faire l'éloge des membres de l'université. C'est incontestablement le milieu le plus libéral dans ce qu'on est convenu d'appeler la « bonne société. » Quant aux femmes « civiles », elles ont une supériorité réelle sur les femmes militaires : elles sont moins hiérarchiques, plus aimables et s'habillent beaucoup

mieux. Elles ont aussi une conversation plus intéressante.

Tout ceci, bien entendu, en thèse générale. Nous connaissons des femmes d'officiers qui n'ont rien à envier à personne. Il est vrai qu'elles sont si peu militaires!

Mais si les relations avec le monde civil sont très profitables, elles ne sont malheureusement pas pratiquées par tous les officiers. La plupart d'entre eux ne sortent pas de la visite obligatoire à l'occasion du 1er janvier et se confinent dans l'élément militaire. Ce sont ceux-là surtout qui réalisent à la longue ce type universellement connu sous le nom de « vieille culotte de peau, » ou de « vieux pompon. » Pauvres gens pas mauvais au fond, mais qui ne soupçonnent presque pas la vie en dehors de leur étroite sphère. Habitués depuis longtemps à ne jamais penser par eux mêmes, l'esprit comprimé par l'absolutisme militaire, ne connaissant que l'ordre et la consigne, ce sont par excellence des instruments inconscients entre les mains de l'autorité. Qu'ils soient généraux ou simples capitaines, la différence n'est guère sensible; jamais ils ne sont quelqu'un. Malheureusement pour l'armée et pour la patrie, ils sont nombreux et joignent à leur incapacité civique, une « morgue » militariste qui rejaillit sur tout le corps d'officiers. Le pékin pour eux est encore l'ennemi comme en 1815, du temps des demi-soldes; ils ont pour lui le plus parfait dédain. Même quand ils quittent l'armée, ils le fréquentent peu. Leur seul désir est de prendre leur retraite dans une ville de garnison, où ils se font inscrire au cercle militaire. A partir du moment

où ils se retirent, on pourrait croire que leur vie intellectuelle va changer un peu. Il n'en est rien.

Du reste cela est commun à la plupart des officiers retraités, vieux pompons ou non; ils ne peuvent pas sortir du milieu militaire, et cela se comprend : partout ailleurs ils seraient dépaysés.

Quelques-uns cependant entrent dans la politique; ils deviennent conseillers municipaux, maires, députés, sénateurs. Leurs idées se modifient alors parfois, pas toujours. Quoi qu'il en soit, dès qu'on les remet en présence d'un chef, ils redeviennent les humbles subordonnés d'autrefois. Non que nous critiquions une déférence très compréhensible, mais ils ne s'en tiennent pas à cela : ils sont aussi timides, aussi craintifs, quelquefois aussi plats, hélas ! qu'au temps où ils étaient en activité ; jamais ils n'ont le courage de soutenir jusqu'au bout une opinion contraire à celle de leur « supérieur. » Il n'est même pas rare de voir celui-ci les bousculer tant soit peu, comme autrefois; eux trouvent cela tout naturel, et l'idée de protester ne leur vient même pas : pour eux c'est dans l'ordre.

Ah! on ne subit pas impunément, pendant trente ans et plus, la loi de l'autoritarisme absolu, qu'il soit militaire ou religieux; quand l'esprit en a subi l'étreinte mortelle une fois, c'est pour toujours qu'il devient inconscient.

Il faut les voir, ces pauvres vieux, dans les cérémonies militaires, dans les réceptions, quand ils peuvent revêtir l'uniforme. Ils se remuent, ils vont de l'un à l'autre, ils quémandent l'attention des chefs et, se plaçant sur leur passage, ils attendent, heureux et fiers, que le général ou le colonel dai-

gne leur serrer la main et leur dire un mot. Leur grande peur est d'être oubliés! On leur a répété pendant toute leur vie que l'armée, c'est la grande famille et ils l'ont cru. Non qu'ils aient tort à un certain point de vue; il est seulement regrettable qu'ils se soient donnés ainsi tout entiers à cette vie étroite du militaire, laquelle a encore pour le moment son utilité, mais qu'on ne saurait mettre en parallèle avec celle du citoyen qui comprend et pratique ses devoirs envers la patrie et plus encore envers l'Humanité. On leur a appris à défendre la frontière, et c'est tout ce qu'ils savent. C'est beau mais c'est insuffisant. Tout en étant prêts à la défense de cette frontière, nous voudrions que par un grand bond vers l'avenir, ils apprissent à la franchir et à la supprimer. Nous voudrions surtout les voir se préoccuper d'autre chose que de la marche en bataille qui n'est plus leur affaire, ou de la tactique nouvelle de l'artillerie. Bien des questions sociales et philanthropiques sollicitent leur esprit et leur cœur, pour qu'ils aient de quoi s'occuper. Après avoir été presque inutiles pendant plus de trente ans, par suite de la fatalité des choses, il est vrai, ils devraient enfin penser à rendre quelques services. Au lieu d'organiser une foule de sociétés d'anciens militaires qui n'ont aucune raison d'être et ne servent qu'à entretenir un chauvinisme nuisible et atrophiant toute intellectualité, ils devraient songer à d'autres associations, à d'autres mutualités ayant un but plus noble et plus élevé.

Guérissez-vous donc enfin de cette nostalgie du sabre, et soyez des hommes et des citoyens, ô invalides de l'armée! Le sabre, croyez-nous, n'a ja-

mais rien résolu. Il a bien tranché le nœud gordien, mais il ne l'a pas dénoué. Toujours après lui les difficultés renaissent, et ses victoires ne peuvent être que passagères, malgré les apparences.

IV

La table. — Du compte-rendu mensuel et de son caractère dégradant. — Des attributions du Président de Table. — Conversation : thèmes préférés. — Quelques mots sur l'antisémitisme et sur Edouard Drumont.

La table est d'une importance capitale dans la vie intellectuelle de l'officier. C'est là qu'il apprend le mieux à connaître ses camarades, c'est là qu'il peut faire le plus d'observations utiles sur chacun d'eux, c'est là qu'il contracte lui-même une tournure d'esprit dont l'empreinte ne s'effacera que bien rarement par la suite. Pour l'officier sagace et indépendant, la table peut être un sujet presque inépuisable d'études psychologiques, bien qu'à vrai dire, on en puisse ramener les diverses individualités à quelques types bien caractérisés.

Pour l'officier ordinaire elle n'est qu'un des nombreux moules de l'organisme militaire, contribuant pour une large part à la formation de ces personnalités anonymes que nous sommes généralement.

4.

Voici ce que dit le service intérieur des troupes au sujet des tables d'officiers :

« Le lieutenant-colonel est spécialement chargé » de la surveillance des tables des officiers ; il s'as- » sure que les officiers payent leurs dépenses régu- » lièrement tous les mois. »

» Les officiers supérieurs et le médecin-major de » 1re classe vivent ensemble.

» Les capitaines, le médecin-major de 2e classe » forment une ou plusieurs tables; les lieutenants, » les sous-lieutenants, le médecin aide-major et le » chef de musique en forment une ou plusieurs au- » tres. »

Et plus loin :

« L'officier le plus élevé en grade, ou le plus an- » cien dans le grade le plus élevé, est le président » de la table; il use de son autorité pour y mainte- » nir l'ordre et la bonne harmonie. »

Nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur les premier et dernier paragraphes de notre citation. Pour s'assurer que les officiers payent régulièrement leurs dépenses tous les mois, le lieutenant-colonel se fait généralement adresser à la fin du mois, un état de pensions signé du président de table et certifiant que tous les officiers ont payé. Cet état est également signé par le restaurateur.

Ainsi donc, voilà des hommes investis d'une haute et noble mission, à ce qu'il paraît; ayant des fonctions importantes, puisqu'ils seront chargés de mener des escadrons, des batteries ou des compagnies à l'ennemi; des hommes qu'une éducation soignée et une instruction étendue placent parmi

l'élite de la nation; auxquels on confie la tâche grandiose de conduire les autres et de leur servir d'exemple, des dirigeants, pour tout dire.

Eh bien! ces hommes n'inspirent même pas la confiance qu'on accorde au dernier des commis de bureau, au plus modeste des employés de l'Etat.

Tous les mois un de leurs chefs est chargé de s'assurer qu'ils payent leur hôtelier. On n'hésite pas, le cas échéant, à leur confier la vie de leurs semblables, mais on n'ose pas leur confier leur solde sans contrôle; on veut savoir ce qu'ils font de leur argent.

Comment voulez-vous, après cela, que ces hommes aient une conception nette du libre arbitre, de la liberté et de la responsabilité? Tenus en laisse pendant toute leur vie, n'ayant même pas, nous le répétons, la libre disposition de leur bourse, ils ne peuvent que toujours se retrancher derrière l'autorité et invoquer l'ordre reçu, la tradition admise. N'étant pas habitués à se conduire eux-mêmes, ils ne sauraient faire acte de citoyens.

Nous en avons eu la preuve manifeste dans cette malheureuse affaire Dreyfus. Après l'arrêt de la Cour de Cassation et avant le jugement du Conseil de guerre, l'opinion des officiers ne s'était nullement modifiée : pour eux Dreyfus était plus coupable que jamais.

La preuve?

L'affirmation des cinq ministres.

« — Et l'enquête de la chambre criminelle, disions-nous?

— Que nous importe? répondaient-ils; les juges sont des « crapules » achetées par les Juifs.

— Mais les dépositions des témoins, signées par eux-mêmes, les avez-vous lues? Essayez donc de les lire dans les journaux qui les donnent *in-extenso*, et tâchez, pour une fois, de vous faire une opinion par vous-mêmes.

— Ce n'est pas la peine, notre opinion est faite ; vous comprenez que du moment que cinq ministres affirment, il n'y a pas à douter.

— Pardon, mais parmi ces ministres, Billot a avoué lui-même n'avoir pris qu'une connaissance superficielle du dossier, Chanoine ne l'a même pas entr'ouvert, Mercier non plus, puisque de son temps il n'existait que le bordereau, Cavaignac...

— Des blagues. C'est l'*Aurore* qui dit ça.

— Non pas, ce sont les témoins eux-mêmes dans leurs dépositions...

— Tarare ! ce que disent les journaux ou rien... »

Et voilà !

Quelles ressources peut-on espérer trouver chez ces aveugles?

Il est vrai aussi qu'on leur demandait trop tout d'un coup ; l'éducation a besoin d'être graduée. Voilà des hommes qu'on a habitués à ne pas penser pendant toute leur vie. Craignant une chute possible pour quelques-uns d'entre eux, on les a rigoureusement maintenus dans une voie étroite et uniforme pendant toute leur carrière. On a mis tous les soins possibles à leur éviter les obstacles ou les fondrières dangereuses. Ils ignorent les périls courus parfois par les âmes, n'ayant jamais été mis en présence du précipice. Tels des moutons, au parc comme en route, ils ont toujours été flanqués de chiens vigilants. Tout allait bien tant que la

situation restait normale, tant que la route était bonne. Mais voici que soudain on s'est trouvé devant l'abîme. Alors, n'ayant pas l'habitude de se mouvoir par eux-mêmes, de se diriger suivant leur volonté propre, ils ont perdu toute mesure : le premier d'entre eux, celui de tête, s'étant jeté à la mer, tous les autres ont suivi pêle-mêle, malgré Panurge, malgré les chiens de garde, malgré tout. En vain leur criait-on casse-cou, ils bêlaient !

C'est ainsi que cela se passe dans les tourmentes, quand les hommes n'ont pas été suffisamment trempés par les événements antérieurs. Accoutumés à ne pas voir par leurs propres yeux et à se laisser conduire au lieu de se conduire eux-mêmes, ils perdent la tête et dépassent toutes les limites : de là les excès des révolutions. Eduquez-les, faites-en des hommes libres et vous n'aurez plus que l'évolution naturelle et légitime.

Cela se conçoit.

L'être humain, qu'il soit militaire ou civil, moine ou laïque, est soumis à la loi du libre arbitre; il ne peut se développer que par lui-même. La société doit l'y aider en mettant à sa disposition toutes les ressources dont elle dispose, mais non l'y contraindre. Le principe vivifie, la règle tue. Chargez l'homme de telle ou telle fonction, peu importe, mais laissez-lui son indépendance ; une fois le but nettement fixé, laissez-lui le choix des moyens. Sinon, vous étouffez son initiative.

En agissant autrement vous pourrez en faire un bon sous-ordre, un excellent instrument, vous n'en ferez jamais un homme.

Vous voulez que je prépare mes semblables à la

défense de la frontière? Soit. Assurez-vous que je remplis consciencieusement mon métier, que je suis capable de le remplir, c'est votre devoir, mais laissez-moi tranquille en dehors de cela. De quel droit venez-vous contrôler ma bourse, de quel droit vous occupez-vous de la direction de ma vie privée? Car vous intervenez jusque dans le mariage (*nous en reparlerons*) vous me forcez à me marier selon votre goût? Mais c'est dans votre intérêt, me répondez-vous; nous vous évitons ainsi des difficultés pour l'avenir, nous vous empêchons de faire des dettes et de tomber peut-être dans des compromissions fâcheuses; ce que nous en faisons, croyez-le, c'est pour votre bien.

Pour mon bien? Je proteste.

Mon bien veut que je sois libre, que je sois aux prises avec les difficultés de la vie afin d'apprendre à les surmonter; mon bien veut que j'acquière de l'initiative, de la volonté, de l'énergie, du caractère. Si vous vous substituez constamment à moi, je ne le pourrai, car seule l'épreuve trempe, seule elle forge les âmes.

Mais si vous sombriez, dites-vous, si cette épreuve, au lieu de vous grandir, vous précipite dans l'abîme?

Qu'importe! C'est dans la chute parfois qu'est le salut. C'est quand on est tombé qu'on apprend à se relever, et souvent à s'élever bien haut, plus haut que celui qui jamais ne tomba parce que jamais il ne s'éleva : l'aigle peut choir, le ver de terre, non! Mais j'admets votre thèse. Je suppose que la chute soit toujours l'écroulement.

Eh bien! après?

Avec votre système, vous aurez peut-être sauvé un individu, mais vous en aurez annulé cent. Croyez-vous qu'il y ait compensation pour la société et pour Dieu? J'invoque Dieu parce que je crois qu'il a toujours eu l'intention de créer des âmes libres et agissantes et non des instruments inconscients.

Ah ! ce n'est pas ainsi que vous formerez des hommes, et surtout des guerriers dont les principales qualités doivent être précisément celles que nous venons d'énumérer plus haut. Pour avoir des vaillants et des forts, des gens qui voient vite et juste, sachant prendre un parti avec décision et l'exécuter avec énergie et rapidité, des gens ne désespérant jamais, habitués qu'ils sont à la lutte ; capables de tous les dévouements et de tous les sacrifices ; sachant endurer et faire endurer aux autres toutes les fatigues et toutes les épreuves, des hommes enfin, encore une fois, il faut renoncer à votre système d'éducation et de dressage.

Brisez vos moules uniformes et vos cadres rigides. Etayez simplement pendant les premières années, puis laissez pousser librement. Cultivez avec soin, mais pas de serres. De l'air ! de l'air ! on étouffe dans votre atmosphère artificielle.

Que nous importe l'érudition de vos officiers si leur âme est comprimée? L'instruction a pour but de développer l'esprit, d'agrandir l'horizon intellectuel, mais elle ne le peut qu'à condition de lui fournir un terrain favorable ; si celui-ci est épuisé par votre semence nuisible, la bonne graine ne pourra pas y germer, et vous aurez fait de l'instruction un art d'agrément, simplement. Et à un moment

donné elle pourra devenir dangereuse pour le pays et pour vous, parce que vous l'emploierez mal.

Tout cela est bel et bon, me répondrez-vous, mais si on vous laissait faire, certains officiers tomberaient dans la boue et éclabousseraient tous les autres. Il ne le faut pas, l'armée devant être immaculée. Nous sommes tous solidaires.

La solidarité! Nous y voilà.

Mot sublime, mot monstrueux.

Telle qu'elle a été toujours comprise dans le monde catholique, nous estimons que la solidarité a fait plus de mal à l'Humanité que toutes les guerres réunies dont la vieille Europe a été le théâtre depuis l'invasion des Barbares jusqu'à nos jours.

Ce peut être effrayant un mot, voyez-vous?

Ainsi tenez, ce mauvais calembour :

« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon » église ». Sous prétexte que cette pierre ne doit pas être ébranlée, que le catholicisme est dur comme un roc, on a voulu le rendre aussi immuable que Dieu : défense d'en rien modifier. De là les hérésies sanglantes, les schismes, l'Inquisition, les guerres de religion, et cette résistance acharnée au Progrès qui depuis si longtemps paralyse l'esprit humain! De là le pape de Rome et les Jésuites, ces hommes noirs et sinistres, cette incarnation moderne de l'Esprit du mal, si tant est qu'il y en a un.

Il paraît qu'en l'an de grâce 1481, Ahriman s'enveloppa d'un corps humain et naquit en Espagne sous le nom de Loyola. L'Eglise en a fait un saint, c'est logique.

La solidarité mal interprétée a donné naissance à ce dogme effrayant du péché originel qui depuis

plus de six mille ans fait douter de Dieu ; depuis dix-neuf siècles elle fait persécuter et massacrer les Juifs parce que quelques-uns d'entre eux crucifièrent un des leurs, prophète, ce que nous avons fait mille et mille fois, nous tous, chrétiens, et pour les mêmes causes, et ce que nous serions prêts à recommencer : on l'a bien vu pour Zola.

La solidarité existe, c'est incontestable, mais non comme on l'entend généralement. De quel droit voulez-vous nous imposer le contact répugnant, l'association honteuse d'un Esterhazy et des quelques menteurs, faussaires, traîtres et peut-être assassins qui, pendant un temps, gravitaient autour de lui? Pour notre part nous protestons énergiquement. Et si tous nos camarades de l'armée avaient protesté, nous n'en serions pas où nous en sommes.

Cela leur était d'autant plus facile qu'ils n'avaient qu'à garder le silence, conformément au règlement. Hélas ! la fâcheuse solidarité les a entraînés : voyez les *Listes rouges*. Lisez d'autre part, les discours ou ordres du jour que quelques-uns ont prononcés ; ce n'était certes pas pour se dégager des mauvaises compromissions. Et ceux qui ne parlaient pas les approuvaient hautement, nous en savons quelque chose, nous qui vivons parmi eux. Alors pourquoi se plaint-on des généralisations ? Ceux qui attaquent le corps d'officiers *en bloc* sont absolument dans le vrai ; à part de très rares exceptions, l'honneur de la France, son salut peut-être, exigent un remaniement complet de l'organisation militaire et surtout du corps d'officiers. Il faut en finir avec cette jésuitière qui ne saurait s'adapter à l'esprit moderne.

Nous parlons de l'honneur de la France et non de celui de l'armée; ce dernier est vraiment en mauvaise posture depuis les récents événements. Après toutes les infamies commises en son nom, jusques et y compris l'autorisation légale pour les officiers de tenir des maisons de passe, (*Décision du Conseil d'enquête d'Esterhazy et lettre du général Zurlinden au ministre*), nous pensons qu'il vaut mieux ne plus en parler à l'avenir.

D'ailleurs en ce qui nous concerne, nous ne nous étions jamais douté qu'il y eût deux honneurs : celui de l'armée et l'autre, pas plus que deux justices, du reste. Il est vrai que pour les élèves du père Du Lac il y a bien deux morales.

Ce qui est arrivé était fatal.

Pour éviter (soi-disant), quelques chutes, vous avez eu une catastrophe. Et comment en pouvait-il être autrement ? En proclamant votre fausse solidarité, vous vous liez les bras d'avance, vous vous engagez à soutenir les coupables, car nous ne vous supposons pas assez naïfs pour penser que vous vous flattiez, avec votre système d'éducation, de ne pas en avoir parmi vous. Vous n'ignorez donc pas que vous pourrez avoir, que vous aurez des brebis galeuses. A moins que vous ne croyiez à l'infaillibilité des hommes, après celle du pape? Toutes les aberrations sont possibles, après tout. Un de nos grands chefs a cependant dit que l'armée, comme le soleil, a des taches. Faisons donc comme lui, avouons-les. N'essayons pas de les cacher mais tâchons, au contraire, de les effacer en nous servant de réactifs énergiques. Surtout plus de pratiques dans l'ombre ; laissons-en le monopole aux tristes

disciples de saint Ignace. Séparons-nous des gens tarés, répudions-les hautement. Garder le silence, c'est devenir complice.

*
* *

Reprenons maintenant le texte de l'article du règlement, cité au commencement de ce chapitre. « L'officier le plus élevé en grade ou le plus ancien » dans le grade le plus élevé, est le président de » la table ; *il use de son autorité ponr y maintenir l'or-* » *dre et la bonne harmonie.* »

En vérité, c'est trop.

« L'autorité » nous poursuit jusqu'à table. On revient de la manœuvre, on quitte le quartier momentanément, on est heureux de se délasser un peu l'esprit, de s'étirer les fibres intellectuelles, d'échapper un instant à l'énorme pression du cerveau et on retombe, dans quoi? Où? Dans la même ornière, celle de la contrainte. Même à table, il vous sera interdit d'être votre maître, de ne dépendre que de votre conscience et de votre éducation. Il faudra vous soumettre à une censure rigoureuse dans vos paroles, à des exigences parfois stupides, à un autoritarisme d'autant plus bête qu'il est plus inutile.

Vraiment, il n'y a pas de quoi être fiers.

Ainsi voilà une table de capitaines, comprenant en moyenne des hommes de trente-cinq à quarante-cinq ans, et quels hommes? Une élite, à ce qu'il paraît. Eh bien! il leur est interdit d'être libres à table, pendant leurs repas, même pas entre la poire et le fromage. On n'a pas confiance en eux. Les règles du savoir-vivre qui suffisent à régir les rap-

ports des convives de table d'hôte, sont insuffisantes à régir les leurs. Des avocats, des juges, des professeurs, des fonctionnaires de tous ordres se réunissent à des tables communes et vivent en bonne intelligence, grâce à leur éducation et à leur tolérance réciproque. Des officiers ne sauraient le faire, et il leur faut un pion comme à des potaches. Vraiment, encore une fois, c'est peu flatteur pour nous. Alors à quoi nous servent notre éducation et notre instruction, si elles ne nous rendent même pas capables d'être sages à table?

Si encore le président de table se bornait à « maintenir l'ordre et la bonne harmonie » en interprétant ces mots dans leur esprit le plus large. Mais pas du tout; on a soif d'autorité dans l'armée. Même quand on n'a que la supériorité de l'ancienneté, on en profite pour ennuyer les autres. Nous avons connu des présidents de table, surtout parmi les lieutenants, absolument grotesques. Pour prévenir tout incident, ils en arrivaient à interdire toute discussion sur les sujets passionnants, tels que la religion et la politique. Cela donne l'étiage intellectuel des milieux militaires; les officiers sont incapables de s'occuper de ces questions parce qu'ils ne sauraient garder la juste mesure ni le sang-froid, parce qu'ils se froisseraient constamment. Comme c'est édifiant !

Mais alors, nous ne cesserons de le répéter, à quoi leur servent cette éducation et cette instruction tant prônées, destinées à en faire des hommes supérieurs?

Se réfugient-ils au moins, pour éviter ces sujets scabreux, dans des conversations intéressantes

sur l'art, sur la littérature, sur la philosophie, sur la sociologie, sur une foule de questions, en un mot, sortant un peu de la banalité courante? C'est encore une illusion qu'il nous faut perdre.

Avant de pénétrer dans le milieu « officiers », nous croyions, comme beaucoup d'autres, que nous allions nous trouver en présence d'individualités relativement supérieures, dans un monde un peu relevé. Nous avons été bien déçu.

On parle souvent des conversations de corps de garde. Celles des tables d'officiers n'ont rien à leur envier et les dépassent même.

Quand, par exemple, on cause « femmes » aux tables des lieutenants, et Dieu sait si on en parle souvent, on tient des propos absolument dégoûtants ; les limites de l'ignoble sont vite franchies. On s'étend complaisamment sur tous les détails obscènes de l'amour, sur les scènes les plus intimes et les pratiques les plus inavouables. Le sadisme de ces jeunes gens dépasse celui, tant flétri, de ces vieillards impuissants qu'on trouve dans les classes aisées, où l'inaction du corps et souvent la médiocrité de l'esprit, ajoutées parfois à une certaine hystérie héréditaire, caractéristique de la dégénérescence de la race, leur font des loisirs qu'il leur faut bien occuper ; incapables de se réfugier dans la vie intellectuelle à laquelle toute une existence de jouisseurs les a peu préparés, ils continuent à se vautrer, sous des formes plus honteuses dans la débauche et dans la boue. Triste condition que la leur ! Beaucoup de nos officiers sont, à cet égard, de jeunes vieillards. La femme n'est pour eux qu'un instrument. Si elle savait combien peu

elle compte, en dehors de la bestialité sexuelle, pour la culotte rouge, combien peu on est réservé à son sujet, comment on la considère, elle reviendrait souvent de la confiance exagérée qu'elle nous accorde et de son engouement. Car, — et il est triste d'avoir à constater ce fait, — l'officier manque généralement de discrétion à son sujet. On livre le nom d'une femme en pâture à la curiosité des camarades avec une facilité étonnante. On révèle les secrets les plus intimes de l'alcôve, on sait qu'une telle a un grain de beauté caché, que telle autre est plus ou moins habile dans les jeux de l'amour, que celle-ci est très vaillante et celle-là peu lascive. Quelquefois, quand on a à faire à de pauvres filles comme il y en a toujours dans les garnisons, on se les passe de l'un à l'autre avec le détail des « performances », comme s'il s'agissait de bêtes. On se rit de ceux qui font « du sentiment », de ceux qui, même dans les amours passagères, essaient de mettre un grain d'idéal. Jobards! dit-on derrière eux. Pour ces esprits forts, subir la loi du cœur est le dernier degré du crétinisme. Aussi ne la subissent-ils jamais. Nous verrons plus loin comment ils se marient, combien peu une telle loi influe sur leurs combinaisons matrimoniales.

*
* *

Mais disons un mot de ces femmes d'officiers « irrégulières ». Où se recrutent-elles? D'abord dans la classe ouvrière et parmi les demoiselles de magasin. Il est admis que les pauvres filles des prolétaires doivent servir de passe-temps aux jeu-

nes bourgeois, officiers ou non. On ne se préoccupe nullement des conséquences possibles ; quand une de ces malheureuses est assez bête pour ne pas savoir éviter certaines « complications », on la laisse tout bonnement se « débrouiller », suivant le mot consacré ; il est rare qu'on songe à se préoccuper de son sort et de celui de l'enfant. Tant pis pour elle! On ne l'a pas prise de force après tout, et personne ne la plaint. Si par hasard il s'agit d'une petite bourgeoise, car le cas se produit tout de même quelquefois, l'officier est obligé de réparer la faute, sous peine d'être honni par tout le monde. D'ailleurs, ses chefs l'y forcent généralement. Nous ajouterons que c'est justice, mais pourquoi cette différence suivant qu'il s'agit d'une ouvrière ou d'une bourgeoise ?

Nous touchons là à une question délicate que nous nous proposons d'étudier dans un chapitre spécial, celle du mariage des officiers. En attendant nous ferons remarquer que si les liaisons passagères sont coupables dans tous les cas, elles le sont d'autant plus avec de jeunes ouvrières, que ces malheureuses n'ont que leur honneur pour dot et qu'elles ont déjà bien de la peine à vivre toutes seules ; les rendre mères puis les délaisser ensuite est donc une action infâme. S'il s'agit de jeunes filles « de bonne famille », au contraire, la faute est grave incontestablement, mais le mal est moins grand, car elles ont, en cas d'accident, les ressources matérielles nécessaires pour subvenir à tous les besoins. Et c'est beaucoup, voyez-vous, que de pouvoir donner à manger à son enfant. Ni honneur ni pain, les insultes des uns et le mépris des au-

tres, l'avenir fermé à tout jamais, c'est trop pour une pauvre fille. D'autant plus qu'elle manque généralement de la grandeur d'âme qu'une éducation soignée et une instruction relativement supérieure, sont censées donner à la jeune bourgeoise. Théoriquement celle-ci doit savoir supporter l'infortune beaucoup mieux que celle-là.

Oh ! nous savons bien qu'il y a les préjugés, mais comme nous ne les reconnaissons que pour les combattre, nous ne saurions les admettre dans notre discussion. S'il est déshonorant d'être fille-mère, cela l'est tout aussi bien pour la bourgeoise que pour l'ouvrière.

On nous dira aussi, et ce ne sera pas la première fois, que vraiment nous nous exagérons le malheur de ces filles de prolétaires, que nous leur supposons des délicatesses qu'elles n'ont pas, qu'une vie plus ou moins régulière ne les empêche nullement de trouver un mari dans leur milieu, qu'au surplus les jeunes gens de leur monde ne les respectent guère et que nous aurions bien tort de nous gêner. Oui, voilà l'argument qu'on nous a servi maintes et maintes fois. Voilà comment les dirigeants entendent l'éducation du peuple. Au lieu de réagir contre des mœurs un peu primitives, nous le reconnaissons, mais simplement dues à l'ignorance, au lieu de donner le bon exemple, ces oisifs ne pénètrent dans les masses que pour y répandre la corruption et y encourager la débauche. C'est ainsi qu'ils comprennent leur rôle, c'est ainsi qu'ils appliquent leur morale dite supérieure.

*
* *

En dehors de l'ouvrière et de la demoiselle de magasin, fournissant le gros contingent des bataillons de Vénus, il faut noter aussi la jeune femme. C'est généralement une petite commerçante ayant fait des rêves autrefois, mais que les nécessités de l'existence ont forcée à épouser un calicot ou un tailleur, voire un petit fonctionnaire, et qui a une envie folle de savoir ce que c'est qu'un « homme du monde ». Naturellement, l'officier attire son attention. C'est si beau d'avoir un sabre et un cheval, de passer en tête d'un escadron ou d'une compagnie, ou mieux encore, d'un peloton ; d'avoir une culotte rouge et des galons, des bottes et des éperons! Et puis l'officier n'est-il pas renommé pour sa galanterie et pour ses promesses amoureuses? Les malheureuses se grisent ainsi avec des légendes et des apparences et finissent souvent par commettre toutes les imprudences. Ah! que ne se rappellent-elles toujours ce propos connu du colonel Ramollot, à savoir que l'officier se recrute dans le civil!

Notons aussi la femme de théâtre et surtout la chanteuse de concert qu'on se dispute généralement avec les sous-officiers « chic », ou les jeunes bourgeois oisifs. Ce genre de femmes coûtant généralement de l'argent, n'est guère abordable qu'aux officiers ayant un peu de fortune ou aux jeunes sous-lieutenants imprévoyants, qui se laissent aller ainsi à faire des dettes.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la femme du monde.

On se figure assez aisément dans le « civil » que l'officier n'a qu'à se baisser pour en prendre. Tout

5.

sous-lieutenant, avant d'arriver au régiment, est convaincu que les marquises et les duchesses tomberont pâmées dans ses bras dès qu'elles l'auront vu. Dès sa première sortie, il « plastronne »; dès ses premières visites, il attend. Ce n'est qu'au bout de quelque temps que ne voyant pas venir la montagne à lui, il fait comme Mahomet. Pour la circonstance, ladite montagne se présente généralement sous la forme d'une petite modiste ou d'une ouvrière quelconque qui le console vite de la marquise rêvée.

Non, la femme du monde ne « fournit pas beaucoup. » Est-ce par vertu? Nous ne le pensons pas. Nous croyons plutôt que c'est à cause des difficultés « d'exécution », à moins qu'elle n'habite une grande ville. Ces difficultés ne sont cependant pas si rigoureuses qu'on ne puisse les surmonter quelquefois. Aussi pourrait-on trouver dans presque tous les régiments quelques heureux « veinards », c'est ainsi qu'on les nomme. Ils sont généralement bien vus des femmes d'officiers supérieurs quand ceux-ci sont beaucoup plus âgés qu'elles, ce qui est assez fréquent.

Mais n'insistons pas sur ce sujet qui est un peu en dehors de notre étude et continuons nos observations sur la conversation des officiers à table.

Après les femmes, viennent les chevaux dans les régiments des armes à cheval, à moins qu'ils ne viennent avant. Pour les officiers de ces régiments, le cheval est tout. Sortez-les de l'écurie, rien ne les intéresse plus. Savoir comment Bradamante ou Pégase se sont comportés le matin à l'obstacle est d'une importance considérable; raconter comment

Béatrix a fait « panache » à la haie est d'un intérêt palpitant. Nous n'insisterons pas par pitié pour l'intellect de nos lecteurs.

* * *

Autre grand sujet de conversation : casser du sucre sur le dos des supérieurs. Peu d'officiers y échappent malgré la rigoureuse discipline. Il faut avouer que les chefs prêtent souvent le flanc à la critique, mais cela se conçoit, ce sont des hommes. Notre critique porte surtout sur des questions de service et presque toujours sur de fausses interprétations du règlement, ou sur des prescriptions extra-réglementaires, car, nous l'avons déjà dit, chaque chef de corps veut faire son petit potentat.

Les récriminations et les plaintes à table, deviennent plus vives et plus fréquentes aux approches de l'Inspection générale. Il est peu d'officiers, en effet, et surtout de chefs de corps qui sachent se soustraire, à ce moment, à ce qu'on appelle « l'affolement. » Dès que la désignation du général inspecteur est faite par l'autorité supérieure, on ne se préoccupe plus que d'une chose : se préparer à satisfaire ses *marottes* si on les connaît, se renseigner auprès des autres régiments si on ne les connaît pas. Avec tel général il faut manœuvrer de telle façon, avec tel autre il faut s'y prendre autrement; le premier est très « coulant » sur la tenue du casernement, mais en revanche très exigeant sur l'habillement et le harnachement. Le second, très cocardier, sacrifie la tenue de campagne à la tenue de parade : se préparer en conséquence. Que

deviennent le règlement, l'intérêt du service, le bien du pays? Evanouis, disparus!

Ce qui importe, c'est de plaire, c'est de flatter les manies du général inspecteur, lequel se figure, très sincèrement du reste, que sa méthode est la seule bonne, la seule rationnelle. Aussi faut-il voir avec quelle attention on guette ses moindres désirs, avec quel empressement on transforme en ordres ses moindres observations, souvent superficielles et irréfléchies. Ceci d'ailleurs est commun du haut en bas de l'échelle hiérarchique : dès qu'un supérieur quelconque fait une observation, une simple remarque même, souvent en passant et sans autrement y penser, tous les subordonnés s'en exagèrent l'importance et la transforment en ordre, le règlement dût-il être foulé aux pieds cent fois. C'est à qui montrera le plus de complaisance. On récrimine à part soi, mais nul n'ose faire remarquer au supérieur qu'il s'est trompé, et celui-ci est loin de se douter que « son mot en l'air », est devenu une consigne rigoureuse; informé, il remettrait certainement toutes chose au point.

S'il en est ainsi des moindres observations faites par l'autorité, on peut se figurer aisément avec quel respect religieux sont accueillis ses ordres. Nous ne voulons certes pas en discuter la nécessité d'exécution rigoureuse et absolue, et nous nous sommes déjà expliqué à ce sujet, mais encore faut-il qu'ils soient donnés « pour le bien du service et l'exécution des règlements militaires. » Or, ils sont souvent en contradiction avec ces règlements. En ce cas, pour nous, l'obéissance est discutable. On se trouve, en effet, en présence : d'un

côté, d'une prescription émanant d'un colonel ou d'un général, par exemple, de l'autre, d'une prescription émanant du règlement, c'est-à-dire du Ministre de la guerre, ou du Chef de l'Etat. Pour nous il n'y a pas de doute, c'est la dernière qui doit être exécutée. Il convient donc, dans ce cas, de protester respectueusement, mais énergiquement.

Protester !

Commennt, vous, officier, vous avez osé prononcer ce mot? Et l'avancement, et les faveurs?

En effet, on aime peu les mauvaises têtes dans l'armée.

On entend par mauvaises têtes ceux qui ignorent les courbettes et les platitudes, ceux qui ont le courage moral de leurs opinions, et cela est très rare, excessivement rare, chez les officiers qui sont pourtant tous, paraît-il, des tranche-montagnes à la guerre. « Nos braves officiers », dit-on couramment. Certes nous ne doutons nullement du courage de nos camarades et nous sommes convaincu qu'au jour du danger, la plupart d'entre eux feront leur devoir, mais d'autre part nous n'aimons pas beaucoup les mots, les affirmations sans preuves. Or nous voudrions savoir sur quoi on se fonde pour décerner un brevet de bravoure à des gens qui, en très grande majorité, n'ont jamais couru aucun danger et n'ont pas pu, par conséquent, donner la mesure de leur courage. Peut-être seront-ils des lions au feu? Mais on n'en sait rien. Et nous avouons, au risque d'attirer sur nous toutes les foudres des chauvins de parade, que le spectacle que nous avons sous les yeux nous laisse un peu sceptique. Quand on manque de courage

moral, on risque fort d'en manquer autrement.

Après tout l'exaltation en face du danger, l'entraînement de la masse peuvent peut-être suppléer à cette force calme et réfléchie que donne la conscience sûre d'elle-même, à cette capacité de sacrifice que seuls les nobles esprits possèdent. Et le patriotisme, nous dira-t-on? Oui, le patriotisme pousserait tout le monde en avant, espérons-le, mais en attendant il fausse complètement les idées. Tel qu'il est prêché par certains faux prêtres, c'est un fléau redoutable qu'on ne saurait trop combattre. Beaucoup de gens, par ce mot, n'entendent que la haine de l'étranger. Pour eux, un bon patriote est celui qui déteste cordialement l'Allemand et hait l'Anglais, qui le dit tout au moins, et qui fait partie de toutes les sociétés possibles ayant pour but d'en « parler toujours et de n'y penser jamais. » Ce patriote-là, comme l'a dit fort spirituellement quelqu'un, prend Strasbourg, tous les dimanches, sur la place de la Concorde.

Pour nous, ce mot évoque un plus noble idéal. Etre tout simplement un honnête homme, vouloir la justice en tout et pour tous, dénoncer les abus où qu'ils se produisent, ne s'incliner que devant le Droit, même quand on est officier ; ne pas supporter les caprices ni les excès de pouvoir d'où qu'ils viennent, repousser certaines solidarités, ne se mettre à plat ventre devant personne, tout en étant déférent pour tout le monde et plus particulièrement envers les femmes, les vieillards et les chefs ; aimer son pays, le vouloir grand et fort à condition qu'il soit juste ; répudier toutes les violences, toutes les agressions et toutes les spoliations;

même quand elles doivent s'exercer à son profit, rien n'étant au-dessus de la Justice, pas même la Patrie, pas même Dieu; vouloir dans la politique des nations autant de morale et de lumière que chez les individus, et la même morale, car il n'y en a pas deux, quoi qu'on en dise; voilà, entre autres qualités, celles qui nous paraissent caractériser plus particulièrement le vrai patriote. Ce patriote-là, croyez-le bien, saura défendre la frontière, si elle est attaquée, au moins tout aussi bien que les membres de la Ligue des patriotes, et même que ceux de la Patrie française. Peut-être sera-t-il « presque aussi brave » que M. Déroulède.

*
* *

Nous avons réservé pour la fin du chapitre le thème préféré de conversation depuis que l'affaire Dreyfus est revenue sur le tapis. Comme bien on pense, on en a parlé beaucoup aux tables d'officiers et si elle n'a donné lieu à aucun incident grave, c'est que tout le monde était d'accord. Les rares « dreyfusards », s'il y en avait, se taisaient, ne voulant pas se compromettre ou même risquer de se faire mettre en quarantaine.

Nous en connaissons cependant, qui ne se sont point tus et qui se sont attiré ainsi bien des animosités. Ils en ont souffert, mais comme ils mettaient leur conscience au-dessus de tout, ils n'ont pas cru devoir modifier leur façon d'être. Aussi ont-ils fait part, suivant les étapes du procès, d'abord de leurs doutes sur le bien fondé du jugement de 1894, ensuite, après la publication du *Figaro*,

de la certitude où ils étaient qu'une erreur avait été commise. Et ils ont manifesté leurs sentiments à haute voix et dans tous les milieux, en présence des chefs aussi bien que des camarades, toutes les fois qu'ils en ont eu l'occasion. Quelques amis demeurés fidèles les ont bien engagés parfois à ne pas se compromettre, sous prétexte qu'ils n'étaient pas des apôtres après tout, jamais ils n'ont cru devoir se rendre à ces conseils inspirés par une prudence qu'ils qualifiaient de faiblesse et même, tranchons le mot, de lâcheté.

C'est là tout ce que nous nous permettrons de dire pour leur défense, notre but n'étant pas de faire un plaidoyer en leur faveur, mais de nous livrer à une étude. Continuons donc nos observations au sujet de la question antisémitique puisqu'aussi bien c'est elle, en grande partie, qui s'est débattue sous l'étiquette de l'affaire Dreyfus.

Les théories absurdes et sauvages, inspirées d'un pseudo-patriotisme dont l'apparence a pu tromper les naïfs et ceux qui ont intérêt à se laisser tromper, que M. Drumont a mises en honneur à la honte de notre époque, ont trouvé un terrain éminemment favorable dans le corps des officiers, ce foyer de réaction et de cléricalisme, avons-nous déjà dit. L'influence de la compagnie de Jésus avait suffisamment pénétré les milieux militaires, pour qu'on pût être certain du résultat. Aussi, il serait puéril de le nier, le mal est grand, très grand, et il faudra sans doute bien des années et bien des efforts pour l'extirper.

Pour les officiers, le juif est au-dessous de tout. Nous en avons entendu qui, sérieusement, le cata-

loguaient après le... cochon. Contre le Juif tous les moyens sont bons, telle est la formule. Comme on le voit, M. Drumont n'a pas perdu son temps.

Il fut un temps où, nous-même, sans partager en aucune façon la manière de voir du leader antisémite, admirions sa crânerie et son courage à s'attaquer aux gros et aux puissants. Nous regrettions évidemment qu'il se montrât trop exclusif, en n'ayant pas un mot contre les exploiteurs catholiques ou autres, mais nous mettions cela sur le compte de l'idée fixe et nous ne lui en gardions pas trop rancune. A dire vrai, il nous était même assez sympathique, d'autant plus qu'il se posait en démocrate, disant indistinctement leur fait aux républicains et aux réactionnaires, voire même aux princes des familles ayant régné sur la France.

Une seule chose nous inquiétait, c'était sa religion.

Nul, plus que nous, n'a le sentiment religieux et nous croyons fermement que ce sentiment ne saurait périr dans le cœur de l'homme, parce qu'il y a été déposé par Dieu. Nous sommes déiste et spiritualiste. Nous comprenons toutes les religions, mais nous nous méfions de ceux qui se disent catholiques « pratiquants. »

A notre avis, en effet, il n'y a que deux alternatives : ou ces gens-là pratiquent, comme on dit, pour l'exemple, sans être croyants, et dans ce cas ce sont généralement des hypocrites ; ou ils croient sincèrement aux dogmes absurdes du catholicisme, et alors ils sont inintelligents ou faibles d'esprit.

Développons notre pensée.

Il y a beaucoup d'hommes de valeur qui pensent que les masses ne sauraient se passer d'une religion, tangible en quelque sorte, à cause de leur intellectualité relativement rudimentaire. Ces hommes, croyant donner ainsi le bon exemple, vont à l'église assez régulièrement et pratiquent réellement; ils ont la foi, mais ne se font aucune illusion sur tous les accessoires de leur religion. S'ils ne cherchent pas à l'en débarrasser, c'est qu'ils ont peur d'être mal compris; ils craignent qu'on ne puisse mal interpréter leur pensée et qu'en voulant détruire quelques abus, ils ne jettent à bas tout l'édifice. A notre avis, ils ont tort, car malgré les meilleures intentions du monde, bâtir sur l'erreur et le mensonge, c'est bâtir sur le sable: tôt ou tard cela s'écroulera. On n'a jamais le droit, même pour faire le bien, de choisir de mauvais moyens. Admettre le contraire, c'est justifier, sans s'en douter, toutes les forfaitures, c'est donner droit de cité à l'horrible raison d'état, c'est même faire l'apothéose du crime. Que de braves gens, en effet, n'iraient-ils pas jusque-là? N'avons-nous pas vu de grands chefs de l'armée dire publiquement qu'on avait eu tort de traduire le capitaine Dreyfus devant un conseil de guerre? Il eût mieux valu, d'après eux, l'expédier au Soudan ou au Tonkin et le faire exécuter, comme par hasard, dans la brousse. N'y a-t-il pas de quoi frémir, maintenant qu'on connaît l'innocence de cet officier? Lesdits chefs cependant étaient convaincus que si on avait agi comme ils disaient, on aurait fait le bien du pays.

Quoi qu'il en soit, les catholiques dont nous venons de parler sont estimables; on peut déplorer

leur erreur, mais non les mépriser. Nous les mettons donc en dehors de notre dilemme.

D'autres, au contraire, sont pratiquants parce qu'ils appartiennent à tel monde plutôt qu'à tel autre. Pour eux la religion est un frein nécessaire destiné à les garantir de l'appétit des masses qui, moins occupées du ciel, pourraient bien s'enquérir un peu plus des conditions de la vie sur la terre. En leur prêchant la résignation et en leur promettant le paradis, on a quelques chances de jouir en paix des biens temporels, cependant bien méprisables, au dire des bons apôtres.

D'autres, parvenus prétentieux et ignorants, vont à l'église parce que c'est bien reçu dans la bonne société. Epiciers enrichis ou marchands de vins retirés des affaires, il leur tarde de gagner leurs lettres de grande naturalisation dans la bourgeoisie. Ne pouvant s'élever dans le domaine de l'intelligence, ils s'enfoncent dans celui du crétinisme et de l'hypocrisie : à chacun suivant ses aptitudes. Nous disons « crétinisme » parce qu'au fond, beaucoup de ces gens-là ne sont pas très rassurés sur ce que leur réserve l'autre monde. Ayant fait pas mal de vilaines choses dans leur vie, le remords les talonne sur le tard et souvent ils s'affolent ; alors ils se jettent dans le bigotisme et la superstition.

Ces deux dernières catégories, gens du monde ou parvenus, n'ayant pas la foi, ne peuvent inspirer qu'un profond dégoût à tous les honnêtes gens, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Enfin restent les ignorants et les simples qui croient à tout ce que leur enseigne la religion ca-

tholique : ceux-là sont à plaindre et notre devoir est de les éclairer peu à peu.

Il paraît qu'il faut encore mentionner une nouvelle catégorie de croyants. Elle comprendrait quelques hommes instruits, de grands lettrés même, voire des écrivains célèbres, réellement convaincus, acceptant toutes les absurdités, depuis le péché originel jusqu'à l'infaillibilité papale, mais semblant, en revanche avoir oublié presque totalement l'Evangile. Nous pensons, malgré toutes les affirmations, que ces gens-là ne sont que des cabotins. Cependant, si leur conviction est sincère, nous ne pouvons l'attribuer qu'à une dépression intellectuelle et morale dont l'origine pourrait être utilement cherchée, croyons-nous, dans une grave maladie, dans une espèce d'auto-suggestion dont la souffrance, même « bonne », pourrait être la cause. Car, nous le répétons énergiquement, croire en Dieu, c'est naturel, être mystique même, c'est admissible, mais accepter les dogmes catholiques « quand on est instruit, » c'est faire preuve de faiblesse d'esprit ou d'hypocrisie.

* * *

Pour toutes les considérations qui précèdent, M. Drumont nous était suspect. Cet homme qui attaquait tout le monde, excepté le prêtre, excepté surtout la Congrégation, cette grande accapareuse, excepté Rome, nous inquiétait. S'il s'était dit monarchiste sa tactique nous eût paru toute naturelle, la réaction royaliste ou impérialiste prenant son point d'appui dans le clergé. Mais il se disait

républicain, quelquefois même, socialiste. Socialiste et catholique pratiquant, cela nous paraissait tellement contradictoire, que nous soupçonnions un piège, d'autant plus que le socialisme chrétien (*encore un bloc enfariné qui ne nous dit rien qui vaille*) n'avait pas encore été inventé.

Le mystère est maintenant éclairci.

Même en ne tenant aucun compte d'Odelin et des renseignements matériels connus sur la fondation de la *Libre Parole*, il est facile de voir, par simple induction, que c'est le journal des jésuites. Les jésuites seuls, en effet, ont un intérêt primant tout et supérieur à toutes les considérations d'ordre politique et d'ordre social, à savoir celui de la religion et du pape, c'est-à-dire le leur. Peu leur importe la forme du gouvernement des Etats, pourvu qu'ils l'aient entre les mains et qu'ils soient tout-puissants. Peut-être même ont-ils une secrète préférence pour une république, gouvernement anonyme qui semble se prêter plus facilement qu'une monarchie au règne d'une théocratie souterraine. La monarchie, du reste, n'a pas toujours été tendre pour eux, tant s'en faut.

Ce que nous venons de dire semble d'autant plus vrai que Léon XIII, ancien jésuite, a conseillé depuis longtemps aux catholiques français de se rallier à la République. C'est qu'apparemment il la croit solide et qu'il n'entend nullement compromettre l'Eglise, dans une fidélité inopportune et inutile à la monarchie, inutile surtout.

Qu'on veuille bien observer son rôle dans l'affaire Dreyfus. Jamais, quels que fussent ses sentiments intimes, il n'a élevé la voix en faveur de l'innocent.

lui, le prétendu représentant du Christ sur la terre, et cela malgré une lettre de la malheureuse femme du capitaine. Il a attendu les événements.

A un moment donné, il a dû douter de l'avenir de la République. C'était lors du vote de la loi de dessaisissement. A ce moment-là, en effet, la Réaction a mené le combat avec une telle vigueur et un tel succès qu'elle a pu légitimement compter sur la victoire finale, d'autant plus que les *pointages* sur les Chambres réunies de la Cour de Cassation, semblaient donner bon espoir. Or, la revision rejetée, c'était incontestablement un triomphe pour la Réaction et les Jésuites. Qui sait où nous en serions à l'heure actuelle? Le pape, prudent, gardait l'expectative.

Mais quand décidément, malgré les pointages, les Chambres réunies, vaincues par l'évidence, se rangèrent du côté de la Vérité et de la Justice, le pape n'hésita pas. Immédiatement il envoyait une lettre à l'archevêque de Bourges, puis une autre au cardinal Richard, recommandant de nouveau aux catholiques français le ralliement à la République.

« Mettez-vous du côté du plus fort et vous l'asservissez », telle est la politique des jésuites.

Pour M. Drumont l'arrêt de la Cour de Cassation a été un coup mortel. Tout le travail de sa vie a été annulé d'un coup, et le monument qu'il avait édifié si péniblement s'est écroulé subitement comme un château de cartes. L'intérieur malpropre, dissimulé soigneusement derrière une façade qui avait pu faire illusion à quelques esprits rétrogrades, est apparu aux yeux les moins prévenus. Quelques personnes relativement sérieuses et intelligentes,

quoique antisémites, en présence de la campagne acharnée, menée par la *Libre Parole* en 1894 d'abord, pour faire condamner un homme, en 1898-99, pour empêcher l'innocence évidente de cet homme d'être reconnue, se sont arrêtées épouvantées devant les « *attendus* » de la Cour Suprême. Comme un jet de lumière a pénétré brusquement dans certaines cavités de leur cerveau où l'atavisme mauvais de la race, persécutrice de par Rome et pour Rome, semblait s'être concentré. Elles ont eu peur d'elles-mêmes et, tremblantes, se sont demandé avec effroi d'où pouvaient leur venir ces instincts barbares dont l'étude ne leur paraissait plus offrir qu'un intérêt historique. De se reconnaître, elles, comme des spécimens vivants de ces générations qui firent les guerres de religion, cela leur parut monstrueux. Et c'est alors seulement que malgré leurs sympathies d'antan, elles virent M. Drumont dans son véritable rôle, d'autant plus que l'homme, après avoir été ignoble, devenait odieux.

On peut admettre, en effet, jusqu'à un certain point, sa campagne de 1894. Il a pu être trompé par Henry ou du Paty de Clam, et cela justifierait en quelque sorte son acharnement. En 1897-98 même, la nécessité politique put l'excuser un peu. Mais en 1899, après la publication de l'enquête de la Chambre criminelle, aucune circonstance atténuante ne saurait lui être accordée. A partir de ce moment, nous le répétons, l'homme devient odieux. C'est alors que sa mauvaise foi apparaît en pleine lumière, c'est alors que la férocité de Loyola et son ignominie éclatent, que son but se dessine nettement. Car Drumont, ne fût-ce que par devoir pro-

fessionnel, a lu les documents de l'enquête et est par conséquent *certain, comme tous ceux qui les ont lus*, de l'innocence du capitaine Dreyfus. Or que dire d'un individu qui, sachant qu'un homme est innocent, cherche à le faire condamner pour les besoins de sa cause!

« Tout ça, c'est de la politique », a répondu Arthur Meyer à Octave Mirbeau, quand ce dernier le chassa de Rennes.

Peut-on trouver dans le langage humain d'expressions assez fortes pour flètrir ces immondes, pour les marquer à jamais du sceau de l'infamie? Non, il n'y en a pas, et notre indignation ne peut s'épancher faute de mots.

Décidément, le Jésuite démasqué perd toute prudence et toute pudeur : il est capable de tout. Le Juif renégat est son digne acolyte.

Si encore il avait été le seul! Hélas, il faut l'avouer à la honte de la France et de l'humanité, sans compter Arthur et M. Rochefort que nous ne sommes point étonné de trouver à ses côtés en semblable occurrence, et tant d'autres, un renfort inattendu lui est venu : l'ignoble Quesnay de Beaurepaire, ancien magistrat félon, parlant à chaque instant de Dieu et de la conscience auxquels il ne croit guère, s'est adjoint à lui. A eux deux, il ont cherché à créer des preuves *à côté* pour faire condamner de nouveau l'innocent. C'est le cas de leur adresser la foudroyante apostrophe de Victor Hugo à Napoléon III, dans sa fameuse lettre du 8 avril 1855, lors du voyage de ce souverain en Angleterre. A chacun d'eux on peut dire ceci :

« Ah! la malédiction de l'avenir est une mer

» aussi, et votre mémoire, cadavre horrible, rou-
» lera à jamais dans ses vagues sombres !

» Ah ! malheureux ! avez-vous quelque idée de la
» *responsabilité des âmes?* Quel est votre lendemain ?
» votre lendemain sur la terre? votre lendemain
» dans le tombeau? Qu'est-ce qui vous attend ?
» Croyez-vous en Dieu? Qui êtes-vous?. . . . . .
» . . . .

et plus loin :

» Je regarde l'éternel firmament, visage de la
» justice éternelle, je fais des questions à l'ombre
» sur vous, je demande aux ténèbres de Dieu ce
» qu'elles pensent des vôtres, et je vous plains,
» monsieur, en présence du silence formidable de
» l'infini. »

Que si on vient nous dire que nous haussons ainsi Drumont et Quesnay à la hauteur d'un empereur, nous répondrons qu'à quelques degrés d'ignominie près, tous les bandits sont de la même taille, que Cartouche et Mandrin valent l'homme du Deux-Décembre; les uns opèrent sur le trône, d'autres dans la haute société et dans la presse, quelques-uns dans le prétoire, beaucoup sur l'autel, d'autres enfin au coin des rues et des bois : toute la différence est dans le milieu.

Un mot à ces deux hommes pour finir. Quoi que vous en disiez, malgré vos grands gestes et vos airs inspirés, vous ne croyez à rien après cette vie. Le Père Dulac vous a sans doute dit que la religion, c'est de la blague, qu'elle est faite pour exploiter le peuple, mais qu'au fond il n'y a rien, ou bien qu'il répondait de vous. Erreur ! Dieu existe, soyez-en certains. Il ne punit pas, mais il traite chacun

suivant ses actes. Si le Jésuite a dit qu'il se chargeait de « vos âmes », il vous a trompés; Dieu ne connaît pas ces trafics honteux : chacun est directement responsable. Tenez-vous le pour dit. Soyez assurés aussi que toutes les palinodies de la dernière heure, toutes les pompes de l'Eglise et toutes ses prières tarifées et hypocrites, ne vous serviront à rien; que toutes les messes qu'on pourra faire dire pour vous ne sauveront pas vos âmes de l'abîme, que vous êtes marqués par la Némésis vengeresse et qu'elle vous frappera! Déjà, sur votre épaule, je vois la chair fumer!

Amen! car le crime doit être puni.

V

Du militarisme. — L'armée républicaine d'aujourd'hui est moins démocratique que l'armée impériale. — Du « pékin » en général. — En pays conquis. — Sentiments des officiers vis-à-vis de l'ouvrier, du paysan, du républicain, du socialiste, du journaliste, de la presse. — Le commandant Marchand et le socialisme. — Comment ils choisissent leurs journaux.

Le militarisme, voilà l'ennemi !

Tel devrait être, à notre avis, le cri de ralliement de tous les esprits vraiment libéraux de notre époque. Non que la fameuse apostrophe de Gambetta cesse d'être vraie et que le cléricalisme ne soit plus un danger. Au contraire, c'est toujours lui qui est la cause, c'est là qu'il faut chercher l'origine du formidable mouvement de réaction, auquel nous assistons depuis deux ans. Mais un phénomène singulier s'est produit qui a totalement changé la physionomie du combat. L'axe de la lutte s'est en quelque sorte déplacé pour se transporter du terrain

du dogme religieux sur celui du pseudo-patriotisme ; il en avait déjà été ainsi du temps de la Boulange. La Congrégation a décidément jugé ce premier terrain intenable, et, sans perdre son temps en faux mouvements, avec cet esprit de décision et cet à-propos qui la caractérisent, il faut le dire à son honneur, elle a choisi le second, en ayant soin, pour plus de précautions, de masquer ses batteries.

Elle a compris en effet, malgré l'ignorance encore formidable des masses, qu'elles étaient déjà trop éclairées cependant pour se laisser mener au combat avec le seul cri d'autrefois : « Dieu et le roi ! »

Du reste, nous l'avons dit, elle a supprimé carrément le roi.

Elle a donc effacé la croix sur sa bannière, et par deux fois, en dix ans, elle l'a remplacée par le sobre « revanchard », se souciant fort peu, au fond, qu'il y ait revanche ou non, pourvu qu'elle atteigne son but. L'Alsace-Lorraine, en effet, est le moindre de ses soucis.

Cette manœuvre a été très habile et par deux fois elle a failli être couronnée de succès. Il faut un drapeau visible à la foule, un symbole concret, son intellect ne se prêtant encore que très difficilement à l'idée abstraite. Celle-ci conduira toujours les esprits ayant une certaine culture, jamais les autres.

Que venez-vous parler à la masse de Justice éternelle, de Droit, de Vérité qui ne saurait périr ? Elle en sera ahurie et ne comprendra pas. Bien mieux, elle vous regardera de travers. Du moment que vous lui tenez un langage incompréhensible, c'est que vous avez une idée de derrière la tête,

que vous cherchez à la tromper avec de jolies phrases. Le paysan prend facilement le missionnaire pour un charlatan ; il se méfiera donc de vous. Vienne à ce moment-là quelqu'un qui lui parlera un langage plus à sa portée en dénaturant le vôtre, et le soupçon se confirmera dans son esprit, vous serez un ennemi.

Vive l'armée ! lui dira le nouveau venu, et du coup il gagnera sa sympathie. Celui qui vient de vous parler, ajoutera-t-il, vous a entretenu de « Justice éternelle, de Droit, de Vérité » ; ne le croyez pas, son but est de détruire l'armée que nous avons eu tant de peine à réorganiser depuis nos désastres, afin de livrer la France à l'étranger. Cet homme est un « sans-patrie » qui a touché un million de l'Allemagne ou d'un syndicat de trahison pour mener à bien son œuvre infâme ; il veut que nous devenions tous Allemands, Italiens ou Anglais.

Le prolétaire crédule, lui, ne remarquera pas la contradiction évidente de ces paroles. Il ne se dira pas que du moment que celui qu'on lui dénonce est un sans-patrie, il n'y a aucune raison pour qu'il veuille cesser d'être Français et devenir Allemand, par exemple. Non, il ne verra que la justification de son premier soupçon.

« Je ne m'étais pas trompé », se dira-t-il, et sur cette intime satisfaction d'amour-propre, il sera à jamais gagné à la cause qu'il croit bonne et qui n'est que celle de la Réaction et du mensonge. Car on se garde bien, comme vous pensez, de l'initier à la vraie doctrine. On se gardera bien de lui dire, par exemple, que « Vive l'armée ! » cri idiot s'il est sincère, c'est-à-dire s'il vise réellement toute l'ar-

mée, autrement dit nous tous, signifie : Vivent ceux qui possèdent et jouissent et n'entendent pas sacrifier une partie de leur bien-être ou de leur superflu à faire la part du pauvre. Non, on vivra sur une équivoque. Dans la grande masse qui est l'armée, on ne verra que quelques prétoriens, dernier vestige d'un état social disparu, et l'on s'accrochera à eux comme à une dernière branche de salut, dans cette tourmente révolutionnaire qui, depuis plus d'un siècle, tantôt violemment, tantôt lentement, mais toujours sûrement, emporte un à un tous les remparts de l'autorité malsaine fondée sur la Force. Et c'est ceux-là qu'on acclame en criant : Vive l'armée ! c'est ceux-là qu'on invoque avec ces grands gestes héroï-comiques ou ces airs pleurnichards, qui distinguent tous les clowns de la politique ou de la sacristie, vieux chevaux de retour ou néophytes stupides, quoique célèbres, abêtis par le confessionnal. Seulement, on se garde bien de le dire au peuple. Pour celui-ci « vive l'armée ! » c'est toujours le noble cri d'antan avec lequel on célébrait nos gloires guerrières le cri destiné un jour à nous mener de nouveau à la victoire. Cette conception est encore acceptable en somme et l'on comprend qu'elle puisse constituer un idéal, bien qu'à la vérité l'esprit humain ait singulièrement avancé depuis quelques années. Le temps n'est pas éloigné où la colonne Vendôme et l'Arc de Triomphe de l'Etoile apparaîtront comme les signes visibles de la barbarie et n'auront plus qu'un intérêt historique. Tous les esprits de valeur sont de cet avis et ne sont plus guère divisés aujourd'hui (*nous parlons de ceux qui sont sincères et qui le disent*) que par une

question d'opportunité que nous avouons ne pas comprendre pour notre part. En effet, sous prétexte que le moment n'est pas encore venu, que les esprits ne sont pas encore mûrs pour l'internationalisme, on continue à leur inculquer des principes faux, et à exciter les citoyens d'un pays contre ceux du pays voisin. Il n'y a point de raison pour que cela finisse. Jamais les esprits ne seront mûrs si jamais vous ne les instruisez, si toujours vous leur enseignez une fausse morale. Un changement social ne se fait pas comme un changement de décors. Il faut s'y prendre longtemps à l'avance et former les esprits dans un sens convenable. De cette façon, l'évolution, quelque profonde qu'elle soit, s'accomplira d'elle-même un beau jour, presque insensiblement. Sinon vous aurez une révolution, à un moment donné, car il est des événements fatals qui doivent s'accomplir d'une manière ou d'une autre. Cessez donc de fausser l'esprit humain et de garder le silence sur certains faits dont il doit être instruit, sur certaines idées qu'il doit s'approprier ; il faut lui en parler pour qu'il sache et qu'il ne soit pas trop ébloui ensuite par la pleine lumière. Habituez-le peu à peu au jour ; que l'aurore précède le grand soleil. C'est la seule façon d'éviter le brusque déchirement de la nuée et le coup de tonnerre.

Vraiment nous avons peine à comprendre le raisonnement suivant que bien des gens très sincères et très intelligents nous tiennent parfois.

Oui, disent-ils, l'internationalisme est désirable, oui, l'internationalisme est l'état social de l'avenir. Mais en attendant il n'est qu'une utopie. Il

faut être de son temps et ne pas se laisser aller à des réformes prématurées dont nous serions les premières victimes. Pendant que nous affaiblissons le patriotisme chez nous, les Allemands le développent chez eux par tous les moyens; nous serions infailliblement leur proie si on vous écoutait. Chaque chose à son heure.

Nous écartons d'abord cette prétendue contradiction entre les Allemands et nous, et nous disons que l'internationalisme fait plus de progrès chez eux que partout ailleurs; mais ceci n'est qu'une question d'espèce. Discutons le principe.

Eh bien! nous basant nous-même sur le côté pratique de la vie, sur les lois de l'évolution sociale, nous croyons que vous avez tort.

En effet, de ce que vous vous ralliez à une opinion qui vous paraît très avancée pour votre temps, de ce que vous la défendez énergiquement, selon votre conscience, il ne s'ensuit nullement que vous la ferez triompher. Avant d'en arriver là, il faudra pénétrer les masses, il faudra que la lumière qui vous éclaire, éclaire aussi les autres, et ce n'est que lorsque les illuminés seront en majorité que l'utopie d'hier sera la vérité d'aujourd'hui.

Oui, il y a un moment « opportun » pour toutes choses, parce que toujours il faut compter avec l'homme, son ignorance et ses préjugés, parce que pour les choses, même les plus simples, on se heurte toujours à certains obstacles qui sont dans la fatalité. Mais il dépendra de vous d'avancer ou de reculer ce moment; il ne vous appartient pas d'en escompter la date, elle est dans les secrets de Dieu. Pour vous, il n'y a qu'une façon d'agir, une

seule, celle de mettre vos actes et vos paroles en harmonie avec vos pensées. Vous pensez que l'internationalisme est juste? Vous devez le dire et vous devez faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que son règne arrive le plus tôt possible. Ne craignez pas d'aller trop vite; des obstacles fatals, nous le répétons, dus à l'ignorance et à la routine, sont là qui paralyseront votre effort. Toute idée neuve, vous le savez bien, conquiert rarement la majorité des esprits du premier coup; elle ne fait son chemin que peu à peu. Voilà pourquoi on peut dire d'elle que le moment opportun de la mettre en pratique n'est pas encore venu. Mais ceci ne vise que *le retard fatal propre à toute évolution*, nous y insistons; cela ne veut dire nullement que ceux qui trouvent cette idée bonne, sont autorisés à la reléguer momentanément dans le domaine du rêve. S'il en était ainsi, si tout le monde raisonnait comme vous, elle resterait éternellement dans ce domaine. Il est facile de comprendre en effet, qu'elle ne pourra pénétrer dans la réalité de la vie qu'autant qu'elle fera le plus d'adeptes possible, nombreux et sincères. Cela ne se peut que par la libre discussion, par les efforts de ceux qui savent auprès de ceux qui ne savent pas. Si vous ne parlez jamais de votre conviction, si tous ceux qui pensent comme vous en font autant, bien plus, si vous l'attaquez chez les rares qui osent la formuler, sous un prétexte erroné d'opportunité, il est évident que jamais cette idée ne triomphera.

Non, non, il n'y a pas vingt façons de concevoir ce qu'on croit être le progrès. Du moment où une réforme vous paraît juste, vous devez chercher à

la réaliser. Si elle n'est pas encore mûre, vous pouvez être tranquille, vous ne réussirez pas et n'aurez pas à déplorer de mauvais résultats. Et quelque modeste que vous soyez, quelque petite que soit la sphère dans laquelle vous vous mouvez, ne craignez pas de faire des efforts inutiles, ne vous retranchez pas derrière ce commode et désolant : à quoi bon? qui est la formule de tous les sceptiques et aussi celle des égoïstes d'un certain genre. Vous ne savez pas ce que sera l'avenir. Les idées sont comme les germes de certaines fleurs et de certaines plantes : quand elles sont dans l'air, elles sont emportées par le vent et vont parfois féconder des terrains auxquels on ne pensait guère. Défendez donc toujours votre opinion, ou mieux cherchez toujours à la faire partager aux autres, si vous la croyez bonne, tout en évitant d'être importun naturellement.

Tout ceci bien entendu doit être fondé sur la libre discussion, ainsi que nous le disions plus haut. Autant il est légitime de chercher à convaincre, autant il est odieux d'imposer, même ce que l'on croit être le vrai. Si certaines réformes, justes en elles-mêmes, ont fait parfois du mal, c'est qu'elles ont été toujours imposées par les gouvernements ou par des minorités, avant d'être à la portée des masses. Dans le domaine de la pensée il ne doit y avoir aucune contrainte. La liberté y doit être absolue, cela est évident.

Nous ne saurions mieux clore ces courtes réflexions que par la citation de cette page admirable de Jules Simon, dans la *Religion naturelle* :

« Il y a donc aussi un apostolat de la science, et

» il n'est pas nécessaire, pour l'exercer, d'être un » homme de génie. Tout ce qui se fait en ce monde » pour déraciner les préjugés, pour répandre l'ins- » truction, pour donner aux hommes le goût et » l'intelligence de la liberté, profite à la philosophie. » C'est un devoir, *quand on croit posséder une portion » de la vérité*, d'essayer de la répandre, de se con- » sacrer à son service, de tenir pour rien les inté- » rêts personnels, l'ambition, la vanité; de persé- » vérer sans jamais faiblir, sans jamais reculer; » d'honorer soi-même sa doctrine, de lui rendre » témoignage par sa conduite, de s'identifier avec » la cause qu'on a embrassée, et de se tenir tou- » jours prêt à la soutenir, à la défendre, à se sacri- » fier pour elle. A défaut d'autre consécration, que » la noblesse morale soit le sceau de l'apostolat » philosophique. Un cœur droit est le premier or- » gane de la vérité. C'est descendre au rang de » sophiste, que de disputer sur le vrai et le bien » sans croyance véritable; mais les chercher avec » passion, les enseigner avec respect et tremble- » ment, c'est faire l'œuvre d'un homme et d'un phi- » losophe. Quelle que soit *la faiblesse d'une intelli- » gence*, Dieu doit bénir et féconder des efforts qui » n'ont que la *vérité* pour *objet* et ne cherchent pas » d'autre récompense. »

* * *

Avant « l'Affaire », on était assez mal venu en France à parler de militarisme. Les rares esprits hardis et perspicaces qui depuis longtemps voyaient clair dans la situation et ne cachaient pas leurs

appréhensions, étaient presque universellement désapprouvés, sinon blâmés. On ne voyait en eux que des sectaires ou des gens aigris et vindicatifs cherchant à se tailler une réclame en semant la haine parmi les citoyens. La plupart de nos grands républicains dirigeants, se croyant complètement sûrs du lendemain, ayant une foi absolue dans la stabilité de la République, digéraient; au comble de leurs désirs et jouissant de toutes les satisfactions rêvées, ils trouvaient que tout allait pour le mieux dans la pire des républiques possibles; ils étaient loin de se douter du formidable travail souterrain qui minait peu à peu le sol sous leurs pieds. Aujourd'hui encore, quelques-uns d'entre eux, repus incorrigibles, n'ouvrant généralement les yeux que devant la catastrophe inévitable, persistent à nier le danger et à se moquer agréablement, mais pas toujours spirituellement, des pessimistes qui voient toujours les choses en noir. En sommes-nous là vraiment, chantent en chœur ces Jocrisses, à moins que ce ne soient des Tartufes prêts à toutes les capitulations? Hé! oui, nous en sommes là. Et ils le verraient bien, si comme nous, ils vivaient au sein de l'armée assiégeante, si, comme nous, ils pouvaient étudier de près l'instrument de réaction.

Dans un chapitre précédent, nous croyons avoir fait ressortir suffisamment par suite de quel étrange phénomène, l'armée de la troisième république est infiniment moins démocratique que celle de l'Empire. Cela n'est point un paradoxe.

Certes, les officiers de la seconde armée impériale aimaient l'empereur et lui étaient attachés;

même après Sedan, ils lui sont généralement restés fidèles. Mais ils l'aimaient par tradition, en souvenir de l'Autre, personnellement, surtout parce qu'il portait le glorieux nom de Napoléon. Ils ne se seraient pas attachés à un monarque quelconque, à un d'Orléans inconnu, au premier venu couronné. D'origine populaire, ils avaient dans les veines le vrai sang de la Révolution et étaient en grande partie des démocrates, bien que le mot république leur écorchât généralement les oreilles. Ils méprisaient les « pékins en bloc » et formaient bien une caste à part, mais on ne s'en inquiétait pas outre mesure. On voyait en eux, en principe, de braves gens ayant des habitudes spéciales, pas toujours très corrects, et on était indulgent comme on l'est envers de grands enfants. Leur influence politique était en effet à peu près nulle. Ils n'étaient un danger que dans les crises possibles, comme instruments entre des mains sans scrupules; on l'a bien vu au Deux-Décembre. En temps normal ils comptaient peu ou point dans l'évolution sociale de la nation.

Il n'en va plus de même aujourd'hui.

L'officier de notre temps, nous l'avons déjà dit, surtout celui des hautes sphères militaires, se recrute de plus en plus dans les classes dirigeantes. Il n'est pas seulement antirépublicain, il est antidémocrate; il ne se contente pas d'être impérialiste ou royaliste par tradition ou par conviction, il est « monarchiste » par instinct de milieu, par éducation et surtout par haine du peuple. Peu lui importe que ce soit Victor ou Philippe; mettez n'importe qui, nous disons bien *n'importe qui*, pourvu que ce

qu'il appelle la canaille ne règne pas. Les jeunes générations, sur ce point, sont plus réactionnaires que les précédentes. Si l'on trouve quelques rares officiers républicains, c'est encore parmi ceux qui sont actuellement capitaines ou officiers supérieurs. Mais « rares », nous le répétons, car c'est une amère plaisanterie de dire que le corps d'officiers est républicain. Les mensonges officiels des uns et les déclarations intéressées des autres peuvent abuser quelques naïfs, mais ils ne sauraient prévaloir contre la vérité.

Cet esprit de réaction qui souffle de plus en plus violemment s'explique par les efforts sans cesse croissants des congrégations qui ont mis en l'armée leur dernier espoir. Aussi cherchent-elles, par tous les moyens, à l'avoir entre les mains. Et cela est d'autant plus dangereux qu'actuellement l'officier ne s'isole plus aussi complètement qu'autrefois. Un certain mépris du pékin existe encore, comme un dernier vestige du passé, mais il n'a plus du tout le même caractère. Autrefois l'officier dédaignait le civil « en bloc », comme nous l'avons déjà dit. Aujourd'hui un « distinguo » important s'impose.

Expliquons-nous.

Il y a deux espèces de pékins :

1° Le pékin « bien », l'homme du monde, celui qu'on rencontre en visite et en soirée, celui qui, en un mot, appartient à la classe sociale dont on fait soi-même partie, généralement ;

2° L'autre, c'est-à-dire le commerçant, le paysan, l'ouvrier, le prolétaire, celui avec lequel on n'est pas en relations mondaines.

Le premier est un compagnon, un camarade,

ayant les mêmes idées et les mêmes aspirations que celles qu'on a soi-même ; c'est pour lui qu'on a un sabre au côté, c'est pour défendre des intérêts communs qu'on est tout disposé à s'en servir contre le peuple, c'est lui qui constitue « la société », au maintien de laquelle on est préposé. Qu'on veuille bien remarquer l'importance du point suivant.

Au temps de l'empire, gouvernement personnel, on pouvait craindre qu'à un moment donné, l'armée ne devînt un instrument servile entre les mains de l'empereur, mais enfin ce dernier n'était qu'un homme, et pour peu que les intérêts de la politique l'obligeassent un jour à s'appuyer sur le peuple, l'armée devenait du coup le soutien de ce dernier. Il est vrai qu'il s'appuyait comme le gouvernement actuel, sur les classes dirigeantes et que par suite l'armée était un soutien de celles-ci, mais enfin, théoriquement du moins, il peut se faire qu'on ait affaire à un monarque très libéral et très philanthropique, cherchant son point d'appui dans le peuple ; dans ce cas l'armée « étant en dehors de la nation » suit le maître.

Aujourd'hui le corps d'officiers n'est peut-être pas aussi servile qu'autrefois, mais ses intérêts se confondent avec ceux d'une classe sociale séparée du reste de la nation par un fossé de plus en plus profond. Tout la porte à faire cause commune avec un gouvernement anonyme qui ne saurait changer profondément sa politique sans périr, et qui défendra par conséquent ses positions actuelles jusqu'à la défaite irrémédiable [1]. Cette défaite est fatale

1. Il est clair que le gouvernement que nous entendons viser ici, est celui de la bourgeoisie qui n'a guère changé,

sans doute, mais il y aura lutte, et dans cette lutte longue et pénible, les officiers seront contre le peuple, d'où une difficulté beaucoup plus grande pour vaincre.

A notre avis, on peut poser ceci comme une vérité : l'armée actuelle, telle qu'elle est organisée, est un danger, parce qu'elle ne se confond pas, comme on le croit à tort, avec la nation, mais avec *une classe* de cette nation, ce qui est tout différent. Elle n'est plus ni en dehors, ni en dedans. Le gouvernement personnel d'un homme qui combattrait les classes dirigeantes, aurait contre lui cette armée qui en fait partie intégrante, tandis que quel qu'il pût être, il aurait eu pour lui, celle de l'empire. Aussi serions-nous plus qu'inquiets, si nous ne comptions sur la troupe en cas de conflit.

*
* *

Voyons maintenant quelles sont les idées des officiers sur les pékins de la deuxième catégorie, puisqu'aussi bien c'est surtout à ce point de vue que nous voulons traiter la question.

L'officier a une opinion du pékin qui pourrait, toutes proportions gardées, se résumer dans l'ancienne formule : *taillable et corvéable à merci.* Nous n'en sommes évidemment plus au temps où l'on bâtonnait les manants, y compris Voltaire et où les nobles gentilshommes rossaient le guet. Mais il y a encore « de ça » dans beaucoup d'esprits, et surtout chez les militaires. Les officiers d'aujourd'hui se

malgré la forme républicaine, et non le gouvernement proprement dit.

considèrent un peu comme les héritiers des mousquetaires du roi ou des capitaines aux gardes. Au cas où ils l'oublieraient, l'épée n'est-elle point là pour le leur rappeler à chaque instant? Songez donc qu'ils ont le droit, en pleine paix, de se promener avec un sabre, en dehors du service, au milieu d'une population désarmée et paisible. Comment voulez-vous qu'ils ne se croient pas supérieurs à elle ? ce serait leur supposer une élévation d'esprit qu'ils n'ont malheureusement pas, quelles que soient leurs prétentions. Aussi est-il intéressant de les étudier de près dans leurs rapports avec le civil.

Tel officier s'est croisé sur le trottoir avec un pékin qui ne lui a point cédé le pas :

« Ce que je l'ai bousculé ! Il a eu l'air de marmotter mais c'était en s'éloignant, sinon il aurait trouvé à qui parler. Ce que je lui aurais cassé la g... Ah ! mais !... on n'a pas idée de ça ; il faudra bientôt céder le pas au dernier des voyous ! »

Voilà leurs propos.

On n'est pas forcément un voyou parce qu'on est habillé « en civil » et qu'on n'a pas une redingote et un tube à dix-huit reflets. On peut être un fort honnête homme même quand on n'a qu'une blouse et une casquette ; celles-ci ne sont pas toutes à « trois ponts », comme celles des boulevards extérieurs. Du reste, à moins de preuves du contraire, on doit considérer tous les hommes comme d'honnêtes gens. Et alors nous ne voyons pas pourquoi un pékin de cinquante ans, par exemple, serait obligé de céder de pas à un jeune officier de vingt ans qui n'est encore à proprement parler qu'un gamin, même si le dit pékin n'est pas habillé à la der-

nière mode. Nous avouons humblement ne pas comprendre cette prétention. Nous irons même jusqu'à dire que le contraire nous a toujours paru plus naturel.

Après tout. nous ne sommes peut-être pas bâti comme tout le monde.

Tel autre se plaindra qu'un groupe d'ouvriers, de « sales voyous » toujours, l'aient regardé d'un air narquois quand il passait dans la rue.

Eh ! nous ne nions pas que parmi les ouvriers il y en ait de mal élevés, comme partout, quoiqu'à tout prendre ils aient droit à bien des circonstances atténuantes, ces pauvres gens, auxquels tout a toujours manqué, qui mènent une vie de privations continuelles et de misère, auxquels on n'a jamais enseigné les principes d'une saine éducation, qui ont grandi la plupart du temps dans des milieux malsains moralement et physiquement, et qui n'ont eu généralement que de mauvais exemples sous les yeux. Nous voudrions bien voir nos gommeux à leur place. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas trop nous plaindre, s'ils n'éprouvent pas pour nous une grande sympathie. Nous les y encourageons si peu qu'il leur faudrait vraiment des qualités surhumaines pour nous aimer.

S'ils nous regardent d'un air narquois, c'est parce que nous les regardons d'un air méprisant. Toutes les fois que nous avons affaire à eux, nous leur parlons sur un ton arrogant, comme à des valets. Quelques-uns se révoltent (le nombre en devient de plus en plus considérable) et nous répondent parfois : « *Je ne suis pas un soldat, moi !* » Ces mots traduisent bien leur pensée et sont la condamnation

formelle et juste des procédés que nous employons vis-à-vis de nos hommes. Mais malgré tout, ces pauvres gens, quelque hardis ou insolents qu'ils veuillent paraître, gardent une certaine humilité presque atavique vis-à-vis de nous : la tradition de respect est si forte qu'ils ne l'ont pas encore complètement secouée. Le temps est proche où ce sera un fait accompli. Et nous l'aurons mérité, car nos manières sont vraiment insupportables dans une société comme la nôtre où les hommes sont des citoyens, et où nous ne sommes nous-mêmes après tout, que les serviteurs du peuple, ni plus ni moins, et non ses maîtres.

Il est grand temps de changer nos conceptions.

Cet ouvrier qui passe et que nous regardons dédaigneusement, a le droit absolu de s'enquérir de notre vie publique, de nous demander compte, par les voies légales, de l'emploi de notre temps. Il a le droit et le devoir, comme tout citoyen, de nous surveiller et de dénoncer nos actes au pays, s'ils lui paraissent répréhensibles. Puisqu'il nous *paie* pour un travail déterminé, il doit pouvoir nous contrôler. Nous sommes chargés d'assurer sa sécurité ; ne trouvons donc pas mauvais qu'il s'assure de la bonté de nos dispositions. Cela peut paraître bizarre, mais c'est pourtant ainsi. Oui, nous sommes les serviteurs de cet ouvrier, parce que cet ouvrier représente la souveraineté nationale. Tout fonctionnaire public, officier ou civil, relève du contrôle de chaque citoyen. De même que nous avons le droit, nous, officiers, d'exiger d'un employé quelconque, des postes ou des finances, par exemple, un service exact et scrupuleux, et de la politesse, de

même cet employé a le droit d'en exiger autant de notre part. Bien que notre service ne tombe pas directement sous le contrôle du public, il n'en relève pas moins.

Nous entendons les clameurs de la très grande majorité de nos camarades.

— Quoi, ce voyou qui passe a le droit de se mêler de notre vie, de surveiller ce que nous faisons, de demander des comptes? Eh bien! il ne manquerait plus que ça; qu'il y vienne!

Ce n'est pas tout à fait ce que nous disons.

Nul n'a le droit de se mêler de votre vie privée, tant que vous vous tenez dans les limites naturelles imposées à chaque homme par l'obligation de vivre en société, pas plus le voyou en question que vos chefs, quoi qu'en dise le règlement, mais tout le monde a le droit, dans les formes légales nous le répétons, de vous demander compte de votre vie officielle. Si vous flânez à l'exercice, si vous brutalisez vos hommes, le premier passant venu a le droit et le devoir de demander aux pouvoirs compétents des mesures pour qu'il n'en soit plus ainsi. Et vous n'avez qu'un droit, vous, celui de vous justifier et d'obéir, s'il y a lieu. Que si vous êtes mis en cause injustement, la loi est là qui vous offre son appui contre le calomniateur.

Nous disons bien la loi. Il y a des officiers, en effet, qui se figurent pouvoir se tirer d'affaire en envoyant des témoins à leur accusateur. Le cas s'est produit plusieurs fois, et assez récemment pour qu'il soit nécessaire de faire des personnalités.

Ces officiers ont tort, incontestablement. Si on

se mettait sur ce pied-là, tous les fonctionnaires n'auraient qu'à fréquenter assidûment les salles d'armes et à envoyer un coup d'épée à tout citoyen assez mal avisé pour se plaindre de leur service. Ce serait un joli régime.

On cause souvent des ouvriers à table et dans les salons militaires. Il va de soi qu'on est bourré d'idées fausses et de renseignements inexacts. Il n'est pas rare d'entendre affirmer que les ouvriers gagnent, beaucoup : de 10 à 12 francs par jour, la moyenne de 7 à 8 francs, les moins bien payés, de 5 à 6 francs. Si avec ça, ils ne sont pas heureux. ajoute-t-on, c'est leur faute, c'est qu'ils dépensent la plus grande partie de leur argent au cabaret. L'ouvrier ivrogne, on ne connaît que cela parmi les officiers.

Nous ne disconvenons point des ravages de l'alcool dans le prolétariat et dans la classe ouvrière, en particulier. Cela tient à des causes multiples qu'il serait trop long de discuter ici et qui ne rentrent pas dans le cadre de notre étude. Nous croyons devoir dire cependant, avec beaucoup d'économistes,que cet état de choses regrettable doit être imputé en grande partie à la société et surtout aux gros industriels qui, pour la plupart, n'ont même pas une idée de leurs devoirs vis-à-vis des ouvriers. Le jour où les patrons ne verront plus seulement en eux des instruments auxquels il faut faire produire le plus possible, mais aussi des hommes ayant une vie intellectuelle et morale dont il faut tenir compte, le jour où le capital se décidera enfin à voir dans le travail un auxiliaire précieux et un collaborateur indispensable, ayant au moins autant

de droits que lui aux bénéfices des entreprises, en attendant qu'il soit le vrai souverain, ce jour-là la situation changera.

Quoi qu'il en soit, nombreux sont les ouvriers rangés, connaissant peu le cabaret, vivant modestement mais dignement. Malheureusement, malgré des prodiges d'économie, nombreux aussi sont ceux qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, par suite de salaires notoirement insuffisants.

Nous nous sommes livré à une petite enquête pour Paris et la banlieue, où les salaires sont le plus élevés. En voici le résultat.

Un grand nombre d'ouvriers, presque tous ceux qui n'ont pas appris de métier, employés dans les fabriques de produits chimiques, ou dans les constructions, par exemple, gagnent de 0 fr. 35 à 0 fr. 45 l'heure. Les ouvriers de profession, maçons, menuisiers, fondeurs, ajusteurs, etc... gagnent environ 0 fr. 60 l'heure; les charpentiers vont de 0 fr. 70 à 0 fr. 80; seulement ils chôment pendant au moins le quart de l'année. Le chômage du reste, les atteint tous plus ou moins, mais suffisamment pour que la misère soit toujours au logis. Les employés de bureau, dans les usines, gagnent de 125 à 175 fr. par mois.

Nous sommes bien loin, n'est-ce pas, des chiffres mirifiques cités plus haut. Trente-cinq centimes l'heure, soit 3 fr. 50 avec la journée de 10 heures, somme qu'il faut réduire à 2 fr. 50 par suite du chômage et des jours fériés. Allez donc nourrir une femme et toute une nichée de mioches avec cela. Ah! comme on voit bien que messieurs les officiers connaissent peu la vie.

*
* *

Certains officiers méconnaissent tellement les droits du public qu'ils en arrivent à se croire complètement indépendants. L'idée que le pouvoir dont ils sont investis leur a été simplement délégué par la Nation dans un but déterminé, ne leur vient même plus à l'esprit. Du moment ou ils ont la force, ils se croient les maîtres, et ils veulent faire marcher le pays. Quand on leur parle de respect aux lois, de supprématie du pouvoir civil, ils ne comprennent pas et se figurent que ce sont là des conceptions plus ou moins baroques de politiciens aux abois. Il en est de même aussi bien de certains principes élémentaires de sociologie et de politique, tels que la séparation des pouvoirs, les droits de la défense, l'inconvénient des lois de circonstance, la soustraction d'un accusé à ses juges naturels, etc. Nous citons ceux-là, parce qu'ils ont été mis passionnément en cause par les deux partis au cours de la douloureuse crise que nous venons de traverser et qu'ils ont frappé plus particulièrement notre esprit. Quand toute la France éclairée et libérale était suspendue aux lèvres des sénateurs Béranger, Waldeck-Rousseau et Monis, combattant avec une éloquence émue et élevée, l'odieuse loi de dessaisissement de la Chambre criminelle, la plupart des officiers français ne voyaient dans ces trois hommes éminents, que des agents de l'étranger achetés par le fameux syndicat. Alors que les principes fondamentaux des sociétés civilisées, par un étrange retour à la barbarie, étaient remis en discussion, nos

officiers se repaissaient des inepties quotidiennes que leur servait une certaine presse; ils ne voyaient rien, ils n'entendaient rien, sinon les cris de haine et de mort de sauvages égarés dans notre siècle. Que leur parlez-vous de droits de la défense, de débats contradictoires, de juges faits pour juger, quand des généraux et des ministres affirment « sur l'honneur » que l'accusé est coupable ?

Mais enfin, disions-nous, ces ministres ont pu se tromper; nous en avons la preuve par le faux Henry, qu'on nous avait cependant donné comme très authentique. Du reste, ajoutions-nous, quand bien même nous serions « *certain* » de la culpabilité de l'accusé, nous ne voudrions jamais le condamner sans l'avoir entendu. Mais pensez donc à l'erreur possible, malheureux, la certitude « absolue » n'étant pas de ce monde ! Pensez donc à ce que doit être le supplice d'un innocent, surtout quand il est condamné pour crime de haute trahison !

C'était prêcher dans le désert. Bien mieux, on nous prenait en pitié. Il paraît même qu'en dehors de notre présence, on ne se gênait pas pour dire que nous étions un peu toqué. La tradition est si forte chez ces gens-là, le galon et l'autorité leur en imposent tellement, que rien ne peut les faire revenir de leur aveuglement. A notre avis, il y en a encore au moins pour un siècle, avant que leur éducation civique soit à peu près suffisante. Il y a des conceptions qui leur échappent totalement, qu'on ne saurait à aucun prix, pour le moment, faire pénétrer dans leur esprit. C'est comme si on parlait grec à un illettré. Il est par conséquent inutile de discuter : ils ne comprendraient pas.

Mais revenons à nos moutons

Nous avons parlé du passant de la rue, de l'ouvrier. Le commerçant, le petit fonctionnaire ne sont guère mieux traités. D'abord leurs femmes et leurs filles sont la proie naturelle de l'officier, on les regarde insolemment dans la boutique, dans la rue, à la promenade, à la musique, même quand elles sont au bras du mari ou du père; on ne s'occupe pas plus de ceux-ci que s'ils n'existaient pas. Quelquefois même, sans en avoir l'air, on donne un petit coup de coude à madame, en passant. Si le mari se plaint, on le trouve bien extraordinaire. Comme s'il ne devait pas s'estimer très heureux qu'un officier veuille bien remarquer sa femme, et au besoin, l'honorer de ses faveurs. On n'a pas idée de ça, vraiment, des manants qui ont la prétention d'avoir une femme pour eux tout seuls! En vérité la roture devient de plus en plus insupportable, avec les idées égalitaires du jour, il n'y a plus moyen de vivre. Si on n'avait pas le cheval et la brasserie, ce serait à mourir d'ennui!...

Puisque nous parlons de la brasserie, mentionnons en passant la conduite peu digne de certains jeunes officiers, quand ils en sortent la nuit, légèrement émus, pour ne pas dire plus. Il n'y a pas de garnison où le fait ne se produise plusieurs fois dans l'année. Ces messieurs parcourent les rues, en faisant du tapage, criant, g....., le mot est plus juste, cognant contre les devantures des magasins, tirant les sonnettes, réveillant les gens paisibles, insultant ceux qui osent se plaindre, vociférant des propos révoltants. Le lendemain les chefs sont généralement au courant, mais ils en rient; cela

leur rappelle, disent-ils, leurs années de sous-lieutenant. C'est possible, mais en attendant, la police qui est toujours si bienveillante pour les officiers en goguette, est impitoyable pour les civils qui osent prendre de pareilles libertés, et elle les « fourre carrément au bloc ». Et tout le monde les traite de voyous. C'est notre avis, mais pourquoi les uns mériteraient-ils cette qualification et les autres non? La voyoucratie ne résulte pas de la situation sociale, mais de la conduite.

Il arrive souvent, après ces saturnales de mauvais goût, que des pékins adressent des réclamations au colonel. Neuf fois sur dix, celui-ci n'en tient aucun compte, ou bien il convoque ses officiers pour leur faire part de la plainte qu'il a reçue et les admonester paternellement. Il a été sous-lieutenant avant eux et il sait bien ce que c'est; il est du reste convaincu que le « bonhomme » qui se plaint exagère ou n'est pas digne de foi. Après tout, il n'en aura que mieux dormi après. Tout de même, il faut faire attention. Songez donc à ce qui arriverait si la presse, cette presse qui se mêle toujours de ce qui ne la regarde pas, allait prendre l'affaire en mains; il peut en résulter une interpellation à la Chambre, un scandale qui entraînerait peut-être le déplacement du régiment ou des punitions disciplinaires, un tas d'ennuis en un mot.

Quant à savoir si la dignité des officiers consiste à se conduire comme des voyous; quant à savoir s'ils ont le droit, à une heure avancée de la nuit, de réveiller brutalement les gens et de les insulter grossièrement, il n'en est pas question. Evitez les

histoires, messieurs; pour le reste vous pouvez vous considérer en pays conquis....

En vérité, tout ceci finira mal ; ces-gens-là ne voient pas qu'ils courent à l'abîme.

*
* *

On n'a guère affaire au paysan que pendant les exercices autour de la garnison ou aux manœuvres. Des conflits assez fréquents se produisent cependant, presque toujours par la faute des officiers et grâce à leur arrogance.

Le paysan peine toute l'année et l'on conçoit qu'il ne soit pas très content quand une troupe pénètre dans sa luzerne ou dans son blé. Souvent, nous l'admettons, le dégât est insignifiant, mais enfin il y a dégât. On comprend donc facilement que « cette espèce de bonhomme », comme on l'appelle dédaigneusement, proteste. Ce qu'on comprend moins, c'est que les officiers le traitent généralement de haut, surtout quand ils ont manifestement tort.

Aux grandes manœuvres, mêmes observations. On arrive dans un cantonnement et l'on s'y installe presque comme en pays ennemi ; on fait « comparaître » le propriétaire, on manifeste souvent des exigences excessives, sur un ton plus ou moins arrogant, on entre chez lui comme dans un moulin. Ils sont encore nombreux les officiers qui manquent totalement de politesse vis-à-vis de leur hôte quand ce dernier n'est pas homme du monde. Du moment où il s'agit d'un fermier ou d'un pauvre homme, on ne se croit plus tenu à aucune conve-

nance, ce qui prouve bien que pour beaucoup de ces messieurs, l'éducation n'est qu'une question de forme et qu'elle n'est que superficielle; le cœur n'en a pas été pénétré. Sortez-les de leur milieu et grattez-les un peu, vous trouverez le reître.

Pour terminer sur ce point, un conseil à tous les pékins qui ont à se plaindre des militaires et surtout des officiers et sous-officiers. Qu'ils n'adressent jamais leurs réclamations aux colonels, mais bien au commissaire de police ou au procureur de la République, s'il y a lieu. Qu'ils n'hésitent jamais non plus à en saisir la presse. C'est le seul moyen d'en finir avec des coutumes vraiment intolérables et des procédés d'un autre âge.

Tant qu'on n'aura pas fait comprendre à messieurs les officiers que nul n'est au-dessus des lois, une crise de militarisme aigu sera toujours à craindre et, Dieu merci, la France n'en ressent nullement le besoin.

*
* *

Nous voudrions maintenant faire connaître l'opinion des officiers sur les républicains en général et sur les socialistes en particulier. C'est bien simple.

Définition :

« Les républicains se recrutent, sauf de rares
» exceptions, dans la canaille ; quant aux socialis-
» tes, c'est de la canaille pure ».

Comme on le voit, ce n'est ni compliqué, ni difficile à retenir.

Un officier supérieur avec qui nous nous entretenions il y a quelques mois sur ce sujet, nous ci-

tait, comme les principales personnalités de « ce monde de la canaille ».

1° M. Henri Brisson, l'auteur de la Revision. Il paraît que son mobile, en transmettant à la Cour de Cassation la requête de madame Dreyfus, était de livrer la France aux socialistes (*sic*). Du reste, il avait dû certainement toucher de grosses sommes du syndicat. Quant à croire qu'il pouvait, après tout, avoir eu des doutes sur la culpabilité du condamné de 1894, il ne fallait même pas y songer. Notre interlocuteur partait de ce point, c'est que cette culpabilité était certaine, du moment que plusieurs ministres de la guerre l'affirmaient. Dans ces conditions, l'idée que M. Brisson avait simplement fait son devoir ne pouvait même pas lui venir à l'esprit. Cela lui paraissait du reste extraordinaire de la part d'un républicain radical, franc-maçon par dessus le marché !

Puisque nous parlons de la franc-maçonnerie, nous nous permettrons de dire que nous la désapprouvons absolument, sous un gouvernement de liberté comme le nôtre. Nous trouvons ses us et coutumes aussi ridicules que ceux de l'église catholique, aussi carnavalesques. Ils ne peuvent à notre humble avis, qu'éloigner les gens de la République au lieu de les attirer. Nous ne parlons pas du programme « théorique » de l'association, absolument sublime, pas plus que de sa guerre très méritoire au cléricalisme et à l'esprit de réaction. Mais si elle se comprenait sous l'empire, aujourd'hui elle n'a plus aucune raison d'être.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de braves gens, en France, pas mal d'officiers tout au moins, ont cru,

comme parole d'Evangile, que le « sinistre » Brisson avait sauvé le ministère Waldeck-Rousseau, le jour où il s'est présenté devant la Chambre, en faisant une espèce de signe cabalistique que les grands chefs de la maçonnerie emploient dans les circonstances suprêmes.

In hoc signo vinces.

Et il fut vainqueur! Sans cela, ça y était. Il paraît que tout maçon qui ne se serait pas rallié au drapeau dans ce moment de détresse, aurait été excommunié.

Voici ce qu'écrivait à ce propos un homme qui passe pour avoir de l'esprit mais qui semble, dans tous les cas, manquer totalement d'esprit critique.

« Il est inadmissible que pour sauver un minis-
» tère qui scandalise le pays, un *bonze sinistre* n'ait
» qu'à faire à la tribune des gestes grotesques et
» qu'il apporte à une fraction considérable de la
» Chambre l'ordre *sans réplique* d'une confrérie qui
» se cache et dont le peuple ignore également les
» desseins et les titres. »

(Jules Lemaître, *Echo de Paris*, du jeudi 6 juillet 1899.)

N'empêche que plusieurs républicains maçons, entre autres M. Méline, pour ne pas le nommer, n'ont pas obéi à cet ordre « sans réplique », et ont voté contre le ministère. Aussi sommes-nous convaincu qu'il a dû se passer des choses épouvantables dans les loges, mais que rien n'en a percé au dehors. Si les chairs tenaillées ont crié grâce, si les membres écartelés se sont tordus dans d'atroces douleurs, nul ne l'a su, le mystère et l'ombre ont gardé leur secret. Mais cela a dû être épouvantable.

Songez donc ? L'ordre était *sans réplique* et le *bonze sinistre !* Et il s'agit d'une confrérie qui se cache ! Ne vous semble-t-il pas sentir comme une odeur d'Inquisition ? Déjà, derrière le mur, la bannière *sinistre pour tout de bon* cette fois, apparaît, avec sa tête de mort et ses os en croix. C'est Torquemada qui s'acquitte envers les fiancés, c'est l'abîme qui s'ouvre sous les pas de l'esprit humain, c'est l'Espagne qui descend dans la nuit.

Il en est ainsi de toutes les inepties d'une certaine presse. On les avale comme pain bénit : au fond ça se vaut. Il n'en est pas moins vrai que la maxime jésuitique a du bon : « Mentez, mentez toujours, quelque chose en restera. » Quand on a affaire à des gens dressés suivant la méthode romaine, elle a même beaucoup de bon, puisqu'ils croient tout, pourvu que cela vienne des autorités reconnues par eux.

2° Tous les champions de la Revision, Zola en tête. Clémenceau est « vendu » aux Anglais, cela est de notoriété publique. Ses admirables articles de l'*Aurore*, où la beauté du style ne le cède qu'à la hauteur des vues et à la profondeur de la pensée, ont tous été faits en vue de préparer le triomphe de l'Angleterre ; c'est encore un de ces « sans patrie » qui préfèrent la *nationalité* anglaise à la nationalité française. Inutile de dire que c'est un de ceux qui ont été « arrosés » le plus par le Syndicat.

3° L'admirable et éloquent Jaurès, cet apôtre, n'est qu'un farceur à la phrase vide et sonore, une de ces « canailles » socialistes dont les grands mots ne visent, au fond, qu'à l'assiette au beurre et qui vivent de la misère du prolétariat. On nous

affirme cela, puis, on ajoute immédiatement, sans se douter le moins du monde de la contradiction :

« Du reste, c'est un faux socialiste ; il a un château et une grande fortune qu'il se garde bien de *partager.* » Ce dernier mot est le suprême argument de cette multitude immense des imbéciles, ignorant le premier mot des doctrines socialistes, ce qui ne les empêche pas d'en parler *ex cathedra.*

Qu'il y ait de faux socialistes, cela n'est pas douteux, l'égoïsme et l'hypocrisie régnant dans tous les milieux, mais quand on accuse M. Jaurès d'être un de ceux-là, nous protestons, bien que nous n'ayons pas l'honneur de le connaître. Il n'y a qu'à lire ses articles et ses ouvrages pour sentir sa sincérité et sa bonne foi. Quand on est doué d'un peu d'esprit critique, il y a des choses qui ne trompent pas.

4° M. de Pressensé est un protestant sectaire, un « immonde polisson », comme disait ce brave colonel qui ne le jugeait même pas digne d'un coup d'épée.

Voilà ce qu'on dit de ce publiciste courageux, de ce grand lutteur, de ce missionnaire, de cet homme de bien, de ce bourgeois qui, un jour, à l'occasion du 1er mai, écœuré de l'égoïsme et des préjugés de sa caste, se rallia solennellement au socialisme, montrant ainsi son âme généreuse et noble, sacrifiant tout à sa conviction. Quel recueillement, que de méditations, quelle virilité de la conscience et de la raison, pour en arriver là ! Et l'on ose insulter cet homme. Il faut vraiment vivre en des temps bien troublés pour voir de pareilles choses.

Nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui, dans ces deux dernières années, se sont signalés par leur courage et leur talent, entre autres M. Urbain Gohier. Celui-ci jouit d'une *haine à part, particulière*, dans toute l'armée. Ne s'est-il pas avisé de traiter les officiers de « fonctionnaires »? En vérité, ceci dépasse les bornes. Nous lui souhaitons en cas d'émeute de ne pas tomber entre les mains des descendants de Coblentz, et surtout de n'être pas jugé par une cour martiale : son affaire serait « *claire* ».

De tous les républicains marquants, il n'y a guère que M. Méline qui trouve grâce près des officiers : lui, c'est un « brave homme. »

*
* *

Comme on le voit, la République et les républicains sont loin d'être prisés dans les milieux militaires.

A quoi cela tient-il?

Nous l'avons déjà dit, à l'éducation faite de tous points pour fausser l'esprit. Beaucoup d'officiers, la très grande majorité même, en sont encore à une conception plus qu'arriérée de la République qu'ils confondent avec la démagogie. Ils ont pour elle cette antipathie héréditaire, cette haine irraisonnée et cette peur qui caractérisaient si bien l'Assemblée législative de 1849 et l'Assemblée nationale de 1871. On sait que la première nous a conduits au Deux-Décembre et la seconde à la constitution de 1875; elle nous aurait conduits à la monarchie si le comte de Chambord ne s'était pas

entêté dans une misérable question de drapeau, ou plutôt dans des rivalités de famille.

Pour le socialisme, c'est encore pis : socialistes et communards, ça ne fait qu'un. Ils ne savent, du reste, pas un mot des théories libérales et philanthropiques qui sont, par excellence, l'aspiration démocratique. Ne croyant qu'à la force et ne s'inclinant que devant elle, ils ne peuvent pas comprendre que d'autres hommes aient des conceptions tout autres, fondées sur le Droit et la Justice et qu'ils croient fermement à leur triomphe dans un temps plus ou moins éloigné. Utopistes ou farceurs, farceurs surtout, tel est le qualificatif usité pour les désigner.

De cet admirable mouvement socialiste qui depuis un demi-siècle secoue fortement le Vieux-Monde et la Jeune Amérique, mouvement d'où sortira infailliblement la rénovation sociale de demain, ils ne connaissent rien, ils ne savent rien. Pour se rendre compte de leur ignorance, il n'y a qu'à se rappeler le discours du commandant Marchand à Thoissey, à la date du 19 juin 1899 :

« Si la pauvreté et la médiocrité noblement et » patriotiquement supportées sont synonymes de » socialisme, beaucoup d'officiers dans l'armée sont » socialistes. »

Telle est la conception que se fait du socialisme le chef de la mission Congo-Nil, et avec lui quatre-vingt-dix-neuf pour cent des officiers français, avec cette restriction cependant, que les mots « noblement et patriotiquement supportées », n'ont été prononcés que parce qu'ils étaient destinés à la publicité et qu'ils rendaient possible la comparai-

son entre les officiers et les socialistes. Nous voulons bien croire que le commandant était sincère en les prononçant, mais nous ne saurions accorder le bénéfice d'un pareil sentiment en faveur des socialistes, à la plupart de nos camarades.

Ainsi, c'est bien simple : le socialiste est un homme qui, vivant dans « la pauvreté et la médiocrité » veut en sortir. Pour cela il flatte la foule et il l'excite contre la « Société » (*la société c'est ceux qui possèdent*) au moyen de grands mots et de grands gestes, mais au fond il ne demande que l'assiette au beurre.

Voilà, ô Karl Marx, ô Lassalle, ô Spencer, ô Jaurès, comment on comprend votre idéal. Voilà comment on apprécie vos théories diverses, quoique visant toutes au même but. On ne sait comment faire? On reproche à Spencer d'être un peu trop individualiste, à Marx d'être trop collectiviste, à Jaurès d'être un tantinet éclectique? On reproche aux uns de ne tenir compte que de la loi économique, aux autres de faire la part trop grande à la loi morale? Niaiseries que tout cela, jeux de dupes; les désaccords ne sont qu'apparents, au fond ils veulent tous le gâteau.

Les gens s'occupant tant soit peu de psychologie ont tous fait cette remarque, c'est que, pour apprécier une personne, il faut toujours tenir compte des sentiments que cette personne prête aux autres. Quand ces sentiments ne s'appuient pas sur des faits précis, quand ils ne sont que le résultat d'hypothèses passionnelles, on peut presque infailliblement en conclure qu'ils sont la caractéristique même de la personne en question, que ce sont ceux

qui s'agitent le plus fortement en son âme. Dans la crise que nous venons de traverser nous en avons eu des exemples frappants, individuels et collectifs. Jamais tous les chevaliers du faux et de la trahison n'ont tant traité leurs adversaires de faussaires et de traîtres. Il en est de même de certains « patriotes », qui accusent les autres d'être des « sans patrie ». Nous avons idée que le patriotisme si fougueux de ces gens-là, ne tiendrait pas longtemps si on leur donnait à choisir entre leur bien-être actuel soutenu par les baïonnettes étrangères, comme au bon vieux temps du Roy, ou « *la pauvreté et la médiocrité* » simplement soutenues par l'amour de la France. Nous pensons qu'entre un bon uhlan qui ne demanderait pas grand'chose, et un collectiviste français qui voudrait « partager un peu », ils n'hésiteraient pas, ils choisiraient le uhlan. Après tout, tous les hommes sont frères, n'est-il point vrai, qu'ils soient Prussiens ou Français? *L'étranger* n'est pas toujours l'ennemi, que diable, à preuve la fameuse « personne honorable » du faussaire national, qui n'était autre qu'un marquis espagnol, et le colonel Schneider lui-même, *avant le démenti*, sans compter, jusqu'à un certain point, certains Russes, princes ou généraux. Nous ne parlons pas du menu fretin. Au reste tous les honnêtes gens ne doivent-ils pas se liguer contre la « canaille », sans souci des nationalités? C'est notre avis.

La conclusion à tirer des quelques réflexions qui précèdent est facile à formuler. Si les réactionnaires en général et les officiers en particulier, ne voient dans les républicains et surtout dans les

socialistes que des gens uniquement soucieux de leur intérêt; s'ils ne voient dans leurs doctrines que des appétits déguisés sous de grands mots, c'est qu'eux-mêmes ne sont inspirés que par ces mobiles inavouables, c'est que ne comprenant pas la beauté de l'Idée et la foi dans le Progrès, ils ne sauraient les supposer chez les autres.

Inutile de dire que nous faisons d'honorables exceptions.

Nous comprenons fort bien, même au point de vue théorique, que, pour le moment, des esprits éminents se rallient au principe monarchique; les peuples sont si jeunes encore, si peu majeurs, que la forme du gouvernement peut être discutable pour beaucoup. Nous tenons à dire tout de suite cependant, que pour nous elle ne l'est pas. A notre humble avis la République est le seul gouvernement légitime et sera fatalement de plus en plus, celui de tous les peuples civilisés. Dans un siècle peut-être, la monarchie héréditaire, surtout celle de droit divin, ne sera pas pour nos petits-neveux l'un des moindres étonnements de l'histoire.

*
* *

D'après ce qui précède, il est facile de se rendre compte des sentiments que les officiers doivent nourrir à l'égard de la presse.

Le journaliste, c'est la bête noire, celui qu'on charge de tous les méfaits d'Israël, ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal. C'est lui qui est responsable de la décadence de la France, c'est à lui qu'on doit l'état d'anarchie dans lequel nous

vivons. La liberté de la presse et l'instruction obligatoire, voilà les deux grands fléaux du pays. Quand on pense que le dernier des « plumitifs », qu'un « scribaillon » quelconque a le droit de s'occuper de vos actes publics et de les signaler; qu'il a le droit de contrôler les ministres, les généraux, les évêques, les administrations, le chef de l'Etat lui-même; que rien n'échappe au reportage, pas même la vie privée, pas même les secrets les plus intimes des familles; que c'est la presse qui détermine les courants d'opinions, et fausse l'esprit des masses; que sans la presse « dreyfusarde », le capitaine Dreyfus, innocent, serait encore à l'île du Diable et Henry vivant et honoré; qu'elle est la cause de cette crise dont nous avons failli mourir, mais qui nous a régénérés; que sans elle les crimes des faussaires et des traîtres seraient encore inconnus et que nous jouirions dans une douce quiétude des bienfaits du militarisme et de l'infaillibilité des généraux; que l'antisémitisme fleurirait de plus en plus; que l'Académie française serait encore pour le bon public, une réunion d'esprits d'élite, alors qu'elle paraît comprendre pas mal de médiocrités et même de très mauvais citoyens; qu'il en est de même de beaucoup d'autres Académies, officielles ou non; qu'il nous a été donné, dans notre siècle, d'étudier *sur pied* des spécimens d'humanité d'un autre âge, et cela sans recourir aux archives historiques des temps barbares; que nous avons ainsi économisé du temps et de l'argent sans compter que nous avons été mieux renseignés, car étudier les *bêtes* d'après nature, cela vaut mieux que de les rechercher dans les livres; que... Mais

en voilà assez, et n'y a-t-il pas là de quoi faire pendre tous les journalistes de France et de Navarre?

Certes, si la liberté de la presse a du bon, comme on dit, son application n'est pas exempte de reproches. Elle est comme la langue d'Esope, capable de tous les biens, mais aussi de tous les maux. On aurait tort cependant de la vouloir supprimer ou simplement restreindre. En elle-même elle est bonne. Si elle semble donner parfois de mauvais résultats, c'est qu'elle est mal employée, et dans ce cas, prenez-vous en non à l'outil mais à l'ouvrier; cela prouve que celui-ci a besoin de compléter son apprentissage.

Précisément, répondent les adversaires de la liberté de la presse, les hommes « d'ordre »; il est dangereux de confier un outil délicat à des gens inexpérimentés; il faut donc le leur retirer.

— Pardon, répondons-nous à notre tour; si vous le leur retirez, quand et comment apprendront-ils à s'en servir? Il en est de cela comme du suffrage universel. Bien que nous en soyons partisan absolu et sans aucune réserve, nous sommes loin de nier qu'il donne souvent des résultats déplorables. Est-ce sa faute? Certainement non. Toutes les institutions humaines, toutes les réformes, toutes les inventions, même les plus scientifiques, donnent lieu, à leur début, à des tâtonnements et à des mécomptes. Ce n'est qu'à l'usage qu'on arrive peu à peu à faire toutes les modifications nécessaires, à corriger tous les défauts, à les perfectionner sans cesse. Ce serait un étrange progrès que celui qui consisterait à supprimer la machine sous prétexte qu'un ouvrier s'est pris dans l'engrenage et qu'il a

été broyé. Ne semble-t-il pas plus logique de prendre plus de précautions à l'avenir, de multiplier les mesures de prudence pour les maladroits? Renonce-t-on à se servir des explosifs sous prétexte qu'ils occasionnent des accidents nombreux ou qu'ils peuvent éventuellement servir aux anarchistes dans leurs revendications sociales? A-t-on renoncé à l'usage du pétrole parce qu'il a servi aux communards à activer la combustion des monuments de Paris? Va-t-on supprimer la médecine ou en restreindre l'exercice parce qu'il y a quelques charlatans qui font beaucoup de mal en son nom? Va-t-on rejeter le magnétisme et l'hypnotisme scientifiques parce que des somnambules extra-lucides en tiennent boutique à quarante sous, cent sous ou vingt francs, suivant les têtes? Va-t-on de même rejeter la sublime morale du Christ parce que les marchands se sont réinstallés dans le temple et font un commerce honteux de ce qui devrait être sacré? La simonie des prêtres doit-elle empêcher le respect de ce qui est noble et pur? Va-t-on rougir de l'étable humble et modeste du Galiléen parce que des générations successives d'idolâtres ont prétendu l'incarner en chair et en sang dans des emblèmes ridicules abrités par des tabernacles luxueux et des palais somptueux? Faut-il supprimer la science parce qu'il y a de faux savants, l'expertise en écritures parce que certains fous s'en occupent? Autant dire qu'il faudrait tout supprimer, car n'importe quel outil humain est une arme à deux tranchants. La liberté de la presse produit des excès regrettables, cela est incontestable, mais, encore une fois, ce n'est pas sa faute.

Ces excès proviennent un peu de l'inexpérience des uns, beaucoup de la mauvaise foi des autres. Il est des journalistes certes, qui sont loin d'honorer leur corporation, nous ne l'avons que trop constaté au cours de ces deux dernières années; comme il y a les écumeurs du désert et les souteneurs de barrière, il y a les bandits de la presse, c'est un fait avéré maintenant. Il appartient à leurs confrères honnêtes de ne pas se souiller à leur contact, de ne pas les supporter plus longtemps dans leur association qui a besoin d'autant plus de prestige que ses attributions deviennent de plus en plus nobles et étendues. Moralisez donc le journaliste, adoucissez les mœurs, mais ne touchez pas à la liberté de la presse. Celle-ci doit être entière, absolue, car moins il y a de mystères, mieux cela vaut. Peut-être y aurait-il quelque chose à faire en ce qui concerne la vie privée des individus, peut-être la législation actuelle est-elle un peu insuffisante, peut-être, sur ce point, la responsabilité des reporters n'est-elle pas assez grande? Il ne nous appartient pas, ici, de traiter cette question, mais pour tout ce qui est du domaine public, pour tout ce qui regarde la pensée, la liberté de la presse ne doit pas avoir de limites. Et cela sera bon. Les esprits ne peuvent se développer largement que par le libre examen et le développement intensif de l'esprit critique. Il appartient à la société de leur en fournir le moyen Pour cela, il faut que toutes les opinions leur soient soumises, que toutes les thèses soient soutenues; à eux de discuter et de choisir en dernier ressort. Il est même utile que des extravagances se produisent, que les

8.

fous aient voix au chapitre ; c'est le meilleur moyen pour beaucoup, d'équilibrer leurs opinions, pour peu qu'elles aient des tendances à s'échapper du cercle d'une saine critique. Ce n'est que de cette façon qu'on formera des hommes sur lesquels les affirmations officielles n'auront plus qu'une portée très relative, pour ne pas dire nulle, tant qu'elles ne s'appuieront pas sur des preuves manifestes. Sur ces hommes-là, les excès de la presse, les grossièretés, les insolences, les insultes et la bave de certains plumitifs n'auront aucune influence. Certains journaux qui vivent aujourd'hui de l'ignorance des foules et des mauvaises passions ataviques de la race, ne tiendraient pas quinze jours avec un public ainsi éduqué. Ah! dame, le dogme catholique en souffrirait peut-être un peu et les classes dirigeantes aussi, mais ce n'est point leur intérêt qu'on doit chercher, c'est celui du pays et de l'humanité. Du reste, c'est dans cette voie que nous entrons résolûment désormais et l'on peut être assuré qu'on marchera. Le progrès est fatal, et il n'est au pouvoir de personne de l'arrêter ; toutes les congrégations réunies peuvent bien l'entraver un moment, mais elles ne l'empêcheront jamais de marcher et d'atteindre des buts successifs et de plus en plus élevés.

En dehors des considérations qui précèdent et que la plupart des officiers, hommes du Passé, vivant sous un régime ou la libre discussion est proscrite, ne sauraient admettre ni même comprendre, disons-le hardiment, il y en a d'autres d'un caractère moins spéculatif qui ne sont point faites pour leur faire aimer la presse. Et d'abord, sa tendance à se mêler de tout.

Dire qu'il n'y a plus moyen de surmener sa troupe aux manœuvres, de faire tomber les hommes comme des mouches sous un soleil de plomb, de les empoisonner avec des conserves avariées ou des eaux malsaines qu'on ne s'avise d'analyser que lorsque le mal est fait; qu'on ne peut plus laisser mourir les pauvres diables à l'infirmerie ou à l'hôpital, faute de les avoir soignés à temps, ni trop les maltraiter à l'exercice, ni même les... « déniaiser », comme dans tel régiment de dragons; dire, en un mot, qu'on ne peut plus faire un geste ni tenir un propos sans que le journaliste s'en mêle; tout cela est décidément insupportable et il faut avouer que les plus tenaces ont de quoi être découragés.

Il faut cependant dire que les journalistes exagèrent souvent et sont surtout mal renseignés. Un des principaux griefs des officiers contre eux, et celui-là est assez fondé, c'est qu'ils s'occupent de tout et ne savent rien. Nous n'irons pas jusque-là, mais nous avouons qu'en matière militaire, la compétence de ces messieurs est souvent fort en défaut. Si l'on voulait collectionner toutes les hérésies publiées par les journaux sur des questions militaires, depuis seulement deux ans, il y aurait de quoi faire un petit volume fort suggestif et peu à l'honneur des journalistes. Il y en a vraiment qui dépassent la mesure. C'est ainsi qu'un journal, il y a quelques mois, rapportait une histoire où un général aurait joué le rôle de mouchard auprès d'un soldat attablé à la terrasse d'un café! Le général, en civil, que le troupier ne connaissait pas bien entendu, se serait mis à côté de lui et aurait

engagé la conversation. Peu à peu, le soldat, sur des questions habilement posées, en serait arrivé à dire du mal du métier, de ses chefs et du général lui-même dont on attendait l'inspection pour le lendemain. Celle-ci eut lieu, en effet, mais après avoir passé devant le front des troupes, le général aurait fait sortir du rang le troupier en question et, après l'avoir vivement réprimandé sur ses sentiments anti-militaires, il lui aurait infligé trois jours de prison.

Jusqu'ici, l'histoire, quoique assez invraisemblable, est possible, mais voici où elle devient grotesque.

« De complaisants subordonnés, ajoute le journal autant qu'il nous en souvient, car nous n'avons pas le texte sous les yeux, voulant être agréables à leur chef, ont porté la punition à soixante jours de prison dont quinze de cellule. »

C'est par trop d'exagération. Voyez-vous le colonel infligeant une punition que le capitaine aggrave par complaisance, ou le sergent faisant de même pour faire plaisir à l'adjudant. Nous avions toujours cru que c'était le contraire qui avait lieu. En vérité le rédacteur de cet entrefilet aurait pu au moins se donner la peine de consulter le premier citoyen venu, ayant fait son service militaire, si lui-même n'a pas été soldat. Le dernier venu des biffins de deuxième classe n'ignore pas en effet, que les punitions sont toujours augmentées par les chefs de plus en plus élevés, en montant et non en descendant.

C'est avec de pareilles histoires que les journalistes perdent le peu de crédit dont ils jouissent

auprès des officiers. Ceux-ci sont triomphants quand ils en trouvent une dans une feuille quelconque et ils s'en servent pour accabler les rares camarades qui voudraient prendre la défense de la presse. C'est en effet sur ces mesquineries qu'on juge celle-ci, qu'on le sache bien, et non sur des considérations sociologiques. Les quelques indécis, les hésitants qu'on trouve dans tous les camps, se rallieraient assez vite à des conceptions plus libérales, s'ils voyaient toujours dans les journalistes des hommes ayant conscience de leur noble mission et s'en acquittant sérieusement, au lieu de bavarder à tort et à travers, comme ils ne le font que trop souvent hélas! sur des sujets qu'ils ne connaissent pas.

Les questions militaires tiennent aujourd'hui une si grande place dans la vie de la nation que tout journal qui se respecte devrait avoir à cœur de s'attacher un rédacteur militaire, auquel on soumettrait tout ce qui concerne l'armée, jusqu'à la moindre note. A Paris et dans les grandes villes de province, cela doit être facile. Parmi les anciens officiers et même parmi ceux de l'armée active, beaucoup ne demanderaient pas mieux certainement que de se mêler ainsi plus activement au mouvement de la pensée et de la vie. Le public y gagnerait et les journaux aussi.

*
* *

Nous avons dit plus haut que la liberté de la presse et l'instruction obligatoire étaient considérées par la plupart des officiers comme les deux

grands fléaux du pays. Il nous faut en effet, parler un peu de cette dernière qui revient souvent dans les conversations.

Notre but n'est point d'exposer ici toutes les raisons fausses et hypocrites alléguées de tout temps par la réaction pour combattre l'instruction obligatoire. Qui ne se souvient de la commission parlementaire de 1872, présidée par M. Dupanloup, évêque, M. Erlon étant rapporteur, et chargée de discuter le projet présenté par M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique, projet qu'elle écarta pour ainsi dire sans discussion? Qui n'a souri de pitié ou de mépris en entendant les bons apôtres cléricaux de tout temps et de tout poil, les *beati possidentes*, déclarer que l'instruction obligatoire porte atteinte à la liberté du père de famille? Dire que les gens de cœur sont obligés de réfuter de pareilles monstruosités! Que l'on veuille bien confier la direction des écoles à la Congrégation, et vous verrez que tous ces Tartufes ne protesteront plus au nom de la liberté des pères de famille. Vous les entendrez dire alors que l'enfant ne devant pas travailler avant treize ans, ne pas l'envoyer à l'école serait un crime que la Société a le droit et le devoir de prévenir; que celle-ci a des devoirs envers l'enfant et que le premier est de lui donner la nourriture spirituelle, beaucoup plus importante que celle du corps, cette vile guenille; que du reste, les mauvais pères seuls n'enverraient pas leurs enfants à l'école et que ce serait pour favoriser ces mauvais citoyens qu'on priverait la masse des bienfaits de l'instruction. En un mot, ils nous serviraient une quantité de raisons excellentes, à notre avis,

mais qu'ils ne trouvent bonnes qu'autant qu'elles se prêtent à leurs vilains calculs. Ces raisons nous ont été servies plus d'une fois et nous n'y attachons pas autrement d'importance. Mais il en est d'autres qui nous paraissent plus difficilement réfutables, bien qu'odieuses.

C'est ainsi que beaucoup de gens non dépourvus d'esprit ni de cœur cependant, se demandent sérieusement si l'instruction trop répandue n'est pas un mal; si l'ignorance dans laquelle vivaient nos pères n'était pas préférable, le bonheur consistant à ignorer et non à savoir un peu quand on est dans l'impossibilité de savoir davantage; si, au point de vue matériel, ne pas ressentir de besoins parce qu'on n'a pas connaissance de ces besoins, ne vaut point mieux que de les connaître sans pouvoir les satisfaire; et autres raisons de même nature que pour notre part nous trouvons odieuses, nous le répétons, mais qui n'en ont pas moins une certaine force, il faut le reconnaître, étant données les idées philosophiques et religieuses de beaucoup de nos contemporains. Il y a pour nous, une question de principe *fondamental*, faussé dès l'origine, sur lequel s'appuient tous les sophismes avec quelque apparence de vérité. Sans entrer dans des spéculations trop métaphysiques, expliquons-nous.

Il est incontestable que le matérialisme ou tout au moins le positivisme ont des adeptes nombreux dans notre génération. Pour ces philosophies comme pour les religions confessionnelles, de quelque façon qu'elles envisagent la destinée de l'homme après la tombe, *son développement personnel, le progrès de l'individu finissent là.* Qu'ensuite sa person-

nalité disparaisse ou qu'il aille dans un Empyrée quelconque, peu importe; par lui-même, il n'aura plus aucun *effort personnel* à faire, par lui-même il ne pourra plus rien pour son avenir : ou il disparaîtra suivant le système panthéiste, ou il s'ensevelira dans un Nirvâna hypothétique, ou il lui faudra faire un stage dans un purgatoire d'où il ne pourra sortir que par l'effet de prières dites *par d'autres*, et de messes plus ou moins chères, suivant des tarifs variables, ou il ira jouir quelque part dans un endroit qu'on appelle Paradis, de délices inédites, ou bien il ira dans un enfer plus ou moins terrible. Dans tous les cas, nous le répétons, après la tombe, il ne peut plus rien faire par lui-même; sa situation est *définitive* à partir de ce moment-là, son sort est *irrévocablement* fixé. S'il est promu ange il progressera sans doute dans un bond prodigieux qui le portera à la perfection, mais cela se fera en vertu d'une loi divine et sans aucun mérite personnel.

Ceci étant posé et étant donné d'autre part que le bonheur semble être et est en somme le but de l'individu et de l'humanité, il s'agit de savoir quels sont les meilleurs moyens de le réaliser. Or, il est incontestable que l'ignorance du bien, du beau et du vrai peut en être un facteur important, car on ne se rend pas compte ainsi du mal, du bien, et du faux, ceux-ci étant relatifs et ne pouvant résulter que du contraste. La brute inconsciente, l'idiot parfait sont probablement heureux. Cette théorie est du reste trop connue pour que nous y insistions. Mais dans ces conditions, il est assez compréhensible que des religions et des philosophies préconi-

sent l'ignorance. Du moment que *l'effort de l'homme doit cesser à la tombe*, l'essentiel est de lui faire gagner celle-ci après avoir vécu du mieux qu'il pût. Point n'est donc besoin de l'instruire, s'il est dans une condition sociale où des connaissances relativement étendues ne serviraient qu'à lui faire sentir son infériorité, sans lui procurer des jouissances auxquelles il n'atteindra jamais, ce qui ne pourra que l'aigrir contre la société. Cet homme sera donc malheureux, car il en est du bonheur comme de Dieu, *peu d'instruction en éloigne, beaucoup y ramène.*

Ces conséquences nous semblent se dégager nécessairement des prémisses que nous avons posées, et nous ne voyons pas trop comment un bon catholique, par exemple, les pourrait nier. A moins qu'il ne veuille sophistiquer sur le sentiment de charité qui doit pousser tout homme à faire du bien à son prochain, et par conséquent à répandre l'instruction. D'abord la charité n'est pas la justice et elle est insuffisante, puis ce serait tourner dans un cercle vicieux, car que signifient ces mots, « faire le bien » ? Est-il prouvé qu'en donnant de l'instruction à la foule, par charité et non plus par justice, nous fassions le bien ? Nous retombons au point de départ et là est précisément la question.

Eh bien! pour notre part, nous répondons hardiment : Oui! Oui, c'est un bienfait précieux, le plus grand qu'on puisse donner au peuple, que de l'instruire. Seulement nous repoussons les idées philosophiques ou religieuses que nous venons d'exposer. Nous croyons, nous, avec Pascal, avec Büchner, avec tant d'autres, au *progrès indéfini* de l'individu et de l'humanité. Pour nous l'*effort personnel* ne

s'arrête pas à la tombe, il continue; il est indispensable au développement de l'homme ; à notre avis c'est toujours lui qui fait sa destinée, laquelle n'est jamais *définitive*. Comment cela ? Nous avouons humblement notre ignorance sur ce point, mais nous le croyons fermement, nous en avons une conviction raisonnée d'après l'idée que nous nous faisons de Dieu.

Mais ceci nous entraînerait trop loin. Nous dirons cependant qu'à notre avis, la Providence ne saurait vouloir l'ignorance, celle-ci étant au moins l'inconscience, si on ne veut pas admettre qu'elle est un des principaux facteurs du mal. Or, l'homme ne pouvant progresser que par son effort personnel, avec la grâce ou sans la grâce, peu nous importe, a besoin de la *connaissance*, c'est-à-dire de l'instruction. Ne pas l'instruire est donc un crime, c'est le retarder dans son ascension. Voilà pourquoi l'instruction obligatoire qu'il faudra étendre de plus en plus, s'impose à la Société comme le premier de ses devoirs. Que si l'on vient nous dire qu'elle est une cause de décadence, qu'elle fait augmenter le nombre des déclassés, nous répondrons que cela n'est pas, qu'il n'y a qu'à considérer l'Allemagne, les Etats-Unis, la Suède et la Norvège, où l'instruction est bien plus répandue qu'en France, pour se rendre compte du contraire. Nul ne peut nier en effet que ces pays ne marchent à pas de géant dans toutes les voies du progrès. Si nous sommes réellement en décadence, il faut en chercher les causes ailleurs que dans l'instruction, à moins qu'on ne l'envisage dans son insuffisance notoire.

* * *

Il est un proverbe universellement connu : « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ».

Ce proverbe est généralement considéré comme assez juste ; il semble même être à la portée des esprits les moins ouverts, des intelligences les plus ordinaires. On croit du moins qu'il en est ainsi, que point n'est besoin d'insister pour en faire comprendre le principe et en déterminer l'application. Eh bien ! détrompez-vous, il est des gens qui ne peuvent pas se l'assimiler, les officiers par exemple. Que leur parlez-vous de sons différents et de cloches diverses ? Eux ne font pas tant d'embarras ; quand la Savoyarde du Sacré-Cœur se met en branle, toutes les autres cloches, y compris le bourdon de Notre-Dame, n'ont qu'à se taire : elle suffit à leur foi. Peut-être feraient-ils une exception pour le carillon de Saint-Germain l'Auxerrois. Outre qu'il y a, paraît-il, un certain plaisir à l'entendre, il rappelle certain souvenir point désagréable par ces temps de civilisation à outrance. Nul n'ignore en effet, que ce fut la cloche de cette église célèbre qui donna le signal, cent fois béni dans les siècles des siècles, *in sæcula sæculorum*, de la Saint-Barthélemy, le saint écorché. Ce fut une mesure d'hygiène nationale comme il nous en faudrait aujourd'hui. Pour la circonstance, madame la comtesse de Martel pourrait jouer le rôle de Catherine de Médicis faisant arquebuser les huguenots du haut de la terrasse du Louvre qui fait face à l'église. Charles IX,

le royal tireur qui pressait la détente pendant que son auguste mère lui désignait les victimes, pourrait être remplacé par un Œillet-Blanc de haut vol et de bas caractère, comme il n'en manque pas aujourd'hui dans le noble faubourg et dans les « grands bars » du tant regretté Guénée. Comme on le voit, ce serait assez simple : même mise en scène qu'en 1572, si ce n'est qu'aux huguenots on adjoindrait aujourd'hui quelques Juifs dépourvus de filles à introduire dans l'armorial, moyennant finances, s'entend. Ceux qui pourraient fournir des dots à nos nobles décavés, seraient respectés, cela va de soi. Cependant, comme la comtesse susnommée (il faut lui rendre cette justice) ne les aime pas plus que les autres, à leur place nous ne serions pas tranquilles. Nous aurions trop peur que dans le « tas », quelques coups bien dirigés, comme par hasard, ne vinssent s'égarer sur nos précieuses personnes et nous mettre dans l'impossibilité de redorer « les blasons », ce qui serait un coup fatal pour la France, convenons-en.

Donc, à part peut-être le carillon de l'Auxerrois, une seule cloche suffit à ces messieurs.

Une seule suffit pourvu qu'elle soit bonne.

Là-dessus le père Du Lac, Méphistophélès du jour, entonne le nouveau chant nationaliste, sur l'air du *Veau d'or* de *Faust* :

Cavaignac a toujours
Raison.
On affiche ses discours (*bis*)
Un peu partout dans la nation.

Pour tuer l'Israélite,
Prêtres et rois conjurés,
En foule se précipitent
Autour de « cet animal ! »
Et Félix conduit le bal ! (*bis*)

La rime n'est peut-être pas millionnaire et il s'en faut de quelques irrégularités que l'analogie soit complète. Tel qu'il est cependant, ce petit morceau nous paraît assez vibrant de patriotisme pour que nous n'hésitions pas à le recommander à « tous les bons Français. » Au surplus, nous sommes convaincu que le groupe parlementaire de la Défense Nationale, ou à son défaut la Ligue de la Patrie française, prendra l'initiative de le faire tirer à plusieurs milliers d'exemplaires pour le faire afficher dans toutes les communes de France; sa place nous paraît tout indiquée entre le discours Cavaignac et le placard des cinq... ministres. Nous espérons que la « bonne presse » voudra bien nous seconder dans nos efforts patriotiques et.... « désintéressés », comme dirait un ancien magistrat de la Cour de Cassation. Il faut que les petits Français le récitent par cœur au moment de leur première communion; nul doute, après cela, que l'hostie consacrée n'opère avec plus d'efficacité.

Ceci posé, entrons dans le vif du sujet.

Avant l' « Affaire », on recevait dans les cercles militaires des journaux d'opinions différentes. C'est ainsi que le grave *Temps* y coudoyait l'*Intransigeant*, que l'*Eclair*, le *Figaro*, l'*Autorité*, la *Libre Parole*, l'*Echo de Paris*, le *Matin*, le *Journal*, le *Siècle*, les *Débats*, le *Gaulois*, faisaient bon ménage. Quelque-

fois, assez rarement, la vieille *Gazette* et la *Croix* y trouvaient asile; le *Soleil* y était bien reçu. Il ne manquait que les journaux socialistes qui n'ont pas encore réussi à forcer le corps de place et s'en tiennent modestement aux forts avancés.

Tous ces journaux étaient plus ou moins appréciés suivant l'opinion de chacun, mais tous étaient lus. Un seul était admis plutôt par curiosité et n'avait aucun partisan, c'était l'*Intransigeant*. Nous nous souvenons même d'en avoir entendu proposer plus d'une fois le rejet. Pour notre part, nous nous y sommes toujours opposé, pensant que s'il est bon de savoir ce que pensent de nous nos amis, il vaut encore mieux connaître ce que disent nos ennemis. Or, parmi les officiers, l'*Intransigeant* passait à tort ou à raison, pour être un mauvais journal, ennemi de l'armée. Les « traîneurs de sabre » et les « brutes galonnées », ainsi que les « soudards » et les « ramollots », n'y étaient pas toujours traités avec toute la correction désirable. On en riait quelquefois, souvent on s'en indignait, mais on continuait tout de même à acheter le journal, et cela était bien. Ce n'est en effet, qu'en discutant toutes les opinions, même celles des gens qui n'en ont pas, qu'on arrive à s'en faire une en toute connaissance de cause.

Survint « l'Affaire. » Elle bouleversa tout.

Plus d'éclectisme, plus de tolérance : les passions déchaînées. On est patriote ou on ne l'est pas. « Etre patriote », consiste à ne lire que les « bons journaux. » Les « mauvais » devaient être supprimés.

La débâcle commença par le *Figaro*. Presque à l'unanimité, dans notre régiment, il fut rejeté. En

vain M. de Rodays fit-il des excuses, quelque temps après, par une lettre qu'il envoya à toutes les Réunions d'officiers qui s'étaient désabonnées, rien n'y fit : l'ostracisme fut maintenu et il dure encore. Puis ce fut le tour du *Siècle*. Le *Matin* dura plus longemps, mais il finit par succomber. Seul le *Temps* surnageait, défiant la tempête, plongeant quelquefois, mais remontant toujours à la surface. Il allait peut-être atteindre le port quand un vent d'ouragan ayant soufflé, lui aussi fut jeté à la côte sur un récif et sombra : le Parlement venait de voter la loi de dessaisissement. A la bonne heure ! la France voyait enfin clair, le complot était évident. Nous étions trahis, les juges de la Chambre criminelle étant vendus, et le *Temps* osait les soutenir. On invoqua Jeanne d'Arc et on l'expulsa, comme tous les mauvais journaux.

Mais alors, direz-vous, le *Figaro*, le *Matin*, le *Siècle*, le *Temps*....

Parfaitement, c'étaient de mauvais journaux, puisqu'ils étaient partisans de la Revision.

Par contre, les actions des « bons journaux, » tels que l'*Eclair*, l'*Echo de Paris*, la *Libre Parole*, remontèrent ; on leur adjoignit l'*Antijuif* pour remplacer le *Temps*. A la bonne heure ! Voilà qui vous remonte le cœur et l'esprit ! Parlez-nous d'un article de l'*Antijuif* sur la politique étrangère ou l'évolution sociale contemporaine, cela est autrement instructif que les divagations ou les calomnies d'un folliculaire quelconque, d'un journaliste de bas-étage, comme Chincholle, par exemple.

Mais le journal qui remonta le plus dans l'estime des officiers, celui sur lequel on se précipitait,

qu'on s'arrachait des mains, qu'on retenait le matin pour le soir, que la plupart de ces messieurs achetaient du reste pour leur compte personnel, le journal qui nous donnait notre pain quotidien, celui dont on ne pouvait plus se passer, le journal qui..... le journal que.... le seul, l'unique, l'extraordinaire, le *vrai journal* en un mot, et même, ô signe des temps, le *journal vrai*, ce fut... non, je vous le donne, non pas en cent, ni en mille, comme cette bonne Madame de Sévigné, mais en un million, en deux millions, en plusieurs millions, en plusieurs milliards, si vous voulez, en des trillions, grands dieux, mânes de mes pères et tout ce que l'on voudra, ce fut.... oh! c'est terrifiant, ce fut.... jamais nous ne pourrons faire cette effroyable révélation... ce fut.... et puis, tant pis si la guerre éclate et si l'alliance franco-russe est brisée, le salut de la patrie avant tout, — ce fut l'*Intransigeant !!!* Allons-y !

Qui avait osé dire qu'il était mauvais, qu'il attaquait l'armée? Quelle imposture! On ne pouvait pas arriver au cercle sans trouver un officier enfoncé dans ses pages. Chose étrange! Ceux qui le lisaient le plus étaient les « postards. » Oublieux du passé, ils s'en délectaient. Rien n'était plus curieux que de les observer pendant leur lecture; à leurs gestes, à l'expression de leur physionomie d'ordinaire si hypocrite, on devinait une douce satisfaction.

De temps en temps, ils tombaient bien à la vérité sur quelque entrefilet bénin (oh! combien) concernant un frocard quelconque, mais ils pardonnaient bien vite à M. Rochefort ces restes de vieilles idées coupables; d'ailleurs, ils sentaient bien que ces anodines attaques contre le goupillon étaient des-

tinées à mieux faire avaler le sabre. Ils savaient bien que le « grand Français » ne les intercalait dans sa feuille que pour mieux cacher son jeu, pour faire croire aux malheureux et rares ouvriers restés fidèles, qu'il ne variait pas dans sa politique, et ils l'approuvaient : entre « bons Français » on s'entend toujours.

Place nette ayant été ainsi faite, plus rien ne vint troubler notre atmosphère. Les journaux « nationalistes » étant seuls chargés de nous éclairer, nous marchâmes de victoire en victoire. Tous les jours on nous annonçait le rejet de la revision, tous les jours le Syndicat de trahison se révélait plus infâme. Quelques entrefilets, par ci par là, venaient bien parfois troubler quelques-uns d'entre nous, laissant soupçonner aux rares esprits perspicaces que cela ne se passait peut-être pas tout à fait comme nous le croyions, mais on les oubliait vite et l'on attendait patiemment la déroute officielle des cosmopolites, des panamistes et des sans-patrie.

Nous savions que M. Ballot-Beaupré était incorruptible.

Toutefois certains officiers — ils étaient deux — s'entêtaient à ne pas être rassurés. Il faut dire à leur décharge qu'on les considérait un peu comme fous. Ne s'avisaient-ils pas, ces malheureux, de ne pas se contenter des affirmations de Drumont, de Rochefort, d'Arthur Meyer ou même d'Alphonse Humbert ? Pour eux, ce n'était pas « clair » du tout et ils voulurent s'éclairer. Pour cela ils firent une chose monstrueuse : ils achetèrent tout simplement des journaux antinationalistes, pas français, tels

que le *Figaro*, le *Matin*, le *Siècle*, l'*Aurore*, précisément en vertu du proverbe que nous avons placé en tête de ce chapitre : *qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.*

Ils entendirent, en effet, un autre ton, pas du tout vague comme celui du bon gendarme de Nadaud, mais grave et sonore, bien timbré, semblant venir d'une cloche en fort bon état, bien loin d'être fêlée. Ils le constatèrent surtout lors de la publication du dossier de l'enquête faite par la Chambre criminelle de la Cour de cassation. Alors que les journaux « nationalistes » ne publiaient que des documents tronqués, dénaturés par des commentaires plus ou moins jésuitiques, et qu'ils passaient presque sous silence certaines dépositions pendant qu'ils en publiaient d'autres *in-extenso*, les journaux « pas français » eux, ne faisaient pas de différence : ils publiaient tout.

Mais assez d'ironie.

Oui, dans les corps d'officiers, c'est-à-dire dans des milieux que l'on pouvait croire à juste titre comme appartenant à l'élite intellectuelle de la nation, on en est arrivé à ne plus pouvoir supporter la contradiction, à ne plus vouloir entendre d'autre opinion que celle consacrée par l'autorité. Dans une affaire qui a soulevé tant de passions, alors que les principes les plus élémentaires de la critique, conseillaient de s'entourer de toutes les garanties possibles ; alors que la cause fourmillait de renseignements incomplets et contradictoires dont la vérité ne pouvait se dégager que par un travail de comparaison sévère et judicieux, les uns se contrôlant par les autres ; que les fausses nouvelles,

on pouvait s'en douter aisément, les bruits les plus extraordinaires et les mensonges les plus odieux se succédaient aussi vite que les heures ; dans une affaire aussi grave et aussi délicate, ne mettant rien moins que l'existence nationale elle-même en jeu, les officiers ont, de parti-pris, fermé l'oreille à la voix de la vérité et n'ont pas voulu de débat contradictoire en leur esprit. Aussi la revision a-t-elle été pour la plupart d'entre eux un véritable coup de foudre. Convaincus plus que jamais de la culpabilité du condamné de 1894, ils l'ont attribuée à l'influence de l'étranger et à l'or du « Syndicat ». L'incorruptible Ballot-Beaupré d'antan a été tout de suite mis au rang des « misérables » Lœw, Manau, Bard et Dumas, misérables dont les noms brillent déjà, soit dit en passant, en lettres glorieuses au frontispice de l'histoire. Crépon, Petit et Lepelletier eux-mêmes, n'y ont pas « coupé », et ont été englobés dans la réprobation universelle.

Nous comprenons que de pauvres gens, que de malheureux ouvriers, que la grande masse d'un public ignorant ne puisse se faire une opinion par elle-même dans une question aussi complexe que l'affaire Dreyfus ; elle n'en a (sauf exceptions, bien entendu) ni les moyens intellectuels, ni les moyens matériels, ni le temps. Les travailleurs ne peuvent, en effet, ni acheter ni lire plusieurs journaux. Qu'ils subissent donc l'influence d'un Judet ou d'un Rochefort, cela se conçoit. Cela ne se conçoit pas pour les officiers, gens instruits et disposant de toutes les ressources et de tous les moyens nécessaires pour se tenir au courant, à moins de leur supposer une mentalité particulière fort au-dessous

de celle qu'ils devraient avoir d'après le rang qu'ils occupent dans la société. Eh bien! nous n'hésitons pas à le dire, là est l'explication. Nous posons en principe que les officiers en général sont, sous le rapport de l'instruction et de l'éducation civique, absolument inférieurs à beaucoup d'ouvriers. Certaines conceptions sociales et politiques que ceux-ci discutent et comprennent fort bien, échappent totalement à ceux-là. Nous n'exagérons point; il faut vivre au milieu d'eux pour s'en rendre compte. Pour peu que le sujet soit brûlant, il est impossible de le discuter. Du reste, ils le reconnaissent eux-mêmes puisqu'ils s'interdisent généralement toute discussion sur la politique et la religion. N'est-ce point suggestif? Que penser de ces citoyens prétendus éclairés qui ne sauraient causer de certaines choses entre eux, de peur de manquer à la courtoisie ou même de paraître grossiers, de gens qui ne sauraient admettre qu'on ne pense point comme eux? Que voilà une éducation bien faite et une marque évidente de supériorité.

*
* *

Voici, à titre de renseignement, de quelle façon l'arrêt de revision a été accepté à une table comprenant une douzaine d'officiers. Ce qui suit prouvera mieux que toutes les discussions comment ces messieurs étaient au courant des faits :

Premier officier. — Même s'il n'a pas écrit le bordereau, Dreyfus est coupable; il a livré d'autres documents à l'étranger.

Deuxième officier. — Si les militaires ne se sont pas défendus, c'est qu'ils n'ont pas voulu communiquer certaines pièces secrètes pouvant compromettre la défense nationale. (*Et le serment de Cuignet et de Chamoin jurant sur l'honneur qu'ils avaient tout communiqué à la Cour de Cassation ?*)

Troisième officier. — L'affirmation des cinq ministres n'en subsiste pas moins pour prouver la culpabilité de Dreyfus. Ces ministres ont affirmé sur l'honneur qu'il était coupable, il n'y a pas de doutes à avoir.

Quatrième officier. — Dreyfus ayant été condamné à l'unanimité par le conseil de guerre de 1894, il est impossible de croire à son innocence.

Cinquième officier. — Le Conseil de guerre de Rennes, se trouvant maintenant renfermé dans une question étroite, n'a pas sa liberté de jugement; il ne peut conclure qu'à la non-culpabilité. Cela a été calculé pour les besoins de la cause.

Sixième officier. — Dreyfus a été renvoyé devant le Conseil de guerre de Rennes parce qu'il y a un certain nombre de Juifs dans les régiments de cette garnison.

Septième officier. — Esterhazy a été payé deux millions pour s'avouer l'auteur du bordereau.

Huitième officier. — (*Ceci est tout simplement monstrueux*). Mon opinion n'a pas changé, et si j'étais membre du Conseil de guerre, je le condamnerais comme il l'a été en 1894.

Neuvième officier. — Peut-être n'est-il pas coupable? Qui dit que les ministres aient tous étudié le dossier secret? Peut-être leur opinion n'était-elle au fond que celle du service des renseignements?»

Là-dessus, tollé général, indignation, cris d'animaux, mort aux Juifs!

Ces notes ont été prises par nous mentalement pendant le repas et transcrites immédiatement après; elles sont donc aussi exactes que possible. Chacun en tirera facilement les commentaires qu'elles comportent. Nous signalons surtout l'opinion du huitième officier, à rapprocher de ce qu'un de nos camarades nous disait un jour : « A mon avis, déclarait-il en substance, dans une affaire comme celle-là, comme du reste en toutes circonstances, la parole d'honneur d'un officier me suffirait pour condamner, qu'il y ait des preuves ou non. » Nous nous en voudrions de rien ajouter.

VI

De la légende de l'officier servant par patriotisme et travaillant pour l'honneur. — Réponse au général Lambert. — En dehors du service, l'officier doit être aussi libre que les autres citoyens. — De la fausse éducation donnée aux enfants d'officiers et surtout aux jeunes filles. — Du mariage des officiers. — Du caractère dégradant de la dot obligatoire. — De l'interdiction de « travailler », faite aux officiers et à leur famille. — Des ménages irréguliers d'officiers.

Voilà encore une légende née on ne sait comment et très fausse, mais profondément enracinée dans l'esprit public. Ils sont en effet nombreux, les braves gens qui se figurent que l'officier travaille pour presque rien, que la vocation seule l'a poussé dans la carrière des armes et que la question matérielle est le moindre de ses soucis. Il y a là un phénomène de suggestion qu'il serait très intéressant d'étudier sous toutes ses faces.

« Comme s'il était possible de trouver des trafi-
» quants de conscience parmi les hommes dont le

» métier est de se faire tuer, non pour vingt-cinq » francs par jour, mais pour rien, au premier appel » de la Patrie ! »

Voilà ce qu'écrivait le général Lambert dans le *Matin* du 9 juillet 1899.

Pardon, mon général, ce que vous dites là est très beau, mais n'est pas exact. Au premier appel de la Patrie, nous répondrons tous, cela n'est pas douteux, mais ce n'est pas nous, officiers, qui marcherons pour rien. Vous savez bien, mon général, que chacun de nous touchera d'abord une indemnité d'entrée en campagne, allant de sept mille francs pour un général de corps d'armée jusqu'à cinq cents francs pour un sous-lieutenant monté; que nous avons droit à d'autres indemnités pour perte d'effets et de chevaux; que nous toucherons tous la solde d'activité plus l'indemnité en marche, soit 10 francs 50 par jour pour le dernier des sous-lieutenants, sans compter l'indemnité de monture, s'il est monté, ou une solde spéciale très élevée si on guerroie aux colonies; que nous aurons droit en outre à une foule d'avantages déterminés par les règlements surtout au sujet des prises faites sur l'ennemi; que nous serons traités avec certains égards si nous avons le malheur d'être faits prisonniers; qu'enfin nous pouvons retirer d'une campagne des bénéfices considérables au point de vue de l'avancement et des décorations, ce qui, vous ne l'ignorez pas, est notre principal mobile.

Par contre, mon général, il y a beaucoup de gens qui « marcheront pour rien » et ne retireront aucun profit de la guerre. Ce sont d'abord tous nos hommes de l'armée active, puis tous nos réservistes,

c'est-à-dire la Nation. Ces derniers surtout auront droit à toute notre reconnaissance et à toute notre admiration. Pour la plupart pères de famille et chargés d'intérêts considérables, ils abandonneront tout pour voler à la frontière. Autre chose : notre métier à nous consiste à nous préparer en tout temps à cette redoutable éventualité, la guerre. Elle doit être l'objet de tous nos soucis et de tous nos soins; nous devons y penser sans cesse et en envisager à chaque instant la possibilité. Notre esprit doit vivre avec ce spectre, se façonner à lui et arriver en quelque sorte à ne plus le craindre. Nous devons en un mot, pouvoir passer du pied de paix au pied de guerre sans secousse physique ni morale, naturellement : c'est notre métier, encore une fois.

Voyez au contraire ce qui se passera chez ces malheureux réservistes qui, brutalement, du jour au lendemain, seront habillés en soldats et envoyés au feu, laissant derrière eux leurs biens les plus chers et leurs affections les plus sacrées. Et cela presque sans préparation, car ils auront perdu pour la plupart cet entraînement physique et moral qu'ils possédaient en quittant le régiment, mais qui aura disparu fatalement dans les difficultés de l'existence et dans un genre de vie différent. Pensez surtout, mon général, aux poignantes angoisses de ceux qui, parmi ces braves gens, sont les seuls soutiens de leur famille. Il n'y a pas un bureau de l'Assistance publique dans toutes les communes et d'ailleurs son action est presque toujours insuffisante, vous le savez. Croyez-vous qu'ils auront bien le cœur à la marche, que cela les aidera à

supporter la souffrance et les privations, que cela les consolera des maux endurés, de savoir que la mère et les petits ont peut-être faim et qu'il n'y a pas de pain au logis? Et s'ils sont tués? La veuve et les orphelins n'auront rien la plupart du temps, alors que les nôtres seront mis tout au moins à l'abri de la misère par une pension fixée d'avance, sans compter que les enfants pourront être élevés aux frais de l'Etat. Nous ne parlons pas des bureaux de tabac dont beaucoup sont toujours disponibles.

Comme vous le voyez, mon général, le temps est passé où nous pouvions nous targuer de jouer un rôle supérieur, celui de défenseurs de la Patrie. Depuis le service militaire obligatoire, nous ne sommes plus des professionnels de la guerre, nous n'avons plus le monopole des dangers courus et nous ne devons plus avoir par conséquent celui des honneurs. Le dernier des citoyens valides a aujourd'hui, sur ce point, beaucoup plus de mérite que nous. On peut dire de lui qu'il se dévoue tandis que de nous on ne peut dire qu'une chose, c'est que nous nous acquittons de la tâche pour laquelle nous sommes payés. Renonçons donc à ces grands mots de dévouement, de sacrifice et d'abnégation qui ne sauraient plus qu'évoquer un passé à jamais disparu, ou plutôt n'ayons pas l'air de les revendiquer pour nous seuls, puisque nous sommes moins autorisés que quiconque à parler ainsi. Comprenons donc enfin que nous ne sommes plus l'armée comme autrefois; qu'à vrai dire celle-ci n'existe plus en tant qu'organisme distinct puisqu'elle se confond avec la nation. On peut encore

dire de l'université, de la magistrature, du clergé, que ce sont des rouages du corps social, on ne saurait en dire autant de l'armée, à moins qu'on ne veuille parler du corps d'officiers; et dans ce cas il faut s'expliquer. Ce dernier est évidemment un de ces rouages, ayant une vie propre et aussi distincte que possible (trop à notre avis) de la masse du pays. Son rôle est incontestablement utile, indispensable même, pour le moment. Il est honorable, nous n'en disconvenons point, mais il est loin d'être prépondérant. Rien ne semble l'indiquer comme devant tenir la première place dans les préoccupations des pouvoirs publics. On aura beau nous dire que ce n'est que derrière une armée forte et puissante que les institutions d'un pays peuvent se développer librement, nous persisterons à croire que ce n'est point là une raison pour tout sacrifier à l'armée. « Pour faire une armée, il ne faut pas défaire la Nation » a dit quelqu'un. Nous sommes de cet avis. Se développer librement? La bonne blague si nous sommes obligés de consacrer le tiers de notre budget et toutes les forces vives de la patrie à l'organisation de l'armée! Le remède est pire que le mal dans ce cas. Si, pour éviter des maux éventuels et de plus en plus hypothétiques, du reste, nous nous résignons pendant des années et des années à des maux aussi grands que ceux que l'on redoute, avec cette aggravation toutefois que ceux-là sont certains, nous faisons un marché de dupes. Au reste, ceci est une question de mesure que nous n'entendons point discuter ici. Il y a plusieurs façons de concevoir l'organisation militaire d'un pays, suivant le point de vue

auquel on se place; la nôtre n'est pas celle actuellement adoptée, voilà tout.

Or, il faut détruire cette légende de l'officier travaillant pour l'honneur, par amour de la patrie. Elle n'a que trop duré. Comment est-elle née? Nous nous sommes déjà posé cette question au commencement du chapitre. Peut-être « quelques fils de famille », jeunes bourgeois ou nobles seigneurs, habitués à dépenser sans compter, ont-ils émis un jour cette idée qu'ils ne servaient que pour l'honneur, l'épaulette étant le seul insigne vraiment digne d'eux; que ce n'était certainement pas pour deux cents et quelques francs par mois qu'ils s'astreignaient au dur métier des armes, alors que leurs terres ou leurs usines leur rapportaient des sommes considérables; peut-être, disons-nous? Quoi qu'il en soit, en admettant que l'hypothèse soit vraie, il faut se garder de la généraliser. Ils ne sont pas si nombreux qu'on le croit, les officiers riches; la plupart d'entre eux, la très grande majorité même, comptent surtout sur leur solde; si elle ne constitue pas toujours l'unique ressource de leur budget, elle y entre pour un fort appoint. Du reste, on n'a pas toujours deux cents francs par mois. Quel est le jeune sous-lieutenant sortant des écoles spéciales qui ne rêve d'être général un jour, ou tout au moins colonel? Or, à partir du grade d'officier supérieur, les tarifs de solde sont les suivants :

Grade.	Solde netto.	Frais de servico.	Total.
Général de division. . . . . Chef d'état-major général et membre du Conseil supér. de la guerre.	18.900	14.958	33.858
Général de division, gouverneur militaire de Paris. . .	18.900	25.542	44.442
Général commandant un corps d'armée.	18.900	11.340	30.240
Général de division	18.900	7.974	26.874
Général de brigade.	12.600	3 330	15.930
Colonel	8.136	2.232	10.368
Lieutenant-colonel. . . .	6.588	»	6.588
Commandant.	5.508	»	5.508

Il ne faut pas s'effrayer des mots « frais de service ». Tout le monde sait, dans l'armée, que ce n'est qu'une expression. Un colonel qui touche 2.232 francs à cet effet, n'en dépense pas 500.

Ajoutez à ces tarifs déjà élevés quoi qu'on en dise, les indemnités de déplacement et d'inspection générale pour les généraux qui prennent leur temps, on peut nous en croire; les indemnités de résidence dans certaines garnisons : à Paris, les officiers subalternes ont 2 fr. 60 par jour, comme supplément et les officiers généraux 5 francs ; l'indemnité de monture pour les officiers montés, soit quinze francs par mois pour les officiers subalternes, trente pour les officiers supérieurs ; les indemnités de transport ; les tarifs réduits sur les chemins de fer ; les divers traitements de la Légion d'honneur, et l'on conviendra avec nous que tout en servant « pour l'honneur et par patriotisme », les officiers daignent tout de même accepter quelque

argent. Dans leur for intérieur, nous les soupçonnons d'être un peu de l'avis de Petit-Jean :

L'honneur sans argent n'est qu'une maladie.

Même parmi les officiers fortunés, nous craignons fort que le patriotisme ne soit pas toujours l'unique mobile. Il faut bien faire quelque chose dans la vie, il faut bien avoir une situation sociale, à moins de vouloir s'encroûter dans la fainéantise. On choisit l'armée pour plusieurs raisons que nous croyons avoir suffisamment mises en relief dans notre chapitre sur l'origine des officiers.

Maintenant serrons la question de près.

Toutes les fois qu'on veut faire ressortir l'insuffisance de la solde des officiers, on part de celle du sous-lieutenant. Nous n'établirons point ici le maigre budget tant connu, où tout est décompté depuis la pension jusqu'à la blanchisseuse et aux frais de correspondance. Nous nous bornerons à faire remarquer que dans le décompte on trouve toujours la rubrique suivante :

Cercle, café, (par mois) . . . . . . 30 francs

Avec cela c'est à peine si l'on arrive à joindre les deux bouts.

C'est juste, nous en convenons, mais c'est précisément là, à cet article « Cercle, café », qu'est la pierre d'achoppement de la démonstration.

Où voyez-vous en effet, qu'il soit indispensable à un jeune sous-lieutenant de dépenser vingt sous

par jour au cercle? Il ne manque pas de braves gens, en ce bas-monde, ouvriers, petits employés, gros employés même, petits rentiers, petits propriétaires, qui ne dépensent point cette somme au café et ne se croient même pas obligés d'y aller. Pourquoi les officiers en général et les sous-lieutenants en particulier, attribuent-ils à cela un caractère obligatoire? Pour notre part nous n'y voyons aucune raison plausible. Nous pensons qu'on peut faire un bon officier sans fréquenter le café. Nous ne nions pas que cela soit agréable et nous serions les premiers à solliciter du pays un supplément de solde pour pouvoir aller au théâtre plus souvent et jouir un peu de plus des plaisirs de la vie, si à côté de nous nous ne voyions pas nombre de situations autrement intéressantes que la nôtre. Nous pensons que l'Etat, avant de songer au superflu de quelques-uns, doit assurer le nécessaire de tous, tout au moins dans les limites de ses attributions. Avant de songer à augmenter la solde des officiers, il faut organiser les œuvres de justice sociale nombreuses et variées, qui de toutes parts, sollicitent l'attention des pouvoirs publics. Après, on verra, s'il en reste. Cela nous paraît indiscutable.

Nous connaissons la principale objection qu'on peut faire à notre raisonnement, la voici :

Il est permis au petit employé, au petit rentier, au petit commerçant, de ne pas aller au café, mais il n'y a pas d'analogie entre eux et l'officier. Celui-ci a une vie à part; il fait partie d'une collectivité, il mène, en commun avec d'autres, une vie qui lui impose certaines obligations et le force à contracter certaines habitudes. Vivant *obligatoirement* à la

même table que ses camarades, il est forcément obligé de faire comme eux, de se conformer aux usages et aux traditions.

Soit, mais la question n'est pas là.

Pour nous, elle se pose en ces termes :

L'obligation pour les officiers de fréquenter assidûment le café, est-elle bonne en soi ? Sans être dangereuse, nous l'admettons, est-elle utile ?

Evidemment non.

Dans ces conditions, il n'y a pas de doute : il n'y a qu'à modifier où à supprimer purement et simplement les usages et traditions imposant la dite obligation. Du moment où le résultat est mauvais, la cause du mal doit être détruite. Nous reviendrons du reste sur ce point.

*
* *

En regard du budget du sous-lieutenant, on place souvent celui du capitaine marié et père de famille. Ici, nous le reconnaissons, les critiques sont fondées : c'est le seul grade qui soit insuffisamment rétribué pendant les premières années.

Voici en effet, la solde d'un capitaine, d'après son ancienneté :

Capitaine	avant 5 ans de grade, par mois. . .	255 fr.
d°	après 5 ans, jusqu'à 8.	285 »
d°	après 8 ans, jusqu'à 12.	315 »
d°	après 12 ans	345 »

On arrive capitaine de trente à trente-cinq ans, voire même à trente-huit, quelquefois à quarante, suivant qu'on sort du rang ou des écoles spéciales, qu'on passe au choix ou à l'ancienneté. Dans les

corps de troupe, même quand on est nommé officier supérieur au choix, on reste dans ce grade de dix à douze ans, à l'ancienneté on y reste quinze, seize et même dix-sept ans dans certaines armes. C'est la station principale de la carrière pour tous les officiers, le point terminus pour beaucoup, pour presque tous les officiers du rang. Ce grade a donc une importance considérable.

Eh bien! examinons avec impartialité si, au point de vue budgétaire, on y jouit de tous les avantages auxquels on semble avoir droit.

On se marie assez souvent comme lieutenant au moment d'être nommé capitaine, ou bien comme jeune capitaine. On est de plus dans la force de l'âge, de trente à quarante-cinq ans. Nous supposons que pendant les dix premières années de mariage on peut avoir une moyenne de trois enfants. La solde est de 255 francs par mois pendant cinq ans, puis 285 pendant trois ans, puis 315 pendant deux ans, c'est-à-dire 8 fr. 50, 9 fr. 50, puis 10 fr. 50 par jour, en dernier lieu. C'est peut-être insuffisant, car, quelque modeste que l'on soit, il y a tout de même certaines exigences que l'on ne peut pas éviter. Un capitaine ne peut pas s'habiller comme un ouvrier; il ne peut pas se présenter devant le front de sa troupe avec des bottes éculées ou un dolman déchiré et usé jusqu'à la corde. Il lui faut encore faire donner à ses enfants une certaine éducation.

Sur ce point, cependant, nous nous permettrons de formuler quelques observations. Nous pensons qu'il y a exagération, que beaucoup d'officiers se font des idées fausses sur cette question. Tous

veulent faire de leurs fils des officiers, des avocats, des médecins, des diplomates, des fonctionnaires. En faire des commerçants, des industriels quand on peut, des peintres, des musiciens, voire même des ouvriers d'art, des mécaniciens, des contremaîtres, serait déchoir. Nous ne sommes pas de cet avis. La seule déchéance, pour nous, consiste à faire des déclassés. Quand un officier n'a pas le moyen de donner à son fils une éducation complète, il doit se borner à lui donner le nécessaire afin d'en faire un honnête homme apte à gagner sa vie modestement.

Pour les jeunes filles nos observations nous paraissent encore plus fondées. Elles n'auront pas un sou de dot, mais cela n'empêche pas les parents de les élever comme si un jour, elles devaient nécessairement avoir un salon et des domestiques. On les envoie au couvent ou à la Légion d'honneur, d'où elles sortent avec des brevets et des prétentions et tout ce qu'il faut pour faire de bonnes maîtresses de maison disposant de douze mille francs de rente. Comme elles sont loin d'avoir une fortune pareille, que la plupart du temps elles n'ont même rien du tout, elles trouvent rarement à se marier et vivent, vieilles filles, aux crochets du malheureux père, sur sa maigre pension de retraite. Ou bien elles échouent dans les postes, au téléphone, quelquefois, assez souvent même, sur le trottoir. Dans tous les cas, ce sont des malheureuses aigries contre la destinée, qui jamais ne réaliseront leurs beaux rêves de la pension, qui presque toujours manqueront à leur vocation naturelle, celle de la maternité. Ce sera une perte sèche pour la société.

Cela n'arriverait pas si on consentait à les placer dans le commerce, si on en faisait des couturières, des modistes, si on leur apprenait des métiers manuels et artistiques tels que ceux-ci : fleuristes, brodeuses sur dentelle, peintres sur porcelaine, sur éventails, etc. Avec un petit capital qu'il serait toujours assez facile de constituer, il nous semble, elles pourraient aisément s'établir à leur compte, après un apprentissage nécessaire, et gagner honorablement leur vie, comme tant d'autres, quelquefois même faire fortune. N'ayant point de prétentions, dégagées des préjugés de leur monde et des idées mesquines, elles se marieraient plus facilement et fonderaient des familles, ce qui vaudrait infiniment mieux que d'échouer dans la galanterie ou de se morfondre éternellement dans les regrets et les rancœurs de la vieille fille.

— Ma fille une modiste, une couturière ! mais vous n'y pensez pas, monsieur.

— Madame, j'y pense beaucoup, au contraire ! et je persiste à croire qu'être une bonne couturière de la rue de la Paix, ou même d'ailleurs, cela vaut mieux que d'être demoiselle du téléphone ou « fille à marier » pendant de longues années. Et votre fille serait de mon avis, soyez-en sûre, si on la consultait librement et si on la mettait à même de réfléchir, si, au lieu de la bourrer d'idées fausses, on la mettait franchement et dès le début, face à face avec les difficultés de l'existence.

On a pu remarquer que dans les chiffres cités plus haut, nous ne nous sommes pas préoccupé, dans l'évaluation des ressources d'un ménage de capitaine, de la dot de la femme, devant être au

minimum, aux termes de la loi, de 1,200 francs de rente par an, soit cent francs par mois. Si on les ajoute à la solde de l'officier, cela nous donne les totaux suivants, suivant l'ancienneté de celui-ci : 355, 385 ou 415 francs par mois.

Cette somme est certainement suffisante, pour peu qu'on ne veuille pas s'astreindre à « un rang » que nous ne considérons nullement comme obligatoire.

Nous n'avons pas mentionné la dot de la femme, parce que nous ne la reconnaissons pas. Pour nous, l'homme doit gagner de quoi nourrir ses enfants et sa femme. Si celle-ci, sans faire tort au foyer, peut gagner ou posséder quelque chose, tant mieux, mais cela ne doit en aucune façon entrer en ligne de compte quand il s'agit pour un homme de se marier. Nous nous expliquerons à ce sujet.

*
* *

Pour en revenir au sous-lieutenant, c'est-à-dire à l'officier débutant, nous pensons que sa situation, sans être très enviable au point de vue pécuniaire, est cependant très sortable. Nous ajouterons qu'elle est même brillante si on la compare à celle des jeunes gens de son âge qu'on trouve dans presque toutes les administrations. On peut, en effet, être sous-lieutenant à vingt ans ; on l'est en moyenne à vingt-deux quand on sort des écoles spéciales. A cet âge-là, avoir environ deux cents francs par mois, un valet de chambre pour presque rien, un superbe chéval si on est monté, le quart de place en chemin de fer, une foule de petits privilèges, toutes les

portes ouvertes, un rang très honorable dans la société : tout cela nous paraît constituer un sort plutôt digne d'envie. Nombre de braves gens dans leurs rêves les plus dorés, n'en souhaitèrent jamais tant, nous en sommes persuadé.

Quelle est l'administration où les débutants trouvent des avantages comparables ? Aucune. Presque partout, il faut s'imposer des surnumérariats coûteux, pour débuter ensuite à 150 francs par mois, comme gratte-papier dans un bureau. Ne parlons pas de certaines carrières telles que le barreau, la médecine, le notariat, par exemple ; quand on y réussit, c'est généralement assez tard.

Soit, nous dira-t-on, mais il ne faut pas considérer que les débuts ; si ceux-ci sont maigres en général, on se rattrape plus tard dans le civil, tandis que dans l'armée on est toujours pauvre. C'est une erreur absolue, les chiffres cités plus haut en témoignent. A la vérité, on est relativement pauvre partout, mais pas plus dans l'armée qu'ailleurs. Nous disons « relativement ».

Au fond de toutes ces récriminations, il y a ce fait, c'est que chacun veut jouir le plus possible de la vie et ne se croit jamais assez rétribué suivant ses capacités. Quand les officiers parlent de l'insuffisance de leur solde, ils ont rarement en vue les fonctionnaires civils de la magistrature, de l'université, par exemple, et de la plupart des administrations. Ils pensent invariablement aux trésoriers-payeurs généraux, aux receveurs des finances, aux percepteurs, aux préfets et sous-préfets, tous gens bien payés pour la plupart, ce qui est d'autant plus déplorable que beaucoup de ces honorables

fonctionnaires ne doivent leur situation qu'aux intrigues politiques ; souvent ils sont nommés du jour au lendemain, qu'ils aient ou non les aptitudes nécessaires. Cet état de choses est évidemment regrettable et nul plus que nous n'en est attristé. Est-ce là une raison suffisante pour que les officiers se plaignent de leur sort ? Nous ne le pensons pas. Au lieu de chercher à atteindre aux traitements exorbitants ou simplement élevés de ces catégories de fonctionnaires, le devoir ne consisterait-il pas plutôt à s'unir à ceux qui luttent pour que lesdits traitements soient ramenés à des proportions plus raisonnables ? Il nous semble qu'un bon citoyen ne devrait pas avoir d'hésitation sur ce point. Sous prétexte que le budget est au pillage, on cherche à avoir sa part des dépouilles au lieu d'empêcher les déprédations. Etrange morale, en vérité.

Non, la question n'est pas là. La question n'est pas de savoir si le voisin, à tort ou à raison, gagne plus que nous, mais si nous sommes suffisamment rétribués pour les modestes services que nous rendons au pays. Pour notre part, nous répondons hardiment oui, sauf l'exception que nous avons faite pour les capitaines.

Oui, nous sommes bien payés. Si nous n'arrivons pas toujours à joindre les deux bouts, cela tient au genre de vie qu'on nous impose, aux obligations auxquelles nous ne savons pas nous soustraire, au manque de liberté. Le jour où, *en dehors du service*, chacun de nous pourra se mouvoir à sa guise, ne dépendre que de sa dignité et de sa conscience, le jour où les officiers ne formeront

plus une caste, la situation se modifiera. Nous convenons qu'en l'état actuel des choses, l'officier n'ayant que sa solde, dans les grades subalternes, n'est pas riche et a toutes les peines du monde à « s'en tirer », dès qu'il a femme et enfants. Mais cela tient moins à l'insuffisance de ce qu'il gagne qu'aux obligations mondaines que le milieu lui impose. Que l'on supprime celles-ci, que des conceptions plus saines et plus larges fassent place aux erreurs et aux préjugés du jour, et le problème du paupérisme dans l'armée, si nous osons nous exprimer ainsi, sera résolu sans qu'il en coûte un sou au Trésor et en toute équité. Voyons ce que l'on pourrait faire dans cet ordre d'idées.

Et d'abord, nous posons un principe qui doit être absolu, à notre avis, savoir :

En dehors de son service spécial, l'officier est et demeure libre au même titre que tous les citoyens; il ne relève d'aucune autorité, ni d'aucune juridiction particulière.

Nous réclamons pour les officiers le traitement commun.

Nous avons déjà parlé de la table. Pourquoi les obliger à vivre ensemble ? Pourquoi obliger un sous-lieutenant à payer quatre-vingt ou quatre-vingt-dix francs par mois, alors qu'il pourrait peut-être se nourrir pour soixante francs s'il était libre soit de prendre ses repas chez lui, soit de vivre en famille chez des amis, soit de trouver un restaurant à meilleur marché ? Pourquoi obligez-vous cet homme à dépenser plus qu'il ne veut et qu'il ne peut parfois ? Cette somme de vingt ou trente francs que vous le forcez de gaspiller, c'est le mot, peut

lui être utile pour venir en aide à une vieille mère, à un frère infirme ou à une sœur pauvre ; elle peut lui servir à soulager une infortune quelconque dont lui seul est juge, à encourager des œuvres qui lui tiennent à cœur, à faire un peu plus de bien autour de lui. Encore une fois, de quel droit disposez-vous ainsi de sa bourse, de l'argent qu'il a gagné? De quel droit surtout frapperez-vous cet officier demain, sous prétexte qu'il aura fait des dettes? N'en êtes-vous pas un peu responsables, puisque vous l'avez forcé à dépenser plus qu'il ne pouvait?

En quoi le « *bien du service* » est-il intéressé à ce que monsieur Un tel dîne à la *Pomme d'Or* ou au *Coq Hardi* au lieu de se contenter plus modestement du *Cygne Blanc* ou du *Cheval Noir?* Pourquoi voulez-vous le forcer à manger du « navarin aux pommes » au restaurant, alors qu'il préférerait « deux œufs sur le plat », chez lui? Auriez-vous peur, si vous n'y teniez la main, qu'il ne mangeât des légumes indigestes, qu'il ne fît de mauvais choix, qu'il n'échouât dans des gargotes?

Soit. Mais alors pourquoi ne prenez-vous pas les mêmes précautions pour les membres de la magistrature et de l'université, pour une quantité de fonctionnaires que nul règlement ne « bride » à ce sujet, et qui ne s'en conduisent pas moins en toutes circonstances en gens bien élevés et délicats?

Du reste, n'avez-vous pas le conseil d'enquête? Le jour où un officier vous paraîtrait manquer à sa dignité — et ceci est une observation générale — où sa conduite vous paraîtrait peu convenable, le jour où elle serait incompatible avec l'honneur ou même simplement avec certaines bienséances fon-

damentales, vous convoqueriez le Conseil et vous déféreriez l'accusé devant ses pairs.

N'est-ce point là une garantie suffisante?

Nous vous demanderons simplement de modifier la composition du dit conseil.

A notre humble avis, il ne devrait comprendre que des officiers du même grade que l'accusé et autant que possible plus anciens que lui. Pas de chefs! Nous connaissons trop l'esprit militaire pour ignorer ce qui se passe quand un chef fait connaître son opinion. Si les jugements « par ordre » n'existent pas à la lettre, ils n'en sont pas moins vrais au fond. On ne donne pas l'ordre formel, mais on donne « l'ordre moral », et c'est absolument la même chose. Sur cent officiers, il n'y en a peut-être pas deux qui osent contredire ouvertement et carrément un supérieur; si par hasard, ils formulent timidement quelques observations, il est rare qu'ils défendent leur opinion jusqu'au bout. Voici d'ailleurs la doctrine officielle qu'un général préconisait un jour, devant un certain nombre d'officiers : « Ne discutez jamais avec un supérieur, » même quand *vous avez raison;* cela non seulement » par esprit de discipline, mais aussi parce que » cette discussion *pourrait vous nuire dans la suite.* »

Est-ce assez édifiant? Les derniers mots surtout méritent de passer à la postérité. Peut-on faire l'éloge de la morale de l'intérêt avec plus de cynisme ou d'inconscience? Voilà comment on forme les caractères dans l'armée.

Donc pas de chefs dans les conseils d'enquête, mais des égaux, de vrais pairs. Et qu'on ne vienne pas nous parler du sentiment de camaraderie qui

pourrait peut-être fausser l'esprit des juges ; ceux ci sont les premiers intéressés à ce que l'accusé soit condamné, s'il est coupable, parce qu'ils ne voudront pas se solidariser avec lui. Au reste, quand la conscience est en jeu, il n'y a pas de camaraderie qui tienne, et nous sommes convaincu que les adversaires de nos idées, ne voudraient pas faire l'injure à nos officiers, de les croire capables de manquer à leur devoir.

* * *

Etudions maintenant la question du mariage. C'est ici que l'autorité militaire intervient d'une façon excessive, qu'elle s'arroge un droit tout à fait exorbitant et absolument en contradiction avec la loi divine et naturelle, sinon avec le texte légal : le droit « d'imposer » à l'officier une compagne que souvent il n'aime pas.

Mais, dira-t-on, nul ne vous force à épouser une femme qui vous déplaît.

Sans doute, mais il n'en est pas moins vrai que nous ne sommes pas libres dans notre choix, qu'on restreint considérablement notre champ d'action, qu'on nous empêche souvent, *ce qui est monstrueux*, de suivre la loi du cœur, quelquefois de *faire notre devoir* en réparant une faute, en rendant à une malheureuse l'honneur qu'elle a perdu. Ne nous force-t-on pas en agissant ainsi, à nous marier la plupart du temps en dehors de nos goûts et même de nos intérêts bien compris? Ne nous impose-t-on pas en quelque sorte une compagne? Nous savons bien que pas mal d'officiers sont très satisfaits de ce

régime qui les garantit, non contre les entraînements du cœur, — cela ne les gêne pas outre mesure — mais contre les revendications des infortunées qu'ils ont rencontrées parfois sur leur route. Point n'est besoin d'autre subterfuge : on ment à Dieu, à l'honneur, à la conscience, en se retranchant derrière la Loi, et la Loi couvre cette indignité. Mais cela ne saurait nous arrêter dans nos revendications : flétrissons ces gens-là et passons !

Donc l'officier ne peut pas se marier comme il l'entend. Il faut :

1° Que sa future femme justifie d'une rente annuelle et non viagère de douze cents francs, en bonnes valeurs.

2° Qu'elle remplisse certaines conditions de moralité et de situation.

Nous ne nous insurgeons pas trop contre la deuxième obligation, bien que nous soyons d'avis de laisser l'officier seul juge en cette matière, sauf à avoir recours contre lui, s'il a manqué à sa dignité en se mariant. Quelle que soit la femme, l'autorité militaire ne devrait pas avoir le droit d'opposer son véto au mariage. Libre à elle d'inviter l'officier, aussi discrètement que possible, à quitter l'armée, ou de le déférer à un conseil d'enquête, si cela paraît absolument indispensable.

Mais nous protestons énergiquement contre la première obligation. Chacun doit être libre de se marier comme il l'entend. S'il nous plaît d'épouser une femme « sans le sou », nous ne voyons pas de quel droit on nous en empêcherait. Nous ne voulons pas de la dot obligatoire, elle est dégradante : on a l'air de faire un marché. De plus, nous obliger à

n'épouser que des femmes ayant au moins douze cents francs de rente, c'est nous forcer à les choisir presque toujours dans une seule catégorie sociale, celle des riches. C'est ainsi qu'on en arrive, avec d'autres dispositions analogues, à faire du corps d'officiers une caste à part dans la nation. Cela ne doit pas être. Nous voulons pouvoir nous *mêler à tous les mondes*, car partout on trouve des affections, de l'honnêteté et de la probité. Il s'en faut que ces qualités soient le monopole des classes dirigeantes. Nous voulons pouvoir suivre le penchant de notre cœur et ne pas avoir à nous préoccuper d'une vile question de gros sous, là où le sentiment le plus sacré, l'amour, est en jeu. Nous n'en voulons pas de vos marchandages honteux, de vos calculs égoïstes et corrupteurs : nous voulons l'amour et la liberté !

Au reste, quelles sont vos raisons, sur quoi pouvez-vous bien vous appuyer pour justifier votre intervention ?

Ici nous entrons dans le vif de la question, en pleine chair.

On exige douze cents francs de rente de la future femme, parce que l'officier devant tenir un « *certain rang* », sa solde est insuffisante.

Il est interdit à l'officier — et à sa femme aussi — de « *travailler* » en dehors du service, d'être commerçant, industriel, professeur, n'importe quoi. Or, ne pouvant rien gagner en plus de sa solde, il est de toute nécessité que les ressources du ménage soient assurées autrement.

On ne peut pas laisser marier l'officier avec une *femme quelconque*, parce qu'on ne saurait admettre l'introduction dans le monde militaire, d'une femme

qui y serait *déplacée*. Nul n'ignore en effet, que les femmes d'officiers sont astreintes, entre elles, à des visites obligatoires de par les usages mondains.

Voilà donc les principales raisons des partisans de l'état de choses actuel.

Tout d'abord, une remarque que nous avons déjà faite. Les magistrats, les professeurs et certains fonctionnaires, tous gens *de notre monde*, ayant une situation sociale équivalente à la nôtre, que nous rencontrons d'ailleurs dans tous les salons, se marient librement. Voit-on tant de « mésalliances » parmi eux, leurs femmes sont-elles si mal élevées, que l'on puisse avoir des craintes pour nous si on nous laissait « la bride sur le cou ? » Ou bien nous jugerait-on moins dignes qu'eux de nous diriger nous-mêmes ?

Soyez tranquilles, allez, ô vous tous qui êtes si jaloux de « l'honneur de l'armée ! » Nous sommes en général assez égoïstes, assez pratiques et assez ambitieux pour ne pas nous marier « sans dot. » Laissez-nous faire : pour les quelques imbéciles qui pourraient se laisser aller à l'entraînement de leur cœur, vous trouverez la grande masse de ceux qui ne « marchent » pas, à moins de cent ou deux cent mille francs. Rassurez-vous, on les exigera les douze cents francs réglementaires !

Discutons maintenant les objections de nos adversaires.

L'officier doit tenir un certain rang.

Nous n'en voyons pas la nécessité absolue. Chacun tient le rang qui lui convient suivant ses goûts, ses ressources et son cœur. La loi a aboli les privilèges et les castes. Avec votre façon de faire, vous

avez rétabli celles-ci à tel point que plus de cent ans après la Révolution, nous en sommes à des luttes de *classes*. Vous avez si peu changé nos mœurs que chacun de nous appartient par naissance à tel ou tel « monde », comme autrefois. Tous les jours on entend parler de parvenus. La bourgeoisie proprement dite se compose principalement de descendants de paysans, ouvriers et marchands enrichis, qui ont mis leurs héritiers à même de vivre sans travailler. Eh bien ! nous assistons à ce spectacle bizarre : le petit-fils d'un de ces marchands enrichis, d'un épicier par exemple, traitera de parvenu un « calicot » retiré des affaires après fortune faite. Cela nous conduit à un résultat non moins bizarre : le travailleur, celui qui a fait la fortune de la maison et qui a dû déployer pour cela une certaine intelligence et un certain mérite, qui a *travaillé* en tous cas, est traité de parvenu ; son fils, qui ne fait rien, est à peu près accepté dans le monde ; son petit-fils qui n'est peut-être qu'un crétin, l'est tout à fait. En vérité, c'est de l'aberration.

Les mêmes principes du reste, inspiraient la noblesse de l'ancien régime et même celle du nouveau. L'homme de guerre anobli après maints brigandages, — ou exploits, suivant le point de vue auquel on se place — le courtisan après force complaisances plus ou moins humiliantes, étaient, quoi qu'ils fissent, des parvenus ; leurs descendants, qui ne « s'étaient donné que la peine de naître », étaient de grands seigneurs.

Napoléon, Murat, Lannes, Bernadotte, Davoust et tant d'autres, ne furent jamais que des parvenus ; leurs descendants sont rois, princes, ducs, marquis

et comtes de haute lignée. La raison de tout cela? C'est que ceux qui font la fortune de la maison emploient souvent des moyens plutôt contraires à la morale; sortis de la plèbe ils ont presque toujours des manières moins policées, détonnant tant soit peu dans un milieu de gens bien élevés, tandis que leurs descendants, ayant eu plus de facilités pour faire leur éducation, y sont mieux à leur place. Cette dernière considération ne serait point sans valeur, si on n'y attachait malheureusement une importance exagérée. Aujourd'hui l'éducation semble consister surtout dans la pratique de certains usages de pure forme, dans les bonnes manières superficielles. Est perdu de réputation un homme d'intelligence et de cœur qui, n'ayant pas l'habitude du monde, aura employé une expression vulgaire ou coupé son pain au lieu de le rompre avec les doigts. Au contraire, le petit « crevé » qui, en maintes circonstances, se conduira comme un goujat, est toujours considéré comme un homme du monde. Venant de ce dernier, une grossièreté sera considérée comme une « paillardise » ou un trait d'esprit; venant du premier elle sera appréciée comme elle doit l'être; on y verra tout de suite la caractéristique d'un manque d'éducation.

On a l'euphémisme facile pour les gens du monde. Louise Ménard, qui a volé un pain pour son enfant mourant de faim, est traduite devant un tribunal correctionnel comme *voleuse*; heureusement, elle trouve un vrai juge, un Magnaud, pour l'acquitter. Telle grande dame, volant un coupon de dentelles de grand prix, au Louvre, est relâchée comme *kleptomane*. On ne fait pas tant de psychologie pour

condamner les pauvres bougres ; on ne s'amuse pas à disséquer leur *moi* ni à faire des enquêtes complexes : on les « fourre au bloc » sans tant de façons, après un « passage à tabac » plus ou moins en règle.

Mais si la considération d'éducation demande à être mieux interprétée, on ne saurait en dire autant de la première. Du moment où on ne « reçoit » pas un parvenu parce qu'on suppose qu'il a employé des moyens douteux pour édifier sa fortune, il n'y a aucune raison d'amnistier ses héritiers. Les fils ne doivent évidemment pas être responsables des fautes des pères, mais ils ne doivent pas non plus *en profiter*. Que nous importent leurs bonnes manières, si à l'origine de leur fortune il y a la tare? Tant que celle-ci ne sera pas effacée par la restitution ou de toute autre manière, elle rejaillira sur eux. Hériter d'un bien mal acquis et en jouir, c'est se rendre complice.

Tout le monde est d'accord sur ce point. Malheureusement bien peu de personnes tiennent à remonter aux sources. Quel bouleversement en effet, s'il fallait épurer les personnes et les titres. Proudhon a pu dire :

« La propriété, c'est le vol. »

Prise à la lettre, cette assertion est inexacte, car la propriété c'est aussi le travail et l'épargne, mais elle est loin d'être fausse en tous points. Si l'on pouvait remonter aux origines, on trouverait presque toujours que la noblesse ne doit ses titres et ses biens qu'à la spoliation, à l'abus de confiance, au pillage, à la trahison et au vice, et la bourgeoisie, à des pratiques financières, commerciales et

industrielles souvent répréhensibles, sans compter l'achat des biens nationaux dans les conditions que l'on sait. Cela est vrai surtout de l'ancienne noblesse, de celle qui constitua la féodalité dont il ne reste guère de descendants, et de toute celle qui précéda la Révolution. Certaines grandes maisons ont été fondées par des hommes qu'on traiterait aujourd'hui en criminels de droit commun. Tous ceux qui ont tant soit peu approfondi l'histoire seront certainement de notre avis.

Nous disions que l'officier doit pouvoir tenir un certain rang, que sa femme étant astreinte à faire des visites mondaines, doit nécessairement pouvoir en recevoir. De là, pour elle, l'obligation absolue d'avoir reçu une éducation « prétendue » supérieure, et pour l'officier la nécessité impérieuse de ne choisir sa future que dans un certain monde, ainsi que nous l'avons déjà constaté. Comme on le voit, bien qu'aucun texte de loi n'existe à ce sujet, on n'en est pas moins arrivé à faire du corps d'officiers une caste à part, une annexe des classes dirigeantes à la remorque desquelles il est obligé de marcher, même si ses goûts le portent à l'indépendance. Eh bien! c'est au nom de cette indépendance que nous protestons.

*
* *

Nous renions tous les usages et toutes les traditions plus ou moins surannés, nous renions tout ce qui opprime notre cœur et notre esprit, nous voulons être libres. Que ceux qui aiment les visites, les soirées et les bals aillent dans le monde puisque

cela leur plaît; que ceux qui considèrent ces distractions comme des corvées en soient affranchis. Que ceux surtout qui n'ont pas les moyens de tenir un rang et d'avoir « un salon » n'y soient pas astreints. On a admis jusqu'ici, et cela a force de loi, que les officiers doivent avoir entre eux des relations mondaines, que leurs femmes doivent se fréquenter. C'est très bien, mais il ne faut pas donner à ces mesures un caractère obligatoire. Autant il est agréable de se trouver avec des gens pour lesquels on éprouve de la sympathie, autant cela est gênant quand ces gens vous déplaisent. Il n'y a là cependant, qu'un détail assez négligeable à la rigueur; dans la vie, en effet, on est obligé de faire bien des concessions. S'il ne fallait avoir de relations qu'avec les personnes que l'on aime ou que l'on estime, le cercle s'en rétrécirait considérablement. Ce qui importe, et c'est surtout sur ce point que nous voulons insister, c'est de ne pas imposer aux gens des obligations au-dessus de leurs moyens. Cet officier est pauvre parce qu'on le force à mener un certain genre de vie; il serait presque riche s'il était libre de vivre à sa guise. Cet autre, marié, a bien de la peine à joindre les deux bouts, parce que madame est obligée d'avoir un salon et des toilettes en conséquence, parce qu'elle est souvent forcée de perdre son temps en courses inutiles. Si le ménage n'était pas astreint, de par des préjugés stupides, à tenir le « rang » en question, madame n'aurait qu'à s'occuper de son ménage et de ses enfants, monsieur de son service. En guise de salon, ils auraient une petite pièce leur servant en même temps de salle à manger; leur appartement serait plus modeste,

leurs toilettes aussi. A la place de la bonne, une femme de ménage suffirait. Ils vivraient ainsi, heureux et tranquilles, comme de petits employés n'ayant que des ressources limitées, mais sachant y conformer leurs besoins puisque ceux-ci ne dépendraient que de leur volonté et de l'impérieuse nécessité.

* * *

Il est interdit à l'officier et à sa femme de se livrer à l'exercice d'une profession quelconque, d'un commerce ou d'une industrie, de *travailler*. Travailler, c'est déchoir. C'est ainsi du moins qu'on pensait dans l'ancienne société. N'a-t-il point fallu des ordonnances royales décrétant que le *commerce et l'industrie n'étaient point déshonorants*, pour engager nos anciens gentilshommes au travail? Ils préféraient gagner leur vie dans les antichambres des courtisans, ou dans les boudoirs de la débauche, ou encore sur la descente de lit des rois et des grands seigneurs. De cela il est resté quelque chose. Malgré tout, un grand discrédit frappe toujours le travail aux yeux de beaucoup de gens, parmi lesquels les officiers, héritiers directs des hommes à rapières de l'ancien régime, nous l'avons dit. N'est-ce point édifiant? Nous en sommes arrivés dans notre malheureuse et misérable société à rougir du travail! On met son honneur à ne rien faire. La femme de celui qui a « l'honneur de porter une épée », ne saurait s'abaisser à vendre de la dentelle ou à tenir une maison d'éducation. Et il paraît que nous

sommes en progrès. Il y a des moments où on est tenté d'en douter.

Nous comprenons fort bien qu'un officier ne tienne pas un commerce de vins au détail; on pourrait craindre qu'il ne fît de la réclame auprès de ses hommes. Nous sommes persuadé d'ailleurs qu'aucun de nous n'y songerait. Mais qu'on en vienne à nous interdire *tout travail*, que notre femme ne puisse exercer aucune profession, qu'il lui soit interdit de gagner un sou, voilà qui dépasse vraiment toute mesure, si ce n'est cependant celle de l'insondable bêtise humaine et de notre incommensurable orgueil.

Voilà où nous en sommes. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les officiers soient pauvres. Vous leur imposez des dépenses au-dessus de leurs ressources et vous les empêchez d'augmenter celles-ci. Il faudrait qu'ils soient bien malins pour devenir riches dans ces conditions.

Eh bien! le temps de rompre avec ces façons de faire est venu. La grande famille militaire, ce mensonge qui n'est profitable qu'à quelques-uns, est trop oppressive pour pouvoir être maintenue plus longtemps : *elle doit être démolie*. Les officiers, comme tous les autres fonctionnaires, auront entre eux les relations qui leur conviendront; leurs femmes seront mondaines si cela leur plaît et si elles le peuvent, mais rien ne doit les y forcer. Plus de situation sociale par « définition, » plus de « monde », plus de « caste ». Chacun doit être libre, non seulement légalement mais moralement, de fréquenter qui lui plaît. Il ne faut plus trouver extraordinaire qu'un officier se promène avec un portefaix, par exemple,

si tel est son bon plaisir. Qui vous dit que ce portefaix n'est pas un esprit supérieur, après tout? Tel cordonnier allemand ne fut-il pas un grand philosophe? Là est la formule : on s'assemble suivant l'affinité intellectuelle et non suivant certaines conventions. On peut être membre du Jockey-Club et n'être qu'un crétin. On peut être très décoratif et même très galonné et très panaché et n'être qu'un menteur, un faussaire et un traître. Pourquoi nous imposer la fréquentation d'un imbécile, sous prétexte qu'il est de notre monde? Que de paysans, que d'ouvriers, que de petits employés, supérieurs en moralité et en intelligence à beaucoup de « gens bien » et à pas mal d'officiers, même de l'Etat-Major général? Pourquoi nous interdire d'en faire nos amis?

Quand tout le monde est libre, la sélection se fait d'elle-même : on ne fréquente que les gens pour lesquels on éprouve de la sympathie. C'est alors que le proverbe est assez exact : qui s'assemble se ressemble. Si les officiers sont tous des êtres supérieurs comme on le prétend, on peut être tranquille, ils sauront faire leur choix. Ils n'iront pas rechercher le portefaix dont nous parlions si celui-ci n'a pas une intellectualité au-dessus de sa condition. Tout en ayant pour lui les égards et l'amour qu'on doit avoir pour toute créature humaine, ils s'en tiendront aux rapports indispensables, ou même n'auront pas de rapports du tout avec lui, s'il n'y a pas lieu.

Plus de dot obligatoire. L'officier doit pouvoir choisir sa femme dans tous les milieux. Il est temps de donner à l'expression classique « famille hono-

rable » sa vraie signification. A l'avenir on désignera ainsi les familles où tout le monde travaille, et non plus celle n'ayant d'autre mérite que d'avoir de l'argent et de vivre dans une noble fainéantise. Nul n'a le droit d'être oisif ou du moins, quiconque ne travaille pas manque à son devoir. Laissez donc la femme de l'officier et l'officier lui-même, travailler si cela leur fait plaisir ou s'ils en ont besoin. Vous trouveriez étrange, dites-vous, que cette femme mesurât du calicot ou vendît de la moutarde à une autre « dame d'officier » qu'elle rencontrerait ensuite dans le monde, ou qu'elle confectionnât les robes de cette dernière. Pourquoi étrange ? Parce que vous n'avez que des idées fausses. Du reste, s'il déplaît à certaines « grandes dames », d'être en relations mondaines avec leur couturière ou leur marchande de nouveautés, libre à elles. Nous ne demandons que cela, nous. Qu'à l'avenir un officier ne soit plus tenu de présenter sa jeune femme à celles des autres officiers, ni de recevoir celles-ci chez lui. Il n'aura ainsi que les relations qu'il voudra bien avoir, et nul ne sera en droit de se plaindre.

Souvent, au rapport, « le colonel a l'honneur de faire connaître à MM. les officiers » que madame la colonelle reprendra ses réceptions à partir de telle date. Que nous importe ? Est-ce là une question de service ? En quoi le pays est-il intéressé à cela ? Le rapport n'est point fait pour traiter de pareils détails. Il n'est pas fait non plus pour mentionner des paragraphes du genre de celui-ci :

« A l'occasion des fêtes de Pâques, et pendant » toute la semaine sainte, les hommes seront lais-

» sés libres dès le réveil, *afin de pouvoir remplir leurs* » *devoirs religieux.* » Ce dernier membre de phrase est de trop. Le colonel doit se borner à laisser ses hommes libres, s'il le juge à propos, sans y aller de sa petite réclame cléricale. Venant du chef de corps ces quelques mots ont forcément une portée considérable. Ils signifient qu'il va à la messe et qu'il engage ses subordonnés à en faire autant. Que dirait-il ce colonel, si un de ses officiers faisait de la réclame pour le temple, le synagogue ou la libre-pensée ?

* * *

Nous ne nous sommes occupé jusqu'ici que des ménages réguliers, de l'amour « estampillé. » Avant de clore ce chapitre, nous voudrions dire quelques mots des mariages de « la main gauche », du « collage » — le mot est reçu.

Le collage est absolument interdit aux officiers, bien que la loi et les règlements n'en soufflent mot, en vertu de traditions s'appuyant sur une morale plus ou moins douteuse. Cette morale autorise en effet le mariage dit « de convenances », qui n'est la plupart du temps que l'union ignominieuse des intérêts, mais elle interdit celle des cœurs. Cela se comprendrait à la rigueur, bien que l'amour libre soit admis de plus en plus par les esprits supérieurs, si les officiers pouvaient se marier à leur guise. Cela ne se conçoit pas dans la situation qui leur est faite. Ainsi voilà un officier qui a trouvé dans une liaison irrégulière, l'idéal de

sa vie, la femme qui fera son bonheur, il en est convaincu. Malheureusement elle est pauvre et n'appartient pas à une famille dite « honorable. » Cela suffira pour que ses chefs le forcent à quitter cette femme et même à abandonner les enfants qu'il aurait pu avoir avec elle. On lui permettra en revanche, de se déshonorer en se mariant avec une fille qu'il connaît à peine, s'il a l'âme assez basse pour ne se préoccuper que de la question d'argent, dans cette chose sublime qui s'appelle le mariage. Pour effacer les meurtrissures de son cœur, on lui permettra d'être un Alphonse légalement autorisé. Quoi qu'on en dise, en effet, malgré toutes les belles phrases, malgré les sophismes, malgré les hypocrisies, malgré toutes les sanctions de la loi et de la religion, malgré le discours du maire et la fausse prière du prêtre, le mariage n'ayant pas l'amour à sa base et dont l'intérêt est le seul ou le principal mobile, est quelque chose de monstrueux qu'on ne peut énergiquemeut qualifier qu'en recourant au vocabulaire des boulevards extérieurs.

Qu'ils nous laissent donc tranquille avec leurs grands mots et leur fausse pudeur, tous ces Tartufes qui se mêlent de régenter les consciences. Nous comprenons qu'il leur faille des contrats sévères et de nombreuses mesures de précautions, à eux, avec leur fausse morale et leurs mœurs dépravées ; pour nous, notre seul serment suffit. Toutes ces formalités compliquées, toutes ces dispositions arriérées, tout cet attirail rétrograde du Code, demeurent pour nous lettre morte ; nous n'en avons point besoin pour comprendre notre devoir et le remplir. Nous

ne demandons à la loi humaine qu'une formalité aussi simple que possible établissant le droit civil des conjoints et de leurs descendants : en dehors de cela, l'union doit être libre et déterminée uniquement par le consentement mutuel des intéressés. Que s'ils éprouvent le besoin de se faire bénir par un prêtre, un pasteur ou un rabbin, c'est leur affaire. Plus d'actes respectueux ; on les a supprimés en partie, qu'on les supprime tout à fait. Destinés à garantir les jeunes gens « de famille » contre les entraînements du cœur, on ne les a décorés de ce mot « respectueux » que pour mieux en masquer le but. Encore un de ces euphémismes que nous signalions plus haut. Quand un homme est majeur, l'action du père et de la mère sur lui ne doit plus avoir de caractère coercitif ; elle ne doit s'exercer que par les conseils et la libre discussion. En matière de mariage surtout il importe de lui laisser la plus grande liberté. Que les parents essaient de le détourner d'une union qui leur semble fâcheuse à tous égards, c'est leur droit et leur devoir, mais qu'ils puissent opposer un véto absolu, jusqu'à ce que l'homme ait vingt-cinq ans révolus, cela est excessif. Il y a là un abus d'autorité qui doit disparaître de notre législation, comme a déjà disparu celui qui consacrait ce droit jusqu'à trente ans.

On comprendra facilement que, déniant au père et à la mère, le droit de s'opposer au mariage de leur fils, nous soyons peu disposé, *à fortiori*, à le reconnaître aux chefs militaires vis-à-vis des officiers sous leurs ordres. Nous allons plus loin : nous ne leur reconnaissons pas le droit d'intervenir dans

les questions de cette nature. S'il plaît à un officier de vivre maritalement avec une femme, c'est son affaire. Aucun texte de loi, aucun règlement militaire, n'autorisent le chef à mettre le holà ; les circulaires ministérielles qui s'y opposent sont arbitraires. Elles le sont d'autant plus, nous le répétons, que l'officier n'étant pas libre de se marier à sa guise est forcément exposé plus que qui ce soit à l'union dite irrégulière. Nul n'a le droit d'opprimer les consciences et les cœurs.

Quant à la morale publique dont se réclament généralement tous ces censeurs austères, nous la renions. S'ils la trouvent sublime, nous la trouvons ignoble ; s'ils la trouvent faite de justice et de vérité, nous la trouvons composée de mensonge, d'hypocrisie et d'erreur. Ah ! elle est jolie, cette morale ! Rien que dans l'ordre d'idées que nous envisageons, elle autorise les marchandages honteux dont nous avons parlé ; elle condamne l'union des cœurs qui n'ont que l'amour pour lien ; elle est pleine d'indulgence pour la femme adultère sur le compte de laquelle tout le monde est fixé, pourvu qu'il n'y ait pas scandale ; par contre, elle est féroce pour la malheureuse qui a commis la faute suprême, et elle fait de l'enfant naturel un paria, comme s'il était responsable de sa venue au monde sans permission légale.

Leur morale ! mais si on voulait l'envisager sous toutes ses faces, c'est le procès complet de la société actuelle qu'il faudrait faire, c'est toutes ses lois qu'il faudrait renverser. Nous posons en principe que pour être dans le vrai il faudrait presque prendre le contre-pied de ce qui existe, appeler in-

famie ce que nous appelons honneur, vilenie ce que nous qualifions de gloire. Ce serait tout un édifice à refaire.

De cette morale de confessionnal, nous en avons assez, nous n'en voulons plus.

VII

Cercles militaires ou réunions d'officiers ; de leur caractère obligatoire. Quelques mots sur les officiers de réserve et de territoriale qui en font partie. — Cérémonies religioso-patriotiques et l'abus qu'on en fait. — De la nécessité de supprimer les visites des corps d'officiers aux évêques et aux cardinaux. — De la nécessité de rendre aux officiers leurs droits politiques. — De l'introduction des journaux dans les casernes et de la partialité des chefs de corps.

Presque toutes les villes de garnison, pour peu qu'il y ait un effectif de troupes assez important, sont dotées d'une Réunion des officiers. Cela s'appelle plus généralement un cercle. A ce cercle est toujours annexée une bibliothèque de garnison, installée et entretenue aux frais de l'Etat. Du reste beaucoup de cercles reçoivent eux-mêmes, des subventions de l'Etat, ayant généralement pour but de couvrir les frais de loyer. Une rubrique spéciale est inscrite à ce sujet au budget de la guerre. Les officiers n'ont à payer que les menus frais d'entretien et d'exploitation.

En ce qui concerne la bibliothèque de garnison, nous ne pouvons qu'approuver ce qui existe.-En mettant à la disposition des officiers des ouvrages qu'il leur serait très difficile d'acheter avec leurs seules ressources et qui ne leur en sont pas moins nécessaires pour développer leur instruction générale et surtout technique, l'Etat fait preuve de sollicitude éclairée à leur égard et on ne peut que l'en louer. On peut dire de ces bibliothèques qu'elles répondent à un besoin réel et qu'elles sont installées pour *le bien du service.*

Nous ne saurions en dire autant des cercles.

Nous nous sommes déjà élevé précédemment contre toutes les mesures tendant à isoler l'officier, contre toutes les dispositions légales ou traditionnelles, contribuant à faire du corps d'officiers un organisme à part dans la nation, nettement séparé d'elle et ne prenant pour ainsi dire aucune part à sa vie intellectuelle et morale, à son évolution politique et sociale. C'est là une cause permanente de conflits une source de difficultés de plus en plus nombreuses, une situation dangereuse que la crise due à l'affaire Dreyfus a suffisamment mise en lumière pour que tous les citoyens aient le devoir de s'en préoccuper. Il importe de ne pas perdre de temps. Ecartons pacifiquement ces difficultés pendant que cela est encore possible, réglons-les à l'amiable, sinon nous serons acculés un jour ou l'autre à la lutte violente, à la solution révolutionnaire. Ne vous entêtez pas, ô conservateurs à courte vue, car l'évolution est fatale et *tout* doit avancer. Si vous vous figurez que vous pourrez laisser quelque chose derrière vous, quelque chose qui se pétrifie-

rait en quelque sorte dans le Passé, alors que vous marchez vers l'Avenir, même sans vous en douter, vous vous trompez étrangement.

Voyez ce qui se passe pour la religion catholique. Dès l'origine, mais surtout depuis Descartes et encore plus depuis Voltaire, elle oppose au Progrès une résistance acharnée. Pendant que tout s'éclaire elle reste dans la nuit où elle dormira son dernier sommeil, soyez-en convaincus. Qu'en résulte-t-il? Un grand malaise, de grandes difficultés pour avancer, un retard apparent, une lutte parfois sauvage, nous en convenons, mais en définitive le triomphe du vrai et du juste. Malgré tout la lumière perce et de plus en plus ses rayons inondent le monde : le pape qui se cachait dans l'ombre est démasqué depuis longtemps et il se révèle ce qu'il est, en pleine clarté, c'est-à-dire l'Ignorance, la Superstition, l'Idolâtrie, le Dogme absolu et l'Autoritarisme. Il sombrera bientôt, croyez-le, peut-être de nos jours. Nous sommes convaincu que pour nos fils le Vatican ne sera plus la masse sombre qui depuis tant de siècles écrase l'esprit humain.

Donc le catholicisme, cette religion de pharisiens et de faux prêtres, tombera pour laisser la place à l'Evangile. Quand celui-ci aura été expurgé des quelques absurdités qui s'y sont glissées, il ne restera plus que la sublime morale du Galiléen, du Juif persécuté, la seule qui dans son esprit dût traverser les siècles. Parmi tant d'erreurs et d'aberrations enfouies à jamais, une grande vérité, un précepte divin, on peut le dire, se détachera toujours au fronton du temple dédié à la civilisation : « Aime ton prochain comme toi-même, » a dit Jésus. Et

les hommes toujours, méditeront ces paroles. En attendant c'est en son nom qu'on crie : « Mort aux Juifs ! » et qu'on essaie de nous ramener aux siècles barbares. Il est bien évident que ce sont là les dernières convulsions de la bête furieuse et qu'on n'y réussira pas; la vigueur même de ces convulsions, la recrudescence de férocité à laquelle nous assistons, sont la meilleure preuve de la fin prochaine de la bête : c'est en quelque sorte le chant du cygne. Jamais on n'eut une période de réaction aussi accentuée que pendant les années 1787 et 1788 qui précédèrent la Révolution.

Quoi qu'il en soit, il importe de ne pas retomber avec l'armée dans la même faute qu'avec la religion : la laisser en arrière. Telle qu'elle est, nous l'avons dit, elle retarde d'un siècle. Déjà elle ne comprend presque plus le langage de la Nation; pour peu que nous l'abandonnions, elle ne le comprendra plus du tout, la séparation sera complète. Il faut donc aviser d'urgence. Pour cela une quantité de réformes s'imposent, les unes à longue échéance, les autres immédiates. Celles-ci doivent avoir pour but de *dégager l'officier de son milieu isolant*. Il faut à tout prix le mettre *en circulation*, le forcer à vivre de la vie du pays. Il faut donc proscrire d'une façon absolue toutes les dispositions qui en font un être à part.

Les cercles de garnison ont ce caractère, et cela est d'autant plus regrettable qu'ils jouent un rôle très important dans la vie de l'officier, qu'ils y tiennent la plus grande place, on peut le dire. En effet, en dehors du service, l'officier est au cercle. C'est là que s'écoulent ses heures d'oisiveté, surtout

pendant l'hiver, c'est là que se développe le plus sa sociabilité. Il y lit, il y cause, il y discute, il y accomplit en un mot, l'acte capital du citoyen, se mettre en communication avec ses semblables, prendre contact avec le monde extérieur.

Mais est-ce bien le monde extérieur que l'officier trouve au cercle, est-ce bien une image exacte de la société? Evidemment non, et c'est là qu'est le danger.

Pour faire partie d'un cercle militaire, il faut être officier de l'une des trois armées, active, réserve ou territoriale. Dans la plupart des garnisons les officiers des deux dernières catégories sont membres plutôt à titre nominal qu'effectif. C'est à peine si on les voit aux réceptions et c'est très regrettable, car, vivant de la vraie vie, celle du pays, les officiers de l'armée active pourraient gagner beaucoup à leur contact. Il est vrai que pour cela des rapports très cordiaux devraient pouvoir s'établir, ce qui n'est guère facile, nous l'avouons, étant donnée la morgue aussi ridicule que déplacée de ces derniers.

Sous prétexte que les officiers de réserve et de territoriale n'ont que des connaissances militaires très restreintes, leurs camarades de l'active les traitent généralement de haut. Ils sont vexés de ce que le « titre » d'officier soit conféré à des hommes qu'ils jugent à peine capables de commander une escouade. Il y a du vrai dans cette critique, et cela se conçoit. Les braves camarades de l'armée de seconde ligne qui, au jour du danger, nous en sommes convaincu, rivaliseraient d'ardeur et de courage avec nous pour repousser l'ennemi, ne sont pas

tous des foudres de guerre. Ils ont autre chose à faire que de pâlir sur des bouquins de tactique ou sur les règlements. D'autre part, ils n'ont pas reçu comme nous, dans les différentes écoles militaires, une éducation appropriée à leurs fonctions éventuelles et on comprend qu'entre eux et nous, au point de vue technique, il n'y ait pas de comparaison à établir. Est-ce une raison pour les mépriser? Nous estimons au contraire, que le pays doit leur savoir gré de leur bonne volonté et des sacrifices qu'ils s'imposent pour faire le mieux possible. Il y en a, parmi eux, qui, même au point de vue militaire, ont une valeur réelle. Tous pourront être utilisés efficacement, nous en sommes persuadé. Aussi devons-nous les encourager le plus possible.

Dans tous les cas, nous ne pouvons que gagner à leur fréquentation, car ce sont presque tous des hommes instruits et éclairés. S'ils étaient aussi exclusifs et aussi orgueilleux que nous, ils pourraient répondre à notre dédain par une immense pitié. Il faut avouer, en effet, qu'en dehors de nos connaissances militaires, nous sommes sensiblement inférieurs comme hommes et comme citoyens, à tous ces avocats, ces journalistes, ces médecins, ces professeurs, ces commerçants, ces employés, ces agriculteurs, ces industriels et *tutti quanti*, qui sont nos camarades de la réserve et de la territoriale. N'est-ce point un fait reconnu par nous tous que s'il nous fallait gagner demain notre vie, en dehors de notre métier, nous en serions pour la plupart incapables ? De quel droit alors méprisons-nous des hommes qui, quotidiennement aux prises avec les difficultés de la vie, dans toutes les branches de

l'activité humaine, font preuve à chaque instant d'initiative, d'énergie, d'intelligence, de virilité, de décision, de courage, en un mot de toutes les qualités de l'être pensant et agissant? Nous, les instruments, nous qui ne savons nous conduire que d'après l'ordre et la consigne, nous dédaignons les hommes libres et responsables ! Nous sommes à plaindre vraiment, et il n'est pas étonnant que ces messieurs de la réserve et de la territoriale recherchent peu notre société. Franchement, à moins qu'ils ne considèrent comme un devoir d'humanité de nous venir catéchiser et instruire dans les devoirs de l'homme et du citoyen, nous comprenons fort bien qu'ils nous laissent de côté.

Il résulte de cette situation qu'en définitive, les cercles militaires ne sont fréquentés que par les officiers de l'armée active. Le monde extérieur dont nous parlons plus haut se réduit ainsi considérablement. Le cercle, qui ouvert, serait un instrument de sociabilité, un agent de progrès, devient ainsi une machine compressive de toute intellectualité, un outil de réaction, une espèce de communauté fermée aux influences du dehors, où la règle étroite et uniforme régit tous les rapports. Tout y est hiérarchisé, jusqu'aux tables. Ici c'est la table des officiers supérieurs, là celle des capitaines, plus loin, celle des lieutenants et sous-lieutenants. Tous les officiers, quoique membres du cercle au même titre, sont loin de s'y confondre ; sauf de rares exceptions, les grades y sont rigoureusement observés. Les discussions, comme bien l'on pense, sont loin d'y être libres. On n'en varie guère les sujets; le fameux esprit militaire est

toujours là, pour empêcher les cœurs et les cerveaux de s'ouvrir, les enthousiasmes de se manifester.

Dans ces conditions, les cercles militaires sont néfastes et il importe de leur enlever tout caractère officiel. Les contribuables ont par conséquent le devoir de réclamer la suppression de toutes les subventions qui peuvent leur être encore accordées, et les officiers d'être libres d'en faire partie ou non. Ce droit du reste devrait exister en tout état de cause.

On comprend, en effet, que les officiers comme n'importe quelle catégorie de citoyens aient le droit de fonder des cercles, mais on ne saurait admettre que l'obligation d'en faire partie soit « formelle » pour tous les officiers ou fonctionnaires militaires ayant rang d'officier, de la garnison. Il en est cependant ainsi. Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, on viole la liberté individuelle sans que cette mesure semble se justifier en quoi que ce soit par *le bien du service et l'exécution des règlements militaires*. On *impose* une cotisation mensuelle à des gens qui n'y tiennent peut-être pas, sans leur demander leur avis ; on les force à faire partie d'une société dont ils ne veulent peut-être pas. Et s'il leur plaît d'aller prendre leur café en face, au lieu d'aller au cercle, ou même de ne pas en prendre du tout ? S'il leur plaît de faire partie d'un cercle civil et non du vôtre ? De quel droit, encore une fois, pesez-vous sur les consciences, de quel droit disposez-vous de l'argent d'autrui ?

Les officiers sont tous camarades, dites-vous, et il est des traditions qu'il faut respecter, auxquelles on ne saurait se soustraire.

Pardon, où est-ce écrit? La tradition n'est pas la loi. Si on l'avait toujours respectée, nous en serions encore au délnge et la Révolution n'aurait pas eu lieu. Elles sont loin d'être toutes respectables, vos traditions. Du reste, du moment où elles portent atteinte au droit le plus sacré de l'individu : *disposer de soi*, nous les rejetons.

Sur la « fameuse camaraderie », nous avons déjà donné notre avis, en prouvant qu'elle n'était qu'une immense duperie pour la plupart des cas. Mais admettons-la. Vous nous concéderez au moins qu'elle doit être volontaire ; du moment qu'elle cesse d'avoir ce caractère, que vous l'imposez, elle cesse d'être *ipso facto*. Alors que reste-t-il ? Sur quoi pouvez-vous bien vous appuyer pour justifier votre manière de voir?

Pour l'édification de tout le monde nous voudrions qu'un de ces jours un officier refusât de payer la cotisation du cercle et qu'il traduisît l'administration militaire devant le Conseil d'Etat. Il aurait sûrement gain de cause, aucun texte de loi n'autorisant qui que ce soit à faire des retenues sur la solde à ce sujet.

Nous ne comprenons pas très bien d'autre part, l'intérêt que peuvent avoir les citoyens à ce que les officiers aient des cercles bien à eux et fermés aux profanes. S'ils se figurent, encore une fois, que le *bien du service et l'exécution des règlements militaires* y sont intéressés, ils se trompent étrangement. Qu'on veuille bien remarquer que nous ne parlons pas des bibliothèques de garnison. S'ils cherchent au contraire à s'isoler le plus possible les officiers, ils font bien d'accorder des subven-

tions. Le Parlement ferait peut-être bien à son tour, de discuter cette question au prochain budget de la guerre. A notre avis, comme nous l'avons dit plus haut, toute subvention devrait être supprimée, afin d'enlever au cercle son caractère officiel. Il devrait être établi sur les mêmes bases que les cercles civils : n'en font partie que ceux qui le désirent. Le recrutement des membres devrait être libre et ne pas se faire uniquement dans le monde militaire. Qu'on l'entoure de toutes les garanties nécessaires, soit, mais que chaque membre ait le droit de présenter qui lui plaît, sous sa propre responsabilité. De cette façon, nous en sommes convaincu, l'élément civil finirait par s'infiltrer peu à peu dans l'élément militaire, par le pénétrer de vie réelle, et tout le monde y gagnerait, même les civils. Ces derniers pourraient ainsi suivre de près les efforts faits par l'armée pour être à hauteur de sa mission, le cas échéant, et se familiariser avec les diverses questions de la défense nationale qui, dans un pays libre, devraient être à la portée de tous les gens intelligents. De cette façon, on se connaîtrait mieux les uns les autres, on s'apprécierait et on finirait par s'aimer. Cette hostilité sourde existant entre le militaire et le « pékin, » cette méfiance instinctive du dernier, méfiance se traduisant en clameur au moindre échec, disparaîtraient pour faire place à une confiance réciproque, car il n'y a rien de tel que de se connaître pour prévenir les dissentiments et les déceptions. On ne verrait peut-être plus de ces emballements irréfléchis pour l'armée, on n'entendrait peut-être plus des discours dithyrambiques sur des mérites et des vertus hypothétiques, mais

on préviendrait aussi ces affolements dangereux si la défaite devait encore nous éprouver, et on serait moins enclins à croire à la trahison, dans des malheurs toujours possibles. Si on a crié avec enthousiasme : « A Berlin ! » et qu'après la débâcle on ait vu des traîtres partout, c'est que le pays ne connaissait pas l'armée. Les officiers de 1870 qui tout d'abord étaient des dieux n'étaient plus bons ensuite à jeter aux chiens. Ces deux opinions étaient, la première excessive, la seconde injuste. Pour prévenir tout malentendu, il faut se connaître, nous le répétons. Le service obligatoire n'est pas suffisant pour faire de l'armée, une armée vraiment nationale, car il ne touche qu'à l'homme de troupe. C'est de l'officier qu'il faut surtout s'occuper, c'est celui-ci qu'il faut pénétrer d'esprit moderne, qu'il faut mettre en circulation, comme nous l'avons dit. L'isoler, comme on fait actuellement, c'est vouloir, de gaîté de cœur, en faire un prétorien.

Nous savons bien qu'il opposera une résistance acharnée à toute réforme et à toute idée nouvelle, car de sa nature et surtout par état, il y est réfractaire, mais qu'importe ? N'est-il pas vaincu d'avance ? Tout homme de progrès en saurait-il douter ?

* * *

Nous protestions dans le chapitre précédent, au nom de la liberté de conscience, contre la pression cléricale exercée par certains chefs de corps au sujet des fêtes religieuses. Qu'on nous permette de protester de nouveau, au nom du même principe, et surtout au nom de la liberté individuelle, contre

l'ingérence de l'autorité dans certaines cérémonies religioso-patriotiques où le *bien du service et l'exécution des règlements militaires* n'ont rien à voir, nous ne cesserons de le répéter.

Tout le monde sait que depuis l'Année terrible, l'Eglise, profitant de nos désastres comme elle aurait profité de nos victoires, le cas échéant, s'évertue à mettre la France en coupe réglée, au nom d'un pseudo-patriotisme et par des moyens charlatanesques absolument révoltants. Sous prétexte de prier pour les âmes du purgatoire qui n'ont que faire de ses mensonges et de ses hypocrisies, elle insulte à chaque instant à notre douleur, en évoquant dans des cérémonies organisées à grand fracas, tous les combats qui se sont livrés sur les divers points du territoire. A chaque anniversaire, c'est une exploitation macabre dont rougira l'histoire et qui, en attendant, frappe de stupeur tous les esprits libres et indépendants. Quand on pense que le Sacré-Cœur de Montmartre, ce monument de l'aberration humaine, ne date pas du moyen-âge, ni même de Charles X, mais de nos jours ; qu'il a été élevé sous nos yeux en expiation des « crimes de la France, » c'est-à-dire des crimes de l'Empire absous par cet ignoble archevêque Sibour que Victor Hugo a flétri à jamais dans les *Châtiments*, par le *Te Deum du 1er Janvier 1852*, on est comme ahuri de tant d'inconscience et on se prend à douter de Dieu. On se rappelle que ce *Te Deum* fut chanté pour fêter le succès du Deux-Décembre. Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, la virulente apostrophe du grand poète et nous faisons le souhait, nous émettons le vœu, qu'on la fasse

apprendre par cœur aux enfants à la suite du *Pater*; à côté de la prière sublime, expliquant la vraie grandeur de la Providence, il est bon de faire ressortir l'infamie du prêtre ; la monstruosité de l'antithèse sera pour eux une grande leçon.

Le Te Deum du 1er Janvier 1852.

Prêtre, ta messe, écho des feux de peloton,
Est une chose impie ;
Derrière toi, le bras ployé sous le menton
Rit la mort accroupie,

Prêtre, on voit frissonner, aux cieux d'où nous venons,
Les anges et les vierges,
Quand un évêque prend la mèche des canons
Pour allumer les cierges.

Tu veux être au Sénat, voir ton siège élevé
Et ta fortune accrue,
Soit ; mais pour bénir l'homme, attends qu'on ait lavé
Le pavé de la rue.

Peuple, gloire à Gessler ! meure Guillaume Tell !
Un râle sort de l'orgue.
Archevêque, on a pris, pour bâtir ton autel
Les dalles de la Morgue.

Quand tu dis : — Te Deum ! nous vous louons, Dieu fort,
Sabaoth des armées !
Il se mêle à l'encens une vapeur qui sort
Des fosses mal fermées.

On a tué la nuit, on a tué le jour,
L'homme, l'enfant, la femme !
Crime et deuil ! Ce n'est plus l'aigle, c'est le vautour,
Qui vole à Notre-Dame.

Va, prodigue au bandit les adorations :
Martyrs, vous l'entendîtes !
Dieu te voit, et là-haut tes bénédictions
O prêtre, sont maudites !

Les proscrits sont partis, aux flancs du ponton noir,
Pour Alger, pour Cayenne;
Ils ont vu Bonaparte à Paris, ils vont voir
En Afrique, l'hyène.

Ouvriers, paysans qu'on arrache au labour,
Le sombre exil vous fauche !
Bien ! regarde à ta droite, archevêque Sibour,
Et regarde à ta gauche;

Ton diacre est trahison et ton sous-diacre est vol;
Vends ton Dieu, vends ton âme !
Allons, coiffe ta mitre, allons, mets ton licol,
Chante, vieux prêtre infâme !

Le meurtre à tes côtés suit l'office divin,
Criant : feu sur qui bouge !
Satan tient la burette, et ce n'est pas de vin
Que ton ciboire est rouge.

(Victor Hugo, *les Châtiments*)

Donc l'Eglise, sous prétexte de patriotisme, organise un peu partout des cérémonies funèbres. C'est son droit. C'est aussi son droit d'y inviter les autorités locales et les officiers, si elle le juge à propos. Ceux-ci sont évidemment libres d'accepter ou de refuser, cela se comprend. Malheureusement cette liberté n'est qu'apparente. Les généraux et colonels s'y prennent d'une façon telle, que seuls, quelques officiers intransigeants osent résister :

les timides suivent la majorité, quelles que soient leurs opinions intimes.

Généralement les choses se passent de la façon suivante.

Une note paraît au rapport, à peu près conçue en ces termes : « Le général Commandant d'ar-
» mes a reçu de Monseigneur l'Evêque de X... avis
» qu'une messe pour le repos des âmes des offi-
» ciers et soldats morts pour la Patrie à la bataille
» de... sera dite le... Des places seront réservées
» à MM. les officiers.

» Ceux de ces messieurs qui désireraient y as-
» sister sont priés *de se joindre au Général*, tel jour
» et à telle heure, sur la place de l'Hôtel de ville
» ou sur le parvis de la cathédrale.

» Tenue du jour, gants blancs.

» Toutes facilités seront laissées aux sous-offi-
» ciers et soldats qui désireraient assister à la cé-
» rémonie. Le service de semaine commandera le
» cadre nécessaire, pour les conduire à l'église et
» les ramener ensuite au quartier. »

Parfois la note est plus catégorique. Au lieu des mots « ceux de ces messieurs qui désireraient y assister », on met : « Ces messieurs sont priés de se joindre au général, etc... » ou mieux : « Pour cette cérémonie, réunion des officiers, tel jour, etc... »

Ces deux dernières rédactions, même la première, constituent un ordre formel. Nous avons d'ailleurs connu des chefs qui, des yeux, faisaient l'appel et notaient soigneusement les récalcitrants.

Quant aux hommes de troupe, « *ils désirent* » presque tous assister à la cérémonie qu'ils consi-

dèrent comme une distraction, d'autant plus que c'est autant « de pris » sur l'exercice et les corvées.

Eh bien! nous estimons qu'il y a là un abus de pouvoir ou tout au moins une pression scandaleuse sur les consciences. Cela est d'autant plus vrai que le caractère patriotique que l'on donne à la cérémonie, force en quelque sorte les gens à y assister, surtout les officiers, dont le patriotisme, nul ne l'ignore, est l'unique profession. Quelque anticlérical que l'on soit, on ne s'expose pas ainsi de gaîté de cœur à passer pour un sans-patrie, on y va même de ses deux sous à la quête obligatoire, l'Eglise n'oubliant jamais ses petits profits, même pendant les cérémonies les plus nobles, les plus saintes et les plus douloureuses. A la veuve qui pleure devant le cercueil de l'époux, elle demande l'aumône, *nous l'avons vu.* C'est le mendiant cynique qui au besoin menace.

Il n'y a pas que l'Année terrible dans le domaine patriotique qui soit pour le prêtre une source de profits, et surtout un puissant instrument de domination. Il y a aussi la Pucelle, l'héroïque Jeanne, l'humble bergère que l'Eglise a fait brûler comme sorcière, hérétique et relapse et qu'elle a eu plus tard l'audace de vouloir canoniser, infligeant ainsi à sa mémoire la suprême insulte, l'exploitation de la victime par le bourreau. Sur ce cadavre de martyre, témoignage éternel de son crime, sur cette fosse dont l'odeur la poursuivra à jamais, l'Eglise, vampire monstrueux, a édifié tout un culte et toute une religion, lui permettant de sucer sans cesse le sang de ce peuple français si généreux

que Jeanne délivra avec l'aide de Dieu et malgré les Cauchon du passé, dignes prédécesseurs des Sibour.

Par une fatalité étrange au premier abord, mais très compréhensible à la réflexion, on trouve l'infâme main du prêtre dans la plupart des grands crimes de l'histoire. Partout et toujours son souffle impur a souillé le Beau, le Bien et le Vrai, partout il a éteint la lumière. Son haleine empestée, à travers les siècles, décompose les nations, partout il sème la haine, la consternation et la mort. Malheur aux peuples qui ne savent pas secouer sa tutelle !

Beaucoup nous disent : « Que vous importe après tout, d'assister à une cérémonie religieuse, même si vous n'avez pas la foi ! Vous n'en mourrez pas, allez, et ça ne fait de mal à personne. »

Comment, « ça » ne fait de mal à personne ? « Ça » fait un mal énorme au contraire, car les masses vivent surtout d'exemples. Le peuple, voyant à l'église, toutes les autorités civiles et militaires et toutes les notabilités; voyant le Préfet, le Maire, le général, les officiers en corps, la magistrature, l'administration, tout ce qui compte dans la ville se prosterner avec idolâtrie devant le saint-ciboire et l'hostie consacrée, ces deux signes d'aberration, autrement dit devant le Saint-Sacrement, cet outil d'abêtissement, prend le tabernacle du prêtre pour le temple de Dieu et se prosterne aussi. C'est surtout par les concessions de tous les indifférents, des faibles de caractère et des sceptiques, par la peur du « qu'en dira-t-on », et par l'infériorité de la culture intellectuelle des femmes, que le catho-

licisme se maintient. Si tout le monde voulait mettre sa conduite en harmonie avec ses principes, en France, il n'en aurait pas pour vingt ans. Il appartient donc à tous les gens éclairés et sincères de prêcher d'exemple et de combattre à outrance le catholicisme, par tous les moyens légaux, jusqu'à la défaite irrémédiable. Tant qu'il subsistera, tant que Rome aura du pouvoir, l'esprit humain devra lutter péniblement contre les ténèbres; il ne pourra faire de grands pas que le jour où la masse sombre du Vatican sera abattue à jamais. Que la pensée *fixe* de cette œuvre à accomplir, soit le *delenda est Carthago* de notre génération, qu'elle soit la base de la politique française! Quand on pense que d'immenses foules stupides se pressent encore dans des nefs obscures, qu'elles s'y agenouillent et s'y prosternent devant des idoles grotesques et comme aspect et comme symbole, on est pris de pitié pour notre misérable destinée humaine et on pleure!

Voilà pourquoi nous protestons avec la dernière énergie contre la violence qui est faite à nos consciences. Le Rapport ne doit contenir que des ordres et des dispositions relatifs au service. Les invitations du genre de celles dont nous venons de parler, pas plus que les invitations mondaines, ne doivent y trouver aucune place. Quand les ministres du culte catholique veulent inviter les officiers, ils n'ont qu'à employer les moyens habituels usités envers les autres citoyens : avis personnels, circulaires, affiches, presse, prône, etc... Les corps d'officiers n'ont pas à répondre à de pareilles invitations; les officiers ne doivent se trouver en état de « corps constitué », que dans certaines circonstan-

ces déterminées par les règlements, pour les visites officielles par exemple.

Puisque les visites officielles viennent naturellement sous notre plume, qu'on nous permette d'en dire quelques mots.

Ces visites sont dues, aux termes du décret du 4 octobre 1891 portant règlement sur le service dans les places de guerre et les villes ouvertes, aux ministres, aux différentes autorités militaires et à quelques autorités civiles et religieuses, ces dernières comprenant les évêques, les archevêques et les cardinaux.

A notre avis, aucune autorité religieuse ne devrait y avoir droit, puisque l'Etat fait profession de neutralité en matière de religion, et c'est justice.

Puisqu'il n'en n'est pas ainsi, puisque les corps d'officiers doivent des visites aux princes de l'Eglise catholique, pourquoi n'en serait-il pas de même pour les chefs des religions protestante et juive, également reconnues par l'Etat au même titre que la première ? Pourquoi en sortant de chez M. Richard, archevêque de Paris, les officiers n'iraient-ils pas rendre visite à M. Zadoc-Kahn et au chef de la religion protestante? Aucune raison valable ne saurait justifier cette exclusion des uns et ce traitement de faveur vis-à-vis des autres.

Que si l'on nous dit que la majorité des Français est catholique, nous répondrons que les minorités juive et surtout protestante sont suffisamment importantes pour que l'on doive s'occuper d'elles. Au reste, c'est là un argument de fait et non de principe. A s'en tenir à celui-là il faudrait rétablir l'en-

seignement catholique dans les écoles. Nous ne pensons pas ce soit là le rêve des hommes de progrès. Nous déplorons, avec beaucoup d'entre eux, l'école sans Dieu. Nous croyons fermement qu'il serait possible, en dehors de toutes les religions confessionnelles, en dehors de tout culte et de toute idolâtrie, d'introduire dans nos programmes d'éducation primaire, des notions élémentaires et suffisantes sur l'idée de Dieu et l'immortalité de l'âme. Nous sommes intimement convaincu que les programmes actuels ne sont que momentanés. A notre avis, nous sommes dans une période transitoire de destruction; notre époque a pour mission de démolir le catholicisme, d'en faire toucher du doigt les plaies et les horreurs, d'en faire sonder les noirs abîmes, et de préparer ainsi l'avénement de la religion nouvelle, toute de lumière et de vérité, avec la sublime morale de l'Evangile à sa base. Ce jour-là le règne de Dieu sera vraiment arrivé et Jésus sera ce qu'il a été et ce qu'il a voulu être : le plus grand des missionnaires terrestres, l'émancipateur de l'humanité. De l'au-delà mystérieux où il veille sur la terre, il aura enfin la joie de se voir apprécié à sa juste valeur, et de ne plus être insulté à chaque instant par une adoration grossière et ridicule, dans des temples édifiés avec le sang et la sueur des pauvres humains qu'il a voulu affranchir. Il sera vraiment le Fils de l'homme et non le dieu anthropomorphe d'une conception stupide qu'on a voulu faire de lui, il sera un grand génie devant lequel nous nous inclinerons toujours avec respect, et non une idole devant laquelle on se prosterne.

Quoi qu'il en soit, quels que soient nos regrets de voir toute idée de Dieu bannie de l'école, nous préférons encore cela à l'ingérence des prêtres dans l'enseignement public. Plutôt que de voir encore une fois les hommes noirs et sinistres au milieu de nos enfants, plutôt que de les voir à nouveau distiller leur poison dans les âmes innocentes, nous préférons tout, même l'athéisme. Au moins ce dernier pourra-t-il être atténué dans une certaine mesure par la vraie morale. Mais malheur à nous si nous laissons encore pénétrer en nos esprits, la fausse morale de ces hommes, celle qui depuis Loyola pervertit les générations successives en les abêtissant. Anathème ! oui, anathème au prêtre ! Anathème au catholicisme ! Nous le haïssons de toute la force de notre âme, de toute la puissance de notre pensée, parce qu'il est *le mal*.

Aussi protestons-nous contre les visites officielles auxquelles les princes de l'Eglise ont encore droit. C'est là un reste de vieilles coutumes qui aurait dû disparaître depuis qu'on a décrété l'instruction laïque et obligatoire. D'ailleurs, ne leur a-t-on pas supprimé déjà le poste militaire et la sentinelle à laquelle ils avaient encore droit il n'y a pas longtemps ? Pourquoi hésiterait-on à en faire autant pour tous les vestiges de leur ancien pouvoir temporel ? Qu'ils se confinent donc dans leurs attributions spirituelles, qu'ils échangent avec leurs fidèles toutes visites possibles, mais que les esprits indépendants ne soient plus astreints à l'avenir à aller présenter leurs hommages à des gens qui, à leurs yeux, sont le symbole de la superstition, de l'erreur et du mensonge, quelque estimables d'ail-

leurs qu'ils puissent être parfois au point de vue privé.

Telles sont nos idées. Nous reconnaissons qu'elles sont loin d'être celles de la plupart de nos camarades. Ceux-ci au contraire, sont toujours très disposés à faire des visites, officielles ou non, à l'évêque ou au curé. Les grands chefs ne manquent jamais, après avoir baisé pieusement l'anneau pastoral, de célébrer sur un ton ému et sincère, « le parfait » accord qui a toujours régné entre le clergé et » l'armée, accord qui se démentira moins que ja- » mais à l'avenir, et que nous prions Dieu de bé- » nir. » Le prélat répond sur le même ton, le général ou le colonel *rebaise* l'anneau pastoral et on se sépare le sourire aux lèvres, enchanté des deux côtés.

Il n'en est pas de même quand il s'agit d'aller rendre visite à un préfet ou à un ministre de passage. Oh ! alors, le « boniment » change.

« J'ai l'honneur, monsieur le préfet, de vous pré- » senter les officiers de la garnison. A l'occasion » du 1er janvier, ils sont heureux de se joindre à » moi pour vous offrir leurs souhaits de bonne an- » née. »

Ou bien :

« J'ai l'honneur, monsieur le ministre, de vous » présenter les officiers de la garnison et de vous » souhaiter en leur nom et au mien, la bienvenue » dans notre ville. »

De dévouement à la France et à la République, « d'accord », entre le pouvoir civil et le pouvoir

militaire, ou plutôt de subordination du second au premier, il n'en est pas question. Pourvu que l'accord existe entre le sabre et le goupillon, c'est suffisant.

Le Préfet ou le Ministre, eux, répondent par des banalités où il est bien question de la République, puis finissent presque toujours par entonner un couplet « patriotard », dont on ne leur sait aucun gré du reste. Et les officiers se retirent dédaigneux, vexés d'être obligés d'aller rendre visite à ces « paltoquets », à ces avocaillons et à ces gratte-papier, tenant en leurs mains les destinées de la France « de Louis XIV et de Napoléon », et qu'un caporal et huit hommes suffiraient à balayer, si on voulait bien leur donner carte blanche pendant vingt-quatre heures.

Et dire que M. Déroulède ne veut marcher qu'avec un général ! C'est beaucoup trop : au dire de beaucoup de ces messieurs le cuisinier de l'escouade peut suffire. Tout le monde ne sait-il pas que tous ces politiciens se terreraient, s'ils voyaient seulement un shako poindre à l'horizon ? Au commandement de : Sabre ! main, il n'y aurait plus personne. Il n'y a que ce Labori du diable qui n'a pas l'air d'avoir peur : le sabre de Carrière, pas plus que les plumes des généraux, ne semble l'effaroucher ; il met ces derniers sur la sellette et il vous les retourne comme de simples pékins. C'est le renversement de tout.

Ce chapitre étant surtout consacré à la revendication en faveur des officiers, d'une liberté entière et absolue, en dehors de leur service spécial, quelques réflexions sur les droits civils et politiques

dont ils sont privés, nous paraissent y trouver leur place, naturellement.

Sous l'Empire, les militaires votaient comme tous les autres citoyens. Après la guerre on a prétendu que c'était grâce au recensement des votes militaires pour le plébiscite que les Prussiens avaient connu l'effectif de notre armée, et, entre autres arguments, on s'est servi de celui-là pour retirer le droit de vote aux officiers.

De nos jours les effectifs des différentes armées européennes sont connus de tout le monde. Dans tous les pays le ministère de la guerre publie tous les ans, des tableaux indiquant l'effectif à incorporer et sa répartition entre les différentes armes. Partout on peut se procurer les renseignements les plus précis et les plus détaillés, sur l'organisation, le fonctionnement, la composition et l'effectif de l'armée. L'argument invoqué plus haut tombe donc de lui-même.

Nous n'en voyons pas d'autres semblant justifier la mesure d'exception dont les officiers sont frappés. Prétendra t-on qu'il faut soustraire l'armée aux agitations de la politique? Cet argument n'est pas sérieux; il repose sur un mot et non sur un principe. « Agitation », c'est bientôt dit, mais la politique ne se réduit pas à des agitations. S'il en était ainsi, il faudrait y soustraire, non seulement les officiers, mais tous les citoyens; s'il en était ainsi, le peuple devrait abdiquer entièrement ses droits entre les mains d'un homme dont le pouvoir serait aussi absolu que possible : plus de discussion et par suite plus d'agitation. Si l'on reconnaît au contraire que les peuples libres ne se peuvent

gouverner que par la discussion, que tous les citoyens ont le *devoir* de concourir au gouvernement de l'Etat, que chacun d'eux doit apporter ses lumières, si faibles soient-elles, que le suffrage universel n'est pas un vain mot, que la politique enfin n'est pas une simple agitation, mais le creuset où viennent se fondre les idées et où s'élabore l'avenir, on ne comprend plus pourquoi les officiers en sont systématiquement écartés. Est-ce parce que ce sont des gens instruits et généralement intelligents, malgré leurs préjugés? Comment, on donne le droit de vote à l'illettré qui ne sera la plupart du temps qu'un instrument entre les mains du capitaliste ou du politicien, et on le refuse à l'officier dont la capacité intellectuelle est telle, qu'on a fait de lui un dirigeant, qu'on l'a chargé de dresser et d'éduquer des hommes? Etrange antinomie.

Mais, dira-t-on, si l'armée avait le droit de vote, n'y aurait-il pas lieu de craindre de la part des officiers une pression d'autant plus redoutable qu'ils ont un pouvoir presque absolu? Dans ces conditions le ressort du suffrage universel serait faussé.

Cet argument n'est pas plus sérieux que le précédent.

Si vous craignez des abus de pouvoir de la part des officiers, qui vous empêche de prendre des mesures pour les éviter? Le jour où ces messieurs — en admettant que le sentiment du devoir et le respect des obligations contractées en embrassant la carrière ne fussent pas suffisants, — seraient convaincus que des peines disciplinaires très graves, voire même la non-activité ou la mise en

réforme, sanctionneraient infailliblement toute propagande électorale, ils s'en abstiendraient généralement, on peut en être sûr.

D'autre part, faut-il ne pas faire une réforme sous prétexte qu'elle peut offrir quelques inconvénients? Toujours la même manière de raisonner, consistant à discuter à côté, à n'envisager les choses que sous leur aspect extérieur, sans jamais se soucier de les considérer en elles-mêmes, en leur essence, en leur principe philosophique. Hé! supprimez donc tout alors, la presse, la science, la littérature, car partout il y a des inconvénients.

Ceci posé, nous rentrons dans la question de fait, et nous nous hâtons de déclarer que nous ne réclamons pas le droit de vote pour l'armée tout entière, mais seulement pour les officiers, et pour les sous-officiers, caporaux et soldats rengagés ou commissionnés.

Cela pour deux raisons.

Premièrement, nous ne sommes pas partisan du droit de suffrage à vingt-et-un ans. A notre avis, un homme, d'une façon générale, ne peut réellement avoir quelques idées à lui, quelques notions raisonnées de ses droits et de ses devoirs politiques, que vers l'âge de vingt-cinq ans. Avant il ne pourra guère avoir que celles de son milieu et surtout de ses éducateurs. Dans ces conditions, n'ayant pas une connaissance suffisante des choses, il ne saurait voter librement, la liberté ne se concevant pas sans la connaissance. Nous voudrions donc qu'on ne fût électeur qu'à vingt-cinq ans. Quant à l'éligibilité, nous la reporterions volontiers à trente ans, surtout pour les maires et les députés.

Deuxièmement, le service militaire à courte durée — il sera bientôt de deux ans, puis d'un an — permet de négliger le contingent sous les drapeaux dans l'expression de la volonté nationale.

Pour ces deux raisons, nous croyons qu'on peut ne pas se préoccuper dans la question électorale, des jeunes soldats dont l'âge varie entre vingt-et-un et vingt-quatre ans. Et cela donnerait satisfaction aux gens qui pensent que la politique n'est qu'une agitation, au moins en grande partie. Au point de vue des principes cependant, il n'y a pas à se dissimuler que, les civils de vingt-et-un à vingt-quatre ans ayant le droit de voter, leurs camarades de l'armée doivent l'avoir aussi. Il est vrai que le nombre de ces civils est assez restreint avec la loi de recrutement actuelle Il comprend tous ceux qui ont été reconnus trop faibles pour faire des soldats et pendant deux années, les dispensés des diverses catégories ne faisant qu'un an. On aurait donc le choix entre deux solutions : ou donner le droit de vote à tout le monde, en mettant les hommes valides sous les drapeaux sur le même pied que les malingres non-incorporés, ou mettre ceux-ci sur le même pied que les militaires, jusqu'à la libération de leur classe, en supprimant le droit de vote à tout le monde. Nous préférons ce dernier moyen.

Quoi qu'il en soit, les raisons que nous venons d'exposer ne sauraient s'appliquer aux officiers et aux sous-officiers, caporaux et soldats rengagés et commissionnés. Ce sont là des soldats de carrière. Les premiers y passent au moins trente ans, les seconds au moins quinze ans. Ce sont des hommes mûrs et non plus des jeunes gens. Remplissant un

rôle important dans la Nation, ils ont intérêt comme tous les autres citoyens à ce que les affaires du pays soient bien gérées. Ils doivent donc avoir le droit de s'en occuper et ils en ont le devoir.

On pourra encore nous dire que, trop absorbés par la préparation de la défense nationale, ils ne sauraient s'occuper de politique, n'en ayant pas le temps. C'est là une agréable plaisanterie. Bien qu'ils ne passent plus leur vie au café comme autrefois, bien qu'on travaille beaucoup dans l'armée, il faut le reconnaître, à qui fera-t-on croire qu'un officier a moins de temps qu'un ouvrier pour lire les journaux et se tenir au courant de la politique de son pays? Ce n'est pas sérieux.

Par contre, voici un argument redoutable que nul ne formule ouvertement, mais qui n'en est pas moins le principal obstacle, le seul, devrions-nous dire, à l'adoption de la réforme que nous réclamons.

Les officiers et les sous-officiers de carrière ne sont pas républicains, il s'en faut, et le gouvernement de la République se soucie fort peu d'armer des ennemis.

Cette raison est peut-être suffisante pour des politiciens, mais elle ne saurait être prise en considération par les gens qui mettent la liberté et surtout la liberté d'opinion au-dessus de toute question de parti. Si vraiment la République courait un péril parce qu'on donnerait le droit de vote aux officiers et aux sous-officiers rengagés, c'est-à-dire, en chiffres ronds, à soixante mille électeurs de plus dans une population qui en compte plus de huit millions, c'est qu'elle est peu solide et qu'elle ne répond

nullement aux aspirations du pays. Dans ces conditions elle n'a qu'à disparaître. Si le pays ne veut pas de la liberté, s'il ne veut pas de la lumière, s'il ne veut pas du progrès, nul n'a le droit de les lui imposer. S'il veut réellement revenir au gouvernement d'un homme, à la monarchie, — ce que nous sommes loin de penser, — s'il veut reculer, c'est son droit. Nous sommes bien tranquille quant au résultat final. Nous savons bien que la Réaction, que nous considérons d'ores et déjà comme impossible, ne pourrait régner que pendant un espace de temps très court. Malgré l'aberration du moment, la France marchera en avant de plus en plus, et dans les seules voies légitimes, celles de la démocratie.

Au reste, si les officiers et sous-officiers sont réactionnaires aujourd'hui, qui nous dit qu'ils ne seront pas républicains demain? Par conséquent, la raison d'espèce elle-même perd toute sa valeur. Admirable force du vrai! Il ramène aux principes, au nom de leurs intérêts mieux compris, ceux-là même qui voudraient s'en éloigner au nom de ces mêmes intérêts mal envisagés.

Mais une autre raison prime tout à nos yeux, et c'est celle qui domine notre modeste étude, celle qui nous a guidé : *l'officier doit être absolument libre en dehors de son service spécial.* Encore une fois, nous ne nous lasserons pas de le répéter, il faut soustraire l'officier à son milieu, si vous voulez qu'il cesse d'être un prétorien éventuel. Associez-le complètement à la vie de la nation, et pour cela quelle réforme est plus urgente que celle que nous demandons? *Décentralisez-le,* brisez les différents

moules qui l'enserrent, les cadres où il ne se meut que difficilement. Forcez-le malgré lui à penser par lui-même et à agir, en lui donnant la liberté *dont il ne veut pas*. Faites-lui comprendre qu'il doit cesser d'être un numéro pour devenir enfin un homme. Il vous en voudra tout d'abord, cela est certain; il vous fera la guerre, il vous insultera, cela est évident; mais qu'importe? Par la force des choses, en vertu de la loi fatale du progrès, il vous reviendra.

*
* *

Avec le droit de vote, nous réclamons naturellement tous les droits civils et politiques, mais surtout celui de la liberté d'écrire.

On se figure à tort que si les officiers étaient armés de ce droit, la discipline en pourrait souffrir. Est-ce qu'elle en souffre dans la magistrature, dans l'université et dans les différentes administrations, puisque aussi bien il faut toujours en revenir à cet argument? Croit-on qu'elle y est moins forte que dans l'armée, nous voulons dire que dans le corps d'officiers? Ce serait une grave erreur.

Quand on parle de discipline militaire on s'en fait volontiers un épouvantail, comme de toutes les choses qu'on n'a pas suffisamment observées ou qu'on enveloppe de certaines légendes plus mystérieuses que vraies. On se figure qu'elle se traduit toujours par la brutale interpellation du vieux sous-off., imposant silence au bleu, en roulant des yeux furibonds : « Taisez-vous, nom de Dieu! » et coupant court à toute discussion. Certes, la discipline

est sévère, très étroite, personne ne le nie ; peut-être même est-elle en effet quelquefois brutale, parce que mal appliquée. Il n'en est pas moins vrai qu'entre officiers, théoriquement du moins, elle s'appuie sur un principe plus noble et plus élevé que la crainte. On est discipliné parce qu'on reconnaît la nécessité de faire abnégation de soi dans l'intérêt commun : c'est là le principe supérieur de toute association et il ne peut être que louable en soi. S'il donne lieu à des abus nombreux, s'il a créé un état de choses de plus en plus insupportable dans l'armée, c'est parce qu'il a été altéré par certaines traditions d'un autre âge et par des conceptions surannées, c'est parce que les dirigeants successifs ont toujours voulu faire de l'armée un instrument passif dont la mission serait moins de défendre le pays que le pouvoir et ce qu'on est convenu d'appeler « la Société ». Si on la tient soigneusement à l'écart des « agitations de la politique », ce n'est pas, croyez-le bien, qu'on craigne son insubordination au jour du danger, mais parce qu'on a peur qu'elle ne se laisse pénétrer par les idées « malsaines » du socialisme, c'est-à-dire du progrès et de l'avenir. Les « hommes d'ordre et de gouvernement » ne concevant pas d'autre gouvernement que le leur et ayant l'armée entre les mains, se soucient fort peu de l'abandonner à leurs adversaires auxquels elle se rallierait infailliblement dans un temps relativement court, si on laissait pénétrer jusqu'à elle cette lumière qu'ils craignent tant.

Insubordination, disent-ils ? Pensent-ils vraiment que si les officiers avaient le droit d'écrire,

ils en profiteraient pour discuter dans les journaux tous les ordres de leurs supérieurs? Ce serait puéril. Et si par hasard, cela arrivait quelquefois, les règlements n'arment-ils pas l'autorité d'un pouvoir suffisant pour réprimer toute faute, car c'en serait une évidemment que de se livrer à des polémiques personnelles vis-à-vis des chefs, pour des questions intéressant uniquement *le service*? Nous pensons du reste qu'on trouverait fort peu de directeurs de journaux disposés à remplir leurs colonnes de récriminations dont l'intérêt, surtout à la longue, serait pis que médiocre pour leurs lecteurs.

On pourrait aussi, et on devrait imposer des limites à cette liberté de parler et d'écrire. Elle devrait naturellement s'arrêter à l'entrée de la caserne et dans le service proprement dit, comme elle s'arrête au seuil du prétoire ou à la porte du lycée. Personne n'y trouverait à redire.

En revanche, quels avantages n'en pourrait-on pas retirer? Faut-il les énumérer? Ce serait vouloir faire l'apologie de la liberté que tant d'esprits éminents ont faite avant nous ; nous n'aurons pas l'outrecuidance de nous engager dans leur sillage. Mais qui ne voit de prime abord combien on gagnerait dans la libre discussion des doctrines et des méthodes, uniquement au point de vue militaire? Que de personnalités existant certainement dans notre armée et végétant dans l'ombre, se feraient jour! Que d'abus surtout, les uns dus à l'erreur, les autres, les plus nombreux, volontaires, seraient à dénoncer! Que d'imperfections à signaler! Si la liberté de la presse avait existé pour les officiers de l'Empire, Sedan n'eût pas eu lieu, car

ou aurait vu et écrit qu'il manquait plus « d'un bouton de guêtre ». Hélas! en ce temps-là elle n'existait même pas pour les civils.

Récemment, lors du triste incident de Fashoda, la France a été stupéfaite de notre infériorité navale et surtout de notre manque absolu de préparation : nous n'avions pas de munitions dans nos arsenaux et nos côtes n'étaient même pas à l'abri d'un coup de main. Comme en 1870 nous dormions dans une douce quiétude, ce qui prouve que décidément, nous aimons peu nous rendre compte par nous-mêmes; l'habitude du dogme et de l'autorité nous rend incorrigibles. Un lieutenant de vaisseau avec qui nous avions pu causer longuement au début de l'affaire, ne nous avait pas caché toutes ses inquiétudes en nous faisant à peu près toutes les révélations qui ont été faites depuis par la presse. Aussi ne nous ont-elles pas surpris. Si cet officier de marine, et beaucoup d'autres avec lui sans doute, avaient pu écrire librement, nous sommes convaincu que depuis longtemps ils auraient jeté le cri d'alarme.

D'autre part, qui ne voit l'immense avantage qu'il y aurait à percer enfin à jour les prétendus mystères dont on enveloppe généralement les gens et les choses militaires? Ces mystères ne sont redoutables que parce qu'ils ont ce caractère; mis en pleine lumière, ils feraient rire. C'est là, du reste, un principe fondamental chez tous les grands exploiteurs d'hommes : mener les foules ignorantes par l'attrait ou la terreur de l'inconnu, surtout quand derrière la toile où s'agitent, paraît-il, de redoutables secrets, il n'y a rien. C'est là un

fait trop élémentaire pour que nous y insistions.

Une des meilleures preuves que nous puissions fournir à l'appui de notre thèse, c'est l'histoire de ces dossiers secrets et ultra-secrets qui ont joué un rôle si important dans l'affaire Dreyfus. A en croire ceux qui les détenaient, c'étaient des explosifs à peine maniables, quelque chose de terrible que l'on ne pouvait toucher qu'en tremblant. En définitive, ils ne contenaient rien, sinon des faux très dangereux pour leurs auteurs et aucunement pour la défense nationale. Le commandant Cuignet lui-même, représentant de l'Etat-Major devant la Cour de Cassation, ne faisait entrer les « prétendues présomptions » qu'ils contenaient, qu'en dernière ligne, après les aveux Lebrun-Renault, d'hilarante mémoire pour tous les gens sensés et de bonne foi. Et pendant que le bon public terrorisé craignait à chaque instant une nouvelle invasion des hordes germaniques, pendant que des écrivains misérables et indignes, des bandits de la presse, affolaient la France, les grands chefs criminels, à l'abri du mystère, essayaient de dormir. Mais la conscience veillait et le remords aussi ; de ses tenailles noires, il broyait leur cœur et torturait leur esprit. Ils ne répondaient pas. En vain, les mettait-on tous les jours sur la sellette, ils demeuraient muets, imitant de Conrart le silence prudent. Et ils étaient bien heureux, de par leur situation particulière, de pouvoir se taire. Leurs défenseurs avaient beau jeu en criant à l'insulte, à la calomnie, à la persécution que ces *nobles soldats, respectueux de la discipline*, supportaient stoïquement. Ils ajoutaient même, avec cette audace des criminels endurcis

qui savent toujours en imposer, que si la grande muette ne pouvait pas parler, le peuple, lui, parlerait, et ne supporterait pas éternellement ces continuels outrages à son armée. Le peuple, hélas! avalait en grande partie toutes les inepties qu'on lui racontait et croyait à tous les mensonges. Instinctivement, sans aller au fond des choses, il prenait parti pour ceux qu'on attaquait et qui ne pouvaient pas se défendre. Cela ne serait pas arrivé si les officiers, comme tous les autres citoyens, pouvaient écrire librement. Le peuple lui-même, dans ce cas, aurait forcé les accusés à répondre, à se justifier et à confondre leurs accusateurs. Il aurait alors demandé des arguments et des preuves, et non plus des mystères, et il aurait vu ainsi que ceux qu'on accusait étaient coupables cent fois pour une. La sympathie irraisonnée qu'il éprouvait pour eux, se serait ainsi dissipée et la crise n'aurait pas été aussi pénible. Les journaux infâmes auraient été privés de leur thème favori de la persécution, et leur clientèle aurait été ainsi réduite tout naturellement, aux échappés des diverses jésuitières, aux réactionnaires de tout poil, à quelques braillards soudoyés, et enfin à quelques imbéciles comme il y en a dans tous les partis; le tout dirigé par quelques misérables, horreur du genre humain, et dont les noms sont sur toutes les lèvres.

Ils ont eu au contraire, avec eux, beaucoup de braves gens, de « bons Français », comme ils disent, gens de cœur sinon d'esprit, mais ne disposant pas des moyens et du temps nécessaires pour se faire une opinion par eux-mêmes. Et comme ils

voyaient d'un côté, l'accusation libre et de l'autre, la défense entravée, ils prenaient parti pour la dernière, sans pouvoir se rendre compte. Pourrait-on les en blâmer ? C'est le cas de dire, qu'en certaines circonstances, il faut s'en prendre plus aux institutions qu'aux hommes, car enfin, il ne faut demander à ceux-ci que ce qu'ils peuvent donner. En l'occurrence, dans une affaire aussi complexe et aussi délicate, demander à tous les citoyens une opinion ferme et éclairée, c'était évidemment excessif. La majeure partie d'entre eux était obligée de s'en rapporter aux pouvoirs officiels et aux organes habituels de la presse. La crise n'aurait pu être conjurée, à notre avis, que par le jeu naturel d'institutions plus libérales et de mœurs plus modernes, toutes choses qui auraient dû être préparées de longue main par un enseignement civique et une éducation politique d'aspirations autres que celles qui se font jour actuellement dans une grande partie de la nation. La liberté de la presse pour les militaires était incontestablement une de ces institutions désirables, et il est regrettable qu'ils n'en aient pas été pourvus. Nous persistons à croire que cela eût atténué bien des choses, et qu'il y a là une réforme urgente dont le Parlement ne saurait trop se préoccuper.

Les droits civils et politiques, quel qu'en puisse être *momentanément* l'inconvénient pour la République, doivent être accordés sans retard aux officiers et sous-officiers ou soldats de carrière. Ce sera un des meilleurs moyens de combattre le militarisme qu'une nation libre ne saurait accepter, sous peine de mort. Nous espérons bien qu'un re-

présentant du peuple voudra se faire l'écho de notre voix à la Chambre ou au Sénat.

Si vous voulez que vos officiers cessent d'être des prétoriens, faites-en des citoyens.

*
* *

Avant de clore ce chapitre, nous voudrions dire quelques mots de l'introduction des journaux dans les casernes. Ici encore il s'agit d'une atteinte à la liberté.

Nous les avons vu interdire souvent par les chefs de corps, bien qu'aucune loi ni aucun texte de règlement n'autorise une pareille décision [1]. Si ce texte existait, du reste, nous en demanderions immédiatement la suppression. Il est inadmissible, en effet, que sous prétexte de cacher aux soldats quelques entrefilets parfois hostiles à leurs supérieurs, on les force à vivre comme des brutes, dans l'ignorance absolue de ce qui se passe dans leur pays. Encore une fois et toujours, nous poserons l'éternelle question : « Sommes-nous un peuple libre, oui ou non? Devons-nous vivre avec la liberté, malgré les quelques inconvénients qu'elle présente pour les esprits insuffisamment éclairés, ou, sous la forme républicaine, devons-nous toujours conserver les traditions autoritaires de l'ancien régime ? »

1. Le présent ouvrage était écrit et composé avant la décision prise récemment par M. le général de Galliffet, ministre de la guerre, au sujet de l'introduction des journaux dans les casernes. (Note de l'éditeur).

Dans cette question de journaux on n'envisage, comme toujours, que les abus, surtout depuis l'Affaire. Si au moins les chefs de corps étaient impartiaux ? Il s'en faut qu'il en soit ainsi. Alors que certains journaux sont impitoyablement proscrits, au besoin par des « affiches », d'autres, sous l'œil paterne des adjudants de semaine, franchissent facilement les grilles du quartier et pénètrent dans les chambrées. Il est vrai que ce sont ceux des « bons Français. » Il leur arrive bien, à la vérité, d'insulter le Président de la République, les ministres, le général de Galliffet, le général Brugère, le lieutenant colonel Picquart, le capitaine Freystätter, le commandant Hartmann, le général Sebert etc... pour ne citer que les plus connus ; d'exciter l'armée à la rébellion, de faire l'apologie du coup d'Etat et même de suspecter le conseil de guerre de Rennes, ô Zola ! mais tout cela n'est rien. On n'insulte l'armée que si l'on s'attaque à Esterhazy, à Henry et à quelques autres que tout le monde connaît. Le Père Dulac en a décidé ainsi.

Il y a là un abus de pouvoir qui doit cesser. En temps normal, du reste, les journaux s'occupent peu des faits et gestes des officiers. Donc, même à ce point de vue, le danger de les laisser lire par les soldats ne paraît pas considérable. Nous comprenons fort bien toutefois, que les chefs militaires, agents conscients ou non de l'obscurantisme, soient peu partisans de la réforme et c'est une raison de plus pour que nous la réclamions énergiquement.

VIII

Des décorations. — Considérations générales. — De la Légion d'honneur. — Ce qu'en pensent les officiers. — Comment on est décoré dans l'armée et inconvénients du système. — Un exemple récent. — La suppression de la Légion d'honneur s'impose. — Les civils ont des titres supérieurs à ceux des officiers aux décorations. — Comparaison entre ces derniers et les commerçants, industriels et ouvriers. — Les officiers de réserve et de territoriale et leur soif de décorations.

L'étiage intellectuel et moral d'un peuple se pourrait presque déterminer d'après son amour du panache, des distinctions et des honneurs. On peut dire que plus il les aime, plus il se rapproche de l'état primitif. A l'état sauvage, les hommes se parent avec des anneaux dans le nez, des tatouages, des scapulaires faits avec la peau de leurs ennemis, des chapelets d'os venant de la même source, des plumes sur la tête, etc... Les chevelures humaines suspendues à la porte de leur demeure, et les crânes soigneusement classés, témoignent de

leur vaillance; les trophées d'armes prises à l'ennemi affirment leur valeur. Au fur et à mesure que la civilisation les pénètre, ils rejettent certains de ces attributs par trop sanglants et les remplacent par des objets plus doux, si nous pouvons nous exprimer ainsi, évoquant également leurs qualités guerrières, mais moins répugnants à la vue. Ce sont généralement des armes ou des croix d'honneur, des médailles, de simples couronnes civiques parfois, mais toujours des insignes grossiers dont l'aspect extérieur est significatif. On se contente rarement de la simple satisfaction du devoir (?) accompli.

Il y a là un si profond symptôme de l'universelle vanité humaine que tous les pouvoirs despotiques, même d'origine démocratique, en tiennent compte largement. Il vient un moment où l'homme, comblé de tous les biens matériels, est presque inaccessible à l'intérêt; les dotations en terre et en argent, les grasses sinécures n'ont presque plus de prise sur lui. On a recours alors à l'exploitation de la vanité. On lui confère des titres nobiliaires, des grades honorifiques, des décorations. Le pouvoir se l'attache ainsi solidement, lui et sa race, et ce n'est pas autrement que les trônes établissent leurs assises. Aussi les aristocraties de classes, quelles qu'elles soient, sont moins conservatrices par amour des princes et par fidélité à leur personne, que par dévouement à leur propre cause et pour leur propre intérêt.

En somme, l'intérêt et la vanité sont les deux plus puissants mobiles des actions humaines. Mais comme ces deux sentiments sont peu recomman-

dables, il faut les dissimuler. L'homme a en lui une idée de justice et de désintéressement qui, malgré ses passions et ses vices, malgré ses instincts ataviques, proteste du fond de la conscience contre les mauvaises choses. Pour qu'il accepte celles-ci sans réserve, il faut leur donner au moins l'apparence de la vertu. Pour qu'il en soit fier, il faut les « masquer. » C'est ce qui se fait au sujet de certaines décorations et de certains trophées dont nous nous enorgueillissons encore. C'est ainsi que tuer des hommes qu'on ne connaît pas et qui ne nous ont rien fait; massacrer leurs femmes, après les avoir violées, et leurs enfants; achever leurs blessés, brûler leurs villages ou les dévaster, bombarder leurs villes, les voler et les spolier; les emmener en captivité et les faire travailler de force sous le bâton et le sabre, cela s'appelle « faire des exploits guerriers, accomplir de glorieux faits d'armes. » Pour en récompenser les auteurs on leur donne des grades et des décorations de façon à les distinguer de la foule, et on les sacre grands patriotes. Ceux-ci se figurent ainsi qu'on récompense leur patriotisme alors qu'en réalité on exploite leur égoïsme et leur vanité. Il est clair qu'en ce qui concerne les récompenses honorifiques surtout, qui ne procurent aucun bien-être, elles leur importeraient peu, s'ils n'avaient personne autour d'eux pour les admirer, s'ils étaient en plein désert, ce qui prouve bien qu'en pareil cas, leur vanité seule est en jeu.

La guerre, sans être nécessaire, — le mal ne l'étant jamais, — n'a malheureusement pas encore disparu de la surface de la terre. Quoique tout

semble indiquer que son règne sera définitivement terminé avant peu en Europe, elle est encore dans le domaine des choses possibles, et il importe de s'y préparer, quelque douloureux regrets que l'on en ait. Nous nous garderions donc bien, pour notre part, de réclamer la suppression de l'armée sans une entente préalable entre les différents Etats, entente que les gouvernements ne semblent pas encore disposés à établir. Elle ne sera du reste possible, à notre avis, que lorsque tous les peuples seront maîtres de leurs destinées, ce qui arrivera peut-être beaucoup plus tôt qu'on ne le pense. Tant qu'on verra un Guillaume II, se prétendre investi d'un pouvoir d'en haut, d'une mission divine pour diriger son peuple, il n'y faut pas songer. Il faut donc conserver soigneusement notre instrument de défense, l'armée, tout en le transformant complètement, cependant. A ce sujet, bien que nous soyons partisan de fortes modifications matérielles, du service d'un an, de l'acheminement vers une simple milice nationale que nous estimerions très suffisante pour notre défense, même en présence d'une Allemagne armée jusqu'aux dents, nous pensons que la transformation doit être surtout morale.

Préparons-nous à la guerre, soit, puisque les événements nous y forcent, mais ne l'exaltons pas. Cessons de nous mentir à nous-mêmes et de détourner les mots de leur signification. Cessons de glorifier de prétendus exploits dont rougiront les générations futures. Nous aurons beau décorer du nom de patriotisme, la haine de l'étranger, elle n'en st p as moins la haine. Nous aurons beau

nous croire des « braves » parce que nous aurons massacré quelques Allemands, nous n'en serons pas moins de simples assassins, irresponsables directement, il est vrai, mais prenant notre part du crime de la nation et responsables des mauvais sentiments que nous aurons propagés, des mœurs barbares que nous n'aurons pas dénoncées et combattues à temps. Nous aurons beau nous parer de galons, de croix et de médailles, de panaches et de plumets, nos mains n'en seront pas moins sanglantes, la tache de lady Macbeth n'en sera pas moins visible et elle ne nous en souillera pas moins. Le remords des peuples ronge les citoyens. Tout ceci bien entendu, si nous avons provoqué la guerre, si nous avons pris une offensive non justifiée. Si, au contraire, nous avons été attaqués injustement, notre culpabilité aura disparu, mais à condition que nous nous soyons bornés à une défense nécessaire, cette défense sociale pouvant très bien comporter du reste une offensive stratégique [1]. Pour se défendre, on est quelquefois obligé d'attaquer. Dès que l'ennemi sera mis hors d'état de nous nuire, nous devrons cesser de lui faire du mal; dès qu'il reconnaît sa faute ou son impuissance, il redevient pour nous un homme auquel nous devons tendre la main. Gardons-nous surtout de le blesser par le triomphe de notre victoire. Soyons modestes, très modestes même, car il n'y a pas de quoi s'enorgueillir vraiment d'avoir versé le sang de nos semblables et d'avoir fait couler les larmes de nos frères, même si on y a été forcé. Le

1. Le mot défense est loin d'avoir la même signification que le mot défensive.

passant, assailli brusquement au tournant de la rue, et se débarrassant heureusement de son agresseur qu'il a cependant été obligé, pour sa légitime défense, de combattre à coups de revolver, a-t-il de quoi être fier de sa victoire ? N'est-il pas peiné plutôt d'en avoir été réduit à l'emploi des moyens violents? Et si son ennemi n'est que blessé, voudriez-vous qu'il l'achevât? Ne lui appartient-il pas, au contraire, à lui plus qu'à tout autre, de réparer le mal qu'il a fait, de soigner les plaies du vaincu, de lui tendre la main et de l'aider à se relever?

Beaucoup de gens pensent qu'il nous faut une armée fortement constituée et que pour cela on doit chercher à développer en elle le sentiment de la discipline, exalter son courage, remonter son moral, et même exciter son chauvinisme. Pour atteindre ce but, dès l'école, on bourre l'esprit de l'enfant d'idées fausses et dangereuses. L'histoire qu'on lui apprend ne comporte guère que des faits d'armes dits « glorieux », les images qu'on met sous ses yeux, représentent presque toujours des guerriers et des rois, des tableaux de combat et des scènes de carnage. Sous prétexte de patriotisme on lui apprend à haïr tout ce qui n'est pas Français. On lui enseigne même, dernier degré de l'aberration, la vengeance nationale. Dans les écoles catholiques on va plus loin : au nom du Dieu de justice et de miséricorde, on enseigne la haine de tout ce qui ne relève pas de Rome, français ou non. On y crie : mort aux Juifs! et on y fait l'apologie de la Saint-Barthélemy.

Avec un pareil enseignement, l'enfant ne rêve que batailles et soldats. Sur cent gamins de l'école

primaire ou des écoles secondaires, indifféremment, quatre-vingt-dix au moins veulent être soldats, et avoir un sabre, un sabre, comme dit la chanson. Plus tard quelques-uns changent d'avis, surtout parmi ceux de la seconde catégorie qui veulent bien être officiers, mais ne tiennent nullement à aller dans la chambrée. Il n'en est pas moins vrai que dans l'esprit de tous, il reste toujours un besoin de chauvinisme et une soif de militarisme qui sont un grand danger pour la nation.

Nous aussi nous voulons une armée fortement constituée, c'est-à-dire capable d'assurer la défense du pays. Mais nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire pour cela de puiser notre force dans des sentiments malsains et dans un enseignement suranné. Pour faire l'éducation de nos enfants, au lieu de regarder le passé nous nous tournons vers l'avenir. Au lieu de nous cantonner dans des conceptions rétrogrades, nous pensons qu'on peut changer de méthodes et s'inspirer de principes plus élevés. Convaincu que de plus en plus rien de durable ne saurait se fonder qui ne s'appuie sur la justice et la vérité, nous croyons qu'il est grand temps de changer notre manière de faire et de révolutionner nos mœurs. On nous dit que pour faire des soldats il faut exalter leur ardeur guerrière et surchauffer leur patriotisme. Pour faire des instruments aveugles, des instruments entre les mains d'un tyran, c'est possible; pour faire des soldats qui veuillent uniquement défendre leur pays, non. Nous prétendons, nous, qu'une armée composée d'hommes ayant foi dans l'avenir, croyant au progrès et à l'humanité, ayant l'amour du prochain et

la haine de l'injustice, mettant la vérité au-dessus de tout, abhorrant le mensonge, pénétrés de l'esprit de sacrifice et de dévouement, que cette armée est invincible. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ce serait là une armée de saints et qu'elle est impossible à constituer. Cela n'est pas vrai. Les enfants, et surtout ceux du peuple, sont très malléables ; il est très facile, si on s'y prend à temps, de donner à leur esprit l'empreinte que l'on désire. On arrive bien, au nom d'un pseudo-patriotrisme, à leur faire faire les plus grandes choses, à les rendre capables de tous les sacrifices. Pourquoi n'obtiendrait-on pas le même résultat au nom d'un principe supérieur à tous, celui de justice? Peut-on soutenir sérieusement qu'à la frontière, l'homme pénétré des sentiments que nous venons d'exposer, tout en n'ayant aucune haine contre « l'ennemi », ne vaudrait pas le « brave à trois poils » que l'amour des aventures et un certain instinct animal pousseraient en avant? Croit-on qu'il ne vaudrait pas le « vrai patriote, » suivant la signification commune? Ce serait nier la foi dans les grandes idées, ce serait nier Jésus, ce serait nier l'apôtre, le missionnaire, le martyr, ce serait nier le bien! Et point n'est nécessaire d'être très éclairé pour mourir pour sa foi; toutes les religions nous en donnent des exemples nombreux et concluants. Ce sont des fanatiques, dira-t-on, que ceux qui meurent ainsi, et surtout des ignorants ; ils ne donnent leur vie du reste que parce qu'on leur promet le ciel. Jamais on ne fanatiserait ces gens-là avec une idée, si noble soit-elle, s'il n'y a pas le ciel au bout, c'est-à-dire si cette idée n'est pas une reli-

gion; aussi persisterons-nous à croire que le meilleur moyen de conduire les hommes, en dehors de la religion, est encore celui dont on se sert généralement, l'appât de l'intérêt et de la gloire.

Cela est vrai pour des ignorants, mais ne l'est plus pour des hommes quelque peu éclairés. Pour ceux-ci l'idée est suffisante et capable d'inspirer mieux qu'un aveugle fanatisme, un dévouement d'autant plus profond et plus efficace qu'il s'appuie sur la foi raisonnée. Au reste, quel homme n'a pas sa religion, même celui qui fait profession de ne croire à rien ? Malgré tout, au fond des esprits les plus positifs, il y a un doute sur l'invisible, une aspiration vers l'au-delà mystérieux. Bien peu de gens, s'ils veulent être sincères, sont matérialistes.

Quoi qu'il en soit, dès que l'homme est suffisamment éclairé pour comprendre la beauté d'une idée et pour lui faire tous les sacrifices nécessaires, il n'a plus besoin de mauvais excitants pour se dévouer. L'intérêt agira toujours puissamment sur lui, sans doute, mais il saura le mettre de côté au besoin, comme il le fait aujourd'hui par patriotisme. Toute la question est de savoir si nous sommes assez mûrs pour substituer à cette dernière idée, désormais trop étroite et mauvaise, telle qu'on la comprend généralement, celle de justice et d'humanité sans acception de frontières ; si nous sommes capables de défendre celles-ci, non par haine de l'ennemi, mais par haine de l'injustice et de l'agression, par amour du bien.

A la question ainsi posée, et malgré de singulières et déconcertantes réminiscences des âges barbares, nous n'hésitons pas à répondre : oui !

Peut-être même à cause de ces réminiscences que nous considérons comme la pierre de touche de l'état actuel de la civilisation. L'horreur qu'elles ont soulevée partout en Europe et dans le monde entier est la meilleure preuve du progrès accompli. Quand la fumée de la bataille se sera dissipée, les combattants d'aujourd'hui, voire même certains énergumènes, seront épouvantés et ne voudront pas croire à tant d'aberration. Toujours une idée ou une institution dont le terme est venu, se déconsidère par ses propres excès : c'est la loi de l'histoire.

En répondant : oui, nous sommes mûrs pour la justice, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous dire que peut-être nous l'avons toujours été. Sans aller jusqu'à dire avec l'auteur du *Contrat social* que l'homme naît naturellement bon et que c'est la société qui le rend mauvais, nous croyons que l'homme naît surtout ignorant. Il y a bien, à la vérité, quelques exceptions inexplicables et semblant échapper à toutes les lois connues de l'hérédité, de l'éducation et du milieu. Nous voulons parler des esprits supérieurs que s'affirment malgré tous les obstacles, des génies brillant malgré l'obscurité, ou, dans le sens opposé, des monstres en lesquels les instincts bestiaux, la férocité innée, le crétinisme invétéré, résistent à tous les soins, sont rebelles à toute éducation. Il y a là un fait sur lequel se brise le scalpel de la science, voire même celui de la raison, et qui semble faire partie de ce mystère presque impénétrable précédant le berceau et reprenant par delà la tombe. Peut-être pourrions-nous, l'œil ouvert par le rêve, trouver le mot de l'énigme dans des spéculations hasardeuses et cependant ra-

tionnelles, tendant à envahir de plus en plus le domaine des vieilles philosophies et à le transformer complètement. Mais cela nous mènerait trop loin et nous éloignerait sensiblement de notre sujet.

En dehors de ces êtres exceptionnels, bêtes à face humaine ou génies, la masse vient au monde ignorante et également apte, croyons-nous, au bien et au mal. Tout dépend de l'éducation et du milieu. Le cerveau de l'enfant, comme une cire molle est facile à pétrir; la bonne et la mauvaise semence y germent indifféremment. Si on lui enseigne un faux patriotisme et qu'on l'exalte, il y croit. Il croirait tout aussi bien à un idéal d'humanité plus élevé. Si on lui fait admirer le sabre et le panache, il en rêve. Il rêverait tout aussi bien du savant anxieusement penché sur la vie du moribond qui s'en va, de Pasteur étudiant le microbe, de l'astronome derrière son télescope, de Jacquard à son établi, du dilemme d'Hamlet, de l'écrivain persécuté, du philanthrope intelligent ou simplement généreux, de la vapeur et de l'électricité, du progrès et de la vie ! Question de choix pour qui le dirige.

Une remarque capitale s'impose cependant.

Comment se fait-il que les hommes, la plupart du temps, — même ceux qui semblent pénétrés des meilleurs principes, — les oublient si vite quand ils arrivent au pouvoir?

De là vient tout le mal et là est le nœud de la question.

Il faut reconnaître en effet, que si l'enfant est généralement apte à toute éducation, l'homme, par contre, oublie assez facilement ce qu'on lui a enseigné de bon pour ne se laisser guider que par ses

passions dès qu'il peut les satisfaire. C'est ce qui explique que nous changions si peu malgré tant de changements. Tel qui dans l'opposition était un ardent philanthrope, est aussi égoïste que les autres dès qu'il arrive au pouvoir. A son tour, il combat ceux qui déploient son ancien drapeau.

Nous nous heurtons là à une difficulté presque insurmontable et décourageante au premier chef. A quoi bon modifier les méthodes, à quoi bon changer les programmes, pourquoi substituer une philosophie à une autre, l'idéal d'aujourd'hui à celui d'hier, si demain, fatalement, le résultat doit être le même, si l'homme toujours et partout, reste la proie de l'homme? Jusqu'ici, en effet, l'histoire de la civilisation n'apparaît tout d'abord que comme une série de triomphes des différents personnages ou des différents partis, les uns sur les autres, d'une classe sur une autre. A y regarder de près cependant, il n'en est pas ainsi. Celui qui observe profondément peut voir dès maintenant, dans ces triomphes successifs des partis du passé, l'échec définitif de tous dans l'avenir. C'est qu'à chaque lutte le rôle de la masse grandit, la voix du peuple se fait entendre plus forte. *Là est le salut !* A la lutte des hommes succède de plus en plus celle des idées. Au fur et à mesure que la lumière pénètre, ce rôle devient de plus en plus prépondérant ; bientôt il sera seul légitime et souverain. Ce jour-là l'écueil que nous signalons plus haut disparaîtra fatalement. Il n'y aura plus de renégats parce que personne n'aura plus intérêt à l'être, le peuple, suffisamment éclairé, étant capable de les démasquer et de distinguer l'or du clinquant. Aujourd'hui encore on peut se

jouer de son ignorance et le tromper. C'est ainsi qu'on a pu lui faire acclamer les traîtres et insulter l'innocent et que sous le prétexte mensonger de faire respecter « l'honneur de l'armée », on l'a plongé dans l'ignominie. Nous croyons fermement qu'il sera impossible de recommencer. Nous croyons que dès maintenant, il se trouve dans notre pays, d'un côté, une pléiade d'hommes sincères et éclairés, incapables de trahir leur devoir dans n'importe quelle occurrence et prêts à remplir consciencieusement leur tâche, au pouvoir comme dans le rang ; de l'autre, un peuple bientôt prêt à les comprendre et à les contrôler au besoin, et décidé à ne plus avoir de maîtres mais simplement des délégués : ce sera l'affaire d'une génération tout au plus, le temps de faire porter leurs fruits à d'autres méthodes d'éducation. Nous l'avons déjà dit, nous sommes à un tournant de l'histoire.

Ceci posé, il est facile de comprendre que le temps de se débarrasser des vieilles défroques est arrivé. Du reste, nous l'avons expliqué précédemment, nous n'admettons pas qu'en aucun cas, sous prétexte d'ignorance du peuple, on se serve de faux emblèmes et de symboles grossiers, qu'on décore l'infamie du nom d'honneur, la barbarie du nom de gloire. Appelons les choses par leur nom et assez d'hypocrisies !

* * *

Nous en sommes aux décorations. Nous voulons parler de la Légion d'honneur puisque aussi bien

c'est à peu près la seule qui intéresse les officiers.

Posons d'abord un principe, ou plutôt exprimons un désir :

Toutes les décorations devraient être supprimées.

Il est honteux que nous en soyons encore à ne faire notre devoir que dans l'espoir d'une récompense, qu'avec l'idée de *paraître* au-dessus des autres, — et non *d'y être réellement*, — et d'attirer les yeux et le respect de la foule, surtout par des signes extérieurs. Notez que nous parlons ici des décorations méritées. Pour celles qui ne le sont pas, nous nous contenterons d'en flétrir les bénéficiaires en passant.

Avant d'aborder la discussion des conditions dans lesquelles la légion d'honneur est conférée actuellement aux militaires, prenons-la à l'origine. Nul n'ignore qu'elle a été créée par Napoléon dans le but de récompenser les services militaires et civils ayant un caractère exceptionnel et surtout les exploits guerriers. A vrai dire, le but réel de l'empereur était, en bon despote, de s'attacher le plus de monde possible. Napoléon connaissait trop les hommes pour négliger un pareil instrument de gouvernement. La croix de la légion d'honneur remplaça celle de Saint-Louis, et fit partie de cet ensemble de distinctions et d'honneurs dont le souverain parvenu combla tous ses fidèles, qui ne lui en surent pas tous gré cependant.

Quoi qu'il en soit, elle ne fut pas trop prodiguée de son temps. A de très rares exceptions près, elle ne fut accordée qu'au mérite, c'est-à-dire, dans l'élément militaire, à ceux qui se distinguèrent le plus dans la barbarie et le massacre.

Qu'à la guerre on soit parfois obligé de fouler aux pieds les lois de l'humanité, nul n'en conteste la douloureuse nécessité. Mais que l'on soit décoré pour cela, c'est *roide*, comme on disait au vieux temps; c'est de l'inconscience pure.

On est au contact de l'ennemi; le feu crépite sur toute la ligne, un officier s'élance vaillamment, entraînant sa troupe, entraînant les voisins, et il culbute l'adversaire après un engagement sanglant. On le cite à l'ordre du jour de l'armée et on le décore. Pourquoi? Il a fait son devoir, un bien triste devoir, ou plutôt il a obéi à une nécessité fatale, car tant qu'il y aura la guerre, on ne pourra pas la faire sans faire couler le sang. Doit-il pour cela être distingué de ses camarades? Ce signe rouge, doit-il toujours lui rappeler l'horrible scène, le drame sombre? En somme, quoi qu'on en dise, malgré tous les sophismes, il a fait le mal, un *mal* inéluctable, soit, mais le mal. A notre avis, tout ce qui peut lui convenir le mieux, c'est l'oubli, c'est l'éternel regret d'avoir été l'instrument de la destinée dans des événements aussi redoutables et aussi douloureux. Paix sur les morts, dirions-nous à sa place, prions pour eux! Quant à ces armes évocatrices de prétendus exploits, nous les brisons; quant à ces rubans qu'on prétend nous glorifier, nous les déchirons! Donnez votre ferraille et votre clinquant, vos médailles et vos croix aux pîtres de la foire, pour amuser la foule, c'est là leur destination naturelle. Votre Légion d'honneur pour nous n'est que la Légion du deuil; au lieu d'être rouge, cette couleur de l'avenir, elle devrait être noire pour rappeler son origine sinistre. Pendant

qu'elle brille sur nos poitrines et que nous nous pavanons, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser qu'elle est le prix du sang et que des larmes de mère, de sœur ou de fille coulent de l'autre côté de la frontière.

Heureusement, elle n'a plus aujourd'hui ce caractère odieux que nous avons essayé de dépeindre. Avec notre longue période de paix, elle s'est transformée en un colifichet ridicule et ne constituant plus qu'une prime à l'ancienneté. Cela vaut mieux, en somme: rien ne tue plus sûrement que le ridicule, en France du moins.

Maintenant on est décoré après un certain nombre d'années de service, fatalement, automatiquement, comme on passe au grade supérieur, comme on perd ses dents et ses cheveux, disait assez spirituellement quelqu'un, lors de la promotion au grade de chevalier dans l'Ordre national, d'un jeune commandant dont la décoration fit scandale. Cette promotion est le meilleur argument que nous puissions fournir en faveur de notre thèse.

L'officier supérieur en question, mêlé de très près à l'affaire Dreyfus, était fortement soupçonné d'y avoir joué un rôle peu honorable; il était même accusé d'avoir falsifié des pièces et d'en avoir fait usage pour perdre un ennemi d'ailleurs innocent. De la lecture des divers documents officiels de l'affaire, il résultait pour tous les gens de bonne foi, que cette accusation était très fondée. Comme elle était de sa nature infamante, il eût été assez naturel de surseoir à toute distinction (?) en faveur de l'officier soupçonné, avant qu'il se fût lavé de l'accusation formidable pesant sur lui. S'il s'était agi

d'un grade à l'ancienneté, nous aurions compris qu'on ne pût pas passer outre, car l'ancienneté est un droit acquis ; mais il s'agissait d'une décoration, c'est-à-dire d'un choix qui ne saurait jamais avoir un caractère obligatoire. En l'espèce, il n'en a pas d'après la loi, mais la coutume est déjà vieille. On est inscrit au tableau de la légion d'honneur, suivant son ancienneté, comme on est inscrit à l'annuaire. Quand notre tour arrive, on nous nomme, mathématiquement. C'est ainsi que l'officier en question, inscrit antérieurement aux faits répréhensibles qu'on lui reprochait, fut nommé. A la vérité, le ministre aurait pu le rayer au dernier moment, mais il aurait fallu alors en donner publiquement les raisons et consacrer ainsi officiellement les accusations portées contre lui. Après tout, là était peut-être le devoir.

Cet exemple est suggestif. On est décoré après vingt et quelques années, campagnes non comprises, pour avoir fait simplement son métier, pour lequel on a déjà été rétribué. Cela s'appelle « avoir rendu des services au pays. » Mais tout le monde en rend des services au pays, excepté les inutiles, et encore c'est discutable, rien n'étant inutile ici-bas. Dans ces conditions, tout le monde devrait être décoré, et ce ne sont certes pas les officiers qui le méritent le plus. En somme, l'Etat, moyennant quelques services qui n'ont rien d'extraordinaire, leur fournit pendant plus de vingt ans, de quoi avoir bonne table, bon gîte et le reste, puis il les décore par dessus le marché, et leur donne ainsi un privilège qui apporte avec lui la considération et les honneurs. En vérité, ils n'ont pas de quoi se plain-

dre. Et dire que d'aucuns prennent cela au sérieux ! Nous connaissons des officiers qui se figurent acquérir instantanément une valeur supérieure, du jour où la croix brille sur leur poitrine. On fête cela comme un grand événement, on se réjouit, on invite les amis; le corps d'officiers fait une réception en musique au nouveau décoré, on se met en liesse. Peut-on s'étonner après cela que tous ces gens-là soient si rebelles au progrès? Dans des esprits aussi étroits, il va de soi que les idées un peu grandes ne sauraient trouver place. Bien plus, ils prennent en pitié ceux qui les préconisent. Inutile de dire que ces derniers ne se laissent pas arrêter par cette « poussière d'hommes »: ils s'époussettent et passent !

Peut-être quelques-uns d'entre eux, au fond, pensent-ils comme nous, mais ils se gardent bien de le dire. Il y a quelque chose qui prime les idées, c'est l'intérêt c'est l'esprit de domination. N'est-ce pas, ô saint Ignace? Après tout, se disent ses disciples, on n'a souvent que le prestige que l'on se donne. Le jour où nous cesserons de nous encenser nous mêmes, de nous admirer entre nous, le peuple pourrait bien se douter de la farce que nous lui jouons depuis tant de siècles et du néant de notre grandeur. Continuons donc à l'éblouir d'une fausse lumière et à lui faire croire que c'est encore à lui que nous pensons dans nos fêtes et nos festins; cela fait partie de l'ordre social. Continuons à sauver la société en nous partageant tous les profits. Tant que le peuple n'y verra pas clair, ça ira toujours; après nous le déluge.

Comme on le voit, la légion d'honneur a perdu pour les officiers tout caractère de récompense

exceptionnelle; il est rare qu'on puisse l'accorder pour « exploits », si ce n'est dans les troupes des colonies. Dans ces conditions, même en dehors de toute considération philosophique, sa suppression s'impose. Si l'on pense qu'il y a lieu de maintenir la rétribution à laquelle elle donne droit, rien n'empêche de créer une prime d'ancienneté qui serait accordée au moment où l'officier serait dans les conditions actuelles. Les services seraient ainsi payés comme ils le sont aujourd'hui, si l'on estime que ce supplément est nécessaire et équitable, et on y gagnerait de supprimer une institution mauvaise parce qu'elle fausse l'esprit de tout le monde. Il est évident, en effet, que si sous prétexte de « gouverner » et de maintenir le peuple dans le respect de l'ordre et des traditions, on lui présente comme respectables des gens et des choses qui ne le sont pas, des médiocrités la plupart du temps, on se prépare des déceptions pour l'avenir. Tôt ou tard, il découvrira la supercherie et l'édifice s'écroulera comme un château de cartes. Soit, dira-t-on, mais pendant un certain temps au moins, on aura endigué ses passions et ses mauvais instincts; ce sera toujours autant de gagné. Piteux raisonnement, bien digne des esprits et des cœurs étroits de ceux qui se croient de profonds politiques et qui ne sont que des politiciens. Quoi qu'ils disent, il est toujours mauvais de régner par le mensonge et l'imposture. Il n'y a pas que de mauvaises passions dans le peuple, il y a aussi de généreux sentiments. Vous aurez endigué pendant un certain temps, soit, mais au jour de la rupture ce ne sera pas seulement votre barrage pourri qui sera emporté; le torrent déchaîné

brisant tout, envahira la campagne, se répandra dans la plaine et fera des ravages effroyables qui vous plongeront dans le deuil et la misère. N'est-ce point là l'histoire de toutes les révolutions? Vous donnez à la foule une fausse idée de respect et de justice, puis vous vous étonnez eusuite que dans ses emportements, elle ne sache pas distinguer le vrai du faux, et qu'après avair détruit l'abus elle démolisse ce qui vraiment devrait être conservé. Ne vous en prenez qu'à vous; on ne fausse pas les principes impunément. Et là, précisément, se trouve ce qu'on appelle *la force des choses*, ce que Gambetta appelait la *justice immanente*. C'est celle qui console tous les hommes de bien, les apôtres et les martyrs, une fois qu'ils l'ont bien comprise. Quand on sait que quoi qu'il arrive, tôt ou tard, la vérité triomphera, que cela est fatal, que les générations ne sont rien et que cependant l'homme est tout; que le mensonge, quelles que soient ses victoires apparentes et momentanées, sera définitivement vaincu, dans un an, dans dix ans, dans un siècle ou dans cent, — peu importe, — que l'on est immortel et qu'on verra sa défaite, quand on sait cela, voyez-vous, c'est déjà quelque chose, et l'on ne prend pas garde aux ronces du chemin.

Donc nous demandons la suppression de la Légion d'honneur pour les militaires; — et pour les civils aussi. Du reste, qu'on le veuille ou non, cette suppression se fera d'elle-même. L'institution est dès maintenant tombée dans un tel discrédit, qu'on rougira bientôt d'être décoré. Songez donc qu'on a arraché sa croix à Zola et qu'on l'a laissée à tant d'autres... inconnus, ou trop connus peut-être, pour

leur malheur et le nôtre, qu'on achète cela comme autre chose et pas trop cher, que, sans compter les vieux officiers, tout le monde est décoré. Le mal se tue par son excès et nous touchons au moment psychologique. Vous avez tout faussé, ô dirigeants, et vous déplorez maintenant cet universel scepticisme qui semble tout flétrir.

C'était fatal.

Quand on pervertit les esprits et qu'on dévoie les consciences, la notion du bien se perd momentanément. On respecte les idoles par ignorance puis, quand il se fait un commencement de lumière, quand la réaction se produit, dans le demi-jour du mensonge dont on est encore enveloppé, on insulte Dieu parce qu'on le prend pour une idole aussi.

Depuis quelques années cependant, un mysticisme latent semble se faire jour et vouloir nous envahir de plus en plus. Si notre remarque est juste, si cela est vrai, si nous ne sommes pas le jouet d'un phénomène d'auto-suggestion, il faut convenir que Victor Cousin avait raison, en prétendant que l'esprit humain parcourt invariablement un cycle philosophique semblant se décomposer ainsi : sensualisme, idéalisme, scepticisme, mysticisme. Nous entrerions donc bientôt dans un nouveau domaine, car le scepticisme nous paraît expirant. Espérons que s'il doit en être ainsi, le mysticisme qui nous menace, mentant quelque peu à sa définition, sera suffisamment rationaliste pour pouvoir s'accorder avec la science. Bien que reconnaissant la faiblesse des moyens mis à la disposition de l'homme, bien que faisant une large part à l'inspiration et à la foi, nous ne pensons pas qu'une école philosophi-

que, s'appuyant exclusivement sur elles, ait désormais quelques chances de succès. Il est des résultats acquis qu'il n'est plus permis de nier, des méthodes reconnues, tel le libre examen, qui s'imposent. Certes, bien des choses encore échappent à la science et à la raison humaine, mais il n'en est pas moins vrai que tout ce qui est en contradiction absolue avec elles, doit être impitoyablement rejeté. Entre l'inconnu et l'absurde, il y a un abîme.

* * *

Puisque nous avons parlé plus haut des civils et de la Légion d'honneur, il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître ce qu'en pensent les officiers.

Pour ces derniers, cet ordre national étant l'insigne de la bravoure et de « l'exploit » sur le champ de bataille, devrait être exclusivement militaire. Rien ne saurait dépeindre le dédain qu'éprouvent ces messieurs pour ces « marchands de calicot ou de charbon, pour ces tanneurs et ces marchands de cuirs, ces bureaucrates ou ces plumitifs », qu'on décore au même titre qu'eux. En ce qui concerne les politiciens, sénateurs, députés, préfets, sous-préfets, agents de toute sorte, voire même les magistrats, le dédain se transforme en un mépris profond. Jusqu'aux comédiens qui sont chevaliers de la Légion d'honneur, jusqu'aux histrions, disent-ils amèrement ; cette République a tout souillé.

Nous ne contestons nullement l'abus qui est fait

des décorations, ce dont nous nous réjouissons fort du reste. Quand presque tout le monde sera décoré, personne n'y attachera plus d'importance et le mal disparaîtra ainsi de lui-même. Les gens respectables seront alors ceux dont la boutonnière sera vierge de tout ruban ; on ne pourra pas, en effet, les soupçonner de s'être livrés à des manœuvres plus ou moins avouables pour être décorés.

Il n'en est pas moins vrai que les récriminations des officiers ne sont nullement fondées : on ne voit pas bien en quoi les titres d'un capitaine, décoré après vingt et quelques années de service pour avoir fait son « train-train » de tous les jours, sont supérieurs à ceux d'un honnête rond de cuir.

En ce qui concerne les commerçants et les industriels, nous sommes d'un avis diamétralement opposé à celui de la plupart des officiers. Se distinguer dans le commerce et l'industrie, leur donner une impulsion nouvelle, fonder des maisons prospères et contribuer ainsi au bien-être général, innover, créer parfois, est autrement méritoire, sans aucun doute, que de décompter des capotes au magasin d'habillement ou de commander le maniement d'armes pendant plusieurs années.

Mais, répondent nos adversaires, en quoi le succès de ces gens-là mérite-t-il une récompense nationale? Ne sont-ils pas suffisamment récompensés par les bénéfices qu'ils réalisent? Vous ne voudriez pas nous faire croire, sans doute, qu'ils travaillent pour la Patrie?

Et vous, répondons-nous à notre tour, n'êtes-vous pas dans le même cas? Si les commerçants et les industriels réalisent des bénéfices, vous touchez

votre solde; il y a compensation. Pas plus qu'eux vous ne travaillez exclusivement pour la patrie, bien que vous lui soyez tous utiles. Toute la question est de savoir si vos services sont supérieurs aux leurs. Nous croyons plutôt le contraire.

Quant aux politiciens en général, nous vous accordons qu'ils ne méritent pas grande considération. Mais ne confondons pas. Nous estimons en effet qu'un représentant du peuple remplissant consciencieusement son devoir ne saurait être trop honoré, et nous pensons qu'il est fort au-dessus d'un officier, quel que soit d'ailleurs le mérite de celui-ci. De même pour un magistrat. Au-dessus de tous, nous plaçons l'écrivain sincère, l'homme de lettres scrupuleux, le journaliste indépendant dont l'influence peut être si grande et si noble. Il y a en effet, un mérite rare à écrire toujours suivant sa conscience, surtout quand on s'adresse au public. Ils ne sont pas nombreux ceux qui peuvent échapper aux passions des partis, à la lutte des intérêts, à la faiblesse des attachements, aux sollicitations des puissants, quelquefois à l'agitation de la rue; ceux qui, l'œil toujours fixé sur le devoir, calmes et sereins, planent par leur pensée au-dessus de la tourmente, tout en y prenant la part la plus active. Quand on rencontre un de ces hommes, il faut se hâter de lui rendre hommage, car on n'en verra peut-être pas d'autre.

Est-ce à dire que ce soient ceux-là qu'on décore? Il s'en faut, mais c'est ceux-là qu'on veut décorer, en principe. De même distingue-t-on toujours les vrais braves parmi les officiers? Ceux qui savent ce qui se passe généralement aux colonies, pour-

raient répondre à notre question. Aucun d'eux n'ignore qu'on y envoie généralement « les fils d'archevêque » auxquels il suffit de toucher barre pour en revenir comblés de grades et de décorations. Qui n'a entendu parler de cet officier revenu de la campagne de Madagascar, avec un galon de plus et la croix? Sa campagne s'était passée à l'hôpital où il était entré dès son arrivée dans l'île, pour ne le quitter qu'au moment de revenir en France.

Pour en revenir aux civils, si nous considérions la Légion d'honneur « comme un honneur, » nous proposerions pour la décoration tous les braves gens qui, à force de travail et d'énergie, élèvent honnêtement une nombreuse famille. Les voilà, les citoyens méritants !

Peut-on songer à établir une comparaison entre un ouvrier qui, par son travail, son courage, sa sobriété, son esprit d'économie, d'abnégation et de dévouement, sans jamais sortir de la bonne voie, donne au pays quatre ou cinq enfants honnêtes et scrupuleux, et un officier comblé de privilèges, pour lequel la vie est si facile, quoi qu'on en dise? Quelle force de caractère, quelle ténacité ne faut-il pas au premier pour triompher des difficultés quotidiennes de l'existence, pour surmonter la misère ou la défier au besoin, pour ne pas se laisser gagner par le désespoir? A quelles tentations ne doit-il pas résister, surtout dans son milieu, pour ne pas chercher l'oubli au cabaret comme tant de camarades, pour ne pas être une victime de l'alcoolisme ou de la débauche?

L'officier, lui, n'a généralement qu'à se laisser vivre.

De ces deux hommes, quel est le plus méritant ? La réponse n'est pas douteuse. Cependant on ne voit jamais la croix d'honneur briller sur la poitrine d'un ouvrier. Voudrait-on nous faire croire que le type que nous venons de décrire n'existe pas ?

La vérité est que l'ouvrier appartient à une classe sociale dite inférieure — nous en sommes encore aux *classes* — et qu'il n'a droit qu'à deux choses : le travail accablant et la misère. Quant aux richesses, aux honneurs et aux privilèges, ils reviennent de droit aux classes dites supérieures. Il reste à savoir s'il en sera toujours ainsi.

*
* *

Les officiers de la réserve et de la territoriale n'ont pas échappé à la fièvre des décorations et des grades ; ils sont encore, si possible, plus « panachards » que leurs camarades de l'armée active. Aussi ont-ils obtenu, après une campagne de presse longue et acharnée, que le nombre des croix qui leur étaient attribuées, fût augmenté sensiblement. Ils ne perdent pas une occasion, du reste, de revêtir leur costume militaire et d'aller parader aux revues et cérémonies patriotiques. Au besoin ils font naître les occasions. Cela vexe fort les officiers de l'armée active qui prétendent être ainsi lésés dans leur monopole. L'uniforme étant porté par tout le monde et prodigué partout, perd incontestablement de son prestige. Pour notre part, nous ne pouvons que nous réjouir d'un pareil état de choses. Le public perd ainsi peu à peu le respect de toutes les

apparences pour aller au fond des choses. Tout ce qui brille n'est pas or, se dit-il de plus en plus, ou encore : l'habit ne fait pas le moine. S'il avait toujours raisonné ainsi, il n'aurait pas ajouté foi aussi facilement qu'il l'a fait, à la parole des cinq ministres, renforcés par tous les corps officiels de la Nation.

IX

Questions diverses. — Réforme de l'enseignement. — Réduction du service militaire à un an. — Suppression des 28 jours et des 13 jours. — Réforme complète des conseils de guerre. — Suppression des compagnies de discipline. — Suppression des musiques militaires. — Suppression de la maison militaire du président de la République, et de sa maison civile, etc.

Dans ce chapitre, nous nous proposons de traiter diverses questions dont l'importance, si considérable soit-elle, ne nous paraît pas nécessiter un chapitre spécial pour chacune d'elles. Ce serait en effet, trop ou pas assez. Telle réforme, la suppression des conseils de guerre, par exemple, exigerait à elle seule tout un volume ; quelques pages seraient tout à fait insuffisantes. Nous nous bornerons donc, sans en étudier les moyens de réalisation, à la mentionner comme un vœu, à la caractériser le plus brièvement possible. Ainsi des autres.

Nous dirons aussi, d'autre part, quelques mots

de plusieurs questions que nous avons traitées au cours de notre étude, en essayant de les formuler sommairement, sans trop de commentaires. Ce sera en quelque sorte le résumé de notre travail, comme une manière d'appendice.

Le tout constituera une liste de réformes que nous croyons utiles et urgentes; nous les mettons à l'ordre du jour — beaucoup y sont déjà du reste; — espérant que des hommes plus compétents que nous, au Parlement et dans la presse, voudront bien les adopter et les faire aboutir. Personnellement nous nous contenterons modestement d'unir nos faibles efforts à ceux de tous les hommes de bonne volonté.

*
* *

En tête des réformes qui s'imposent, la plus importante et la plus urgente certainement, est incontestablement la réforme de l'enseignement.

C'est là une œuvre de longue haleine qui passionne à juste titre l'opinion publique et qui est d'ailleurs à l'ordre du jour depuis longtemps. Des hommes de haute valeur, tels que M. Bonvalot et M. Demoslin par exemple, préconisent depuis quelques années tout un système nouveau, des vues hardies et séduisantes dont l'adoption transformerait complètement la mentalité française. Là est peut-être le salut, le frein capable d'enrayer la France dans sa descente de plus en plus rapide.

Par ailleurs, sous la présidence de l'honorable M. Ribot, une Commission parlementaire s'est réunie et a fait une vaste enquête sur notre ensei-

gnement secondaire. Les résultats en ont été communiqués au public, mais aucun projet de réforme n'a encore été formulé.

Que sortira-t-il de tout cela? L'avenir nous le dira. En ce qui nous concerne, nous croyons fermement qu'on ne pourra obtenir aucun progrès sérieux, si l'on ne s'inspire des deux principes suivants :

1° *Aucune influence ne doit être laissée aux Jésuites et aux congrégations quelles qu'elles soient, dans l'enseignement de la jeunesse française.*

2° *Il faut prêcher partout le dédain du sabre et du panache et préconiser l'amour de la science et du bien.*

Nous n'ignorons pas combien il sera difficile de mettre ces principes en pratique, surtout le premier. Comme tous les hommes libéraux, nous n'en voyons pas trop la possibilité sans porter atteinte à la liberté, sans tomber dans le despotisme démocratique, le plus dangereux de tous. Il y va cependant de l'existence de la nation. Aussi attendons-nous impatiemment les prochaines discussions.

Pour faire pénétrer le second principe dans les masses, il faut surtout faire appel aux instituteurs.

Les instituteurs sont de fermes républicains et on peut compter sur eux. Il est regrettable que les pouvoirs publics ne se préoccupent pas suffisamment de leur situation encore bien précaire, et au point de vue politique, puisqu'ils dépendent entièrement des préfets, et au point de vue pécuniaire. Ils sont cependant, qu'on s'en rende bien compte, *le plus solide rempart de la République*. Sans leur appui, elle serait incapable de résister aux furieux

assauts de la réaction. Ils tiennent entre leurs mains l'avenir de la démocratie.

Eclairés et intelligents comme ils le sont pour la plupart, ils comprendront vite que sans porter atteinte à la sécurité du pays, ils peuvent s'engager sans crainte dans la voie nouvelle, et enseigner à leurs élèves une conception du patriotisme supérieure à la conception nationaliste. Ils ne leur apprendront pas à mépriser le soldat, ce serait injuste, mais à ne voir en lui qu'un mal encore inévitable, dont il est permis cependant d'entrevoir la prochaine disparition. En un mot, suivant l'expression de Victor Hugo, ils leur apprendront, sinon à haïr le soldat, du moins à ne plus l' « *aimer.* » Ils auront soin en même temps de faire comprendre à chacun d'eux que tout citoyen valide se doit à la défense de son pays et qu'il doit au besoin lui donner sa vie, non par un excès de chauvinisme, mais par le simple esprit de sacrifice. Une comparaison à la portée des enfants nous paraît devoir faire saisir facilement notre pensée. L'instituteur dira, par exemple, à ses élèves :

« Tous les Français sont frères, tous doivent s'aimer les uns les autres. » Parmi eux il en est cependant de méchants qui, oubliant leurs devoirs, peuvent vous injurier et vous attaquer vous ou vos parents. Dans ce cas vous n'hésitez pas à vous défendre et à punir le coupable.

» De même tous les hommes sont frères, tous doivent s'aimer les uns les autres. Mais il en est des nations comme des hommes; il y en a de méchantes et d'injustes, et il peut se faire que l'une d'elles insulte la France ou l'attaque. Dans ce cas

vous ne devez pas hésiter à vous unir à vos concitoyens pour exiger la réparation due ou vous défendre. Mais vous n'aurez jamais de haine pour personne, même pas pour vos ennemis. Du reste, les conflits entre nations deviendront de plus en plus rares. Le temps est proche où en Europe du moins, il n'y aura plus de guerres. D'ici là il faut vous soumettre à la dure nécessité qui oblige chaque Français à consacrer un certain temps de sa jeunesse à se préparer à la défense éventuelle de son pays. »

Nous croyons fermement que ce langage est plus en harmonie avec notre époque et qu'un enseignement donné dans cet esprit répond largement aux nécessités de la défense nationale, tout en ne faisant pas appel aux mauvais sentiments de haine et de revanche dont il faut laisser le monopole aux « braillards » nationalistes. Même si l'on veut prêcher la revanche, à notre avis impossible, on peut le faire autrement qu'on ne le fait aujourd'hui.

Cette instruction sera complétée par un enseignement, surtout oral, faisant ressortir les mérites de tous les bienfaiteurs de l'humanité, sans acception de nationalités, savants, écrivains, philosophes, inventeurs, explorateurs pacifiques, martyrs de l'idée, etc.

Comme on le voit, c'est un édifice à refaire complètement.

* * *

Parmi les réformes essentiellement militaires, nous citerons :

1° *Modification de la loi de recrutement, service d'un an.*

Un projet sur la loi de deux ans a été déposé à la Chambre des députés et viendra prochainement en discussion. Nul doute qu'il ne soit voté, d'autant plus que l'Allemagne a adopté le service de deux ans depuis longtemps. Mais deux ans c'est encore trop; un an est plus que suffisant pour apprendre à un homme à savoir défendre son pays.

Le principal argument des adversaires de toute réduction du service, leur grand cheval de bataille, est une considération morale. Ils prétendent que ce serait la mort de l'esprit militaire.

Et quand cela serait? Qu'est-ce au juste que l'esprit militaire?

Si on entend par là l'oubli de soi, l'esprit d'obéissance et d'abnégation dans l'intérêt supérieur de la collectivité, nous appelons cela de la simple discipline et nous prétendons que l'esprit « civique », dont étaient si fortement animées les armées de la Révolution peut seul donner ces qualités.

Si, au contraire, on entend par « esprit militaire » cette obéissance passive qui ne cherche même pas à comprendre, qui masque la conscience derrière l'ordre reçu, ce dernier fût-il totalement étranger *au bien du service et à l'exécution des règlements militaires;* cet esprit qui fait du subordonné une machine complaisante et lâche, criminelle parfois, comme nous en avons eu tant d'exemples dans le passé et surtout dans le présent; qui, dans les circonstances tragiques, croit pouvoir se mettre au-dessus de la Loi et se rendre complice de l'assassinat en donnant pour toute raison : « J'ai reçu des ordres; »

s'il s'agit de cet esprit dégradant, il n'y a pas à le regretter.

Mais qu'on se rassure. Cet esprit-là lui-même ne peut pas disparaître, pour une raison très simple, c'est qu'il est mort depuis le service obligatoire et surtout depuis la loi de trois ans. Dans la masse des soldats, voulons-nous dire, car, parmi les officiers il est plus vivace que jamais.

Aucun homme connaissant l'armée à fond, officier ou civil, surtout s'il a passé par la chambrée, ne saurait soutenir sérieusement que les soldats gagnent à rester longtemps sous les drapeaux. On oublie trop facilement que ce ne sont plus des professionnels servant par goût du métier, fiers de leur régiment et de leur uniforme, n'ayant souvent d'autre famille que la famille militaire, mais des jeunes gens « contraints » par la dure nécessité du jour à consacrer les plus belles années de leur jeunesse à ce qu'ils appellent un « sale métier » et où, du reste, rien n'est fait pour les attirer.

Ils se plient à la discipline par crainte et non par devoir, et ils s'y plient d'autant plus qu'ils sont plus jeunes. On peut dire d'eux qu'ils sont de bons soldats pendant la première année. Dès la rentrée des manœuvres d'automne, comme on recommence l'antienne de l'année précédente, ils perdent le peu d'intérêt qu'ils pouvaient avoir pour la nouveauté, n'apprennent plus rien et sont convaincus par conséquent qu'ils perdent leur temps. A partir de ce moment, ils n'aspirent plus qu'à « la classe. » En attendant, ils se « défilent » dans tous les emplois possibles où ils échappent presque entièrement à la surveillance des chefs. Toute

leur ingéniosité est mise en œuvre dans la culture de la « carotte »; bien plus ils deviennent des agents de démoralisation dans les chambrées où les jeunes, livrés à eux-mêmes, seraient beaucoup plus maniables.

On voit souvent, un mois ou deux après l'arrivée des recrues, des brigadiers infligeant des punitions aux jeunes soldats pour des velléités d'indiscipline. Neuf fois sur dix, derrière le jeune, on trouverait l'influence de l'ancien. La lutte entre celui-ci et le gradé de la chambrée, sourde ou violente, est de tous les instants. Les trois quarts du temps c'est le second qui capitule, et il n'a plus que l'autorité qu'il plaît à l'ancien de lui accorder. Généralement les deux compères se mettent d'accord et alors, gare au jeune qui ne sait pas se ménager les faveurs de l'ancien, les corvées supplémentaires tombent dru sur lui, les petites misères l'agacent à tout moment.

Quelquefois c'est le gradé lui-même qui est le meneur de la chambre.

Dans les deux cas, l'esprit militaire est en fort vilaine posture. Ceux qui disent qu'il se développe après la première année sont dans l'erreur la plus complète, nous l'affirmons, à moins qu'ils ne soient de mauvaise foi, dans un intérêt facile à comprendre. L'instruction elle-même perd, à partir de la seconde année; le troupier, dans n'importe quelle arme, ne manœuvre bien que jusqu'à la première inspection générale, c'est connu.

Du reste, la moitié environ du contingent partant après la première année, ceux qui restent sont peu disposés à sacrifier deux années de plus à « l'esprit militaire ».

« Du moment que Dumanet, qui n'est pas plus malin que moi, est considéré comme suffisamment instruit au bout d'un an, se dit Pitou, je ne vois pas pourquoi j'en « tirerais » encore deux années. Je manœuvre aussi bien que lui peut-être bien, et même mieux. Alors pourquoi « qu'on me garde? »

Pitou a raison.

C'est tout ce que nous dirons de la loi d'un an. Peut-être nous déciderons-nous plus tard à faire un travail complet sur ce sujet, à exposer les moyens qui nous semblent les plus propres à réaliser la réforme. Cela dépendra de beaucoup de choses.

*
* *

2° *Suppression des périodes de vingt-huit et treize jours.*

Cela ne concerne pas les officiers des régiments « de réserve » qu'il sera toujours loisible de convoquer dans les régiments actifs au même titre que leurs camarades de la réserve affectés à ces derniers régiments. Cette mesure pourrait même être étendue aux officiers de l'armée territoriale, quand il y aurait lieu de les mettre au courant d'une tactique nouvelle ou de modifications profondes dans l'armement.

Ces deux motifs sont d'ailleurs les seuls qui, à nos yeux, puissent justifier une convocation de réservistes et de territoriaux, surtout des derniers. Le maniement d'une arme nouvelle est en effet assez délicat, et il importe d'y préparer tout le monde. Il serait donc utile de le faire en pleine paix, alors qu'on a tous les instructeurs sous la main et qu'on

n'est pas pressé par les événements. Attendre au dernier moment serait une faute même pour la territoriale. Pour la réserve, il n'y faut pas songer, attendu que les hommes de cette armée partent en grande partie en même temps que ceux de l'armée active, ou à peine deux ou trois jours après; il faut donc qu'ils soient préalablement instruits.

Quoi qu'il en soit, une convocation de quelques jours, d'une semaine au plus, serait largement suffisante. Il appartiendrait au ministre de la guerre de la proposer au Parlement, en temps utile. On ne saurait en effet investir le ministre de ce pouvoir : la crainte de l'impopularité pourrait peut-être le paralyser. Il est bien entendu que le Parlement aurait le droit d'en prendre l'initiative.

Les périodes de vingt-huit jours n'auraient de raison d'être que si tous nos concitoyens étaient des désœuvrés et qu'il fallût les sortir un peu de leur fainéantise. Etant donnés d'un côté les intérêts considérables auxquels elles portent une profonde atteinte, et de l'autre les avantages insignifiants qu'on en retire, leur suppression s'impose.

Ici encore on invoque l'esprit militaire auquel il est bon de se retremper de temps en temps, paraît-il. Demandez plutôt aux citoyens. Nous pensons que le souci de leur champ, de leur boutique ou de l'usine, ou encore des enfants et de la femme dont le pain est chichement mesuré à la maison, leur importe un peu plus que l'esprit militaire et la « cocarde. »

Au point de vue de l'instruction, en temps normal, ils « réapprennent » ce qu'ils ont déjà su autrefois pour l'oublier de nouveau, et c'est tout. A part

les quelques séances qu'ils consacrent au tir, dans l'infanterie surtout, ils perdent leur temps et leur peine. Ils n'ont que faire en effet de la manœuvre à rangs serrés et du maniement d'armes avec lesquels on les occupe presque exclusivement.

Quelques-uns, exerçant certaines professions, sont presque toujours utilisés par les services du corps dans la dite profession, ce qui est déjà à peine admissible, et souvent par des officiers pour leur compte personnel. Nous en avons connu qui ont été employés ainsi du lendemain de leur arrivée jusqu'à leur départ. Dans ces conditions, on aurait pu les laisser chez eux. On imagine aisément les réflexions qu'ils devaient se faire sur l'utilité des périodes d'appel.

*
* *

3° *Réforme de fond en comble des Conseils de guerre. Ils ne devront plus connaître que des crimes et délits essentiellement militaires, ceux de droit commun devront être déférés à la juridiction civile.*

Cette réforme s'impose fatalement après les derniers événements. Dernier vestige des juridictions du moyen-âge, les conseils de guerre, tels qu'ils sont constitués en France, sont la honte de la civilisation.

Pour ne pas entrer dans des considérations par trop étendues et qui, comme nous l'avons déjà dit, exigeraient un volume spécial, nous nous bornerons à énumérer sommairement les principaux arguments, militant en faveur de la réforme que nous réclamons.

1° Les juges des conseils de guerre sont des officiers pris au hasard, suivant un tour de service, et ne connaissant pas le premier mot de la loi. Au conseil de guerre de Rennes, le colonel Jouaust, président, et le capitaine Freystätter, ancien juge, l'ont déclaré sans ambages. Soit, dira-t-on, mais les jurés non plus. C'est vrai, seulement les jurés ne jugent qu'en fait, tandis que les juges militaires jugent en fait et en droit. Si les juges du Conseil de guerre de 1894 avaient connu la loi, le capitaine Dreyfus n'aurait probablement pas été condamné, parce qu'il n'y aurait pas eu communication de pièces secrètes.

2° Ces juges sont désignés par le général en chef qui, en même temps, remplit le rôle de « chambre des mises en accusation. » C'est lui qui signe l'ordre de mise en jugement. Voici dans quelles conditions un accusé se présente devant le conseil de guerre.

Supposons qu'il s'agisse d'un soldat.

Le colonel, sur rapport du capitaine, met l'homme en prison « *jusqu'à décision à intervenir* » et adresse une plainte en Conseil de guerre, au général en chef; cette plainte est accompagnée d'un rapport établi à la suite de l'instruction faite au corps par un « officier de police judiciaire » désigné par le colonel. Le général, après en avoir pris connaissance, donne « l'ordre d'informer », s'il y a lieu. C'est dire qu'à ses yeux, l'accusé est coupable. Cet ordre est transmis au rapporteur près le conseil de guerre de la région. Celui-ci procède à l'instruction de l'affaire et fournit un nouveau rapport avec ses conclusions au général en chef qui, pour la seconde fois, est appelé à se prononcer. S'il persiste dans sa première

opinion, il donne l'ordre de « mise en jugement. » Le Conseil de guerre se réunit au jour fixé par lui. Pour un homme de troupe, il se compose d'un colonel président, d'officiers supérieurs et subalternes et d'un adjudant, tous choisis par le général et *sous ses ordres directs*, n'étant du reste juges que pour six mois et d'occasion. De sorte que lorsque l'accusé se présente à la barre, il est considéré comme coupable par :

1° Son capitaine;

2° Son colonel;

3° Les généraux de brigade et de division auxquels la plainte a été transmise hiérarchiquement;

4° L'officier de police judiciaire du corps;

5° Le rapporteur du conseil de guerre;

6° Le général en chef, chef suprême de la justice dans son corps d'armée, *et des juges.*

Dans ces conditions, comment veut-on que ces derniers soient indépendants? Comment veut-on que l'adjudant du conseil ou un juge quelconque, déclarent innocent un homme que tous leurs supérieurs condamnent? A leurs yeux ce serait détruire la discipline. Aussi tout accusé est-il un coupable. N'est-ce point proclamer ainsi l'infaillibilité des conseils de guerre?

3° En quoi le vol d'un « caleçon » par exemple, ou d'un objet chez l'hôte, a-t-il un caractère militaire? De même pour l'ivresse. Pourquoi les tribunaux civils ne jugeraient-ils pas ces crimes et délits, comme ils le font du reste toutes les fois que le militaire a des complices civils?

4° Il n'y a pas de loi de sursis, près les conseils de guerre.

5° Les jugements sont pour ainsi dire sans appel, les conseils de revision auxquels on peut avoir recours, n'étant que des conseils de guerre d'un degré supérieur *dans le grade* des juges, mais non dans la *compétence*, ceux-ci étant également improvisés. Or, en matière de droit, un *galon* de plus n'est peut-être pas suffisant comme garantie ; pour notre part, nous préférerions quelques connaissances spéciales.

Pourquoi les conseils de guerre ne dépendraient-ils pas, comme tous les autres tribunaux, de la Cour de Cassation ?

6° Le Code militaire est d'une férocité inouïe. Exemple :

Mise en gage d'effets de petit équipement, (un peu de linge, ou quelques brosses, par exemple)	*2 à 6 mois de prison.*
Vol des armes et munitions appartenant à des militaires, l'accusé n'en étant pas comptable (Dumanet, par exemple, volant un paquet de cartouches à Pitou)	*Réclusion de 5 à 10 ans.*
Outrages par paroles, gestes ou menaces, envers un supérieur, pendant le service ou à l'occasion du service	*5 à 10 ans de travaux publics.*
En dehors du service	*1 à 5 ans de prison.*

Ainsi un pauvre diable de troupier qui, exaspéré par un sous-officier bête et méchant, comme il y en a tant malheureusement, se laissera aller à des

« violences de langage », pourra être puni de dix ans de travaux publics. Cela se passe de commentaires.

S'il va jusqu'aux voies de fait, à la simple « gifle » c'est

Voies de fait envers un supérieur
pendant le service : *Mort.*

S'il y ajoute la préméditation par dessus le marché, il subit, avant la mort, la « dégradation militaire », cette peine infamante, digne de l'Inquisition.

Nous pensons que ce qui précède est suffisant pour justifier la réforme et que même les militaristes les plus endurcis et les « nationalistes » les plus bornés, n'oseront élever la voix pour la combattre.

* * *

4° Suppression des compagnies de discipline.

Voici ce que dit le règlement au sujet de l'envoi des soldats aux compagnies de discipline :

« Les soldats des différents corps de troupe sont » susceptibles d'être envoyés aux compagnies de » discipline, dans les cas suivants :

« 1° Directement, par le ministre de la guerre, » lorsqu'ils prennent part à des actes collectifs » d'indiscipline ;

» 2° Par les généraux de division (ou pour les » troupes non endivisionnées par les généraux com- » mandant les corps d'armée) et d'après l'avis d'un » conseil de discipline, lorsque, sans avoir commis

» de délits justiciables des conseils de guerre, ils » tiennent une conduite dépravée ou persévèrent » par des fautes et contraventions que les simples » peines disciplinaires ne peuvent plus réprimer, » à porter le trouble ou le mauvais exemple dans » le corps dont ils font partie, ou lorsqu'ils se mu- » tilent volontairement après leur incorporation, ou » enfin lorsqu'ils persistent à simuler des infirmi- » tés dans le but de se soustraire au service. »

Quand on songe que le moindre outrage, le plus petit vol ou la plus simple détérioration d'effets ou matériel, relèvent du conseil de guerre, on se demande quelles peuvent être « *les fautes et contraventions que les simples peines disciplinaires ne peuvent plus réprimer* » en dehors de celles qui sont déférées à ce tribunal. On peut en citer trois principales :

1° Les réponses, à condition qu'elles ne soient pas outrageantes, car dans ce cas, elles entraînent leur auteur devant le conseil ;

2° L'ivresse répétée ;

3° Les absences illégales d'une durée maximum de six jours ; au dessus, c'est un cas de désertion, relevant encore du conseil. Le manque aux appels, ce que le soldat appelle « avoir sauté le mur », peut rentrer dans cette catégorie.

Et, en effet, ce sont bien là les seuls motifs de l'envoi à « Biribi ». Un troupier qui a le malheur de « découcher » trois ou quatre fois pendant son congé et de boire de temps en temps un « coup de trop », est expédié en Afrique, dans ces véritables bagnes qui s'appellent les compagnies de discipline. Cela pourrait se comprendre, à la rigueur, si l'autorité militaire était désarmée vis-à-vis de lui, en

dehors du conseil de guerre. Mais elle dispose, au contraire, de moyens formidables. La peine disciplinaire, *pour une seule faute*, peut aller jusqu'à soixante jours de prison, dont huit de cellule. Le soldat est en outre maintenu au corps, après la libération de sa classe, pendant un nombre de jours égal à celui des jours de prison qu'il a subis. C'est ce que les troupiers appellent « faire du rabiot » punition terrible, qu'on le sache bien. Quand un soldat voit partir sa classe et qu'il reste encore, lui, pendant vingt, trente ou soixante jours, il éprouve une peine qu'il faut avoir constatée de près pour bien s'en rendre compte. Si le nombre de jours de prison dépasse soixante, l'homme passe devant un conseil de discipline et doit être maintenu au corps pendant trois mois au moins et un an au plus.

Sans vouloir entrer dans la discussion du caractère « honteux » d'une institution aussi barbare que celle des compagnies de discipline, nous pensons qu'il aura suffi de faire connaître au public les moyens de répression dont dispose l'autorité militaire, pour que tout le monde en demande la suppression.

On pourrait même se demander, du reste, si les soldats qu'on envoie dans ces pénitenciers ne sont pas les plus intelligents et les meilleurs. Ils « répondent » quelquefois, c'est vrai ; ils « découchent », c'est possible ; ils se « grisent » plus qu'il ne faudrait, nous en convenons ; mais en campagne, ce seraient peut-être les vrais soldats, les « dégourdis », les débrouillards », ceux sur lesquels on peut compter dans les moments difficiles. Ce sont des gens ayant de grands défauts et peu propres

à la vie de caserne, mais en revanche doués de grandes qualités guerrières, souriant à la vie au grand air, aimant les aventures, moitié reîtres parfois, de vrais soldats de métier, des hommes de guerre, en un mot.

Quelquefois, hélas ! ceux qu'on envoie en Afrique, les « indisciplinés », sont des hommes de pensée, de « misérables intellectuels », ne sachant pas plier sous un joug excessif d'une utilité très contestable, noble dans le principe, mais odieux par la façon dont il est généralement appliqué.

Pour ces deux catégories d'hommes, l'envoi à Biribi est une mesure déplorable ; aussi la suppression des compagnies de discipline s'impose-t-elle avec plus de force.

* * *

5° *Suppression des musiques militaires.*

Cette mesure a été proposée il y a une dizaine d'années déjà. On ne comprend pas qu'elle n'ait pas été adoptée, ces musiques n'ayant absolument aucune utilité militaire. Les tambours et clairons suffisent largement dans les régiments d'infanterie, pour faire marcher la troupe. Du reste, quand la musique joue en tête du régiment, il n'y a guère que les deux premières compagnies qui l'entendent. Elle est là plutôt pour la « cocarde » et le « panache », pour faire ressortir le colonel caracolant sur son cheval, que pour autre chose. On attire ainsi tous les badauds de la rue, on fait sortir les boutiquiers et les modistes sur le pas de leurs portes, mais on ne fait aucune œuvre utile.

En revanche, la musique sert « d'embuscade » à une quantité de « fricoteurs » dont l'instruction militaire en quittant le régiment est plus qu'insuffisante. Il y en a qui n'ont jamais touché un fusil. Les colonels, à cet égard, font à peu près ce qu'ils veulent. Tous les « fils de famille » qui, faute d'un diplôme, sont obligés de faire trois ans, trouvent généralement place dans la musique. C'est une nouvelle catégorie de « dispensés », sinon au point de vue de la durée du service, du moins en ce qui concerne les fatigues et les ennuis du métier, dont ils sont presque complètement affranchis. Ils feraient de bons gradés si on les versait dans les compagnies où la pénurie de bons éléments pour les cadres devient de plus en plus inquiétante. Et comment en serait-il autrement ?

Quand, sur le contingent annuel, on a prélevé tous les dispensés d'un an, c'est-à dire les plus instruits, puis tous les secrétaires des différentes sections de commis d'administration, — et ils sont nombreux — puis les secrétaires intérieurs des corps, les infirmiers, les musiciens, etc., il ne reste plus dans le rang que les pauvres diables, les paysans pleins de bonne volonté, mais ignorants. Les ouvriers eux-mêmes, généralement plus instruits que les paysans, sont employés à droite ou à gauche et ne fournissent qu'un nombre de gradés insignifiant. De sorte que plus ça change, plus c'est la même chose ; c'est toujours les mêmes... qui montent la garde, comme on dit dans le métier.

Quand on reproche aux partisans des musiques militaires de priver l'armée d'un certain nombre de combattants, ils répondent qu'en cas de mobili-

sation, les musiciens rempliraient les fonctions de brancardiers, et que, comme ces derniers sont indispensables et qu'il faudrait nécessairement les prélever au moment voulu, il n'y a rien de perdu.

Nous ne nions pas qu'il faille des brancardiers, mais nous ne voyons pas du tout la nécessité de désigner les musiciens, gens vigoureux et pouvant combattre, pour ces fonctions éminemment pacifiques. Et les étudiants en médecine ? Et les étudiants en pharmacie ? Et les infirmiers ? Et les séminaristes même, puisque aussi bien nous ne pouvons pas encore les supprimer ? Et les sociétés de secours aux blessés, reconnues par le ministre ? Et l'armée auxiliaire, où on pourrait puiser tant d'éléments non-combattants, si on voulait bien s'en donner la peine ? Comme on le voit, les ressources ne manquent pas.

Donc, rien ne justifie l'existence des musiques militaires et tout démontre la nécessité de leur suppression, d'autant plus qu'on pourrait, de ce fait, réaliser une économie très appréciable.

***

6° *Suppression de la maison militaire du Président de la République et de sa maison civile aussi.*

C'est là un reste du vieux régime, et qui ferait sourire, s'il ne contribuait pour sa part à entretenir dans ce malheureux pays de France toutes les traditions monarchiques dont on commence à désespérer de voir la fin, malgré bientôt trente ans de république. Que nous sommes routiniers, que nous

sommes rétrogrades ! Nous en sommes encore à « la maison du Roy ! » Voyez-vous le bon papa Loubet, ce modeste et ce simple, ce vrai démocrate, empêtré dans le cérémonial de Napoléon ? La maison militaire du Président de la République ! Sa maison civile ! Et pourquoi faire, grands dieux ! Qu'on lui donne le nombre de secrétaires et d'employés nécessaires et puis qu'on le laisse tranquille avec toutes ces vieilles défroques. Qu'on les remise enfin au grenier, d'où elles n'auraient pas dû sortir depuis la Révolution ! Et le protocole avec. Est-ce que le Président des Etats-Unis s'embarrasse de tout ce fatras, lui ? Cela n'empêche pas les souverains de lui parler avec égards et de traiter d'égal à égal avec lui. En France nous nous laissons facilement suggestionner par les césariens et les réactionnaires, par tous les partisans des régimes déchus. Dans un intérêt facile à comprendre, ils cherchent à maintenir les vieux cadres, de façon à pouvoir y reprendre place, le cas échéant. Et comme ils nous ont dit que jamais les rois et les empereurs ne consentiraient à nous parler si nous adoptions ces manières simples et dignes, complètement dépourvues d'apparat, qui sont le propre des démocraties et qu'ils qualifient, eux, de manières « vulgaires et peuple », nous les avons crus. Aussi continuons-nous à singer nos maîtres d'autrefois, à la grande joie de nos conseillers du reste, qui, après nous avoir lancés dans leur chasse gardée, se gaussent de nos faux pas et de nos maladresses.

Ils nous avaient dit de même que Marianne serait incapable d'avoir des liaisons sérieuses et la voilà

qui depuis longtemps est du dernier bien avec le Tsar et en coquetterie réglée avec tous les souverains ; le Kaiser lui fait les yeux doux, cependant qu'Humbert se rapproche d'elle. Il n'y a que la grosse Victoria qui montre ses longues dents jaunes de temps en temps. Mais cela s'explique par une question de jalousie. Songez donc qu'elle est vieille, la Queen, tandis que Marianne n'a que trente ans et qu'elle est dans toute sa beauté.

Cessons donc d'être des parvenus qui se veulent faire pardonner d'avoir réussi. Nous sommes le progrès, nous sommes l'avenir ; c'est aux rois à marcher vers nous et à *avancer* ; ce n'est pas à nous de *reculer* pour aller à leur rencontre. S'il leur faut encore des maîtres de cérémonies et des majordomes pour ouvrir le chemin, nous, nous n'en avons plus besoin : notre route est éclairée par la lumière naturelle. Nous n'avons plus besoin de panache et de clinquant pour éblouir les foules et les empêcher de voir de près ; nous voulons, au contraire, tout leur montrer.

Plus d'apparat !

Plus de mystères !

7° *Remplacer la Légion d'honneur et la médaille militaire par une prime d'ancienneté.*

Nous nous sommes suffisamment expliqué à ce sujet.

8° *Abrogation de l'article du règlement forçant les officiers à vivre à des tables communes.*

9° *Suppression des subventions encore accordées à certains cercles de garnison.*

10° *Les officiers ne seront plus tenus de faire obligatoirement partie de ces cercles.*

11° *Les civils pourront y être admis.*

Ces quatre dernières réformes peuvent être opérées par simple décret ministériel.

12° *Suppression des visites officielles des corps d'officiers aux prélats du culte catholique, ou alors étendre la mesure aux représentants des cultes juif et protestant, également reconnus par l'Etat.*

13° *Suppression de la dot obligatoire pour les futures femmes d'officiers; ceux-ci pourront se marier comme le commun des mortels, sans que leurs chefs aient le droit d'intervenir.*

14° *Accorder aux officiers les droits civils et politiques comme à tous les autres citoyens.*

15° *En dehors de leur service, ils seront complètement libres et pourront par conséquent s'occuper de commerce et d'industrie; ils pourront travailler, eux, leurs femmes et leurs enfants, suivant leurs goûts et leurs besoins. Le travail honore.*

Voilà, résumées aussi brièvement que possible, quelques-unes des principales réformes qui, dès maintenant, s'imposent à l'attention du Parlement et des pouvoirs publics.

« *Suppression de toutes les dispositions légales ou tra-» ditionnelles qui font des officiers une caste à part dans » la nation,* » tel doit être le principe qu'il ne faut pas perdre de vue. *Les forcer à vivre comme tout le monde*, voilà le but. Pour éviter le militarisme, le meilleur moyen consiste à soustraire l'officier à son milieu étroit et à son atmosphère spéciale; il faut le mêler aux citoyens et l'intéresser à la vie du pays. *Il faut le mettre en circulation*, avons-nous déjà dit.

X

Philosophie de l'affaire Dreyfus. — Un peu d'histoire. — Mysticisme et visions. — Discussion sommaire des dogmes catholiques. — Quelques réflexions sur l'éventualité d'une nouvelle guerre franco-allemande.

Il y a des événements qui sont des révolutions. L'affaire Dreyfus est du nombre. A l'heure marquée par Dieu au cadran du Destin, ils éclatent, tels des cyclones, formidables: Ils offrent cependant cette particularité : c'est qu'on ne les reconnaît pas tout d'abord. On croit à une bourrasque, c'est un ouragan. « Mais c'est une révolte, » dit Louis XVI. — Non, Sire, répond le duc de Liancourt, c'est une révolution ! — Et c'est 1789, puis 1793. En vain les forces sociales s'organisent-elles contre les hommes, en vain les corps officiels prononcent-ils : anathème ! Ils répondent : Liberté, Justice, Progrès ! Alors on les reconnaît. On se rend compte qu'on ne peut pas les heurter de front et on essaie de les tourner. Le Passé, dans l'ombre qui est son cortège, se méta-

morphose hypocritement ; sur la robe de la nuit il sème des étoiles qu'il baptise de grands noms : c'est, dit-il, l'Ordre, le Salut social, le Patriotisme. On met d'immenses enseignes, des pancartes lumineuses. La foule, qui sait à peine lire, croit qu'il en est ainsi et recule, éblouie. Mais bientôt quelqu'un, plus curieux ou plus sceptique, s'approche, et il s'aperçoit que la robe qu'il croyait lumineuse par elle-même ne l'est que par un effet d'artifice : au fond elle est sombre et noire. Là où il lisait de loin : Ordre, il lit : Despotisme ; là où il lisait : Salut social, il s'aperçoit qu'on a ajouté en petits caractères se dissimulant honteusement : *des oppresseurs;* là où il lisait : Patriotisme, il voit · Cabotinage et Egoïsme. Alors, indigné, il déchire cette robe, éternellement la même, il arrache le masque, et dit au Passé : « Va, tu n'es qu'un singe ! » Et il veut emporter la robe pour la montrer au peuple et dénoncer le crime.

Mais le Passé n'entend pas se laisser dépouiller ainsi. Il crie : Au voleur ! à la profanation ! au sacrilège ! Il accuse l'homme d'avoir souillé la Patrie, d'avoir insulté Dieu. Et le peuple, nous voulons dire la foule ignorante et crédule, le croit. A son tour elle poursuit l'homme.

— A mort le prophète, à l'eau !

Alors elle devient féroce. Elle a bien crucifié Jésus ! Dans son inconscience, elle lapiderait Dieu.

Mais le prophète a pour lui la Foi, chose immense, et la Vérité, rempart. Il fait tête. La meute hurlante s'arrête, comme dominée par quelque chose de mystérieux qui vient de l'Invisible et qui rayonne. L'homme, grave et triste, attend. Cette

halte de la foule ne dure qu'un instant. Bientôt ses instincts mauvais reprennent le dessus ; la lâcheté des uns entraîne la lâcheté des autres, elle devient presque une force. De nouveau elle insulte, de nouveau elle menace. Le prophète est perdu s'il ne demande asile. Alors un vulgaire policier arrive qui le prend sous sa protection. Et cet homme qui vient du ciel où il marchait librement, se voit entravé sur la terre, ce coin obscur et sombre de l'Infini.

Quelquefois il se décourage et abandonne la lutte ; c'est qu'il n'était pas encore bien trempé. Le plus souvent il persiste. L'obstacle, au lieu de l'arrêter, l'irrite et lui donne une énergie plus grande. Ne pouvant pas le franchir, il prie, puis il le brise. Puis il prie encore pour remercier Dieu et se préparer à de nouvelles épreuves. Il réussit parfois, mais finit presque toujours par succomber : c'est la loi! mais qu'importe? La semence est jetée, elle germera.

Donc l'affaire Dreyfus est une révolution. Etait-elle fatale? Oui. Elle est une étape de la civilisation. Comment? Nous allons le faire voir.

Depuis la proclamation des Droits de l'Homme, la guerre était condamnée ; elle ne pouvait plus être qu'un anachronisme. Il fallait cependant que l'esprit de la Révolution française pénétrât le monde : de là Napoléon. Il remplit sa mission consciencieusement, trop peut-être. Mais de l'excès du mal naît le bien. L'homme est limité dans son libre arbitre ; il n'a que le choix des moyens, le but est fixé par Dieu. Or le but de Dieu n'était apparemment pas de déchaîner une guerre éternelle sur l'Europe. Nous l'avons dit, il s'agissait de moder-

niser le vieux monde. Il fallait lui faire connaître Voltaire que Frédéric II avait jalousement accaparé pour lui seul; la Prusse l'ignorait et le reste de l'Europe aussi.

Les armées de la République, puis celles de Napoléon partirent donc en guerre. Les peuples qui, jusque-là prosternés dans la poussière, n'osaient lever les yeux sur les rois, les croyant d'essence divine, apprirent avec stupéfaction que ce n'étaient que des hommes plus méchants que les autres et qu'ils n'avaient aucun droit sur eux, pas plus divin qu'humain. Pour le leur faire bien comprendre, la Révolution fit rouler à ses pieds une de ces têtes qu'on croyait augustes. Puis Napoléon survint qui les chassa honteusement de leurs trônes pour en mettre d'autres à leur place. Puis il fit des mutations entre les nouveaux venus pour bien montrer qu'ils n'étaient que des fonctionnaires non indispensables.

Les peuples se déshabituèrent ainsi de l'antique respect, c'est-à-dire de l'antique servage. Du reste, dès les premières guerres de la République, un soldat français que Guillaume, roi de Prusse, félicitait de son courage tout en déplorant qu'il l'employât pour la défense d'une aussi mauvaise cause, lui répondait fièrement :

« Citoyen Guillaume, sur ce sujet nous ne serions » pas d'accord ; parlons d'autre chose. »

Ce mot, c'est toute la Révolution. Le sujet tutoie le roi, tel le poète, et ainsi il s'affranchit à jamais.

Modifiant les frontières, faisant et défaisant les rois, l'esprit révolutionnaire parcourut ainsi l'Europe des lignes de Torrès-Vedras au Kremlin de

Moscou. Entre temps, il avait fait une incursion en Orient, voire même à Saint-Domingue, pour prendre contact avec la race noire. A partir de Moscou le but fixé par Dieu est atteint ou plutôt il est déjà dépassé. Napoléon n'aurait pas dû franchir le Niemen, le moujik n'étant pas encore en état de comprendre la voix de la civilisation; c'est à peine, si de nos jours, il balbutie. Quoi qu'il en soit, la guerre est condamnée dès la frontière russe car elle serait inutile. Elle doit cesser, le colosse doit tomber. Mais cette chute elle-même, doit servir d'enseignement. De là cette épopée : la Bérésina, 1813, Lutzen, Bautzen, Leipsig, bataille des Nations, puis 1814, Montmirail, la Rothière, Troyes, Montereau, puis enfin Waterloo, combat des géants. Ensuite le rocher de Sainte-Hélène. Chute immense, mais chute, écroulement profond. Malgré le génie, malgré la gloire, malgré l'héroïsme, le Titan succombe, montrant ainsi au monde la voie de l'avenir : la Paix.

Et en effet, jamais peuple pût-il espérer plus de succès, plus de profits, plus de gloire que le peuple français pendant ces vingt années de guerres héroïques? Résultat : la France amoindrie dans son territoire, épuisée dans ses enfants et dans sa richesse, opprimée dans son état politique.

Aussi après l'Empire veut-on la paix à tout prix. C'est pour cela que la Sainte-Alliance peut s'organiser, qu'on la tolère. On ne s'aperçoit pas que son but n'est pas la paix, mais l'étouffement du Progrès. La Sainte-Alliance est le gendarme du passé et l'assassin de l'avenir. Profitant du peu de virilité de la Révolution épuisée par ses luttes gigan-

tesques, elle essaie de l'étrangler. D'où la chambre introuvable, la Terreur blanche, puis Charles X et l'abêtissement clérical. Mais la Révolution se ressaisit aux journées de juillet et c'est 1830. Nouvelle lutte, nouvelle victoire. Entre temps on a affranchi la Grèce, puis bientôt la Belgique. Il est vrai qu'on a consolidé le despotisme en Espagne. L'histoire a de ces contradictions; ce sont les ombres qui font ressortir le tableau. L'esprit libéral n'en reste pas moins le maître. La Révolution a abandonné ses lignes avancées, mais elle se maintient fermement sur ses positions. Le droit divin est vaincu à jamais. Louis-Philippe n'est pas roi de France, il est roi des Français : différence énorme qui caractérise toute une époque. La paix règne longtemps en Europe, d'une manière générale tout au moins, car on a besoin de s'assimiler les principes nutritifs de 1789; la digestion des peuples dure longtemps, des années, des siècles même. Nous arrivons ainsi à 1848. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis la proclamation des droits de l'homme. Le peuple se sent majeur et les réclame totalement, car jusqu'ici, on ne les lui a donnés que partiellement.

C'est alors que le passé, toujours vivace, essaie de prendre une revanche. Voulant conserver le peu de tutelle qui lui reste, il résiste, et ce sont les journées de février et la République. Le peuple est vainqueur, mais il est encore inexpérimenté : il a fait une révolution pour avoir la République et il nomme une assemblée quasi-réactionnaire. Puis, faute immense, il se donne un maître. Le nom de l'élu est synonyme de gloire, mais aussi de despo-

tisme. Le passé, jamais découragé, tente une nouvelle revanche et cette fois, hélas ! il réussit. Mais comment? Grâce au masque. En 1848 il a lutté à visage découvert et il a été vaincu. En 1851, il parle au nom de la souveraineté nationale.

— Le suffrage universel est rétabli, s'écrie Louis-Napoléon Bonaparte. Pendant ce temps ses argousins mettent la main au collet des représentants du peuple, ses juges étranglent la loi. Puis il fait massacrer et déporter ce peuple au nom duquel il parle. C'est ce qu'il appelle « sortir de la légalité pour rentrer dans le droit. »

Emphémisme sinistre !

Et le peuple se laisse faire; grisé par la gloire de l'autre, il croit voir l'œil de l'aigle dans le regard oblique de l'oiseau de nuit. Il se laisse garrotter. Pour presque un quart de siècle, il se laisse plonger dans l'ombre. Crime de lèse-civilisation!

Le châtiment ne se fait pas attendre. On avait joui de la paix sans le régime de la liberté, on vivra de la guerre sans celui du despotisme. On sera d'abord victorieux, afin de pousser l'aberration jusqu'à ses dernières limites et aussi pour que la chute soit plus retentissante et l'enseignement plus grand. Tel un joueur que ses premiers succès autour du tapis vert encouragent jusqu'au jour du désastre et quelquefois du suicide. Le désastre arrive, en effet. Il est immense, inouï, unique dans les annales de l'histoire et il s'appelle Sedan-Metz!

Le Deux-Décembre. Sedan! Accouplement fatal, étiquette funèbre, lettre de faire part d'un régime à la postérité! Le trait d'union de ces deux mots sanglants, fossé noir et profond, est comblé par

la débauche, par l'orgie, par le ravalement des consciences, par la prostitution du bien, de l'honnête et du vrai. A la surface, dans une eau croupissante qui de loin semble claire, surnage le cadavre de la Liberté ! C'était écrit.

Dieu avait permis à l'homme de s'émanciper et l'homme, paresseux, s'était vite fatigué de sa souveraineté. On n'a pas impunément dans le sang des siècles et des siècles de servitude. Pour ne pas avoir à se gouverner, il s'était remis volontairement sous le joug. Il l'espérait doux, il fut atroce. Du reste, il conservait l'illusion de son pouvoir. Mais le progrès ne marche que par l'effort. On n'a pas le droit de remettre sa destinée entre les mains d'autrui, autrui fût-il Génie. Il faut s'élever par soi-même et qui ne s'élève pas s'abaisse ; on ne reste pas stationnaire dans le devenir. La France, c'est-à-dire le monde, en fit la triste expérience. Elle ne pouvait pas s'élever en se confiant aux mains d'un homme, surtout quand cet homme s'appelait Louis-Napoléon Bonaparte, l'aventurier de Strasbourg, de Boulogne et de Ham. Ce fut donc l'abaissement, plus que l'abaissement hélas! l'écroulement.

La leçon a-t-elle profité ?

Ce n'est pas sûr.

Il est des gens oublieux. Héroïques dans le danger, sublimes dans le péril, ils oublient l'un et l'autre dès qu'ils sont passés. On peut en dire autant de certains peuples et du peuple français en particulier. Il y a chez lui trop de chevalerie pour qu'il puisse y avoir assez de méthode. Aussi semble-t-il n'avancer que par soubresauts. Voyez-le pendant

le moyen-âge : il dort, ou, s'il s'occupe, c'est à un travail souterrain, l'émancipation progressive des communes, qui ne frappe pas assez l'histoire. Il se rend cependant compte de ses droits. Robert le Coq, évêque de Laon, représentant du clergé, de Picquigny pour la noblesse, Etienne Marcel et Nicolas le Chanteur pour les communes, dès les Etats généraux de 1357, font des représentations énergiques au Dauphin ; déjà ils formulent des revendications hardies, véritable préface des cahiers de 1789. Mais le peuple n'est pas tenace ; il n'insiste pas, donne son argent et se soumet. Alors le roi profitant de sa faiblesse, le subjugue de plus en plus. Il finit même par ne plus le consulter. Louis XIV arrive et le despotisme est absolu. Puis surviennent Louis XV et les hontes de son règne, ensuite Louis XVI, l'homme du destin. Le peuple fait son premier soubresaut national.

Et pour ses coups d'essai, il veut des coups de maître.

Ce soubresaut est un bond prodigieux : il s'appelle la Révolution française, événement universel.

Il n'a plus maintenant qu'à avancer progressivement dans la voie lumineuse de l'avenir. Ah ! c'est que vous le connaissez mal. Pour lui l'ennemi est à jamais vaincu et il le croit mort. Aussi dépose-t-il ses armes. Mais l'ennemi, lui, le guette. De Rome, de Coblentz, de Londres, il lance sur lui l'Europe coalisée derrière ses tyrans, troupeau stupide. Pour se défendre, le peuple a abdiqué ses droits entre les mains d'un des siens, le Corse fatal, l'homme du destin aussi. Il est terrassé tout de même et finit par se soumettre. Alors, nouveaux

soubresauts : 1830, puis 1848, ensuite le despotisme, puis 1871.

A côté de cela, voyez l'Angleterre, nation libérale par excellence. Depuis Guillaume le Conquérant, elle avance méthodiquement, peu à peu, mais sûrement, et atteint le but la première. L'Angleterre avait le jury dès le quatorzième siècle. Elle a bien, elle aussi, des convulsions intérieures, mais elles n'ont pas la portée des nôtres. Sa révolution est plutôt politique que sociale. Qu'importe que la maison d'Orange succède à celle des Stuarts en passant par Cromwell ! Ce qui est important, c'est que la formule des « Droits de l'Homme » succède à la formule : « Car tel est notre bon plaisir. » Ceci regarde l'Humanité, cela ne concerne que l'Angleterre. Celle-ci cependant donne un exemple au monde. Elle montre que par l'effort continu et méthodique on arrive au résultat mieux et plus vite que par le bouleversement. L'équilibre est la loi de l'univers. La secousse est toujours suivie de lassitude.

Nous disons « mieux, » car ses institutions libérales sont à jamais assurées ; nul ne les conteste. Nous ne pouvons pas en dire autant des nôtrs. Nos progrès sont réels, mais ils sont discutés. Peut être faudra-t-il de nouveaux soubresauts si l'on n'y prend pas garde. Depuis 1871, la France dort encore une fois. Sa République qui n'en est pas une, n'a été votée qu'à une voix de majorité. L'ennemi lui a déjà livré de furieux assauts. Ça été le 24 mai, puis le 16 mai, puis le boulangisme. Ensuite l'affaire Dreyfus. Le croirait-on ? La réaction s'est emparée d'un innocent et elle l'a condamné par trahison. Son erreur, s'il n'y a eu qu'erreur, a été

reconnue par tous, excepté par elle. Dès lors elle est devenue un crime. Pour le dissimuler elle a crié au patriotisme méconnu, à l'armée outragée. Et la foule, décidément ignorante et lâche, l'a crue. Comme toujours elle a persécuté ceux qui lui criaient casse-cou ! L'histoire n'est-elle vraiment qu'un recommencement perpétuel?

E pùr si muovè, dit Galilée. Non, on ne recommence pas, on continue ! On tourne sur soi, il est vrai, mais on avance en même temps dans les champs de l'espace incommensurable.

Mais, avons-nous dit, l'affaire Dreyfus est une étape de la civilisation.

Prouvons-le.

Depuis 1870, l'état social de l'Europe s'est complètement modifié. Les nations armées ont remplacé les armées professionnelles. Autrefois on dansait à Versailles pendant qu'on se battait sur le Rhin. De Moscou, Napoléon régissait l'Opéra et la Comédie-Française. La tranchée macabre de Sébastopol n'empêchait pas le bal de l'Elysée. Le râle des soldats mourant pendant le terrible hiver, rigides avant d'être cadavres, n'empêchait pas les filles et les courtisans, engeance dorée et sinistre, de tourner et de valser dans des bacchanales honteuses. Il n'en irait plus de même aujourd'hui. « Tout le monde marche », suivant l'expression militaire. Le prolétaire ne cesse pas d'être chair à canon, mais le bourgeois aussi. L'armée, c'est la grande niveleuse, en principe tout au moins. Immense résultat, bien sortant d'un mal. En temps de guerre, on ne danserait plus, la vie du pays serait suspendue. Mais par cela même que tout le

monde marche, tout est au militarisme menaçant de tout envahir. Et cela d'autant plus que la réaction, privée de monarque, y voit le seul point d'appui de l'autorité, c'est-à-dire de l'oppression.

Or le militarisme est une plaie énorme, un chancre rongeur de tout progrès. Malheur aux nations qui le supportent : tôt ou tard elles sont sa proie. On le croyait mort depuis Sedan. Point. Du moment que les classes dirigeantes font un peu de service militaire, elles le crient bien haut pour que nul n'en ignore. Et il faut que tout le monde s'incline devant le sabre puisqu'elles daignent le manier de leurs mains délicates. De glaive il est passé drapeau ! Saluez ! Et il est défendu à la pensée de se manifester, même dans la chaire des rhéteurs. Vérité ! Justice ! Liberté ! Respect aux lois ! Des mots, des utopies, des rêves de philosophe. Le monde appartient aux races fortes, c'est-à-dire au sabre. Rien n'est plus noble, rien n'est plus beau que la main qui le manie. Et si l'autre main tient les rênes d'un beau cheval noir, cela suffit, on se donne. Heureusement le cavalier, timide, s'enfuit et se tue comme un écolier sur une tombe de femme.

Du moins est-on guéri par le ridicule ! Non pas. On se coiffera du premier bonnet à poil venu. Le bonnet phrygien de nos pères, ces géants, est démodé ; il n'y a que la canaille qui est républicaine, et la canaille on la mène. On n'attend que l'occasion.

Alors « l'Affaire » se produit.

Hosannah ! Enfin ! Les culottes rouges et les plumes d'autruche font rage. Dans l'ombre, la soutane

noire grimace ; un horrible rictus marque le coin de sa lèvre infâme.

Vive l'Armée !

On va se jeter dans ses bras, on s'y jette; déjà l'on souscriptionne sur le nom de ses membres morts héroïquement au champ d'honneur... du faux et peut-être de la trahison. On a tout oublié et Waterloo et Sedan, on avance, pleins d'enthousiasme quand soudain... on recule ! Qu'est-ce ?

Un cri de la conscience humaine se fait entendre dans la nuit. On regarde, un voile se déchire et on voit...

Triste spectacle !

Un innocent dans sa case, perdu par delà l'Océan, hurle de douleur et pleure ; ses traits sont fatigués, sa taille s'est voûtée, ses chairs sont tenaillées par des fers inhumains. C'est un jeune vieillard. Accroupi, sinistre, à ses côtés, un garde-chiourme veille, revolver au poing. Plus loin, un bourreau dort, dans un palais. Sa face est hideuse. Des furies noires, « *dardant sur lui leurs prunelles* » rôdent autour de sa couche. Dans un coin le Remords se montre, effrayant.

De l'autre côté de l'eau, tout près de nous, la femme et les enfants du martyr pleurent aussi et l'appellent en vain. Tout est sombre autour d'eux. Qu'a fait ce malheureux ?

Rien.

De quoi est-il accusé ? D'avoir trahi sa Patrie.

Qui l'accuse ?

Alors la Voix, de nouveau se fait entendre, et dit : « Regardez ! »

On tourne la tête.

Des ministres, des généraux, des officiers, des savants officiels, des écrivains renommés, des bourgeois égoïstes, des journalistes immondes, des législateurs infâmes, d'anciens magistrats ignobles, apparaissent. Les uns ont le rictus du crime, et pour se sauver, bavent sur tout ce qui est respectable et honnête ; les autres ont le teint blafard de la lâcheté. Le reste, c'est la foule inconsciente et cruelle, le troupeau.

Et c'est à ces gens-là qu'on allait se livrer! Un pas de plus et la France, ce flambeau, s'éteignait dans la nuit, la civilisation reculait. Déjà, dans les ténèbres, Satan ricanait.

Or, il ne devait pas en être ainsi, car il est trop tard maintenant pour tuer la conscience humaine. Derrière le rideau où s'élabore l'Avenir, un homme était conçu qui devait être un drapeau. Il était venu à son heure et Dieu lui avait dit : « Tu seras victime de l'iniquité des hommes comme mon autre fils Jésus ; par toi ta race sera relevée définitivement et mes faux prêtres démasqués ; contre toi ils se déshonoreront à jamais et le peuple les maudira. »

L'homme avait accepté et il était apparu juste au moment où la France, toujours confiante et crédule, se laissait entraîner de nouveau dans l'abîme par ses oppresseurs éternels.

Halte! avait-il crié dans un sanglot.

Et la France s'était arrêtée, Ormuzd avait vaincu, la civilisation était sauvée!

*
* *

Du reste, l'affaire Dreyfus était fatale.

Expliquons-nous.

Rien n'est fatal quant aux moyens, tout l'est quant au but. Sans cela où serait la responsabilité, que deviendrait le libre arbitre? D'autre part, que deviendrait l'Harmonie universelle s'il était au pouvoir de l'homme de retarder la marche de la terre, au pouvoir de la terre d'entraver celle de l'Univers. Car tout progresse, tout avance dans l'infini sans bornes, les mondes comme les êtres. La Providence, dans sa prescience, a fait des lois immuables et de toute éternité. Les étapes du Progrès sont marquées sur la voie astrale; elles sont repérées à jamais. A tel moment, l'étoile doit arriver à tel point. Sa route cosmologique lui est tracée et sa vitesse lui est fixée, mais en ce qui concerne sa marche dans l'espace seulement.

En ce qui concerne sa marche intellectuelle et morale, les points successifs d'arrivée sont seuls fixés. A elle de choisir son chemin et de mesurer son élan. Si elle s'attarde en route, si elle fait l'école buissonnière, il lui faudra rattraper le temps perdu; il lui faudra courir, bondir parfois comme en 1789. De temps en temps Dieu fait surgir un guide qui, prenant le flambeau, l'éclaire et la dirige vers ses destinées. Ce guide s'appelle Orphée, Bouddha, Confucius, Zoroastre, Pythagore, Moïse, Manou, Jésus, Mahomet. Ceux-là sont les fondateurs de religions; ils sont les plus grands. Mais d'autres viennent aussi qui sont philosophes, savants, artistes, voire même guerriers, car il en faut sans doute, tant qu'on est plongé dans la barbarie, et c'est à peine si nous commençons à en sortir.

Ces guides ont presque toujours comme une vague intuition de leur mission. Quelques-uns en ont complètement conscience, Jésus par exemple.

D'où viennent-ils? De quelles profondeurs insondables arrivent-ils? Qui sont-ils et que sont-ils? Mystère immense.

Quoi qu'il en soit, ils sont les pionniers du Progrès. Ils prennent l'humanité par la main et la conduisent au point fixé par Dieu. Ensuite ils disparaissent.

Ces êtres presque surhumains sont d'autant plus nombreux dans une nation que sa marche est plus irrégulière. Et puis il y a des nations missionnaires. C'est ainsi que la France, à elle seule, a, dans son histoire, autant d'esprits supérieurs que le reste de l'Europe. De même Israël, Athènes et Rome. Peuples élus chargés de propager l'idée, nouvelles Atlantides peuplées de demi-dieux!

Ces guides font-ils toute la besogne? S'il en était ainsi les nations perdraient l'habitude de l'effort et s'endormiraient bientôt dans un sybaritisme intellectuel et moral, pire que la mort. Non, ils lancent l'idée, rédigent le code et s'en vont, laissant derrière eux les Zend-Avesta, les Védas, le Décalogue, l'Evangile, le Coran. Aux hommes à mettre en pratique leurs préceptes, à avoir tout le mérite de l'exécution. Eux, de l'au-delà mystérieux, veillent! Quand on néglige trop leurs principes ou qu'on les altère, Dieu envoie un missionnaire au secours de leur œuvre. Celui-ci arrive et s'appelle Jean Huss. Il est suivi par Luther.

Quelquefois ce génie secondaire est toute une époque : il est le dix-huitième siècle avec Voltaire

et l'Encyclopédie comme démolisseurs. L'Avenir reconstruira, car la religion ne saurait périr. Dans l'intervalle, Victor Hugo qui développe Voltaire et le complète, mais qui déjà voit Dieu beaucoup mieux. Le sourire du scepticisme s'efface, le pli de la foi se creuse, profond.

Jésus, Voltaire, Hugo! Trilogie mystérieuse! Assemblage sacrilège, dira le prêtre. Réunion sublime, répondra la voix de l'ombre. Trinôme simplement, pensera le mathématicien. Soit. Mais trinôme = X = civilisation.

Donc il y a des poteaux d'arrivée sur l'orbe du Progrès. Oui. Qu'indiquent-ils? — L'arrêt? — Non. Il faut toujours les dépasser. Ce sont des points de repère simplement.

Sur celui qui nous occupe, l'Invisible avait écrit en très grosses lettres :

« *Mort au militarisme !* »

La plupart des voyageurs cependant ne le voyaient pas de loin et, indifférents, ils ne se pressaient pas. Si on les avait laissés faire ils seraient arrivés en retard et le sacrifice n'aurait pas été consommé en temps voulu. Le Plan suprême aurait été dérangé. Alors l'affaire Dreyfus survint qui stimula les hésitants et les traînards. On arriva juste *à l'heure*, comme c'était écrit. Si on avait marché un peu plus vite et d'une allure plus soutenue pendant tout le cours de la route, l'« Affaire » eût été évitée, parce que non nécessaire. Elle n'a été fatale que parce qu'on s'était attardé. Nous le répétons. Ce qui était fatal ce n'était point l'affaire en elle-même, c'était la mort du militarisme au moment précis où elle se produisit. Dreyfus ne

fut qu'un moyen et non un but. Les voies de Dieu sont impénétrables.

Et maintenant que le précipice est franchi, sondons-le. Penchons-nous sur le bord et n'ayons pas le vertige. Que voyons-nous?

Un abîme de honte sombre et nauséabond.

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris et traînés dans la fange.

De la fange! de la boue! en effet. Ici, un plumet, là une palme verte, plus loin un bout d'hermine. Surnageant sur le tout, le grand cordon de la Légion d'honneur, maculé, souillé, déshonoré. Et la boue, mixture immonde, lie tous ces insignes qui jadis furent grands! Le sont-ils encore? Hélas! on ne subit pas en vain le contact de l'infâme.

Ah! va-t-on nous dire, paix sur la tombe, oubli! Non! Il est des crimes qu'on n'a pas le droit d'oublier, car ils font partie de l'enseignement de la postérité, des noms que l'on n'a pas le droit de taire; l'historien ne saurait les passer sous silence. Certes ils furent nombreux les criminels, dans cette affaire; mais l'un d'eux les dépassa tous, il fut l'horrible parce qu'il était le puissant et que les responsabilités se mesurent au pouvoir. Et celui-là avait eu la fortune inouïe de naître parmi les humbles, lui qui s'enfla tant plus tard. Son âme, au contact de la misère des petits, avait pu grandir et devenir virile. Son esprit avait eu la faculté, pouvant sauter par dessus les préjugés bourgeois et mesquins, d'embrasser des horizons plus vastes, de s'élargir. Sa conscience aurait dû être adulte. Il ne fut qu'un vaniteux et un misérable, un traître

à sa mission. Grand maître de la Légion d'honneur, il déshonora le cordon qu'il portait.

Cet homme s'appelait Félix Faure.

Paix à sa cendre, mais honte à sa mémoire!

Oui, honte à tous les criminels, à tous ceux qui vivent de l'ignorance du peuple. Honte à toutes les lâchetés et à toutes les hypocrisies. Anathème à ces faux démocrates qui semblent vouloir se faire pardonner d'être arrivés et qui pour cela renient leurs doctrines. Ou plutôt plaignons-les. Ames de parvenus, jamais leur conscience ne vibra sincèrement. Politiciens lâchés dans l'arène, ils prirent à leur compte les grandes idées de la Révolution et s'en composèrent des programmes électoraux, mais jamais ils ne les comprirent. Leur esprit n'était pas encore apte à certaines conceptions. Pygmées, comment auraient-ils compris le pensée des géants? Ils savaient seulement que c'était bon et ils s'en servirent. Par là leur rôle fut utile, malgré tout. Car cela est admirable : le progrès est ainsi organisé que tout concourt à son avénement. L'homme cherche à satisfaire son ambition, son égoïsme. Pour cela il foule aux pieds toutes les notions du juste et ne tient compte que de ses intérêts, de ses appétits, de ses passions. Il échoue : progrès! car le bien triomphe du mal. Il réussit : progrès encore, car le mal encouragé, continue et se tue par ses excès, d'où la révolution. Le bien triomphe encore, mais il faut la secousse. Au fond, même résultat! Donc, à l'heure fixée, le destin s'accomplit.

En résulte-t-il la nécessité du mal sur la terre; proclamée par certaines philosophies et surtout par le catholicisme? Ce serait faire injure à Dieu ou

le méconnaître étrangement que de le supposer. Le mal ne saurait émaner de celui qui, par définition, est le bien par excellence. Le mal est l'œuvre de l'homme et de l'homme seul. C'est sa méchanceté et son ignorance qui l'ont créé et il en est responsable. Nul ne le force à être mauvais. De ce que du mal sort le bien, il ne s'ensuit nullement que le premier est nécessaire; il s'ensuit seulement que la Providence souverainement bonne et sage, fait tourner tout à notre avantage. Pour que la proposition fût vraie, il faudrait prouver que le bien *sort toujours* du mal et *qu'il ne peut pas exister* par lui-même. Cette preuve est impossible.

Mais revenons au fossé.

Nous y avons vu, disions-nous, un plumet, une palme, un bout d'hermine, le tout entremêlé de boue. Alors, le soldat, l'académicien, le juge..... Horreur! Cela est-il possible? Mais qu'est ceci? Regardez, là, dans le coin, dans l'ombre : un morceau d'étoffe noire, un bout de soutane, ô Dieu, puis un fil très solide se dissimulant sous la boue et reliant ce nouveau chiffon aux autres. Le prêtre aussi !

Consummatum est! Il ne reste plus rien. Catastrophe, tout s'écroule.

Non, tout renaît. La société, comme le phénix, renaît de ses cendres. Et puis qu'est-ce qui s'écroule? La force, la fausse science, la fausse justice, la fausse religion, le mensonge, la trahison! Réjouissons-nous, frères, et rebâtissons la cité humaine.

Plantons d'abord les quatre piliers qui soutiendront l'édifice :

Droit, Liberté, Justice, Fraternité!

Mais avant d'aller plus loin, si nous nous rendions compte des causes de la catastrophe? Examinons donc minutieusement les pans de mur qui restent du vieux monument, scrutons ses fondements surtout, et tâchons de comprendre comment ce que nous croyions être un roc solide n'était qu'un amas de sable mouvant. Nous voici devant la voûte principale. Elle est encore intacte en apparence, mais de nombreuses et profondes lézardes annoncent l'écroulement prochain : la moindre secousse suffira, pas même une secousse, un souffle. Il n'est plus besoin de Voltaire.

Approchons. Une inscription. Lisons :

Religion catholique, apostolique et romaine!

Puis d'autres inscriptions, là, sur ces piliers qui soutiennent la voûte. Lisons encore :

Création.
Péché originel.
Enfer.
Purgatoire.
Paradis.
Limbes.
Jugement dernier.
Christ est Dieu.
Sainte Trinité.
Immaculée Conception.
Baptême.
Confirmation.
Extrême-Onction.
Eucharistie.
Confession.
Infaillibilité papale.

Monument formidable qui depuis Constantin le Grand écrase l'esprit humain!

Mais voici encore des inscriptions sous les premières. Au-dessous de « *Création* », on lit :

« Dieu créa au commencement, les cieux et la » terre. Et la terre était sans forme et vide, et les » ténèbres étaient sur la surface de l'abîme, et » l'Esprit de Dieu se mouvait sur les eaux.....

» Et Dieu dit que la lumière soit, et la lumière » fut. Et il sépara la lumière d'avec les ténèbres....

» Dieu nomma la lumière jour et les ténèbres » nuit. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin, ce fut » le premier jour.....

» Dieu fit deux grands luminaires : le plus grand » luminaire pour dominer sur le jour et le moindre » pour dominer sur la nuit; il fit aussi les étoiles. » Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux pour » luire sur la terre. » (*Genèse*).

Relisons.

« Dieu créa au commencement les cieux et la terre. »

Au commencement de quoi? Du temps? Il n'existe pas pour lui. De l'éternité? Réponse absurde. Et puis que faisait-il pendant l'éternité qui a précédé cette création?

« Et la terre était sans forme. » Alors comment existait-elle? « Et l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux. » Alors les eaux n'ont pas été créées. C'est d'autant plus important que pour les Hébreux, le mot *eau* voulait dire matière. Donc, d'après Moïse, la matière a toujours existé. Alors que devient le néant d'où Dieu a tout tiré? Ou si l'on veut donner au mot *eau* sa signification actuelle, il

faudrait en conclure que l'eau a existé avant l'incandescence du globe et son refroidissement progressif, contrairement aux données les plus certaines de la science.

« Et il sépara la lumière d'avec les ténèbres. » Nous voudrions bien savoir comment ces deux choses contradictoires avaient pu se mélanger; l'une exclut l'autre. Là où il y a lumière, il ne saurait y avoir ténèbres. Donc impossible de les séparer.

D'autre part comment a-t-il pu numéroter le premier jour, puisque le soleil n'a été créé que le quatrième? N'oublions pas non plus qu'il « se reposa » le septième jour et disons avec Victor Hugo :

Ainsi le Tout-Puissant a dit : « Je n'en puis plus! »
Et las, suant, soufflant, ankylosé, perclus,
Pris d'un vieux rhumatisme incurable à l'échine,
Après avoir créé le monde, et la machine
Des astres pêle-mêle au fond des horizons,
La vie et l'engrenage énorme des saisons,
La fleur, l'oiseau, la femme, et l'abîme et la terre,
Dieu s'est laissé tomber dans son fauteuil Voltaire!

(*Religions et religion.*)

Nous venons de voir le pilier Création. Il n'était guère solide et il devait céder. Ce qui nous étonne c'est qu'il ait pu durer si longtemps. Pensez donc, depuis Moïse! Ah! mais voilà l'explication du phénomène. Voyez, par derrière, le pilier est étayé. Oui, deux gros étais sur lesquels on lit : *Ignorance, Superstition !* Du reste, partout la même chose : tous les piliers sont soutenus. Mais qu'est ceci? Cette quantité de petits trous? On dirait un travail de

termites. En effet, des vers lumineux rongent ce bois. Chose étrange! Ces vers presque microscopiques semblent porter devant eux une immense inscription :

Instruction obligatoire, Science, Progrès!

Nous comprenons que le pilier ait cédé et s'effondre de plus en plus.

Continuons.

Sur celui-ci nous lisons : Péché originel, et au-dessous :

« Dieu mit nos premiers parents dans le Paradis » terrestre ; il les autorisa à manger de tout, excepté » des fruits de l'arbre de la science du bien et du » mal. Mais le serpent qui était le plus fin de tous » les animaux que Dieu avait formés sur la terre, » se glissa près d'Eve et la trompa ; celle-ci en- » traîna Adam dans sa faute, et tous les deux man- » gèrent du fruit défendu. Alors, Dieu, irrité, les » chassa du Paradis et les maudit. Il dit à l'homme : » Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » » et à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur. » » Quant au serpent il fut condamné à ramper. »

Mais tout ceci n'est pas nouveau. Hésiode parle de ces choses, les Chaldéens, les Perses, les Indous, aussi. Plusieurs passages de la Bible semblent être tirés des Védas. Et puis, discutons.

Avant d'être condamné à ramper, le serpent, comment marchait-il? Avait-il des pattes? Et ce grand courroux de Dieu pour une simple désobéissance due à l'ignorance de nos premiers parents et surtout à la ruse de Satan? D'après les catholiques, en effet, le serpent n'était autre chose que Satan déguisé. Or, ne l'oublions pas, dans leur

théodicée ils font de Satan presque l'égal de Dieu. « Dieu et le Diable » a dit quelqu'un, c'est toute la religion. Autrement dit, Ormuzd et Ahriman. Donc l'Etre Suprême met aux prises l'homme simple et ignorant et Lucifer, l'être rusé par excellence, que lui-même a eu tant de peine à combattre. Dans sa prescience il doit savoir que l'homme succombera et il en profite pour le maudire lui et sa race. Quelle disproportion entre la faute et le châtiment, d'autant plus que la faute était fatale! Etrange père en vérité, et juge non moins étrange que celui qui condamne le fils avant de naître pour les crimes du père! Comme ce juge ressemble bien aux hommes! Comme cela aide à comprendre certaines solidarités néfastes que la société nous impose! Comme cela rapetisse bien Dieu à notre taille! Du reste que serait-il arrivé si Adam n'avait pas succombé, si la race humaine avait ainsi conservé son immortalité première? Car le Créateur avait dit : « Croissez et multipliez et remplissez la Terre. » Elle aurait été vite remplie sans doute, et alors?

Nous voici au pilier Enfer. A lui seul il est presque aussi gros que les autres réunis. Une longue inscription relate la rébellion de Lucifer et de ses complices, leur défaite par saint Michel et enfin leur chute dans l'enfer. Suit une description de ce lieu d'expiation éternelle, épouvantable et terrible. Un commentateur a ajouté au-dessous du texte sacré, la phrase du Dante :

Lasciate ogni speranza, ô voi che intrate.

Une peinture faite de main de maître se détache sur le pilastre. On voit un immense brasier de sou-

fre allumé, avec, dans les flammes livides, à travers une fumée jaunâtre, des êtres humains se tordant dans les spasmes d'une agonie éternelle. Quelques-uns d'entre eux, se traînant jusqu'au bord du foyer, essaient de s'échapper, mais des démons féroces, grimaçants et cornus, les rejettent dans la fournaise au moyen de fourches incombustibles. Et les misérables, désespérés, lèvent les yeux au Ciel qu'on voit dans un lointain lumineux et où règne un printemps éternel. Les Bienheureux y contemplent Dieu face à face et jouissent par ailleurs du tourment des damnés. Décidément le bonheur est fait de contraste. C'est ainsi que le fils, parmi les élus, est heureux du supplice du père qui se trouve parmi les réprouvés.

Voilà le dogme.

Quelques réflexions s'imposent.

Et d'abord comment se fait-il que Lucifer se soit révolté ? D'après les catholiques il avait été créé parfait ainsi que tous les anges. Il ne pouvait donc pas pécher ni par orgueil, ni par ambition, ni autrement, ou alors le mot « perfection » n'a plus aucun sens. Au reste, de deux choses l'une : ou Dieu, en créant les anges qui furent plus tard les démons, savait qu'ils succomberaient un jour, ou il ne le savait pas. Dans le premier cas, il les voue d'avance au feu éternel et alors il est monstrueux ; dans le second cas, il est dénué de prescience et alors il n'est pas Dieu.

Ce raisonnement peut s'appliquer aux hommes pour prouver l'impossibilité métaphysique d'un enfer « éternel ». Qu'est-ce, en effet, que cet enfer où l'homme, pour une simple faute parfois, brûle

éternellement? Nous admettons même qu'on ne veuille parler que d'un enfer moral. Ce que nous ne comprenons pas, ce qui nous paraît incompatible avec la justice de Dieu, c'est l'éternité de la peine. Ainsi donc cet homme qui ne se sera pas confessé avant de mourir, brûlera du feu éternel, matériel ou moral, peu importe, même s'il fut honnête et bon. Quant à cet autre, voleur, assassin, incendiaire, il jouira du bonheur éternel, pourvu qu'il ait embrassé le crucifix et le prêtre avant de monter sur l'échafaud. Bien mieux, il jouira du supplice de ses victimes qu'il surprit dans leur sommeil et qui n'eurent par conséquent pas le temps de prendre leurs dernières dispositions.

Et cette quantité immense d'êtres humains n'ayant pas embrassé le catholicisme et comprenant plus des cinq sixièmes de la population terrestre? Parmi eux, la plupart ignorent même qu'il existe et ne sauraient par conséquent être accusés de le méconnaître, car là où il n'y a pas connaissance, il ne saurait y avoir responsabilité. Ceci est un principe élémentaire du droit humain, *a fortiori* du droit divin, à moins de supposer Dieu plus injuste que l'homme, ce qui serait le nier. Voilà où conduit l'absurde.

Passons.

Nous arrivons au pilier du Purgatoire.

Celui-ci, au premier aspect, semble moins délabré que ceux que nous venons de voir. C'est qu'ausi il est un peu plus récent. Le Purgatoire ne date que de l'an 593 ; on peut dire qu'il a été « inventé » par le pape Grégoire Ier, dit le Grand. Aussi n'en trouve-t-on nulle trace dans l'Evangile. A vrai dire,

l'invention, à ne nous placer qu'au point de vue moral, ne fut pas trop mauvaise ; elle témoigne même d'une hauteur de vues qui honore le pape susnommé. En présence de l'horreur invincible que l'humanité devait fatalement éprouver tôt ou tard pour cet enfer éternel dont nous venons de parler, le pape pensa qu'il serait bon de créer un châtiment plus doux qui, quoique terrible encore, laisserait entrevoir un pardon lointain mais sûr, et, délibérément, il fonda le Purgatoire. C'était plus conforme à la justice de Dieu qui, on le sait, ne veut pas la mort du pécheur. Dès lors, une grande quantité d'êtres humains qui, auparavant, étaient fatalement voués à l'enfer, purent entrevoir le salut et espérer leur réhabilitation par le Purgatoire. On ne laissait plus à l'enfer que ceux décidément réfractaires à la loi de Rome ou mourant en état de péché mortel, et ceux-là vraiment n'étaient pas à plaindre. Tous les autres, à la condition d'être catholiques, apostoliques et romains, étaient sauvés après un stage plus ou moins long dans des flammes moins ardentes. On brûlait bien encore mais c'était à petit feu, et la fourche impitoyable de Belzébuth n'était plus là pour attiser le foyer. En somme, ce n'était point trop mauvais, cela devenait supportable.

Malheureusement, l'Eglise, à côté du principe fondamental, juste en soi, en introduisit un autre qui nous paraît plus discutable. Elle décida que les âmes ne pourraient sortir du purgatoire que par l'effet des prières qu'on aurait dites ou fait dire pour elles, réservant comme de juste la plus grande efficacité à celles des ministres de Dieu. De là ce

honteux commerce qui scandalisa Luther. Nous ne discuterons pas cet article insensé du dogme du purgatoire ; ce serait faire trop d'honneur à une de ces aberrations de l'esprit humain dont la raison a fait justice depuis si longtemps et que seuls des esprits faibles ou ignorants peuvent encore admettre. Nous nous bornerons à raconter une anecdote dont on nous a certifié l'authenticité. Elle témoignera, mieux que nous ne pourrions le faire, de l'état d'âme créé par l'institution des « messes », chez certains hommes.

Ceci se passait sous le second empire, en une petite commune perdue dans la montagne, dans un de nos départements du Centre, très arriéré, nous le reconnaissons. En ce temps-là, les curés de campagne n'avaient qu'une instruction très rudimentaire. Un de ces curés, bon vivant et peu scrupuleux, trouvant que le casuel de sa modeste paroisse, la commune de V... était par trop insuffisant, s'était avisé d'un stratagème. Alors que le tarif minimum d'une messe pour les âmes du purgatoire était uniformément fixé à un franc dans tout le diocèse, le brave curé l'abaissa à cinquante centimes et il fit de la réclame dans les communes voisines. Beaucoup de bonnes femmes, en présence de ce bon marché inouï, n'hésitèrent pas à lui donner la préférence. Par malheur, les autres curés du canton n'y trouvèrent pas leur compte. Profitant du passage de l'évêque en tournée pastorale, ils s'en plaignirent à lui. Celui-ci interrogea le curé de V... et lui fit des reproches. Le brave homme, croyant qu'on lui reprochait simplement de gâter les prix, d'avilir en quelque sorte la marchandise, s'en justifia en ces termes :

— C'est vrai, monseigneur, je ne fais payer que cinquante centimes pour mes messes ; mais, n'ayez pas peur, si vous les entendiez, vous n'en donneriez pas seulement quatre sous!

Les pauvres gens n'en avaient même pas pour leur argent !

Le Paradis !

La théologie catholique a considérablement réduit la quantité de cieux, qui était vraiment par trop grande. Les anciens, en effet, en admettaient sept, ce qui était déjà joli. Survint Ptolémée, qui en porta le nombre à onze. C'était trop et on a bien fait de le réduire à trois, d'autant plus que, si l'on en croit la science, cette révolutionnaire, il n'y en aurait réellement qu'un. Et encore parle-t-elle de le supprimer. L'excès en tout est un défaut.

Donc, il y a trois cieux pour les catholiques. Dans le premier se trouvent l'air et les nuages, dans le second, les astres, dans le troisième enfin, Dieu et le Paradis. Au Paradis sont tous les élus et les séraphins, les chérubins, les anges en un mot, les archanges, etc. Comme nous l'avons déjà dit, le bonheur des élus consiste à contempler Dieu face à face, qui n'en est pas trop gêné, paraît-il, et à chanter éternellement ses louanges. Pour rompre la monotonie, il leur est permis, à volonté, de détourner de temps en temps les yeux de la Face auguste pour voir les réprouvés de l'Enfer rôtir et se tordre dans les flammes ; parmi ces derniers se trouvent leurs parents, ce qui double la jouissance. C'est le père Drexelius qui le dit et S. Thomas d'Aquin aussi. L'Eglise en fait un article de foi.

Ainsi donc le suprême bonheur consistera à ne rien faire pendant l'éternité et à se repaître de supplices. Les anges, au moins, ont la faculté de s'occuper de faire des courses, puisqu'ils sont les messagers de Dieu, les gentilshommes de sa chambre et les ministres de son royaume. Ne pourrait-on pas reviser légèrement les statuts de l'Empyrée catholique et décider que les élus pourraient tout au moins remplir les fonctions de page auprès du Prince des princes et des membres de sa Cour ? Personnellement, nous nous inscrivons pour lui passer ses pantoufles. On le faisait bien pour Louis XIV. Un de nos amis désirerait beaucoup lui passer sa chemise au *petit lever*. Il a une marotte, cet ami : depuis des années et des années, il s'est mis dans la tête de voir le Tout-Puissant, le torse majestueusement nu. Pour cela, il ne manque pas une messe, pas un salut, pas un pèlerinage ; il est confit en dévotion. Etant donné que les statuts catholiques ne sont pas définitivement arrêtés, puisque hier encore, en 1870, Pie IX décrétait l'infaillibilité papale, même pour ses prédécesseurs, y compris la papesse Jeanne, on peut espérer que Léon XIII prendra notre vœu en considération et qu'il voudra s'illustrer avant de mourir. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et reconnaître ses erreurs. Or, c'est certainement une erreur que l'institution de cette paresse éternelle des élus.

Mais assez d'ironie! Ce sont des pleurs qui nous viennent, des sanglots qui nous montent à la gorge, quand nous pensons à cette organisation des cieux par presque toutes les religions confessionnelles et et particulièrement par la religion romaine. Il n'est

question à chaque instant que de trônes, de couronnes, de sceptres et de courtisans, pour le côté matériel; de crainte de Dieu, de courroux de Dieu, de vengeance de Dieu, pour le côté moral. On te prête ainsi, ô toi, l'Invisible par qui tout est, ô toi, Providence de l'Univers, nos préjugés mesquins et nos sentiments étroits! On te fait vindicative comme un vulgaire dévot, ô toi, la Suprême Bonté! On parle de ta colère, ô toi, la Sérénité inaltérable! On t'a bâti un trône et on te donne une cour, comme à un pauvre roitelet de cette terre infime, à toi, Intelligence des mondes! On t'a fixé un ciel imaginaire et on t'a circonscrit, ô toi, l'Infini! Et par dessus tout, on t'a affublé d'une barbe blanche! Ah! quand donc se décidera-t-on à t'élargir enfin?

Après le Paradis, nous arrivons aux Limbes.

Les Limbes sont un enfer adouci, ou plutôt un lieu intermédiaire entre le bonheur et la souffrance. On n'y souffre point, mais on n'y éprouve pas de joie. Y sont reléguées, d'après la théodicée catholique, les âmes des justes morts avant la venue du Christ et celles des petits enfants morts sans baptême.

Ici quelques réflexions viennent naturellement à l'esprit. Nul doute que les justes en question n'eussent mérité le Paradis et par conséquent le bonheur éternel, s'ils avaient eu la chance de vivre après la venue de Jésus. Est-ce leur faute s'ils ont vécu avant? Certainement non. De même si quelques petits enfants meurent sans baptême par la faute ou l'ignorance de leurs parents, peut-on les en rendre responsables? Et comme d'autre part ils n'ont jamais péché, pourquoi les priver du Paradis? Mais

le péché originel, dira-t-on? Ah! oui, ils sont coupables parce qu'il y a six mille ans, Eve mangea le fruit défendu.

Allons plus loin. Pourquoi les limbes pour ces enfants, lieu intermédiaire, nous l'avons dit? Ils n'ont rien fait ni le bien ni le mal; ils n'ont point lutté, pourquoi leur fixer un état quelconque après la mort? Dieu ne les a pas mis à même de mériter le Paradis puisqu'il les a fait mourir trop tôt, ni l'Enfer. Pourquoi les avoir mis dans l'impossibilité de faire comme leurs semblables? Il a en quelque sorte borné leur carrière. Dès le début, il leur a dit : « Vous n'atteindrez jamais le sommet, mais vous ne tomberez pas non plus dans les bas-fonds. » Pourquoi? Dieu ne nous paraît pas très juste en cette affaire. Il faut croire que c'était l'avis de saint Augustin. Ce savant père de l'Eglise, en effet, ne veut pas des Limbes et il les nie. Il est logique. Du reste on n'en trouve pas trace chez les anciens Pères ni dans l'Evangile.

Le pilier suivant est celui du Jugement dernier. On y lit une longue inscription dont nous détachons les passages suivants :

« Vous entendrez parler aussi de guerres et de » bruits de guerre..... et il y aura des pestes, des » famines et des tremblements de terre en divers » lieux.....

» Alors le frère livrera le frère à la mort et le » père le fils; les enfants s'élèveront contre leurs » pères et leurs mères et les feront mourir.....

» Mais malheur aux femmes qui seront grosses » ou nourrices en ces jours-là.....

» Aussitôt après ces jours d'affliction, le soleil » s'obscurcira et la lune ne donnera plus sa lumière; » les étoiles tomberont du ciel et les puissances » des cieux seront ébranlées.

» Alors le signe du Fils de l'homme paraîtra » dans le ciel et tous les peuples de la terre seront » dans les pleurs et dans les gémissements; et ils » verront le Fils de l'homme qui viendra sur les » nuées du ciel avec une grande majesté.

» Et il enverra ses anges qui feront entendre la » voix éclatante de leurs trompettes et qui rassem- » bleront ses élus des quatre coins du monde, de- » puis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.....

» Et toutes les nations étant assemblées devant » lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme » un berger sépare les brebis d'avec les boucs, et » il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa » gauche..... » (*Evangile selon Saint Mathieu*)

Voilà certes un tableau aussi effrayant qu'enfantin. Même en ne le considérant que comme une allégorie et il n'est pas autre chose, il y a des points qui restent incompréhensibles. Il faut sans doute attribuer cela à l'évangéliste qui a traduit la pensée du Christ, car on n'ignore pas que celui-ci n'a rien écrit par lui-même, ou encore à l'ignorance de ce dernier. Du reste les quatre évangiles sont en désaccord sur plusieurs points ainsi que cela résulte de leur lecture et de l'historique de la Vulgate.

Ainsi que veut dire Jésus par l'annonce de ces discordes de famille? Pourquoi surtout vise-t-il les femmes enceintes? Pourquoi Dieu crée-t-il des âmes nouvelles, si elles ne doivent pas vivre, lui qui ne

fait rien d'inutile, ni d'injuste ajouterons-nous, car où iront-elles ces âmes? Seront-elles du côté des boucs ou de celui des brebis, n'ayant mérité ni l'un ni l'autre? (N'oublions pas que les Limbes n'existaient pas encore à ce moment-là.) Et ces étoiles qui tomberont du ciel, où iront-elles? Pas sur la terre assurément, l'une d'elles suffisant pour couvrir notre minuscule globe des millions et des millions de fois.

Quant à la voix éclatante des trompettes rassemblant les morts, ça ne manquera pas d'attrait. Ce qui nous inquiète un peu, c'est la reconstitution des corps. Comment les molécules d'un corps donné qui, pendant des siècles et des siècles, auront appartenu à une infinité d'autres corps, pourront-elles s'agglomérer? Si elles vont à l'un, à Pierre, par exemple, elles manqueront à Jacques, à Jean, à Paul, à Mathieu, etc..... Ceci est par trop élémentaire pour qu'il soit utile d'insister. Il y a cependant des pauvres gens qui croient à de pareilles absurdités. L'Eglise elle-même s'oppose à l'incinération des corps, comme si de les enterrer cela les conservait davantage.

N'oublions pas non plus que cette scène du jugement dernier se passera dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem. On commence à craindre que la dite vallée ne soit trop petite. L'Eglise ferait bien de choisir un emplacement plus vaste.

Christ est Dieu!

Cette inscription se détache sur le pilier suivant.

Pour nous la question de la divinité du Christ est plutôt une question de bon sens que de textes. Que l'on ait cru à cette absurdité pendant les siè-

cles d'ignorance, cela ne nous étonne guère. On croyait alors que la Terre était au centre de l'univers, qu'elle était l'astre le plus important, que le soleil, la lune, les étoiles, les cieux, tout avait été créé pour son utilité ou pour son agrément. On pouvait donc légitimement supposer que le Tout-Puissant, dont les destinées de la terre étaient l'unique soin, avait pu, pour la sauver, envoyer son propre fils qui était en même temps son égal. En ces temps-là, du reste, comme encore aujourd'hui pour les vrais catholiques, Dieu était singulièrement réduit. On en faisait un souverain tout-puissant, il est vrai, mais combien loin de l'Etre indéfinissable que nous sentons et que nous n'avons pas la prétention d'expliquer. C'est à peine si nous pouvons nous rendre compte de quelques-uns de ses attributs. Quand on songe que la terre n'est même pas un grain de sable dans l'Infini, que des milliards et des milliards de mondes parcourent les profondeurs insondables de l'Immensité; que ce que nous voyons n'est rien à côté de ce que nous ne voyons pas; que ce que nous pouvons concevoir n'est rien à côté de ce qui est! Quand on songe au peu de ressources dont nous disposons pour nous rendre compte des choses même les plus simples et les plus à proximité de nous, que nous tâtonnons encore sur notre propre sphère, que nous en sommes à peine aux premiers pas de l'enfant qui se risque à marcher sans l'aide de sa nourrice, que nous bégayons tout juste les premiers mots de la Science et de la civilisation! Quand on songe à notre faiblesse et à notre ignorance, au peu que nous sommes et à ce qui est, on est saisi d'une im-

mense pitié pour ceux d'entre nous qui ont des prétentions, si modestes soient-elles, et de l'orgueil, si réduit scit-il.

Et l'on voudrait que Dieu, Dieu lui-même, se soit incarné pour nous sauver d'un crime d'ailleurs ridicule? Allons, laissons ces contes-là aux bonnes femmes et aux hypocrites, aux faibles d'esprit et aux Tartufes de l'Eglise et du monde qui en vivent, et soyons sérieux. Aucun texte de l'Evangile, du reste, ne permet de dire que le Christ ait affirmé être Dieu. Plusieurs textes au contraire, disent qu'il ne fut qu'un missionnaire, ce que nous sommes loin de contester. Nous l'avons déjà dit : Jésus fut un de ces guides qui apparaissent de temps en temps dans l'humanité, et il fut le plus grand. A chaque instant il parle de « celui qui l'a envoyé » et qui est « plus puissant que lui ». En voici quelques exemples :

« Je m'en vais à mon Père, car mon père est plus » grand que moi (*Jean*. ch. XIV). Si son père est » plus grand, il n'est pas son égal; donc Jésus n'est » pas Dieu.

» Quiconque me reçoit, reçoit celui qui m'a en- » voyé, car celui qui est le plus petit parmi vous » est le plus grand » (*Luc*, ch. IX).

« Pourquoi m'appelez-vous bon? *Il n'y a que Dieu* » *qui soit bon* » (*Mathieu*, ch. IX).

« Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais la doc- » trine de celui qui m'a envoyé » (*Jean*, ch. VII).

« Alors Jésus jetant un grand cri, dit : *Mon père,* » *je remets mon Etre entre vos mains*. Et en pronon- » çant ces mots il expira » (*Luc*, XXIII).

D'autre part, les apôtres et les premiers chré-

tiens n'ont jamais considéré Jésus comme un Dieu. Voici ce qu'on lit dans les actes des apôtres : « O » Israélites, écoutez les paroles que je vais vous » dire. Vous savez que *Jésus de Nazareth* a été *un* » *homme* que *Dieu a rendu célèbre parmi vous* par les » merveilles, les prodiges et les miracles qu'il a » faits par lui au milieu de vous » (*Actes des Apô-* » *tres*, ch. II).

Plus loin, on lit :

« Moïse a dit à nos pères : le Seigneur, notre » Dieu, vous *suscitera d'entre nos frères un prophète* » *comme moi*, écoutez-le en tout ce qu'il vous dira » (*Actes des apôtres*, ch. III).

Pour terminer, rappelons la doctrine d'Arius prêchée au commencement du quatrième siècle et qui faillit renverser le christianisme. Arius niait la divinité de Jésus.

De même mentionnons en passant le dogme hindou de la huitième incarnation de Vichnou, sous le nom de *Christna*, seconde personne de la Trinité et naissant d'une Vierge, pendant la nuit, dans une grotte où il y avait une ânesse. Lui aussi fut adoré par les anges et les bergers du voisinage. Lui aussi fut soustrait à la cruauté du roi qui voulut le faire périr ; ses parents durent prendre la fuite. La religion catholique n'a même pas, sur ce point, le mérite de l'invention ; elle n'a que celui du plagiat.

Passons au pilier suivant. On y lit :

Sainte Trinité !

Ici il n'y a même pas une apparence de discussion à établir. Dès le premier mot, le catholique vous arrête par ce mot : Mystère ! Il faut croire parce que cela a été révélé. *Credo quia absurdum.*

C'est une affaire de foi, la raison n'a rien à voir dans ces questions.

Soit.

Aussi bien nous ne voulons pas la faire intervenir puisque nos adversaires se déclarent vaincus sur ce point. Nous ferons simplement quelques réflexions sur le sens qu'il convient d'attribuer au mot mystère. Nous craignons que les catholiques n'en fassent un synonyme du mot « absurde. » La maxime ci-dessus, de saint Augustin, autorise complètement cette hypothèse. Nous, nous serions plutôt tenté de lui donner le sens du mot « inconnu ». Que nous soyons entourés de mystères nous n'en disconvenons point. A chaque instant la science en perce un et nous avançons un peu plus dans la lumière. Jusqu'ici notre marche a même été si lente, nous avons avancé si peu, nous ignorons tant de choses que vraiment, sans métaphore exagérée, nous pouvons dire que le mystère nous enveloppe. Est-ce à dire qu'il faille admettre toutes les absurdités, sous prétexte que notre raison et notre science sont trop faibles pour atteindre à certaines choses ? Evidemment non. Quelque ignorants que nous soyons, il est des vérités accessibles, des principes acquis, même dans l'ordre métaphysique. C'est ainsi que toutes les écoles de philosophie spiritualiste reconnaissent à Dieu, au suprême degré, toutes les qualités que nous pouvons concevoir. Toutes s'accordent à faire de lui la raison et la science universelles. Un Dieu ainsi compris ne saurait se mettre en contradiction avec ses propres lois et dire, par exemple, que un égale trois et trois égale un ; que le Fils a été

conçu par le Père et qu'il est cependant aussi éternel que lui.

Si on vient nous dire que tel ou tel phénomène vient d'être observé qui déroute toutes les données de la science actuelle, nous répondrons : cela est possible, bien que nous ne le comprenions pas. Nous nous garderons d'ajouter que cela est contraire aux lois de la nature ou du bon sens, attendu que nous n'avons pas la prétention de connaître les premières dans leur totalité, et que quant au second, il est variable, surtout en matière de science, suivant les époques. Avant Galilée le bon sens consistait à croire que la terre était immobile et que le soleil tournait autour d'elle; il n'en va plus de même aujourd'hui. Quand Galvani fit sa fameuse découverte, le bon sens consistait à croire que le courant électrique n'existait pas et que « le maître de danse des grenouilles » était toqué. Cela a changé depuis.

Donc il y a des mystères aujourd'hui qui demain seront des vérités banales.

Mais si l'on vient nous dire que deux et deux ne font plus quatre, que marcher c'est rester immobile, que le jour c'est la nuit, nous répondons à ceux qui nous parlent de mystère : c'est absurde, donc cela n'est pas.

Nous ne comprendrions pas, pour notre part, une religion qui serait en contradiction avec les données certaines et absolues de la science et de la raison, car, nous le répétons, il est des vérités accessibles et définitivement conquises par l'esprit humain. *Nous admettons la possibilité de faits inexplicables avec nos faibles ressources, mais non celle de ceux qui seraient*

en opposition avec des principes certains. Une pareille religion ne saurait émaner de Dieu, et nous ne croyons pas à sa révélation, du moins telle qu'on nous la présente. Pour nous, si révélation il y a eu, elle a été altérée [1]. Dieu ne saurait enseigner des inexactitudes ou des absurdités.

Continuons notre examen.

Voici un pilier tout flambant neuf, on peut le dire, mais combien délabré déjà ! Lisons.

Immaculée Conception !

En effet, bien que la fête de l'Immaculée Conception ait été instituée dans l'Eglise au XIIe siècle, le décret l'érigeant en dogme ne date que du 8 décembre 1854, sous le pontificat de Pie IX, le même qui plus tard, en 1870, décrétera l'infaillibilité papale. Quel pontife que ce Pie IX ! Si tous les papes avaient été aussi prodigues que lui en fait de dogmes, nous en serions accablés. Déjà, avec ceux que l'on a, on ne peut pas respirer. Et notez qu'il vivait au dix-neuvième siècle. Malheur à nous s'il eût vécu au moyen-âge ! L'esprit humain eût peut-être bien été obscurci à jamais.

Donc il est convenu que la Vierge a été conçue sans péché, qu'elle a enfanté tout en restant vierge et qu'elle n'a jamais commis de péchés, même véniels. Elle n'est pas morte non plus, elle a été enlevée au ciel le 15 août, d'où la fête de l'Assomp-

1. Sans entrer dans des explications qui nous mèneraient trop loin, nous dirons que pour nous le mot révélation signifie simplement « enseignement » d'un prophète, d'un missionnaire, et non la remise plus ou moins solennelle des Tables de la Loi sur un Sinaï quelconque, au milieu des nuages et des éclairs.

tion. Tous ces miracles se conçoivent sans peine quand on songe que cette brave femme était la mère de Jésus, c'est-à-dire de Dieu lui-même, ni plus, ni moins. Il s'agirait seulement de nous donner quelques preuves.

Or, si nous consultons les Saintes Ecritures, nous trouvons plusieurs passages plutôt fâcheux pour le dogme en question. C'est ainsi qu'au douzième siècle, les chanoines de Lyon ayant établi une fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame (1140), saint Bernard leur reprocha vivement cette innovation dans une lettre où il se plaignait « de surprendre la *superstition* chez les sages... » (*Saint Bernard*, épître 174).

Saint Paul dit dans l'épître aux Romains, chap. v, que Jésus-Christ seul n'a pas été atteint par le péché originel. Donc, pour ce saint, Marie ne fait pas exception à la règle.

Il a été prouvé d'autre part par des gens plus compétents que nous, que Jésus n'était pas fils unique. On en trouve du reste la preuve formelle dans les Evangiles.

« Joseph donc étant réveillé de son sommeil, fit » comme l'ange du Seigneur lui avait commandé, » et il prit sa femme. Mais il ne la connut point » jusqu'à ce qu'elle eût enfanté son fils *premier-né*, » et il lui donna le nom de Jésus » (*Mathieu*, chapitre I).

« Elle mit au monde son fils *premier-né* et elle » l'emmaillota... » (*Luc*, ch. II).

Jésus enseignant dans la synagogue de Nazareth, étonnait par son savoir plusieurs de ses auditeurs qui disaient :

« Où a-t-il pris tout ce qu'il dit? D'où lui vient » tant de savoir? Comment opère-t-il tant de prodi- » ges? N'est-ce pas là ce charpentier, fils de Marie, » *frère* de Jacques, de Joseph, de Judas et de » Siméon? N'avons-nous pas ses sœurs au milieu » de nous? Et ils étaient scandalisés de ses dis- » cours » (*Saint Marc*, ch. VI).

Saint Mathieu, ch. XII, est tout aussi affirmatif; il dit la même chose à peu près dans les mêmes termes. Dans les actes des apôtres il est également question des frères de Jésus, sans équivoque possible.

A cela les prêtres catholiques répondent que les dits frères et sœurs n'étaient que des *cousins et cousines*. On se demande alors ce qu'a voulu dire l'ange Gabriel par ces mots : « Et sachez qu'Elisabeth, *votre cousine*, a conçu aussi elle-même un fils dans sa vieillesse. (*S. Luc*, ch. I.) Pourquoi n'a-t-il pas dit « *votre sœur* » puisque sœur veut dire cousine? A moins d'admettre que le mot sœur signifiant cousine, inversement, le mot cousine signifiât sœur, et dans ce cas Elisabeth serait la sœur de la Vierge. Si les catholiques peuvent s'accommoder de cette parenté, tant mieux.

Du reste, le Christ n'a eu aucunement à se louer de sa mère et de ses frères qui le prenaient pour un fou. Même dans sa famille, il a eu le sort de tous les novateurs, celui d'être méconnu. Les « nationalistes » sont de tous les temps et de tous les lieux; il n'en manquait pas en Judée.

Aujourd'hui les catholiques ont élevé à la Vierge un culte ridicule. Il n'est plus question que du Sacré-Cœur de Marie, de Notre-Dame de ci, de No-

tre-Dame de là. Un commerce honteux s'est établi à ce sujet. Pour être édifié, il n'y a qu'à lire, entre autres choses, l'article « *simples prospectus* » que M. Jean de Bonnefon, dans le *Journal* du 24 mai 1899, a consacré au

Double-Plastron hygiénique (!!) de Lourdes

ainsi qu'aux

Petits Chaussons de Notre-Dame de Brebières (Somme)
(Prix 1 franc, franco).

Pas mal non plus, le

Remède noir des religieuses de Saint-Loup (miséricorde!)
à Châteauneuf-sur-Cher,
infaillible contre l'anémie et les maladies nerveuses
(Prix 10 fr. 50).

C'est pour rien.

On se demande en vérité et avec tristesse, jusqu'à quelle limite peut aller la bêtise des exploités et l'audace des exploiteurs.

Mais poursuivons nos observations.

Voici les derniers piliers. Nous lisons : Baptême, Confirmation, Extrême-Onction, Eucharistie, Confession, et enfin infaillibilité papale.

Il y aurait beaucoup à dire sur chacun d'eux, mais nous craignons de donner à cette étude sommaire plus d'importance qu'elle n'en comporte, dans le cadre que nous nous sommes fixé. Nous nous bornerons à constater, en ce qui concerne le baptême, par exemple, qu'aucun texte des Evangiles n'autorise à lui donner la signification que lui attribuent les catholiques, c'est-à-dire l'effacement du péché

originel. Du reste Jésus n'a jamais baptisé personne par lui-même. On avouera que cela est étrange, si réellement le baptême a une efficacité aussi grande.

Il n'est pas question de la confirmation dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Le concile d'Elvire, en Espagne, tenu en 305, est le premier qui s'en soit occupé ou tout au moins qui en ait laissé trace. Elle n'est d'ailleurs pas indispensable aux catholiques pour leur salut. Elle semble avoir été en quelque sorte détachée du baptême avec lequel elle fait double emploi : dans les deux sacrements le fidèle est oint avec le Saint-Chrême.

L'extrême-onction, comme son nom l'indique, se donne *in-extremis*. A l'origine elle semblait être plutôt une mesure thérapeutique. On en a fait un sacrement qui « prépare immédiatement le malade pour la gloire » dit saint Thomas.

Nous ne dirons rien de l'Eucharistie, si ce n'est que l'absurde n'a décidément pas de limites. Rappelons à ce propos le mot de Cicéron dans son traité « *De Divinatione* », livre II. Il dit :

« Les hommes ont épuisé toutes les épouvanta-
» bles démences dont ils sont capables ; ils n'ont
» plus qu'un pas à faire, c'est de manger le Dieu
» qu'ils adorent. »

Il prophétisait juste. Nous n'insisterons pas non plus sur la confession ; il y a longtemps que la raison a fait justice de cette monstrueuse aberration de l'esprit humain.

Quant à l'infaillibilité papale, ne datant que de 1870, espérons que c'est le chant du cygne. Elle s'appuie sur le fameux texte : « *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'En-*

fer ne prévaudront point contre elle. » Si Pierre s'était appelé Joseph ou Arthur, on se demande avec inquiétude ce qui serait arrivé.

*
* *

Notre rapide étude sur les causes de la catastrophe est terminée. Nous venons de voir qu'elles peuvent se résumer en une seule : *le dogme catholique dans son absolutisme et son absurdité.*

Le cléricalisme, le militarisme et en général toutes les réactions qui pèsent d'un poids si lourd sur l'esprit de la France, sont les fruits naturels du dogme. Il est l'autorité. Le libre examen, l'esprit critique n'ont que faire dans une société qui se courbe sous son joug. La foi aveugle et l'obéissance passive y ont seules droit de cité.

Ne soyons donc pas surpris de l'énorme résistance qu'a rencontrée devant elle une œuvre réparatrice de justice et de vérité. Les gens capables d'accepter sans discussion, des dogmes aussi absurdes que ceux que nous venons d'étudier sommairement, aussi inhumains parfois, étaient une proie tout indiquée pour les partisans de l'iniquité et du crime. Aussi les affirmations les plus saugrenues, les accusations les plus monstrueuses ont-elles trouvé chez eux un crédit facile et illimité. Il y a bien eu quelques exceptions, mais si rares, qu'elles sont négligeables pour la thèse que nous soutenons.

Ne nous étonnons pas non plus après cela, que notre démocratie éprouve tant de difficultés à s'installer définitivement sur les ruines de l'ancien ordre social. Il se forme autour des nations comme

une atmosphère morale où des forces inconnues s'agitent. Les générations sont solidaires les unes des autres ; de chacune émanent des effluves qui imprègnent, pour ainsi dire, l'ambiance. Ces effluves sont bons ou mauvais; la génération qui s'en va les lègue à la suivante. Il appartient à celle-ci de les épurer, ou, s'ils sont bons, de se les assimiler. En aucun cas, elle ne peut les négliger, ils font partie intégrante de sa vie intellectuelle et morale et, si nous ne craignions de nous montrer par trop extra-scientifique, nous ajouterions : et même de sa vie matérielle. Le proverbe latin, *mens sana in corpore sano*, nous paraît pouvoir être retourné et étendu. Nous pensons en effet, contrairement à son sens littéral, qu'un corps sain ne prouve nullement une âme saine ; il n'y a qu'à regarder autour de nous, et surtout dans la classe des satisfaits. pour s'en convaincre. Du reste Juvénal n'a jamais voulu dire cela.

Au contraire, à une âme saine correspond souvent un corps sain. Nous irons même plus loin et nous dirons qu'à une âme absolument saine ne peut correspondre qu'un corps absolument sain. On ne comprendrait pas en effet pourquoi Dieu infligerait les douleurs de la chair aux âmes saines qui, par cela même, n'ont pas besoin de se retremper dans la souffrance. Seulement ces âmes-là n'existent pas sur la terre, l'absolu n'étant pas de notre domaine. Mais on peut s'en rapprocher de plus en plus : là est précisément le progrès. Or, il en est des peuples comme des individus, le moral réagit sur le physique. Un peuple qui respire la liberté, la justice et la fraternité, se porte mieux, non seulement

moralement mais matériellement, que celui qui respire le despotisme et l'arbitraire, et surtout le dogme religieux sans discussion.

Or, il s'était formé autour de la nation française, une atmosphère de servitude accumulée par quinze siècles d'absolutisme romain. Le souffle puissant de la Révolution faillit bien un jour la dissiper à jamais et on eut de belles échappées sur le ciel bleu; mais, tels des nuages sombres se reformant après le passage de l'ouragan, les dogmes, de nouveau, obscurcirent le ciel après la tourmente et enveloppèrent la France. La nuit cependant était bien moins noire. Le vent violent n'avait pas complètement cessé et avait fait place à une brise assez puissante qui depuis plus d'un siècle souffle à son tour sans se lasser. Mais les ténèbres étaient épaisses et la besogne immense. Déjà pourtant cette nuit s'éclaircit ; on la voit s'effacer peu à peu, l'aurore pointe à l'horizon : l'esprit humain, secouant son manteau sombre, semble vouloir enfin entrer dans le jour lumineux. Il y entrera, car c'est écrit, et tout nous dit que les temps sont arrivés. Mais ce ne sera pas sans peine et il lui faudra livrer encore bien des combats à l'obscurantisme. Les succès, contre lui, quelque décisifs qu'ils paraissent, ne sont définitifs qu'à la condition de les poursuivre sans cesse ; l'ennemi est tenace et habile et il possède au suprême degré l'art de la dissimulation. Eternel Tartufe, le masque est son bouclier. Apprêtons-nous donc à déjouer ses calculs tortueux et infâmes, à empêcher ses mouvements tournants, à arrêter ses retours offensifs. Pour cela ne nous défendons plus, attaquons! Ayons le courage de por-

ter le fer et le feu dans les cohortes noires. Plus de fausse pudeur. Passons à cette offensive énergique et vigoureuse qui seule peut procurer les victoires durables. Mettons tout à nu. Nous verrons ainsi les laideurs et les tares de ce qui jusqu'ici nous paraissait beau.

Et qu'on ne vienne pas nous parler d'un réalisme déplacé. Qu'on ne vienne pas nous dire que certains défauts doivent être soigneusement cachés à la foule. Non, non, plus de mensonges, plus d'hypocrisies, de la lumière et de la vérité! L'ulcère que l'on dissimule n'en ronge que mieux : extirpons le, mettons le fer rouge dans la plaie. Le nu ne blessa jamais la vraie pudeur; les imaginations malades ou corrompues peuvent seules en être offusquées. La feuille de vigne nous a toujours paru une concession regrettable de l'Art. Supprimons-la!

Voilà pourquoi nous avons résolument pénétré dans cette arche sacro-sainte qui s'appelle l'Armée. Nous avons étudié de près ses officiers, nous les avons disséqués! La foule, jusqu'ici, était habituée à les voir sur un piédestal et de loin; nous les lui avons montrés de près. On va nous crier : sacrilège! Pour certains énergumènes du patriotisme, instruments aveugles entre les mains de certaines factions politiques, dès qu'on dénonce un abus militaire, dès qu'on signale un défaut dans la cuirasse, on est traître à la patrie, on est l'agent cosmopolite de syndicats imaginaires.

Laissons ces inconscients et passons!

Pénétrons résolument dans l'arène et luttons!

Apportons modestement notre pierre à l'édifice qu'il s'agit de reconstruire sur un nouveau plan.

Au surplus, quelle est la situation?

Deux ennemis formidables se dressent devant nous : le catholicisme [1] et le militarisme. Il s'agit de les abattre à jamais. Il s'agit de couper enfin d'un seul coup les sept têtes de ces hydres sans cesse renaissantes. A l'œuvre tous les gens de cœur ! A l'œuvre tous les gens de progrès ! A nous tous réunis nous valons bien Hercule.

Arrière les oiseaux de ténèbres, le jour va luire!

Personnellement, nous avons tenu à prendre une petite place dans les rangs des légions se ruant à l'attaque du militarisme. La fortune a précisément voulu que nous nous trouvassions dans cette Armée qu'il s'agit, non pas de combattre, mais de régénérer. Nous nous proposons comme guide d'une des colonnes d'assaut. Mais auparavant expliquons les mobiles de notre conduite, les sentiments qui s'agitent en notre âme.

Nous croyons fermement au progrès indéfini de l'esprit humain. Nous sommes de ces utopistes croyant à la disparition de la guerre et cela à bref délai. Au moment où nous écrivons ces lignes, le Congrès de la Haye tient ses assises. Nous n'en espérons pas des résultats bien importants ni surtout bien immédiats, et cependant nous sommes convaincu qu'un siècle ne s'écoulera pas, peut-être même un demi-siècle sans que la Paix soit définitivement établie en Europe. Nous sommes de même partisan de la suppression des armées permanentes, suppression inévitable, croyez-le bien, mais

1. Il ne s'agit plus du cléricalisme ; c'est au catholicisme lui-meme, c'est à cette religion abetissante, incompatible avec tout progrès, qu'il faut s'attaquer.

qui ne pourra probablement se faire que par une entente internationale. En attendant, une nouvelle organisation de l'armée nous semble s'imposer, étant donné le rôle qui paraît devoir lui être dévolu à l'avenir. Ce rôle nous paraît devoir être purement défensif. Ayons le courage de le dire : la France, de plus en plus, semble ne pouvoir plus se mesurer contre l'Allemagne. Celle-ci a déjà une population supérieure à la nôtre, d'environ quinze millions d'habitants. Dans vingt ans elle en aura presque le double. De plus, en Allemagne, le commerce et l'industrie marchent à pas de géant ; en France ils piétinent sur place. Elle devient riche et nous nous faisons pauvres.

Nous sommes un peuple en décadence, ils sont un peuple d'avenir. Les causes ? Nous n'avons pas à les rechercher ici ; nous constatons les effets, simplement. Mentionnons seulement, en passant, notre dépopulation, c'est incontestablement la cause principale.

Sur l'existence de cette décadence tout le monde est d'accord. Aussi des tentatives sérieuses de rapprochement avec l'Allemagne se sont-elles produites, et du côté où on les attendait le moins. On s'accorde à reconnaître que cette expectative irritante ne saurait durer plus longtemps. On cherche un *modus vivendi* et on le trouvera.

Mais l'Alsace-Lorraine ?

Nous y pensons.

Eh bien ! nous posons une question à tous les Français de bonne foi, tant soit peu instruits de la situation politique de leur temps :

Croient-ils que nous puissions reprendre nos deux provinces par la force ?

S'ils sont sincères, ils répondront : non !

Alors ?

Faut-il continuer à s'épuiser en armements, à imposer à notre pays des charges désormais trop lourdes pour lui ? Faut-il continuer à gaspiller des hommes et des millions pour une revanche impossible, au lieu de les consacrer au développement du bien-être, au soulagement de la misère ? Ferons-nous longtemps encore faillite à la civilisation ? Songeons aux dépenses faites depuis l'Année terrible, plus de trente milliards, à celles qui resteraient à faire, à celles que coûterait une guerre même victorieuse ! Songeons aux désastres d'une pareille lutte, désastres que rien ne compenserait. Songeons aussi que nous risquerions notre existence même. Il faut donc en prendre notre parti.

— Mais alors, hurleront les énergumènes dont nous avons parlé, alors, vous gardez au flanc la blessure saignante, vous vous inclinez devant la force, vous gardez le soufflet. Vous êtes un lâche !

— Non, nous ne nous inclinons pas devant la Force, non, nous ne sommes pas lâche. Nous nous arrêtons seulement devant un obstacle infranchissable et nous attendons.

— Quoi ?

— La Justice immanente ! Nous savons que Dieu ne permettra pas le triomphe définitif de la Force, nous savons que le Droit aura le dernier mot. Et pour n'envisager que quelques hypothèses, nous entrevoyons les Etats-Unis d'Europe, ou bien l'avénement des peuples au gouvernement des Etats,

la république européenne d'abord, universelle plus tard. Les peuples, comme les individus, s'émancipent dès qu'ils sont majeurs.

Dans le premier cas l'Alsace-Lorraine cessera d'être une pomme de discorde; dans le second, si elle le désire toujours, elle sera rendue à la France dans un beau mouvement de justice restitutive du peuple allemand, maître de ses destinées et conscient de ses actes.

— Imbécile, diront les esprits forts; rêveur, dira la masse.

— Ils ne croient donc qu'au gendarme, ces gens-là? Que font-ils donc de leur religion? Il est vrai qu'elle les abêtit. L'avenir est à Dieu.

Donc nous ne pouvons plus songer à la lutte contre l'Allemagne. Du reste, même si nous devions être vainqueurs, nous n'en voudrions pas. Notre génération n'a pas le droit de commettre cet attentat immense contre la civilisation. Nous ne voulons rien devoir à la violence, même ce qui nous est dû. Nous aimons mieux l'obtenir de la justice et du temps. Les peuples ont une conscience. Nous laissons le peuple allemand en tête-à-tête avec la sienne.

Nous entendons un ricanement insultant dans la foule. — Triple imbécile, nous crie-t-on encore du bas, et la Pologne? Pensez-vous qu'elle empêche ses spoliateurs de digérer et de dormir en paix?

— La Pologne vivra, nous crie une voix du haut. Et la clameur du bas-fond se tait.

— Quand? demandons-nous.

— Quand les peuples seront maîtres, répond la voix.

Nous le croyons.

* * *

Ainsi plus de grandes guerres offensives. Nous ne pouvons penser qu'à nous défendre. Quel doit donc être le but que nous devons chercher à atteindre? Mettre chaque citoyen valide en état de défendre le pays. L'armée professionnelle doit donc disparaître à jamais.

Au reste, l'armée actuelle n'a pas ce caractère; elle n'est pas non plus une simple garde préposée à la défense des frontières. C'est quelque chose d'hybride qui ne peut être considéré que comme transitoire. Mettons que c'est un trait d'union entre les deux armées, celle du passé et celle de l'avenir.

Or, celle de l'avenir, c'est la milice nationale. Aveugle qui ne le voit pas. Il nous faut donc transformer notre armée.

Plusieurs projets sont à l'étude. Nous ne les discuterons pas, cela n'entrant pas dans notre plan. Quoi qu'il en soit, une nouvelle loi de recrutement s'impose. La loi de deux ans et même celle d'un an sera suffisante pour assurer la défense nationale. Laissons crier les professionnels et certaines castes sociales qui voient dans l'armée une gendarmerie intérieure bien plus qu'autre chose. Ces castes-là ont tout intérêt à faire du soldat l'être passif qu'il a toujours été plutôt que l'homme conscient de son devoir. Quand elles vous parlent de patriotisme, ajoutez : à leur profit; quand elles crient à la destruction de l'esprit militaire, tradui-

sez : de l'autorité du sabre qui est leur seule sauvegarde contre la raison grandissante. Insensées ! elles veulent arrêter le progrès. L'histoire ne leur apprend donc rien ? Elles seront donc éternellement les agents de la nuit? Elles seront brisées, car Dieu le veut !

Mais laissons de côté la question du soldat, c'est de l'officier que nous voulons nous occuper, car, pour beaucoup de gens, c'est lui surtout qui est l'armée. Quand on parle de l'honneur de l'armée, quand du haut de la tribune française, des ministres indignes osaient se faire l'écho de cette accusation infâme, fausse et mensongère : on attaque l'armée, le bon peuple de France croyait qu'il s'agissait de l'armée pour de bon. Il ignorait qu'on voulait seulement sauver quelques misérables, que non seulement l'armée n'était pas attaquée, mais que le corps d'officiers ne l'était pas non plus, malgré certaines solidarités répugnantes et honteuses qu'on lui a imposées, qu'il semble même avoir recherchées, hélas ! Cela prouve qu'il y a dans son organisme des ressorts faussés, qu'il faut redresser en hâte sous peine d'arrêt mortel. Dans une œuvre de justice et de vérité on a vu les officiers se ranger presque tous sous la bannière noire du crime. Cela prouve une mentalité particulière qu'il faut éclairer.

En parlant ainsi nous n'envisageons pas seulement l'éventualité d'une guerre. Qu'elle ait lieu ou non, qu'elle soit défensive ou offensive, il faut que l'officier français se transforme. Notre démocratie montant vers la lumière a oublié l'officier en route ; elle s'étonne maintenant de le trouver dans le Passé. A qui la faute ?

Ce fut une grave erreur pour la République que de croire qu'elle pourrait revêtir la défroque de la monarchie, quitte à changer d'étiquette. Ce n'était pas l'enseigne qu'il fallait changer, mais bien tous les organes, et l'officier en était un des principaux. Oui, on a raison de le dire, il y a incompatibilité entre l'armée telle qu'on l'a conçue jusqu'ici et la démocratie. Si elle n'y prend pas garde, celle-ci en mourra. Jetons donc les bases d'une nouvelle organisation militaire, plus en harmonie avec l'esprit du siècle.

Pour notre part, nous nous étions proposé d'étudier ici, en notre âme et conscience, l'officier dans son milieu. Nous l'avons fait suivant nos faibles forces, mais avec le souci constant de l'honnête homme préoccupé sans cesse de ne rien affirmer qui ne fût rigoureusement vrai. Nous avons eu beaucoup de critiques à faire, hélas! et elles ont été quelquefois très sévères. N'importe. Nous ne pouvions pas nous soustraire à ce devoir : éclairer le peuple et contribuer à préparer la voie de l'avenir. Il faut que chacun y mette du sien. Chacun peut se rendre utile, chacun doit concourir à l'avénement du Bien. On nous accusera d'attaquer l'armée, nous qui en sommes, nous qui avons l'honneur de porter l'épaulette. Nous n'attaquons pas l'armée, nous la concevons tout autre, voilà tout. L'armée comme toutes les institutions humaines ne saurait se figer dans l'immobilité; elle doit suivre l'évolution fatale de la société, sous peine de mort.

Nous ne nous abaisserons pas à nous justifier davantage.

Quand nous disons : « Nous qui avons l'honneur

de porter l'épaulette », nous n'entendons nullement revendiquer pour l'officier un honneur supérieur ni spécial. Pour nous, ce n'est pas la fonction qui ennoblit l'homme, mais l'homme qui ennoblit la fonction. Nous dirions tout aussi bien : nous qui avons l'honneur de manier l'outil ou de conduire la charrue. L'acte de l'honnête homme est toujours noble ; il est plus ou moins important pour la société, voilà tout. De ce point de vue, tout en reconnaissant la nécessité de celui de l'officier, pour un certain temps encore, nous sommes loin de placer cette nécessité en première ligne.

Sur ce, nous soumettons notre modeste travail, en toute confiance, à l'appréciation du public, persuadé que nous aurons avec nous tous les esprits libéraux et éclairés, tous les hommes soucieux du bien du pays et du bien de l'humanité. Des autres nous n'avons cure ; nous savons que tôt ou tard ils viendront à la lumière et nous les y attendons : ils peuvent bien nous entraver un moment, mais ils ne sauraient nous arrêter.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — A. Pichat.



944.08 D7780 598062

